

Levitikon ou exposé des principes fondamentaux de la doctrine des chrétiens primitifs

1. [Notice](#)

This book was produced in EPUB format by the Internet Archive.

The book pages were scanned and converted to EPUB format automatically. This process relies on optical character recognition, and is somewhat susceptible to errors. The book may not offer the correct reading sequence, and there may be weird characters, non-words, and incorrect guesses at structure. Some page numbers and headers or footers may remain from the scanned page. The process which identifies images might have found stray marks on the page which are not actually images from the book. The hidden page numbering which may be available to your ereader corresponds to the numbered pages in the print edition, but is not an exact match; page numbers will increment at the same rate as the corresponding print edition, but we may have started numbering before the print book's visible page numbers. The Internet Archive is working to improve the scanning process and resulting books, but in the meantime, we hope that this book will be useful to you.

The Internet Archive was founded in 1996 to build an Internet library and to promote universal access to all knowledge. The Archive's purposes include offering permanent access for researchers, historians, scholars, people with disabilities, and the general public to historical collections that exist in digital format. The Internet Archive includes texts, audio, moving images, and software as well as archived web pages, and provides specialized services for information access for the blind and other persons with disabilities.

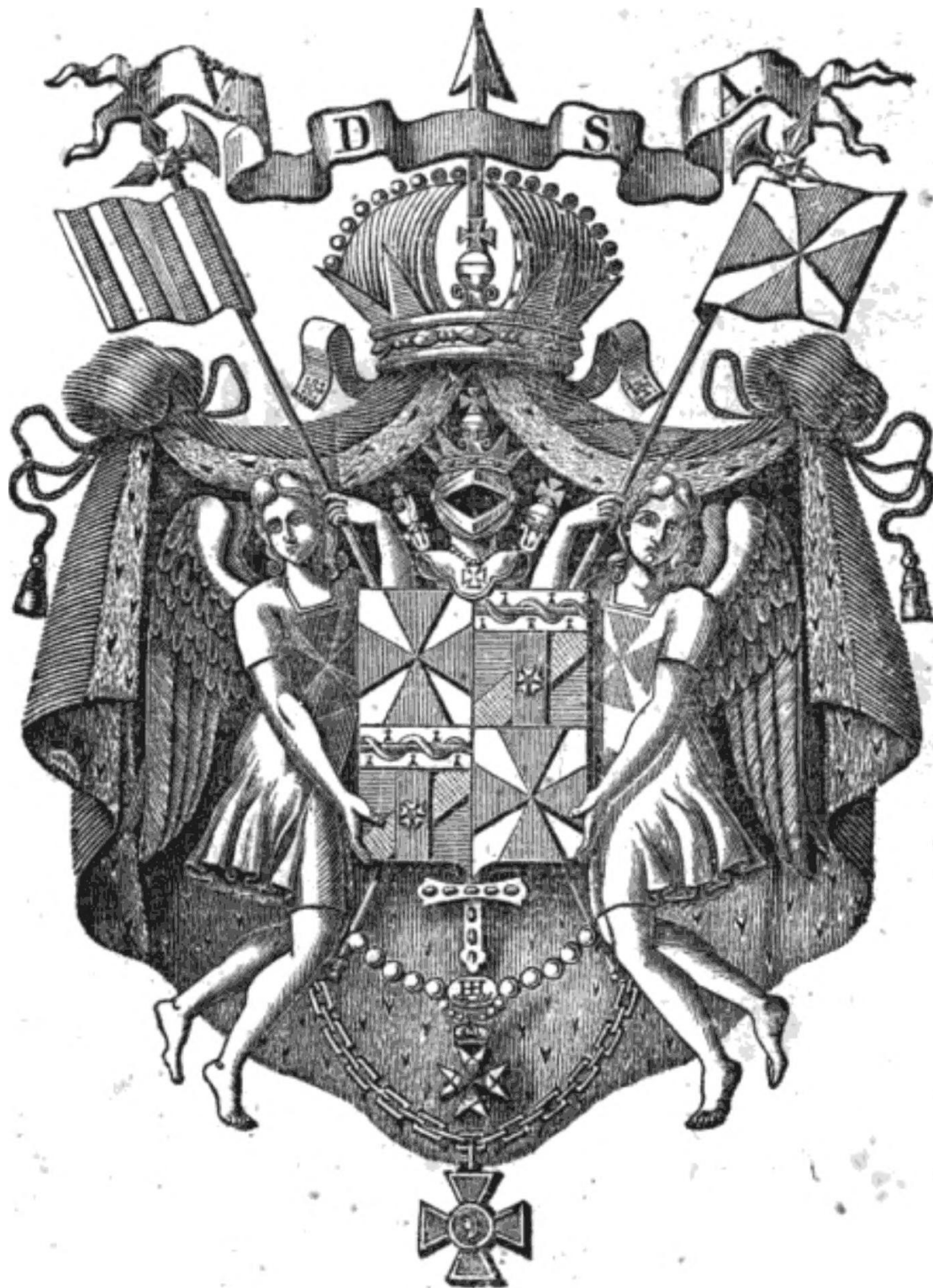
Created with hocr-to-epub (v.1.0.0)

The text on this page is estimated to be only 2.00% accurate

es 30 4 LÉVITIKOJV.

The text on this page is estimated to be only 6.17% accurate

DU GOUVERNEMENT A. GOW, maiMBUR DU BOI, RWB
HEUVB-DBS-PETITS-CHAMPS, H» Sj. t



The text on this page is estimated to be only 11.65% accurate

ou EXPOSÉ DES PRINCIPES FONDAMENTAUX ♦ DES
CHRÉTIENS -CATHOLIQUES "PRIMITIFS; SUIVI DE L'ÉCUMÉNIQUE
ARGUES. D'UN EXTRAIT DE LA TABLE D'OR. ET DU RITUEL
CÉRÉMONIAIRE POUR LE SERVICE RELIGIEUX, etc. DU STATUT
SUR LE GOUVERNEMENT DE L'ÉGLISE, ET LA HIÉRARCHIE
LÉVITIQUE. Mai 1773 / A LA LIBRAIRIE DES CHRÉTIENS
PRIMITIFS. Et chez J. MACHAULT, Trismen-Giitihai., Rue du Roi-
Doré Saint - Louis , N° A. 1831



The text on this page is estimated to be only 18.39% accurate

AVERTISSEMENT. • • • Les archivés de la Cour Apostolique contenant exclusivement les documents historiques de l'Eglise chrétienne catholique primitive, nous «Tensions form^ le projet de les publier avec l'autorisation du Prince. des Apôtres et de la Cour. Mais , ce travail exigera de nombreuses recherches auxquelles il est impossible que, la Cour se livre en ce • • • * . moment, on a pensé, du moins, qu'on ne pouvait pas se dispenser de répondre aux justes demandes des lévites qui. ont près la résurrection de professer officiellement le culte de l'Eglise du Christ, C'est pour cela qu'il a été ordonné qu'on Ouvrirait à l'impression les écrits <qui contiennent les principes fondamentaux de la religion chrétienne.- primitive , et qui sont indispensables, tant aux ministres qu'aux fidèles. • . • ■ Ces écrits sont principalement le Livre des Actes et les Evangiles, On y a ajouté un extrait de la Table d'Or, le Statut fondamental du gouvernement de l'Eglise, le Rituel cérémoniaire du service religieux^ etc. On «oit décrire maintenant que le Livre des Actes; les Evangiles et retrait de la Table d'Or sont. lu. traduction' d'un des manuscrits renfermés dans le trésor* sacré de l'Eglise chrétienne.

The text on this page is estimated to be only 19.67% accurate

Ce manuscrit est en grec., sur parchemin (grandes feuilles), en lettres d'or, et porte la date de 1154. Il est une copie ou apographe d'un manuscrit du cinquième siècle, conservé par nos pères d'Orient, et semblable à celui d'Occident, sauf les passages relatifs à l'ordre des Temples, incorporé dans l'Eglise primitive dès son institution en 1118; et quelques notes et passages extraits du commentaire traditionnel de la doctrine religieuse, dont la Cour Apostolique a ordonné l'insertion dans toutes les traductions du codex levitique. ■ "• ' IjCS Eyanghes sont-ils ceux qu'ont écrits l'Apôtre Jean, auxquels on a ajouté, à son regard, l'Evangile du même Apôtre, selon la Vulgate. La Taille d'Or contient la liste ou sécherie chronologique, jusqu'en l'année 1154 des Souverains Pontifes et Patriarches dont le dernier (au sixième siècle) était le cinquième Grand Maître du Temple. • Le Statut Ibiidaiiciaafta) du gouvernement de l'Eglise, 1° Rituel cérémoniaire et les vingt-un articles de la profession de foi ou akrege du Lévitique, sont des traits d'union inaccessibles, contenant divers décrets de la Cour: Ajoutés, lesquels décrets ont été, dans les derniers temps, réunis en un seul code par ordre pour éviter aux critiques des reliques mutiles, et

The text on this page is estimated to be only 17.43% accurate

(7) a aax -fidèles des réponses à des argalheurs sans valeur, nous prévenons que les manuscrits d'ici il s'agit, et autres conservés dans les archives de l'Église, ont été examinés avec une attention scrupuleuse par un grand nombre d'hommes capables de les juger ; entre autres par le savant et illustre Grégoire, ancien évêque de Blois , qui , dans son Histoire des Sectes religieuses , tome 2^e page 4^e 7^e et suivantes, édition de 1828, déclare partager le sentiment d'hellénistes distingués et versa, en outre, dans la paléographie, sur l'ancienneté du manuscrit » qui contient le Lévidkon , les Évangiles et la Table d'Or, manuscrit - qu'il dit être du treizième siècle , lorsque d'autres prétendent qu'il est antérieur (1). • • • M. Grégoire, nonobstant sa douce tolérance et une pleine objectivité relative à l'authenticité de ce manuscrit , entraîné , sans doute , irrésistiblement par les préjugés d'une éducation première , fustige de cette foi catholique, romaine, contre laquelle il aurait craint d'altérer un instant son intelligence, M. Grégoire ■ (i) Il n'est pas possible que ce codex soit antérieur à l'an 1154 - il paraît qu'il porte le nom du Souverain Pontife Bertrand de Compostelle 4^e l^en et sacré en cette même année. Il est probable que le manuscrit aura été écrit avec autant de soin que de luxe et placé dans les archives du Temple, par ordre du Couvent général de 1154. f. convoqué pour l'élection du Grand-Maître « Souverain Pontife et Patriarche y et après son installation. I

The text on this page is estimated to be only 19.13% accurate

(8) I ^'eflbce de trouver des raisons pomr prouver que le manuscrit Lévitikon ne contieit pas Feipressioil fidUe. • * de la doctrine chrétienne* A défaut de rais<m8, il témoigne de la douleur de ce que l'Évangile de Saint Jeaii n'a que dix-neuf chapitre^ (i) au lieu de yingt-un, et ne .parle pas de lùiractes; de ce qn-il se tait sur la resutTeclion du Christ et sur plusieurs faits concernant Saint Pierre , etc. ; ,d'où il conclut (noti selim les- lois de la logique ^ mais en catiholique romain , désolé de trouvei: de;puissans argumens contre sa croyance)., que • ces omissions décèlent la mcàwaise foi qui a présidé à la :Çon/ecUon de ce mçnuscrit, lequel- paraà être dirigé / CQfitre toute idée de prérogative de t apôtre Saint j Pierre, et, éf're fait, seulement en faveur du déisme et <fe la primade de- tapôtre Saint J^oîn, Si, pour étayer sojn opinion., .il oite Tappui qu'ont donné à la chrétiennté primitive des homnies dont la foi lui parait peu conforme à la sienne, tels que Samuel Bochart, célèbre protestant, ^rédéricll,, roi 4® Prusse, Vabbé Barthélémy, D^clos, Dupuis, Lacépède, etc., inscrits parmi- les grands dignitaires de cette Eglise, on a de la peine a comprendre qu'il ne soit pas au moins ébranlé dans son opposition ^ en lisant , en même temps, sùr la liste des Pontifes patholtqués primitifs, 1^ (i) Les chapitres porlent , dans le J^iikon, conservé en pçcideot, le titre à'JËvangi/es, .1 L Wm. 1 ^ * « • Digitized by Goo^^Ic

The text on this page is estimated to be only 17.06% accurate

(») noms d'Fénélon, Massillon, MaurJel, eTéque de Sainte Domingue, Salamou, évéqaedt)^jtosia, etc* • Quant à la doctnei, cm verra ^ompairânt le tex^ àxi/jévitikojk avec ce qu'en a dit M. Grégoire .^que ce prêtât, tou)oiHsdttiiib.klainiémé ptLis3aiijee ^ n^a pu se dccidcyr .à donner une analyse non tronquée de cette doctrine) et surtoat à dëdi^iiré des coosëcfùences rigoureuses des principes si positifs , si clairs , si empreints yërité ^ qui sont établis, pour ainsi dire, dans chai* que ligne d'un lîyre qu'une conscience Hfire d^pr^gA nei peut se dispenser de qualiier de divin.; . : 'On verra* que^, par des interprêûiâons forcées , teller qu'on est dans rbabitude de les faire parmi les sectaires romains , mais auzquellës le zèle le plus pup pokir la religion papiste servira toujours d'ei^cu^e ' chei^ M.. Grégoire , ce prélat fflit dire, aux chrétiens primiti6 lé contraire de ce qu'ils disent. C'est ainsi qu'il prétend que, d'après leur système .rdigieuz > ce toujtes les parties de la nature , quelles que soient Jeurs coihpoâtionç , .a.ui:aient la faculté de pense,r, et jouiraient du libre -arbitre ; que nous . rejetons là ero^Fanee k là création , et la plupart des livres de la bible, .tds que ta Genèse, le Pentateuque;ete. » .\ Sans doute, iiotie Eglise rejette ce qui est absurde, impie, immoral, comme n'étant pas beuvre de la réTelation à la raison de Tbomme ; mais die admet tout ce qui, dans l'Ancieii et le]>\$ouveau Testament, n'est

The text on this page is estimated to be only 17.53% accurate

(") pas Foottype- Cdsificirtieiin, tout ce qui ëmaAe ét Dieu. • . * .
} * Ainsi, endédaranl qufeHè ne r^bnnatt comme au/ tbçiuiques que les
Évaugilest qui lui Tiennent de Saint J^B, les Épitm, etc. , lima qu'elle
pèasède daiis* tonte IciH* pureté , TEglise ne dit pas qu'elle rejette les
autres livra; elle, éntei^ seuttmènt- qu'elle -rejette -de -ces livres ont d impie
, dùnmoi'al , de J aux etdab*» surde.\$p: Sans doute, elle cpoit aut^ntv à la
création OH formation dé la terre et des être^ qui l'ont habitée, qu'elle croit
à la création ou formation d^une iniinité d^élres qui se moif eiit «oua nos'
yeux, et qui disparaîtront, comiue disparaîtra' un jour la t^rre^ pour niro
place à d^autres êtres, etc.^ .etc., etc. Insister sUr un tel sujet serait , en
quelque sorte , port^ al^ . leiBte'à la -srintet^ dé liotre croyance, qvii est
tonte posée principes; et ces prîicipes, encore une fois, sont si évîdens quils
ne sauraient éqinporter aucune discussion', qu'il ny a quà en tiitir des
conséquences. pourquoi nous rappelons que notre BgBse défend, par une
loi spéciale , toute pol^fqtie suî*^ la doctrine , «t nous pe nous permettrons
pas d'enfreindre une loi aussi -sage et qui force d'abandonner le parlage de
}a dialectique pour w recourir qu% la dialectique de . la consâence.' •
Ensuite, ne pouvant résister au besoin de revenir à •la vérité.,. M. Gréjgoire
cberche à corrîget le jugement

The text on this page is estimated to be only 15.34% accurate

(?•) t|U il vient de porter : mais après avoir fait une part à la justice , et toujoiirs de plus en plus souihis: à sa fai, il ne peut s'empédher d'eêé^'er à cette foi un petit autel ex {Hfttoire, en ajoutaftt fjae ihistoriefi dès- opinions^ h^eit pas rtenu denéoktitùir tés-^èseurHéi dt en eon*' cille r les arUdogies, • m ' ' ' Quoi qu^r eiî puisse être % céottiâangc'que Fôn remarque dans Fécrit de M. Gre'goire, tant de sa conr Yi^Cioâ de l'autkeiitiisite de nbs lifvres et.de la subfimitë de notre pliilospphiè religieuse, que de sa repognance ii.i^vouet formdleilént, nous nops fierons uu devoir de rendre hommage à son zèle pour la ftrôpagatiôn de la vëritë ; et s'il n'a pas ail âêtoîr /rt£-w^me présenter Aos liVrè» li la y^riëi^atibtt dés: Hommes, du moins est-il un de ceux qui nous ont leplus engages & les publiet, et à -exercer pubKqueDiOiit^ * - • ' notre culte. * • . XFes écrivains.aiibnymes,' en attaquant le Tâiiple-.et' la religion prijuilive, ont, dans quelques joui*noux, cité M. Grégoire en -foyeiir de ce qu'ils appellent le^topinion. Si nous étions convaincus de leur bonne foi, comme nous le sommes 'de celle qui présida^ dana toutes le^ circonstances ^ . à la 'conduite du rénervAAe évêque de Biois, nous leur répondrions par un silence respectueùt, ainsi* que nOus Tarons fait pour M. Gré^ goire. ' ^ ' , ^ . /■ . . ■ Mais attendu cjUiUs n'ont jpris dans cet auteur que das

The text on this page is estimated to be only 14.85% accurate

• (phrases faelées^ qui pcfuVaient donner de la force à des es{>èaes dVgumeas dont le. but était de '■ iiqiis siglijer û^mtné d68 w^ies 'et 'dés sàorUéges , nous croyons devoir, j^aa piis nous pkîndre d'une condmjte aussi • mange ^ niais rappeler, étitre^aiitrês , un passage qu% ^ citent pour prouver, à leur manière, queics chevaliers du Temples y» .permettèiir de. s.é croire ihvâtis -dd la |>MJ5sance- épiscopal^ . ; ■ «. Une qu(B8tio)^ a'âève (^iit M,; Gré^ire ; p. 1^%% , f 2r, ûfe t Histoire des sectes religieuses)^ c'est de u ^voir si un simple chevalier pieut coûieirer i'onctioB ï(pour la oonsëcration des lêvi-tes du premier grade n j^i^^-chiBY^ers : suc quoi, ea est inferrena le « •caWDÉftANÎ' d*HU dëcref; : qu'afvéele caract^re sacre u el ^ jamais» înefbçahle de la chev^erie (i) , «t par le (i) y ojtz Manuel des Chevaliers du Temple ^ édition de iSaS , page 3oi , où se trouve le décret suivant, rendu par le GraiidMatire, agissant en sa qualité de £hef de la religion, et (^ntresigné j^r révégue. àe Saint-Domingue , Prinaal et Préâdeni dû conseil des Minislrès du Sûareraiii. P«imife*et Palrlar. , .' * , ■ OÉCiOtT. ' • ■ « Vu la demande 'iQiâtioas a été adressée par lé Grand ^ri^ .de Lorraine 9 noire l^égat ntia^stral, de statuer -par on édit niagistFal , sur.la-propôsitloB.de savoir si, d'après ûne'déié^ . jgatulà spéeùUe au Grai^MaÛre, en sa ^ûUié de' SOirVEKAiN ION^ tiFB "ET PÂTBIARCHE^ «Il cheooHer peta confétet l*4mcttou de k(Çhevqfene; . ■ * • * • j, ■ .- . ' . ■ • ^ ; r • ^

The text on this page is estimated to be only 13.77% accurate

(i3) « fait de son élévation au rang de 3 lévites préposés à la défense de l'Arc-Sainte et, à la célébration du culte, chaque Templier a reçu la puissance de création etc ; « tout chevalier du Temple peut remplir cet acte de « dignité » • ' * < ■ « Considérant qu'avant la création du culte sacré « à l'Arc-Sainte de la chevalerie., et par la suite son élévation au rang de lévites préposés à la défense de l'Arc-Sainte, et à la célébration du culte, chaque Templier a reçu la puissance de création ; ' * « Que tout chevalier, en recevant cette puissance, a dû nécessairement acquiescer à une création effective ; ' m Quant à la fonction sacramentelle ' est une des conditions sans lesquelles l'acte de création ne pourrait exister ; *** ' « Mais que, pour avoir le droit d'exercer la puissance de création tout chevalier a besoin d'une autorisation {licence} prescrite par l'article 307 des Statuts (relatif à la profession de foi par ' . It en résulte, cependant, que l'acte de création n'est pas une création effective (nu Hors de l'acte de création) % « Considérant, en outre, etc., etc. ; *Yt les articles 87 des Statuts, et après avoir pris l'avis de la Cour, synodale-primitive nous avons décrété et décrédons ce qui suit : Art. 1". Tout chevalier du Temple, spécialement institué par le Grand-Maître, ou par le Prince délégué, doit donner Profession qui par l'Écuyer la profession des chevaliers est déclarée habile à remplir l'acte de religion. • * x. Dans tous les lieux où il existe des chevaliers -ecclésiastiques (prêtres -docteurs de la loi) , Profession est (acte de droit par les Écuyers 3. Le présent décret sera enregistré par le secrétaire-magistrat dans le Livre des actes de la Cour synodale-primitive

The text on this page is estimated to be only 7.91% accurate

(i4) \ . / ^ Î 9 a i i d * f i i i â i i ^ n ^ é ^ . peint i l i ; o e ({ i i i : p r e c e c h e , e c c e ^ i p U k
suit cet ai licle, tout homme d'un esprit dro^t en a|upît#(wduHUxiit
àmghmfi^f^ififdjcek avtiçle net coïioer-: ' nait qu^la cheviiLftm ciu Temple
; que cette ohet^alerie e8t.à Ja lois reiigijeùse et mUitaiire ; qu'eUq
^0HC4»urt à la âéSeAse <de FOrdre et aux cérémonies. du culte ; que Ton
conlièrii uuc jonction aux chevaliers quand on les reçoit, el'ip^ôeltéiiiiictiofi
imprimant' w (saractèrei SHcré;, eelui qui a ce^ai ce caractère à l'aide. de
l'onf^tion, a la puissance confonowt aux .r^len.cit qui^ad il ea a reçu,
l'autorisa li ou eu ext^cutioa de ces mêmes l ègles), ifolîl .di»-)e', Ja
pùisse^è* dfi cpnfér^^^^ à |on tjpfuir la chevalerie à igui de droit, ' # ^ •
jU^^ te nt^ fM ainsi .^Mt :agi les ^odfârateur^ . Calomnions : tel est leur cri
de guerre, qu'ils appellent iwiQiiviet,S9Lm^9&^^ <p&!ii^ iiosioaient des
armes. ¥:t de la milice léviiiuc) , et contresigné par le Minat OU Van de
ses coadjulears généraux, f " ' • * " • » Soit le j^résept , etc. . ' ' ■ . Signé::
^^.liK^kWp^VkiJÊItaxO. iJe p^r S. A. le Minime, de l'Ordre, Secreiolre-
Magistrale Vu-et «ûi^gistré, ledit jour,, à la Coor synodiale-primatiale, \^9t
nèiifr, iVîmoiE ife rOj:db^, É(fé^ tk Sami-fiominffid,

The text on this page is estimated to be only 10.51% accurate

(••*«) contre eux-ifiâm^f iis«nl^crié au sacrîlég^. San» doute ^ *
* . • • ■ * ■ . . ' ■ • ik' Siyaient biè» que la i]uUQe,dea Gh«<rayim <m
lié«il«9 dtL premier grade n'fesi que la^ga^de^mée de l'Ordre liëyitkfié ^
et qa'^Ue lep. forine^;cii quel^oe- sorte , h ■ mur d'eâceinte; mâh étdit^ee
une r»96n pour latm*sidé[*er commç étast- aussi ip* sanctuaire du Temple?
Cette «ïbhsëqieici! serait trop âbtarde j]ionr «piVHe ne s écroulât pa:s d
elie^inéoie. ils savaie|;:§us5ij({u'ii exiâe èàlÈS l'intérieur neuf Ordres
lëvfliqfiâs rM mîlildires.) depuis le deuxième Jusqu'au pontificat , «t que les
eVéqiessettk y d'après: les rè^es dncjpUnasreis de TffjlpBe^ out reçu le
pouvoir de cr^er d'autres leyites k cointper dé • ce * deipdièiie' degré, ^« et
' tsepiendant .not|s tronsr été poursuivis* de leurs calomnies ! . Que l'on
juge , d'après cela^ de iaiogique, la l^psaiè â>i et de/la.Qiarké dç ces
hommes qui se proclament chrétietis par ei^celleace , et .4]ui^ iypM^s nous
avoir ignoblement injuriés > nV>]tt pas «raint ^ dam na tFop* gmid'
ifombre de - eîi^ <:onstanceâ^ et surtout en i8l& et i^k^ (i) , dUnToquer (i)
£«. iSi\$^ le Graad-Mahre, Souverain Pootifé^tt .te- . triarce, Bernard-
Raymond, a été iocaixéré-: ses papiers ont été saisis On croyait sans douté
sftisir enm^ipe temps Us Archives de rQrdt« «yt de !!J£gli8e;': mais
fnelques persans et yanlti' pUés 4|uc soient les yeux de dos argns , les
mesures de co^SServa^ tion d^aïassi précieux mobaineiis « *âadoptées-de
temps immémoii^ par la Coür Apostolique^ soAt telles, que jamais elle
D^aura à craiodre ce sujet ies suiles d^one traliison...k. 'Qu'oa se sou

The text on this page is estimated to be only 9.45% accurate

(i6) 4uVivantpei^<Mii aurait mis ;l>on ordre à nos
impfiétés^jefc. • {!tois *^|ieirioiis ëgi^^ fyënoimes les plus remarqu^bks
ont pris çohnaissance de tiôs Uma, lé 'sai^ M^ttir^ ^àqfjié.àa ^élaaçe ^
;qiii*a «OMacrlé lAi Mtypa^e à l^tudc ef à l'examen du LévidkoTiy e(
siirtciut des Evangiles rdè'.Saiqt Jean dont iïlgJW G9tib<£flpie W primiliTë
c(i^t-deposftaire/' ' . iCet ouvrage a pour titre : Fnsderici Munteri ^ episr
<i)aricUum cowt^iew^w. M. *Mun,ter eni a envoyé wi ^cmplaircî .au
Fi^iiarçhis^ aînsr^t^u'iih'ft eop^e' manuscrite, d'une ancienne . règle ^du
Tempie , en lanjgue iMi^ttae , . ^U'U: dnrait trop^ ;dand la MblicN^èqaè du
Vatican , çfSpie éssi%' li'h^iàvL d^Vbir faire JioHimage à ' ..Aprà6.aVMr
6taminë*mc un simi s^apiilèax aoïiseuleoàent chaque phrase ^ mais enivré
chaque mot de ce \kfw% àî htioveuMitaaiit coiisenn^ , èt s'être 3Mé à ce
stijet à un travail exti:émement pénible, le savant ëV^aç dé Copenhague ne:
peut s'empééher d'avouer que rancieimetë de ce ipanuscrit ne saurait être
mise • «■ • ■ ■ ■ ' - • • • • . ♦ - • -': — -r^' — ' — ^ — — ~ — ^ vienne de.
rintetrogâlôire el dnbAéher de Jacqnies 'de Molà^r! et l'ctti.ac^Mm U
conviction' que tous Jës ytcberS) et lès inoms 4é tomr liis PUtthlBe'Lebel
et Clén^ent V de fônivers'ne serviraient toat-aDr ploft qifà éteiiiîÀer
del{:4rifliéiB et nii<e liöntetiàe împui^ace. ' * * '

The text on this page is estimated to be only 25.25% accurate

(«7) en doute, et que , pour n'avoir pas été publié jusqu'alors, ce livre n'en est pas moins digne de fixer l'attention; mais, à l'exemple de l'Étèque de Blois, et^ans toutefois combattre la doctrine, il laisse entrevoir qu'elle doit être considérée comme apocryphe ^ parce qu'elle repousse des dogmes contraires aux lois de la nature et de la raison y et qu'on njr considère pas comme surnaturel ce qui peut être expliqué par les lois de la nature ^ etc. Quant à l'époque où ce manuscrit a été confectionné , il pense, d'après ses propres investigations et celles d'un savant helléniste, professeur de la faculté de théologie de Copenhague, M. Hohlenberg, qui a lu notre manuscrit et l'a étudié avec soin; il pense, dis- je, que ce livre est au moins du treizième siècle , et qu'il appartient à la famille de ceux de la recension byzantine ; mais que , d'après quelques idiotismes qu'on y remarque, et l'omission assez fréquente de l'article o , il est probable que ce manuscrit a passé par des mains latines. . Nous aussi sommes de l'opinion de M. Munter sur l'époque où le Lévitikon a été copié et sur la translation de ce livre du grec en latin et du latin en grec. Cette translation ne saurait être mise en doute par ceux qui voudront bien se souvenir que le Grand-Maire , Héraclius de Païens, a reçu la doctrine religieuse et la transmission des pouvoirs apostoliques -patriarcaux du 3

The text on this page is estimated to be only 22.43% accurate

(i8) soixantième SouTerain Pontife et Patriaiscke, 7%ebcletf en 1118, ainsi qu'il conste de nos livres trailittonnels, de Texposé même du LéviUkmi et de la table extraite du Clirjsè^JBiblos , on pourrait même ajouter de la charte de transmission , et da minle adopté en tout temps dans le Temple, pour le sacre et Fintronisation du Grand-Maître, en sa qualité de prince revêtu à la fois de k puissance magistrale et de la puissance apostoli(ju< -patriarcale, etc. (J^oyez les statuts généraux de TOrdre). Sans aucun doute, Hugues a dû recevoir et a reçu la doctrine telle que la professaient les chrétiens de Théoclety et que l'ont professée depuis ceux auxquels elle a été ■ transmise par la série des Princes des Apôtres et Grands-'Maîtres du Tonple , auxquels en a été confié le dépôt sacré. Mais puisque nous trouvons que le manuscrit que nous possédons^ et qui est désigné sous ie noui de mavmcHt d Occident y contient des passages relatifs aux Templiers et à la traïisinissioii des pouvoirs de lliéO' clet à Hugues, et que les Templiers ou leurs scribes ët^aient français-latins d'origine et de langage^ il est prosumable que le manuscrit . grec aura été traduit d'abord en latin et peut^tre mémè en français , pour Tusage desdits Templiers; qu'on y a ajouté les passages dont nous avons parlé , et que, par respect pour la langue-mère de TÉglise, les scribes du Temple au

{ 19) roni, par ordre de qm de droit, remis en grec ce manuscrit avec les passages dont l'insertion avait été ordonnée. Il est également préstiinable qu'en se livrant à cette traduction, ils auront fait ce qui anivc tous les jours, en pareil cas, aux personnes habituées à parler un idiome un peu difierent de la langue-mère , et. qui , traduisant en cette langue , s'exposent , en quelque sorte malgré elles , à introduire dans leurs copies et traductions des changemens ou additions de mots qui sont selon leurs habitudes , et qu'elles croient être plus inteliigiJles ou plus conformes au langage reçu. Plusieurs de nos firères avaient pensé qu'il serait convenable d'insérer , à la suite du Lc^uLikutij la liturgie de l'Église catholique - primitive; mais cette liturgie , ainsi que le catéchisme , faisant partie du Diurnal ou Rituel lésfUique des cappellanies, et le Lévi' tikon étant plutôt un livre destiné à préparer les hautes méditations auxquelles doivent se livrer les fidèles , nous avons cru ne pas devoir insérer ici cette liturgie. Nous rappellerons seulement que la doctrine et la liturgie étant et devant être les mêmes dans toute la chrétiennté , sauf la diâërence des langues, la Cour Apostolique a déclaré désavouér, comme ne provenant pas de la source pure du christianisme , tous livres de doctrine, de prédications, de prières, de règles disciplinaires, de liturgie, d histoire lévitique, etc., qui

The text on this page is estimated to be only 12.82% accurate

(>0) ne seraient pas revêtus de l'approbation d'un évêque chargé
titulaire de l'administration d'une juridiction ecclésiastique de
l'Église primitive, approbation visée par la Cour synodale-pénitentiaire. .

The text on this page is estimated to be only 15.85% accurate

Statut DU GOUVERNEMENT DE LA SAINTE-ÉGLISE DU CHRIST, DU CODEX PONTIFICAL - PATRIARCHAL ET MAGISTRAL. La Cour apostolique, voulant mettre en harmonie les diverses règles qui ont été établies sur la hiérarchie lévitique, ainsi que sur les devoirs, les insignes et les titres des lévites de tout Ordre et de tout rang ». A ordonné que ces règles fussent réunies en une seule, dans le Codex pontifical » patriarchal et magistral et a rendu à cet effet le décret suivant, comme conseil du saint, de l'Église du Christ. ARTICLE PREMIER. L'Église, du Christ est gouvernée par un Souverain Pontife et Patriarche, une Cour apostolique - patriarchale, une Cour synodale-primatiale, des Cours primatiales-coadiutoriales, des synodes épiscopales et des synodes curiales, ou capellans

The text on this page is estimated to be only 18.31% accurate

The text on this page is estimated to be only 19.64% accurate

(«») CùUT Apostoliquê-PailinafehaU. ABT. 5» La Coar apostolique -patriarchale est composée de douae Apdtra»» Princes de TÉglisc, noBunés- 4ui vilom» ayant seiiU Toix délibérati?ep et formait le coBteil teuTenja de ladite figlite. ART. 4* ' Les Apôtres ne prennent rang à la Cour qu'après avoir été consacrés Pontifes ou Evêques. A rexception du Souverain Ponttlic, ciiaicin des autres» ^nse Apôtres ou Princes souyerains apostoliques est neiiMnéen séance de la Gonr apostolique ^palrfarchale, è .la majorité des ToU des Princes souverains présents à la séance. En cas de partais des toul, le SouTorain Pontifo prononce* * ART. 6» Toute élection de Prince apostolique est nulle, si les Princes électeurs n'ont pas été individuellement convoqués» A cet efiet » le Prince » secrétaire de la Gouf » assisté d'un conseiller apostolique- pontife, d'un conseiller-prêtre et d'un conseiUer<iiacre, se rend chea «bacun des Prinèes» leur fait signer' un acte de convocation; et, dan» * le cas d*absence et d'impoâsiJbilité de signiication du décret de convocation , il en dresse procès-verbal qui est soamis à la Cour durant Iroîs assemblées consécutives » qui ont lieu à cet effet de buîtaine en * huitaine. U ne peut être procédé à l'élection tjp'après la troisième desdiles assemblées* Dt§itized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.14% accurate

(>4) ÀET. 7. La Cour apostolique -patriarciale a trente-six conseillers apostoliques.» élus héréditaires par la Cour. Douze de ces conseillers ont le titre de conseillers-pontifes, douze celui de conseillers-prêtres ou docteurs de la loi- et douze celui de conseillers-diacres* Les uns et les autres ne peuvent siéger à la Cour, qu'après avoir été consacrés pontifes ou évêques. ABT« 8. ' Les conseillers apostoliques sont nommés de la même manière que sont nommés les Princes de l'Église. Leur révocation ne peut être prononcée qu'autant qu'on a observé les formalités prescrites pour leur nomination. \ AAT* 9. Toutes nominations et révocations sont nécessairement précédées. 4*un rapport fait par une commission de trois membres. Ces actes ont lieu en assemblée secrète des Princes » et au scrutin secret. Cette assemblée est désignée d'avance et dans la séance où est nommée la commission » sauf les dispositions établies par l'article 6. • • • ABT. 10. Les conseillers apostoliques n'assistent aux séances de la Cour que lorsqu'ils sont convoqués par ordre de la Cour, ou par décret du Prince des Apôtres.

The text on this page is estimated to be only 24.37% accurate

I («5) ART. 11. La Cour apo«toli<|Utt -palriarchate connaît de tout ce qui a rapport à la doctrine, et juge souverainement. Toute décision» «ur afTaire^ majeures, est nécessairement précédée d'un rapport fait' par une commission nommée par la Cour dans une séance antécédente. ART. 15. Les Gonmiissaires peuvent être pris parmi les conseillers apostoliques : mais le président de chaque conunission est nécessairement un Prince souverain de l'Église. ART. i4* Les iactes de la Cour sont arrêtés à la majorSié des roix des membres présens h la séance. En cas de partage des voix , le Souverain Pontife prononce. ART. 15. Outre les affiiires de doctrine » la Cour connatt de tout ce qui a rapport à la disciplme < cclésiasliquic , et juge aussi , à cet égard» souverainement» saui' les décisions rendues par un Concile général del'ËgUse» légalement convoqué. ART. 16. . La Cour donne son avis sur l'administration extérieure» lorsqu'elle en est requise par le Souverain Pontife » auquel appartient Pexercice de ladite administration , conibrniément aux dispositions des statut» généraux de TOrdre du Temple» sanctionnées par l'Église. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.36% accurate

() ART. 17. Les décisions de la Cour sont toujours transmises aux diverses autorités, aux convents et maisons de l'Ordre par l'autorité magistrale, lorsque la Cour l'a ainsi arrêté. Cour Synodale-Primaire, AAT. 16. La Cour synodale-primariale est composée de cinq évêques et ministres du Souverain Pontife ; Savoir : Un Pontife, Primat général, et quatre Pontifes, Primats coadjuteurs généraux, nommés conformément aux statuts généraux, et chargés spécialement de faire mettre à exécution, les décrets du Prince des Apôtres. Cours Primariales-Coadjutoriales. A&T. 19. ■ Il est institué une Cour primariale-coadjutoriale dans chaque langue « ou Gouvernement. ABT« SO» Les Cours primariales-coadjutoriales sont composées chacune : 1° D'un Évêque, coadjuteur du Primat, nommé à vie, et choisi par le Souverain Pontife et Patriarche parmi trois candidats, présentés par la Cour apostolique, et pris sur une liste de six évêques, envoyée par la Cour synodale-primariale, et

The text on this page is estimated to be only 19.47% accurate

(«7) réduite à ce dernier nombre par celle uiriii Cour primale, sur une liste de douze évêques, formée par la majorité absolue des suffrages des évêques de la juridiction coadjutoriale, dans laquelle la charge de coadjuteur est vacante, et présents à une assemblée électorale, convoquée à cet effet, et présidée par l'évêque le plus ancien en exercice de ladite juridiction. 2° De quatre prêtres, docteurs de la loi, grands chanceliers, titulaires primatiaux, conseillers du coadjuteur, élus par ce dernier sur une liste de candidats, présentés «un nombre de quatre par chaque évêque synodal de la coadjutorerie, d'après l'avis à lui donné» à cet effet par le coadjuteur. Il est interdit à ce dernier de présenter des candidats, quoiqu'il remplisse les fonctions d'évêque de la synode dans laquelle est établi le siège de la Cour <^adjutoriale. ▲ HT. ai. Un vicaire primatial ne peut être révoqué par le coadjuteur que pour des raisons graves qu'après avoir été entendu en cour coadjutoriale » et sur avis motivé de ses collègues. Spécie Épiicapais. ABT. 2 S, - Il est institué des synodes épiscopales en nombre indéfini dans chaque juridiction coadjutoriale et sous la surveillance du Primat-coadjuteur. ▲ AT. 23. 4 synodes épiscopales sont composées chacune : 1° D'un évêque nommé à vie, et choisi par le Souverain Pontife

The text on this page is estimated to be only 26.25% accurate

(«8> tié et Patriarche parmi trois candidats, préaotés par la Cour apostolique) el pria sur une Hsto de six , envoyée pa^ ta Cour synodiale - primaUale , «t réduite à ce deraier nombre par cette même Cour primatiale, sur une liste de doie capclians» formée par la maforilé absolue des suffi^ages des recteurs et autres . capellans de la juridiction épiscopale, dans laquelle la charge d*évêque est vacante, et préseus à une assemblée électorale» convoquée , à cet eflet , par le coadjuteur » et présidée soit par lin , soit par un recteur ou par un autre eapçllan qu'il aura délégué pour le remplacer; fi* De quatre prêtres» docteurs de la loi, grands capellans, Yicaires-épiscopaux, conseillers de l'évêque, élus par ce dernier sur une liste de candidats , présentés au nombre de quatre par chaque recteur delà synodie épiscopale, d'après Tavis à lui donné à cet effet, par l'évêque. Les vicaires épiscopauz, attachés au coadjuteur, en sa qualité d*évêque*synodial , sont nommés de la même manière que les autres vicaires épiscopaux. ART. 24* Un vicaire épiscopal ne peut être révoqué par l'évêque que 4 pour des raisons graves, qu'après avoir été entendu en synode épiscopal , et sur l'avis motivé de ses collègues. Synodies CunaUs au Capdlaniea. ART. Sd* ■ 11 est institué des synodies curiales ou capellanies^ en nom

The text on this page is estimated to be only 27.91% accurate

. (29) bre indéfini, dans chaque -juridiction synodiale épiscopale , et ious la 8itmîUance de l'éTéque synodtal. AHT. s6. Les synodies curiales ou capelianies sont composées : 1** D'an prêtre, docteur de la loi, capellan, recteur sjnodial, nommé h vie, choisi par Tévêque synodial parmi trois candidats , présentés par une assemLIée électorale des recteurs de la synodie épiscopale , réunis selon le mode prescrit en Tar^ ticle 95 précédent, lesquels trois candidats sont pris sur une liste de douze prêtres , docteurs de la loi , formée par la majorité absolue des suffrages des fidèles inscrits sur les registres de la capellanie, dans laipielle la charge curiale est Tacante, et présens à une assemblée générale desdits fidèles, convoquée et présidée par le vicaire le plus ancien en ei^ercicc , ou , à défaut de vicaire , par le président du conseil char^ de Tad miDistralion temporelle de la capellanie ; 9* D'un nombre indéterminé de prêtres , docteurs de la loi , vicaires du recteur, de diacres et de lévites des Ordres inférieurs, présentés par le conseil d*admioistration, et agréés par le recteur. ART. 97. Un vicaire curial ne peut être révoqué par le recteur que pour des raisons graves, qu'après avoir été entendu en assemblée d'administration de la capellanie , et sur l'avis motivé des administrateurs. AaT. 28. * Les droits et devoirs des Cours primatiales-coadjutoriales ,

The text on this page is estimated to be only 27.30% accurate

(3o) des synodes épiscopales et des synodes locaux sont déterminés tant par les règles de l'Eglise et les décrets du Souverain Pontife et de la Cour apostolique -patriarcale, que par les statuts généraux de l'Ordre. ■ ART. 99. Les lévites des divers Ordres , ainsi que les dignitaires de l'Eglise , sont distingués par des insignes qu'ils sont tenus de porter dans toutes les circonstances de la vie. ART. 50. Ces insignes sont, 1° Pour le Souverain Pontife et Patriarche: Croix pontificale -patriarcale et magistrale, portant, d'un côté , l'effigie de N. S. J. L. G. , avec ces mots : Pro Deo et Patria, et de l'autre, l'effigie du très-saint père Hugues, avec ces mots : Ferro, munitur munus* Cette croix, surmontée de la tiare pontificale , est suspendue au col par une chaîne de 1er ; Anneau d'or pontifical -patriarcal et magistral, orné de quatre rubis triangulaires , formant la croix , ayant, au centre, un diamant, et séparés par quatre émeraudes; 2° Pour les autres Princes souverains : Croix apostolique d'or, surmontée de la tiare pontificale-patriarcale d'or, suspendue au col par une chaîne de même métal ; Anneau d'or apostolique , orné de quatre améthystes triangulaires, formant la croix, ayant, au centre, un rubis» jet séparées par quatre rubis ;

The text on this page is estimated to be only 19.65% accurate

(3*) y Pour ies cooseiUer« apoMoliques • poatUes : • Croix pontificale d'or, surmonlée de la tiar^ pontificalepatriarchaie d'or, suspendue, ut suprà; Anneau d'or pontifical > orné de^atre améthystes triangulaires, formant la croîs , ayant , an centre , une émeraude » e(séparées par quatre améthyste^; 4° Pour les conseillers apostoliques » prêtres : ^ Anneau , ul iuprà , ayant au centre une améthyste ; 5*> Pour les conseillers apostoliques , diacres : CvQ\\, ut suprà; Anneau , suirrà, ayant , au centre » une iopase ; 6° Pour le primat : Croix t ut miprà; Anneau dVr pontifical , orné de quatre améthystes triangulaires, formant la. croix, ayant-une émeraude au. centre, et séparées par qkiate émeraude»; 7** Pour les coadjuteurs généraux : Croix, ut suffràj Anneau d*or pontifical , omé de quatre améthystes, foruiaut la croix, ayant, au centre, un saphir, et séparées par. quatre saphirs; Pour les pontifes titulaires ou non titulaires : Ctoix 9 ut suprà; Anneau d'or pontifical , orné de quatre améthystes trianguliim, formant la woîx , ayant , au centre , «de topase , et sé[Hii^ par quatre topaaes;

The text on this page is estimated to be only 26.50% accurate

■ (30 9* Pour les prêtres ou docteurs de la loi : Croix pontificale d'argent, surmontée de la tiare pontificale patriarcale d'or, suspendue par une chaîne d'argent ; Anneau d'or sacerdotal orné de quatre topases triangulaires, formant la croix, ayant une améthyste au centre, et séparées par quatre topases. Note, Les anneaux lévites (patriarchal, apostolique, pontifical et sacerdotal) se portent au doigt annulaire de la main droite. 10* Pour les Ordres lévites, 5, 4 > ^ » 6 et 7 : Croix conventuelle, surmontée de la tiare pontificale -patriarcale d'or, suspendue, pour les diacres, par une chaîne d'argent, et pour les autres, par un lanié de soie rouge, liséré de blanc ; Anneau d'or, de profession, portant la croix triangulaire, émaillée de rouge, les lettres P. D. E. P., et en dedans les noms de religion et de famille du lévite, avec le jour et l'année de sa réception au premier Ordre ; 11* Pour les lévites du premier Ordre : Croix conventuelle, surmontée soit de la barrette magistrale, soit de la tiare pontificale, suspendue par un ruban de soie rouge, liséré de blanc ; Anneau de profession, ut supra. ▲ AT. 3i. Le costume et les ornements des lévites, pour le service religieux, sont établis et demeurent fixés ainsi qu'il suit ;

The text on this page is estimated to be only 4.62% accurate

(>») . ai«cic4ii|;^ d'or, im iof^à»& , ^ Qi4a<|Ue evtréivité^ dW«
surmontée d*iuie seconde trabée de soie blanche, •brodée d'or ^ iiaérée
d'une torsade d*or. «toc klrànée croiifiÇ^tw^ii, ^ sofe migov l»rod)ie rar ki
>p>rtie aaiéiteiS^Waupérieifc. Le grand côté de la t^j^aLée verte efl
aolérieir; M ap Oal de mAMdt petît.eàlé de b^lraMfl Uj^^ Ou> neloD les
circonstanees , c^ail blanc, e&.ééie ouTen laîae , fousré et. bordé
d*hennîf>ft» fiiMM d^mie Ima^ d'or * avec de» bonCmu d%^ RfA«t de
Hi» k k ofcMtal^re; iMts de «oie blandtô; onué» de fai çxm> d'CMM »
iboiîê en âoiévroii|;e; Aimeau pontiâcaï-patriarcbal ^ loa^isljn Qraad'-
Cl^oÛL et Grand-Cordon de rOrdre; " ' ' * Tii^ peiliio«de>^eft^^ «iiMe dii
MMm nagkIrai; on Hutre d*or étante du diadème magislrai; ou, ^«MBd il
ja UeUybaneitopiagiHrale j * BAtoo]»ai«NPal d*or, poi«iMlk|Me
dMMiide, sonnonlè de la orjii d'Orient ; ' ' " girotakm MeiK? îbb eqê on en
kAieV I

The text on this page is estimated to be only 15.62% accurate

, '• - s • , ■ ' . > . GbauMurQ hlaflche en une on ei^ bi|ifr, fpiTi6o
i|t:tf croit deTftDt le Prince des apôtres, ôu placées wr l aulei, lorsquê^il '2*
Princes apostolicjues : Simarre de lame en de soie blaoche » ayec
l>outons.et lai^ bordure en 80Îe rougc, et un liséré d'hermine au contour
iblèneuri Ceinture , ut suprâ; **Ëtole de soie rouge , herminée , 'avec
franges 4*er; Trabéé de 89ie blanche \ liaérée d^unë torsade dW ; jk * . ' * -
' . ■ . * . "•Xju, sêlôn îfes circonstances, camaîl rouge en soie ou en laine,
bordé inférieureteeiit d'hermine^» liséré d'une torsade d*or^ avec des
bontons d'or ; . ; abat, ut supra; • «^QfMrts fte soiej'oi^; ' • ' ' • ^ • V Anneau
apostolique ; ' *r * ' ^ Croix apostolique, et collier en chaîne d'orv * ** :
Grand*>Croix emMtemék ei ceiHer de i'Orcfarer. ' v * ' Mitre d'or,
herraiièl> ayan>?Jmg léd^ml iMtçieràfenaîMtoij^ue en suie roq^<^u^ea
ridais v • ^ selon jl^,<^coi)s^||j^ dure d*or sar hermine , et houppe d'or ;.. . ,
Crosse d'or; -, . . . -.^ • * Pantalon blanc en soie ou èn laiïie ; > . ' .ti
Chaussure de laine rouge. ^ «h

The text on this page is estimated to be only 16.26% accurate

Simarre en ioïe ott en laine fou|se , avec des bôtétis de aoie
Aube» \U imp^^ Ceinture de soie blanche à frangei d'apgent r Étole de soie
rouge à franges d'arp^enl ; Trabée de «oie rouge , iîsérée d'une torsade
d'argent «f " Ou, selon le» cipcon«ian<Sp», camàil de "fedîe toi^é-, liséré
inléricuremwit d'une torsade d'ar^jent , avec des' boutons df or. Rabat»
uS«ip9*i&; Gants de sdîe>ouge; ' * . Anneau pontifical du tîtrc dont est
rèvéu le conseiller; Croix pontificale , et Collier , idem; Grand'-Croix
conventuelle , et Colîîter de TORIre; Mitre d'or, avec croix d'Orient , en
soie rouge ou en rubis surle devant ; . % . Oj^, selon les circonstançiBji.,
{mi^w4^ de .««|ÎQ Mag^^/^rec bordure et bouppe d'argent ; >^ % % ■ » *
Crosse d*or; ' . " , • . Pantalon rouge ou blanc, , v -, • chaussure vougé. ^ , .
^-^iSbttim'dè soie ou de laine verte , liséréc au poilrlour înfô«eur d'une
torsade d'or, nidife ié soie rôu je /Wc des loiitons de soie Violets ;
^1lbe,ii^«tt/>MV ' Ceinture de soie Blancbe kfrin|^i d'br et'de gofe1rb\jge ;
3. * fized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 8.61% accurate

() Trébée dé soie rocige» IkMe iaMéureniate d'usé tomile d*or et de soie rouge ; On » lelon le» cireoBstancet » eaoïail vert , litéré d'une |orsade d'or , mêlée de soie ronge , avec des boutoos ¥io(eU ; Bahat, ut êMfÊ^ij Gontt nelBtë;; Anneau pontâiicai du quatrième Ordre; Çroix i^Utificâle. et Ç/»liêr» tet^fiï; Grand^rCryiiz oo^miitiieOe el.Gailier de l'Ordre; Blitre d'or ; Ou» selou les cireonsiances» barreie de. soie verte, avec Jltardure ^t ikoiipiie d'or et des boutons vieleti; Crosse d'or ; PaBtaioo V4^et ou bk^c; jQuuMsure violette. 5" Goadjuteurs généraui : . Mémo costume , mais les lisérés et la houppe 2>out eu Jkmeau ponlnoal du GÎnqttième Ordre. €P Mmfl»-co«dîfileitlw,fi^ tkidalf^si fineinede soie on de kune violette avec bootoii» de soie rouge » et l^rddre ea Urinm de soie roop», i^u pourtour rieur > au-dessus d'vya liséré ruiicj!^; soie blanche à^joges d'ari^eai et de soie vecje; i^toie reufp à firsyages d ac^foot ; '

The text on this page is estimated to be only 16.08% accurate

•(37) Trabéc vcrle , Lisérée d'uite torsade d'argent, avec use ^nde èreîai pontificioale d'ar^nt , brodée à la pafiie antériailip» et supérieure ; ' • •
Ou , selon les circonstance», camail violet, Ikéré, iâléfieuitament , d'une tarsade d^argent, avec bontoiu' touf^ pour Ji» Pontifes non titulaires , d'argent peur tes Svèques synadiaux, et d'or pour les Coadjuteurs ; Gaato violets; Rabat, utêuprà, ^Ânueau pontifical du sixième Ordre j Crek pontificale et Ckittier, idem ; Grand'-Groîx conventuelle et CSoUier de POrdre; Mitre d'or ou d'argent» selon les solennités;. 06, d'après les circonstances, barrette de soie violette, ajaai une bordure et une houppe dVr; Grosse d'or; Pantalon TÎÔlet ou blanc; Chaussure violette. Nota, Les Éapelh«a-Vtcaires-'Priiiiati«ux portent le costume des docteurs de la loi; mais Us sont distingués par un oanuMl violet en soie, arec boutons rouges et wi'lhéfé inftriaw de soie rouge en torsade. Les Capellans-Yicaires^Episcopatix porteAl le même costume; ils sont distingués «par un camail en s6ie bleue, avec boutons rouges et un liséré inférieur en torsade de soie rouge, et une bordure en ruban de soie violette audessus du liséré. ' ' " • ^igiti^uG Ly Google

The text on this page is estimated to be only 16.00% accurate

(38) 7° Reclevirs, et Prêtres oU Docteur» de la loi : Simarre de laine , Meu de ciel , avec boutons de soie rouge ^ . ei lMi4tare r«iigb , au'-poiirtoir isfi^fevr; Aube, iUsuprà; *" " • ■ €ëiiture de éoié Manche, à' frai^ges dVlrgént éC de soie rouge; Étole de soie violette , à franges d'argent ; Trabée de soie blanche « dont les deux côtés sont rouges (chacun d'une largeur égale h celle du milieu) , liséré d'une torsade d'argent , mêlée de soie rouge ; Ou, selon les circonstances» camail bleu en laine, avec t ■ boutons de soie rouge, cl bordure inférieure de soie idem^ pour les li^êtres \ et deix bordures pour tes Aeclours ; Rabat, ut êuprà; Gants violets ; « . Anneau doctoral; Croix et Collier sacerdotaux ; Croix coQveuielle ei Cieilier de T Ordre; -, . Ibuype^e bUnefCa soui» avec bordure et hoilppe dWgeoM ' Pantalon noir ou blanc; - ' iQiasissitre nçire. . ■ V» • ♦ ■ ♦ • :S<* Oiacm : . , Simarre de laine bleu do ciel, avec boutons de soie orange; Aube» fit auprà; Ceinture de soie blanche, à franges bleues; Étole de soie orange, en écharpc de droite à gauche;

The text on this page is estimated to be only 16.73% accurate

(3») Balmaliquo à grandes manche», evfarti» «mMéii^ux eôtéi , en soie rouge , avec franges de soie hkêm î -Ou , selon les circoDstancQs, çamail bleu eu laine, liséré inférieurement d'une torsade de 'sôie orange « atec k>utans.de S4>ie orange; . Rabat , ut suprà ; • ^ .\ Gante fauves; €roijceonTentueUeet€!oUièrde'I^Ordre; ' • Barrette iaieue, avec bordure et bMppe orange eii soie'; •'4^«[|]9ai(^n>nmr4>tt])lBik2; ' ' ^ • .CAjHissuisfr noi>e> " > . . • . • — , 9* Léyiter du deuxième an sixième Ordre : Simarre de iiiîne orange, a?ec boutons de soie bleue; Âube , fit mprà; . , Ceinture de soie bleue, à franges en soie blanche; . Camaii de laine orange, bordé infésieui^ânenl^ d'un ruban de soie Toqge , liséré de blanc des deux côtés , avec boutons d^ soie bleue ; é Rabat, «l mtràf Gitkli fauves; Croix conventuelle et Collier de TOrdre; Barrette orangé^ avec bordure et houppe, selon \o rang; savoir : Pour les lévites du par?ts, en noir. Idem, de la porte intérieure , en bleu de ciel. . ' Idatà^ ■' du sbiictuairà , ' en violet. Idem, cérémoniaires, en vert. Idem, théologaux, . en blane^.

The text on this page is estimated to be only 8.93% accurate

(4o) p2tiilAUm 1I0MP OU blanc ; Cbauiiiire iioifç* ' ■ Neta,
Dans Jes cér^nH>nie8 4e deuil, la trabée des léntcs des ëûtain Ordres M ea
sen MMrey bordée d'an mben de soie AUT. 02. ■ , Les titres du Souvçrain
Pontife soûl : ceMent Prince, sérénîsswie Seigneur, TRÈS^SAiNT-BÊÊÊ,
Prince des Apôtres, S ouvei^ain Pontife ptPairiarche, Gn^tiuL* ' 4, AAT.
53« ■ é Lef titres de ehaque Mnoe «onTereîn sont : ' EmtnenpÎMipifi
Sainteté, Mi^sse , très-grand , très-puissant et lir^ caMeKent ^tmcfi^
Stmvmiitt'ApaitoUçùe, sés^ûssupe Seigneur, tféa^^vikifaMe'Père dê tEgfitê
et PonUfk ' . ' , * ABT. Les titres d'un Conseiller apost6li(|ue sont : TréÊ-
SamU JSminènees très^and«t très-bpnpréiSei^near»
dmÊùSHÊT'Apoiaùltque, vénérabte Père et Ponti^ (1) .C«* titrw et nôtres
4e la UéFaceUe lévl^gap tom^réijpûTéa Stàtuts, et qu'on ne pent abolir que
par l'autorité d'uo Gooelle on d'vm Conveat général» ne sont plis arflés. On
ne donne que l«n titret désignés en ilalif a»;

The text on this page is estimated to be only 10.78% accurate

4 (4i) » AÉV. S5. > Les tHmiii MiM M* : 2V^-5atn<e
Eminence, très-grand et très-huoré Seîgiieur, ♦ Éfêê révëimnd Frère,
PtkfML Les tiipes des Go^dfvteurs généraux s^t ks mêioes ^uo
ÇMxdaFtQDfit. BmMMDé, trè6-ilki8(f*6 ét tvèft-kmioiié M^f/
ÊtQmà^^ifrèÿwi^i rend Frère, Primat- CoadjiUewr de,,, (nom de l'État.)
ABT. 58« Lm tStm én Svéquét. no^wi et 4m Pontilin nM iHiilaires sont les
mêmes; mais , au lieu du titre de Coadjuteur, ib sont désignés par le titre de
PenUfo Ev^^fà^-^fimMal 4b..... (nom 4e la IVoTince.]. ■ 4 ABT. Les titres
des CapeUaas» seil Tieairai pttmftiaiii, soit vic«|îrei •épiscopanax, soit
Jeteurs sont : îrès-noble ei très-faoDoré> révérend Frère^» Af. k... (qpHi de
la Juridiction on du Heia.) ABT. 40* Les titres du Prêtre sont les mêmes
que ceux du Capellaij. S'il .n*est pas en exercioé , û est désigné sous le titre
de Dodeurde la toi.

The text on this page is estimated to be only 15.55% accurate

Les titres des Lévites des Ordres iQ%ieus sont : I* l!e Souverain Pontife signe : ART.* 43» ' » 2° Les Princes souverains de l'Eglise signent : .#1 Ott ^ F, ^ (noirs de religion et de famille ou de charge béWSHéiale): ' • * ' * • ' • . -AIT. 44- ' ' 5* Les Pontifes signent • • ■- ' - ART. 45. • ' • ^; *. 4* Les Docteurs' signent : * * • • ». *^ ou 4^ ou 1^ F. (noms, ut mprà)* ART. 4^* Les Lévites du septième au deuxième Ordre indiquent leur rang léTiti<|pe en plaçant un. N"" de 7 à s .à la. suite de.|e'ur signature. Le N* est surmonté d'une, croix (^).. Les Lévites du premier Ordre « ou Chevaliers signent : »^ ou .!|^ F. (noms de religion et de famille ou de charge bénéficiaire). - * * * Art. 47» * * LesCoadjutoreries les Syacodiscopales et les Synodales

The text on this page is estimated to be only 10.38% accurate

«iuriais preiment lebr. titré : \eè ppremièpes ,de TÊtat 4\$
secondes de Pràituice^ les troisièmes d&.'la Ville ou du, 'lieu où oUes sont
établijçs. . ' . f ' ' ■ ■ . f • ■ . ■ • * ■ Tous déàwts' icQàttraie» a«' présent
sont elndemeur^ilt an-^ . Soît'le présent décret;* etci; • (i) Là
diTiAbfitkirilOf!|||e.de l'Eg^ête ètilot It mftnàs celle de l'Ordr(| iu. Tëôiple,
im ne twa }m ^tonné^de troQ^er plaMéors wdjùtor^es daD«|. •An
GouTcracment OU Etat» Ainsi; la France se trouvant divîsçc en trois
Grands-Prieurés (ou Langues);^ j» celuidcÀ Gaules ou de France
proprcuient dit, dont le sié-^e est ii Parij»;;'^ a* celui d'Aquitaine , dont le
siège est Bordeaux ; 3» celui de Lorraine , dont ^ le siège c»t à Nancy, U j a
une Cour primatiale-«oadialeriale dan« cbfecmiedo àes Langues. U en est
ipèfûe de anelaiwa tinfre» Btai|9« , {Voyez ^ au sujet de la
Piniif|ie4ïo«djafot^ile des Gaules » la noi^B, ^ la*' in da piâientTdnmef) • .
• D'autre pari snnt Ira modites des lêUrêide consUtuiiom IwUiqutt.

The text on this page is estimated to be only 6.20% accurate

] f i (.44)

A LA PLUS GRANDE

(Place des armes Patriarcales).

GLOIRE DE DIEU.

Au nom et par délégation du Prince des Apôtres, Souverain Pontife et Patriarche de la Sainte Église du CHRIST, Grand-Maitre de l'Ordre du Temple, Frère N....;

Nous, ÉVÊQUE dans l'ÉGLISE CHRÉTIENNE, (Titres).

Avons, le
notre Frère, le LÉVITE, CHEVALIER N....
constitué LÉVITE THÉOLOGAL, DANS LADITE ÉGLISE,

En foi de quoi, délivrons les présentes Lettres de Constitution Lévitique à notre susdit bien-aimé Frère, lequel a signé avec nous.

Soient les présentes Lettres enregistrées à la Cour Primatiale-Coadjutoriale de la langue
d selon que de droit, et sous peine de nullité.

A le jour du mois de an de Notre-Seigneur Jésus-le-Christ 183
(Signature du Pontife et son Sceau).

Enregistré sous le N° et scellé du Sceau Coadjutorial, par le Grand-
Capellan, Secrétaire de la Cour Coadjutoriale, à le (Sceau).
jour du mois d an de N. S. J. le Christ 183

(Signature du Secrétaire).

Signature du Lévitte auquel les présentes
Lettres sont délivrées.

The text on this page is estimated to be only 2.67% accurate

(45)

A LA PLUS GRANDE

(Place des armes Patriarcales).

GLOIRE DE DIEU.

Au nom et par délégation du Prince des Apôtres, Souverain Pontife et Patriarche de la Sainte Église du CHRIST, Grand-Maitre de l'Ordre du Temple, Frère N.....;

Nous, ÉVÊQUE dans l'ÉGLISE CHRÉTIENNE, (Titres).

Avons, le

Frère, le LÉVITE-THÉOLOGAL, N.....
élevé au rang des DIACRES, DANS LADITE ÉGLISE, notre

En foi de quoi, délivrons les présentes Lettres de promotion Diaconale à notre susdit bien-aimé Frère, lequel a signé avec nous.

Soient les présentes Lettres enregistrées à la Cour Primatiale-Coadjutoriale de la langue d selon que de droit, et sous peine de nullité.

A le jour du mois de

an de Notre-Seigneur Jésus-le-Christ 183
(Signature du Pontife et son Sceau).

Enregistré sous le N° et scellé du Sceau Coadjutorial, par le Grand-Capellan secrétaire de la Cour Coadjutoriale, à le
jour du mois d an de N. S. J. le Christ 183
(Sceau).

(Signature du Secrétaire).

Signature du Diacre auquel les présentes
Lettres sont délivrées.

The text on this page is estimated to be only 8.50% accurate

• m -S '-s 'S . « (4<5) 0? Q , »*— t <2î g. «g -. « S-P "S û- 'ce ^
S ,« r.i • C es; . c s. o 1 * À en _ w — -* Q 2 t. > . -, "-1 HT s e ..g a jj -'g ; R
^ '•CJ 'ttJ C/3 (A £ ^ g e »4» SigMtIDre du Prêtre iiaqOtel les ptéipiles •
.Làttfes sont délivisîe^ " " . ^ s.

de Création Sacerdotale à notre susdit ré-
Cour Primatiale - Coadjutoriale de la langue
le nullité.

an de Notre-Seigneur Jésus-le-Christ 183
(*Signature du Pontife et son Sceau*).

u Coadjutorial, par le Grand-

le
(*Sceau*).

T. S. J. le Christ 183

(*Signature du Secrétaire*).

The text on this page is estimated to be only 7.69% accurate

(47) § P o o < ■su ■ ® s etj ^ ■ «o • U ^ ^ rrj «) .S g ^ Eh* ^ ,a o
et (A fi ^ O •5^ r •>g -S IB^ o i (2^ S > w r ••i -s o Sigiitun- du Pniitife
auqœl les piésenles Lettres âout délivrées. Digitized by Google

é ÉVÊQUE, PONTIFE DANS L'ADITE ÉGLISE, notre
LOI, N....

; Lettres de Consécration à notre susdit très-révéré-
Souverain Pontife, et enregistrées à la Cour Aposto-
nullité.

an de Notre-Seigneur Jésus-le-Christ 183
(*Signature du Pontife et son Sceau.*)

la Consécration Épiscopale de très-révérend Frère N....
(*Signature du Souverain-Pontife.*)

Sceau Pontifical, Patriarchal et Ma-
Apostolique, en la ville Pontificale, (Sceau).

(*Signature du Prince-Secrétaire.*)



The text on this page is estimated to be only 19.81% accurate

LÉVITIKON, ou EXPOSÉ DES PRINCIPES FONDAMENTAUX DE LA DOCTRINE CHRÉTIENNE. (I) I^{er} ORDRE. L'usage de la garde extérieure, ou Chevalier (s), (Voyez le Billet convenu sur le Formulaire de la réception de la divinité.) La Cour Apostolique - Patriarcale a ordonné que le Commentaire verbal et traditionnel de la Doctrine écrite, que Ton est dans l'usage de donner avec plus ou moins d'extension, selon les circonstances, aux frères admis aux 7^e, 8^e et 9^e Ordres, fût recueilli dans un Codex spécial pour éviter qu'une fausse interprétation ne se glissât dans l'Exposé qui serait fait de la Foi primitive de Jésus-Christ. Elle a prescrit, en outre, que ce Commentaire soit inséré dans la 8^e copie du Livre de l'Église, pour qu'il en fût donné lecture dans toutes les circonstances où la doctrine lévitique aurait présentée à la génération des fidèles. Par le même décret, la Cour a déclaré qu'elle désavouait tout autre Commentaire traditionnel, oral ou écrit, ou tout développement quelconque de la Doctrine, qui pourrait être contraire à l'esprit du texte du Lévitikon, conservé dans les archives de la Cour, et à celui de la tradition orale dont elle est dépositaire.

(a) Ce premier degré appartenant principalement à l'Ordre militaire (ou chevalerie) du Temple, nous croyons qu'il est inutile d'en placer le rituel dans un Godez consacré exclusivement à l'Ordre lévitique. Voyez d'ailleurs pour les droits et devoirs des lévites des divers Ordres, le livre qui les concerne. Juvénat. Quelques personnes ayant adressé à la Cour apostolique des questions relatives «à la formation de» phrét, nous croyons, pour éviter le renouvellement de pareilles questions, devoir rappeler ici que non seulement le mariage des Prêtres et des Evêques n'a jamais été prohibé dans l'Église du i

The text on this page is estimated to be only 15.87% accurate

..(60) 2\ 3% 4% 5» et 6* ORDRES. Lévite i du Parvis : d* Ut, Porte intérieure; du Sanctuaire; C érémoniaire / Théologal* Conformémeot à un usage ancien ^ les a^f 3% 4'» et 6* Ordres se donnent à la foi?. Le récipiendaire f revÂlu des babils du i'^^ Ordre ou de la Chevalerie, est introduit par un eérémoniaire devant U Pontife , qai loi adresse les questions suivantes : l)e mande. Crovez-vous à la religion do Christ? Héponse. Je crois a la leligion du Christ. D. Qu'eniendeï-vous par la religion du Christ^ B., J'entends la pratique des vertus. U. Quelles sont les vertus enseignéos dans la religioA d« Christ? R, La foi , l'espérance et la charité. /). Qu cnleniiez-vous par la foi i* R, J'entends ia croyance en la vie éternelle. D. Qq'cntendez'vons par l'espérance ? J'entends Tespoir en la récompense des vertu». D. Qu'cniendez-vou9 par la charité? R. La charité est renfermée toute entière dans ces paroles: « iSe pas faire aux autres ce que nous ne voudrions pas Christ, niais que, toutes choses égales d'ailleura , l'Église se fait un dçYOïr de connet , i.W pitTèi t ncp, Ifs charges cudales, épiscopaies et autres, aux lévite» qui, praïKiiaa.ii a ia fuis ift \m v.;riu8 d'un prêtre ct celle* d'un père de famUle, peuvent donner ainsi une double garantie de liMiotelé de leur conduite, et acquérir epcore plut de droiti è la confiance » «a respect et à rafTectlon del fidèles. Djgitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.87% accurate

(5i) « qa'on nont (It ; saîiir tMel les occasûmi de leor faire ce « ^
noas Towdrioot qui nops fût fait, » « Après ces réponses « le Poalife dit: Je
constilve le Chevalier N.*.. Lévite du parvis » et il lui place une pique à la
main; Je constitue le Lévite da parvis N.... Lévite de la porte intérieure , et il
lui nui une clé à la main; Je coiisiitiie le J^tHile <ie la porte inlericure N....
Ldvile de la porte du sanctuaire, et il lui rnel deux clés à la main; Je
constitue le Lévite du sanctuaire N.... Lt'vile cérémo- ' niaire, et il lui met à
la main le bâton des cérémonies ; Je constitue le Lévite cérémoniaire N....
Lévite théologal ; il lui met entre les mains le livre de la loi, et le fîtît revêtir
de la simarre et des insignes de son Ordre* Puis, il s'écrie : Y. !>• S. A.
Nota. Quoique les Ordres (du 2" au 6*= inclus) soient conférés
simultanément, le) récipiendaire est tenu de remplir les fonctions de celui
des six premiers Ordres , auquel il sera attaché par un supérieur* • ■ 7'
ORDRE. LMifi-' Diacre. m t Le lévite théologal , revêtu dft là simarre et
des marques distinctives de son Ordre, se présente à la po^te du temple,
accompagné (si cela se peut) de deux Chevaliers armés; un cérémoniaire
annonce son arrivée ; le Pontife dit : D. Que désirez-vous? IL Je désire être
reçu dans l'Ordre des diacres delà sainte Eglise du OirîsL D. Qu'entendez-
vous par l'Eglise du Christ T R. J'entends la communauté de tous les fidèles
0» ^« qui professent la foi chrétienne. • 4. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.01% accurate

(5.) D. Qu'est-ce que la foi chrétienne? H. C'est la croyance en la religion éternelle, sous la puissance du Christ, notre Père et Seigneur auquel après avoir reçu l'Esprit-Saint y fut consacré Théocrate dans le temple de l'éternel... D. Qu'en tendez-vous par ces paroles? J.R. J'entends que Dieu est tout ce qui est, que Dieu a toujours été, que Dieu sera toujours, que le Christ est le grand Prophète de Dieu et qu'il a été inspiré pour nous prêcher sa loi. J.D. Expliquez-nous les principes de la loi de Dieu ou de la doctrine qui constitue votre foi? R. Les principes de la loi de Dieu sont ceux dont le temple de N. S. L. C. est le conservateur. La doctrine qui constitue notre foi est basée sur une tradition éternelle, révélée à l'intelligence humaine, ainsi que sur l'étude des lois de la nature et sur les lumières de la raison. Elle nous apprend qu'il est un Être suprême, un, immuable, éternel, infini, souverainement harmonieux et souverainement bon, juste et parfait remplissant l'infinité du temps et l'infinité de l'espace, et jouissant seul de la faculté de se comprendre. Or, un tel état de choses ne peut avoir lieu sans que Dieu ne soit lui-même tout ce qui est (i); par conséquent, chaque partie ou division de ce qui est, est une portion ou une division de Dieu, mais si Dieu ne peut exister sans être rigoureusement tout ce qui est, si son essence est de contenir tout et d'être contenu dans tout, d'être tout ensemble et la réunion de tout, s'il ne peut exister que dans cette réunion et par elle » il est nécessairement tel que je l'ai défini. (1) On lit dans l'Exode Moïsi, Tnn de « prêtres égyptiens » en « eigna qmê eeto 9MVt itmt ta Divinité, qui eompçu U « M, la terra, ietu Ut itret, anfi » ea qaa « M* applâwu k monde, tmhenem de » « keee », la noïare {ytugn Géographie} \Vr, XVI, pag. ii « 4, édit. de 1707. Voyez Ueillâen, p. 61.

The text on this page is estimated to be only 22.51% accurate

(53) 1). Dieu élanl tout ce qui csl , cl étanl souverainement irileilignl , clianine des parties qui roii.stilueut le grand tuul ou Dieu, est-elle aussi douée d'une porlioD de son iatelligence ? R. Oui , chacune de ses parties est douée d*uoe portion ou modification de son intelligence ; d*oè il soit qo^il y a une gradation infinie d^ordres d'intelligences, résnltantd'nne infinité de composés différens dont la réunion forme TensemUe des mondes, le grand tout ou Bien, lequel a seul la pmssancê dê former,, mtdi^, changer et régir tous ces ordres d^întcliîgences, selon les lois étemelles et immuables d'une justice et d*nne bonté Iniuiies« i). Conoaiisons-Dous tous ces composés P A. Non , notre faible intelligence est forcée de reconnaître des bornes qn^l loi est imposé de ne pas franchir. Parmi les composés que nous sommes appelés à connaître et k comparer, nous savons seulement que cens qui sont revêtus de la forme bomaine manifestent une intelligence supérieure. Là se bornent nos connaissances positives; mais, puisque le temps et l'espace sont infinis , que Tespacc contient de loule élernilé une itifinité de composés, et que ces composés ont ou doivent avoir d autant plus d'action vitale ou intellectuelle, qu'ils sont plus élevés danf l'échelle <le la perfection , il faut nécessairement que, dans cel/e échelle, se trouvent graduellement des êtres dont la vue inte^ctuelle embrasse un plus grand nombre d^objets , jusques au ^rand composé, formé de la'rénnon infinie et éternelle de tonnes élé» mens y on Dien. / D. D'où résulte la faculté intellectueUe des divers ^dres d'intelligences, dont vous Venez de parler? ^ R. Cette faculté resuifec' du fait nu^me de leur compo55Îrion , el ' l'inleilignce est différente suivant les diiTéren/es composition^* Ainsi , et pour nous borner à un seul exempte , la molécule ou * particule (i) est douée d'un degré d'intelii^ce ou force vitale , (i) Ou a cm d{:Voir consacrer dans Cflte tradiu tion h* mots atraction , aflinité, mUécU, ou particuk , etc. , comme ayant up« aigniikiiliua moM»

The text on this page is estimated to be only 19.97% accurate

r fi I (84) quelque itjtîiimeTil borné qu'on le suppose, qui la porte II rechercher une on plusieurs molécules noa similaires avec lesquelles elle a de 1 affunlé, pour former, en se combinant avec elles, un composé différent, doué de propriétés différentes, physiques et vitales, ou intellectuelles. D'où il suit que les nouvelles combinaisons de molécules déterminant de nouvelles formes, donnent naissance à un nouveau mode d'intelligence* Ce qui existe, on le grand tout, est immuable dans son ensemble, mais il est muable dans ses parties. Après avoir vu sous les lois de certaines combinaisons plus ou moins compliquées, ces parties tout vivre sous les lois de combinaisons nouvelles, et acquérir ainsi un autre mode de vitalité ou d'intelligence, produit de celle combinaison, depuis le plus faible degré d'attraction ou d'union jusqu'au plus haut degré de vitalité ou d'intelligence précédant celui qui constitue la divinité ou le grand-tout. Mais ce grand tout ou Dieu, ayant la puissance de former, modifier, changer et régir tous les ordres d'intelligences, selon les lois éternelles et immuables d'une justice et d'une bonté infinies « il est inexact que les mots extraits du texte, signifient «Atome, étendue, cherche mutuelle, entraînement à l'unité mais quelles que soient les expressions que l'on croie devoir employer, ce qui existe étant, mathématiquement parlant, (divisible à l'infini, il est certain que ces expressions, principalement les mots molécule, particule, etc. ne représenteront pas exactement l'idée émise par les sages, envoyés de Dieu, auxquels nous devons les premières doctrines contenues dans nos livres traditionnels. On sait que ce mot ne l'indiquent, et ne peut indiquer qu'une modification mais ne peut déterminer d'une manière précise la nature ou l'essence de la doctrine sur laquelle l'homme prit un point de départ, il est probable que dans ce but, on a cru devoir «se fixer à ce mode d'être qui peut représenter le premier degré d'une échelle» et qui, pour nos yeux, semble faire le moins complet des êtres, et que pour exprimer l'idée de cet Être, on l'a désigné par les mots atome, molécule ou particule, quelque imparfaites d'ailleurs et insuffisantes qu'elles soient» la rigueur, 4« telles dénominations ». >. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.42% accurate

-(55) est incontestable qu'il a également la faculté de donner à ces intelligences, en général, mais surtout à certains ordres d'intelligences (ceux, par exemple, qui sont doués « du libre arbitre »), de leur donner, dis-je, la faculté de conserver, dans une autre manière d'être ou vie, le souvenir des modes d'existence précédents, par une transmission successive à d'autres composés d'une portion essentielle et rendue inaltérable de leur être, que nous désignerons sous le nom d'âme, dont notre raison ne saurait concevoir la formation ni l'existence, mais dont l'existence paraît incontestable en tant que nécessaire, chez tous les êtres doués du libre-arbitre (1), et à laquelle et sous la puissance des lumières de ma raison, je déclare croire fermement et d'après une conviction inébranlable. C'est pourquoi je professe la croyance en l'existence dans l'être d'une portion essentielle de son être, l'âme, cause et sentinelle de moi ou de l'individualité ; je crois que cette âme est unie (incorporée) à toutes les parties du corps, dont elle modifie la vie, et dans lesquelles et par lesquelles elle jouit de son existence actuelle et sent cette même existence ; que, pénétrant (2) absolument tous les éléments, toutes les parties qui constituent le corps, ne faisant ainsi qu'un seul être avec elles tant que dure son existence humaine, recevant une influence nécessaire de ces parties, et ne se manifestant que par elles et (1) Puisque l'homme a pu le savoir de « l'état d'existence précédent, il est probable qu'il commence » du moins sur le globe terrestre, ou « l'existence des êtres doués du libre-arbitre ou de la faculté de conserver dans une autre existence le souvenir de l'existence actuelle. (a) Sent doute l'âme pénètre tout le corps, mais toutes les parties du Corps ne sont pas destinées à élaborer les matériaux de la pensée et du jugement. Cette fonction paraît être confiée spécialement à l'organe cérébral, dont chaque portion a un attribut qui lui est propre ; c'est par le travail réuni de toutes les parties du cerveau, et par la mise en œuvre et le concours de tous leurs attributs, que la pensée et le jugement deviennent parfaits que cela est possible. Mais, de même que pour avoir la conscience « l'âme », et porter un jugement convenable, l'âme, la substance du corps, quel qu'il soit, qui perçoit en nous les sensations que lui communique le cerveau, a besoin d'un 1 •

The text on this page is estimated to be only 21.74% accurate

(66 > elles, Tame exerce sur elles une action plus ou moins prononcée, selon la nature de la composition de chacune de ces parties , et selon les fonctions que chacune d'elles est destinée à remplir ; Je crois, conséquemment, que le corps ou la réunion des parties qui le composent, et que chacune de ces parties doivent être considérés comme étant les organes de l'âme , sans lesquels cette, âme n'aurait point d'existence humaine, pas plus que les éléments ou les parties du corps lui-même, livrés à leur existence isolée et au mode d'intelligence attaché à cette existence, ne seraient le corps, s'ils n'étaient réunis en faisceaux différens dont l'ensemble , et le consensus, ou concours réciproque constituent , de concert avec concours de toutes les parties organiques cérébrales, destinées à apprécier et à fournir les divers motifs des jugemens qu'elle doit porter; et que, lorsqu'il n'y a qu'une partie, par exemple, du cerveau en état de réveil et en activité , cette partie , faute du concours des autres parties organiques qui sont plongées dans le sommeil ou l'inactivité produit des pensées incohérentes, n'est dans cet état et ne peut avoir qu'une conscience imparfaite du moment, et ne doit rendre que des jugemens sans ordre (a); ainsi, dis-je, l'intelligence humaine n'étant, en quelque sorte qu'une partie isolée du Grand-Tout ou Dieu, et se trouvant privée du concours d'autres intelligences, ne peut que porter un jugement imparfait sur le Grand-Être dont elle fait partie, • Undis que d'autres Êtres s'approchent d'autant plus de la connaissance de Dieu , qu'ils sont formés d'un plus grand nombre d'éléments (l'intelligence) qui concourent à la recherche de cette connaissance ; c'est pourquoi Dieu , qui est la réunion de toutes les intelligences, a seul la faculté de se connaître et de se comprendre absolument. Mais puisque l'homme a le bonheur d'avoir pu pénétrer dans le Saint des Saints , et se faire une idée du Grand-Être , ou Dieu , cela ne peut provenir que d'un acte de la bonté et de la volonté de ce Grand-Être qui s'est révélé à nos Pères par des voies dont on a perdu la trace et que le Christ est venu révéler et justifier de nouveau « en nous rappelant la foi primitive. (c) Dans le cas où plusieurs parties du cerveau seraient en état de réveil, elles (les COB) émettent la formation de la pensée; et la pensée est le jugement sensible d'atome moins éloignés de l'âme , qu'une partie graduelle des parties élémentales de leur formation. Ce que nous disons des parties du cerveau frappées de sommeil, nous le disons également des mêmes parties frappées de

! moU îîf . Dans ce cas. leur arlion nV«» plus «elon un ordre normal, et.
leur concours pour ia production de la pensée ne peut que con|rihi|er à
perler le désordre dans les idées et les jugemens. 'V

(57) Tame , ce même corps, sa vie physique et sa vie morale ou intellectuelle ; Je crois qu'il doit en éirc de iiiôm de Penscible du grand tout, ou de Tunivers , avec la différence : i° que les élémens des parliès qui constituent le corps de l'homme sont (ainsi que les élémens des parties qui constituent Tunivers) muables, en ce qu'ils concourent , successivement et à Tinfini , à former les êtres divers dont se compose le grand tout ; 2° que l'ensemble ou la réunion de toutes les parties qui forment ou constituent le grand tout est | immuable , puisque , quelle que soit la nouvelle forme que revête successivement chacun des élémens qui composent cet ensemble, ou l'univers, celui-ci reste toujours composé des mêmes élémens, et conséquemment reste toujours le même être. D'où je conclus ^ que Dieu , ou l'ame universelle , est h l'univers , éternel , impérissable et immuable dans son ensemble , ce que l'ame spéciale est au corps de l'homme périssable ou destructible dans le temps; conséquemment, que tant que l'homme , par exemple, existe en sa nature ou composition humaine , il est l'image de Dieu : mais, à la mort de l'homme , son ame , son moi, quel qu'il soit et de quel- * que nature qu'il soit (ce que nous ne saurions connaître) , va continuer de vivre au sein de nouvelles existences , tandis que • ^ Dieu et ses organes, remplissant Tinfinité du icmps el de l'espacç, ' sont et restent toujours les mêmes quant à l'enscible , cl qu'il n'y a de muable en eux, considérés comme ensemble^ que les modes infinis et successifs de décompositions et de compositions , auxquels une loi éternelle veut que soit soumise, à jamais, chaque partie du grand tout. Coélernelles de Dieu, toutes les parties de l'univers sont absolument pénétrées de Dieu ou par Dieu. De même que le corps * de l'homme ne fait qu'un avec l'ame, toutes les parties de l'univers ne font q'un avec Dieu, et subissent son action. Par cette \ • union intime, absolue , éternelle el nécessaire de Dieu, ou ame 4t ^ l'univers, avec les élémens qui constituent tou[ce qui est, ces élémens, qui ne font qu'un avec Dieu, et sans lesquels Dieu n'existerait pas , deviennent ainsi partie intégrante de Dieu ^ et doivent en être considérés comme les organes dont les foncliops X Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.78% accurate

(58) se BiodiieDt et varient» selon le compo&é à la formation du^el ils concourent. C'est pourquoi Texistence de Vvm étant nécessaire k rexisteoce des autres^ et l'existence de Fun ne pouvant pas avoir lieu sans le coBcotms de Texistence des antres» la réanion- éternelle de tout ce qui est, sans exception de puissance active et de puissance passive» a dA être consîdMe comme étant Dieu lui-même ; c'est ce ^ui explique la définition d'après laquelle Dieu est l'ensemble et la réunion de tout ce qui est, et qui semble se trouver toute entière dans ces mots de l'apôtre Paul : In Deo vwimus, movemur et sumus (i) D, Le principe d'une hiérarchie d'inteligences posé , ^elle conséquence en tirez-vous f (i) Il Mt probable qoe FéoèlOQ, qui a pris place à la Cour apottolique •ont lepODtiGcat de Jacques Hrnry (de Durfort , duc de Duras) , le 17 octobre 1695, a puisé (a) dans la doctrine de la haute «t sainte initiattOllt les matériaux de son Traité de t'Erl'iirnre cl des Atlrlbuis de Dieu. Après avoir dit au § G5 « qu'on a eu tort d'ajouter le mot nifmi au mot être, pour désigner Dieu; que ce mot infini diminue le sens du mut è^re; qu'il est ' ioQlilede dire Vinfini^ parce que l'être, sani retrriktion, empoi:t« l'infini, • Fénélon raisonne ainti dans le \$ 66 : « Dieu etl vériu^lemênt en tulmême tOKt eeéfM'U y, a de riei et de pontifdetu tee e\$prît* , tù9t ee tfn'il y a de riet et de peeitif dme Ueeotpe, tout ce qu'il y a de réel et de positif dans la eteenecs de toutes les mihti eréûtures possibleêàaat je u'ai point d'idée distincte. H a tout l'être du corps» sans être borné au corps , tout l'ltre de l'esprit sans être borné à l'esprit , et de mime des autres essences possibles. Il est tellement tout éteb qu'il a tout l'être de chacune ele ses créatures ; mais en retranchant la borne qui les restreint. Otf.z toutes bornes, ôtvz toute différence qui resserre l'être dans le» espèces, vous demeurez dans runÎTersalité de l'être, et par coniéqaeDt dtos la peiffection de l'être par W>mênie, * 17m peraonne d'uo mérite distinfnét ^nl m bien voala unateri plmieurt de nos cooférencea » font en appUadbaanl k notre doctrine , qu'elle qualifiait de /dùhtophie sublime, témoignait du regret de ne pas voir la définition dé pien, parII. fTefor Coutin, snbstitaée à celle du Lévitihm, . <fl) C'e*t ainsi, waisemblablement que Cliares-Françoiî Dopuii » reçu membre de la Cour , le 9 avril 1781, sous le pontifical d« Loais^Hanrf-TiiBoUQa (doc de Cotlé-Brsttac), aura paisé dans on passage dalnhUAim, relatif îi l'Apocalypse» Tid^ de sa théologie oraHtqae. ^ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.38% accurate

(59) R. Ce principe fondamental posé, il est nécessaire qu'il soit également établi une hiérarchie dans chaque classe de composés analogues. En admettant l'égalité des droits parmi tous les êtres d'une même classe , êtres composés d'éléments semblables , il faut admettre aussi (ce qui est d'ailleurs prouvé par le fait) » que parmi les intelligences qui constituent les êtres de cette classe la hiérarchie est placée selon l'ordre du degré de son perfectionnement. On ne saurait donc se dispenser de grand respect pour la manière dont <« l'illustre professeur Mev : nom admireront l'immense profondeur de la » principes ; nous croyons même que la conception* doivent porter la plus vive clarté dans tous les esprits ; mais il ne nous appartient pas de le* juger, encore moins (il faut) le substituer à celles que nous tenons des Maîtres de l'U. D. O. précédés, et que leur avait transmis une haute révélation. > Toutefois, après avoir reproduit ce qu'a écrit Fénelon sur ce sujet, nous nous faisons un devoir de pincer ici la définition de M. Couturier, et nous nous permettrons d'y ajouter quelques traits de lumière lancés par l'illustre père U. de la Branche » ainsi que ce qu'on doit en tirer de Q. 9 Le Dieu de la conscience n'est pas un Dieu abstrait « un roi solitaire* « relégué par delà la création sur le trône désert d'une éternité silencieuse* « et (l'une existence absolue qui ressemble au néant de l'existence c'est-à-dire « Dieu lui-même vrai et réel, à la fois substance* et cause, toujours substance • et toujours mis cause, n'étant substance qu'en tant que cause, et cause qu'en tant que substance, c'est-à-dire dire , étant cause absolue, un et plusieurs, • éternité et temps, espace et nombre » essence et vie , indivisibilité et totalité, principe » enfin et millea, au sommet de l'être , et à son plus haut point, « éternel infini et fini tout ensemble, triple enfin , c'est-à-dire, à la fois Dieu » • nature et humanité. En effet si Dieu n'est pas tout, il n'est rien ; s'il est absolument indivisible en soi, il est inaccessible et par conséquent incompréhensible* et son incompréhensibilité est pour nous sa destruction • {Fragments philosophiques , par Victor Cousin, p. 40.) « . . . 'Et quoique vous ne compreniez pas clairement tout ce que je • VOUS dis, comme je ne le comprends pas moi-même, vous comprendrez « du moins que Dieu est tel que je vous le représente.. Il ne faut bien • attribuer que des attributs incompréhensibles..... cela est évident. » (M. de K. B. A. R. B. , Entretien* sur la métaphysique et la religion 8* entretien, p. 114 de la 1^{re} édition).

jilized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.73% accurate

(60) menl (i), iequel degré est modifié par un irè§-grand nombre d'accîdens et de circoosUoces dont ce n'est pas ici k liea de donner le détail ; 3^ Be celte loi ^ on principe nécessaire , dérive une autre loi également nécessaire , qui porte tous les peuples à se donner désongvememens , et avec eux des lois de conTention ayant des différences' ou modifications puisées dans les climats, les localités, etc.

Gonséquemment| tous tant que noos sommes, nous nous tronyons tenus , diaprés une loi éternelle , d'obéir aux gouvernemens légitimement (ïtablis. D. Déduisez-Dous les conséquences des principes que vous venez d'etabiir relativement k la religion ? jR. De cette doctrine éternellement vraie et à jamais incontestable , il résulte trois corollaires principaux ; Qu'il n'y a qu'une seule et vraie religion (a) , celle qui (i) Or, en appliquant ce principe à l'espèce humaine) chaque homme doit être placé selon sa capacité ^ ce qui, comme on le voit, n'est pas une doctrine nonvelle, et a été enseigné dans les temps même les plus éloignés. (a") Ta religion a nére«»»«3irpmpnt pour but l'adoration de Dieu; mais Dieu étant immuable, conséquemment ayant toujours été , «'tant, et devant être toujours le même, son cuite doit être un , et ne peut pas plus être susceptible de progrès, que Dieu n'est susceptible d'une plus grande perfection. Ceux-là donc sont dans une grande erreur qui prétendent que toutes les religions ont été Traies , depoiî celles des temps les pfaséiugnâ jusqu'à la dernière que l'on «nratt ima^nie de nos jours , à moins ^*ils ne prennent le terme reUgitM dans nn sens contraire à celui qui est généralement adopté » et que, par une subtilité grammaticale , indigne du grand objet qui nous occupe, ils n'aient recours à une étymôlogie latine {reiigare)^ étymologie qui d'ailleurs n'est pas la même dans toutes les langues , et qu'ils np veuillent seulement exprimer parce mot que l'action de rattacher des choses ou des persorntsâ uo objet quelconque; ce qui sirait loin d'indiquer exclusivement l'acte par lequel on adore Dieu, et ne tendrait qu'à constituer, en quelque sorte , dupes des hommes de bonne foi,, qui, ignorant une telle tuterprétation , croyant que le mot re/igion doit dire pour eux ce qu'il dit pour tout le monde, et subjugués par le prestige de ce mot eacré, s'abandonneraient, tans le savoir et sans le rouloir, à des erreurs que désafouerait cer* tainement leur conscience, ai eUe était plus éclairée.

Digitizeo by*jOOgle

The text on this page is estimated to be only 25.35% accurate

(6«) receniwft un seni Bien, ezutiot de toute traité , et remplis*sant rinfinité de Tespace ; qu^éiant placés dans le temps et dans l'espace, nous sommes nécessairement une portion du grand tout qui existe dans rélernilé, et qui remplit lout l'espace; que s'il en était auii cment , T)ieu ne serait parioui , consëquemnit nt quil ne serait \^dt& som>erainement grand: ce qui ne peut pars elfe; a" Que l'ordre de lanatare est parfait et immaable, et que, qtioiqne fes bornes de notre inelligence ne nous permettent pas de juger le motif d'une apparence d'imperfection dans la portion de l'ensemble quMl nous est donné de connaître , la raison nous dit que cette imperfection n'existe point et ne peut point exister dans Tensemble ; 3* Que, d'après cette doctrine, les lois généntUi, essendeiies oo n^cesimres tie la nature , on Dieu , ont été , sont et demeureront toujours les mêmes (immuables); par conséquent, que toutes doctrines que l'on voudrait eU) er sur des changemens deâ lois nécessaires, qui sont fixes et à jamais itnruaLles, de la nature; que ces doctrines, dis-je, ne sont basées que sur l'erreur, et par une demi en* conséquence, qu'il n'y a qu'une seule vraie religion, celle qui est basée sur les lois éternelles de la nature, ou Dieu. V. Quels rapports a cette religion avec la religion chrétienne? La religion chrétienne est la «religion naturelle révélée par la Tolonté de Dieu i la raison humaine, conserfée dans les Temples de la sainte Initiation , en Ëgjpte , en Grèce , etc. , et ' dont fe viens dVxposer les principes. J). CoiiiiDeut, et sous quelle autorité nous a-t-elie été traïïsiise ? B. Moïse (i), élevé au plus haut degré de l'initiation chez les^ Egyptiens, profondément instruit dans les mystères physitues, théologiques et métaphysiques dés prêtres , transporta l'initiation et ses dogmes chez les Hébreux. Chef et conducteur d'un peuple ignorait, p^u propre à connaître la.vé■ ■ ■ . ■ r • <i) ^i^s la noie de la page Ss. DigiiizuG by Google

The text on this page is estimated to be only 19.52% accurate

rité, il se trouva forcé de ne confier qu'aux lévites d'Israël les vérités de la religion. Bien que les passions et l'intérêt de ces lévites aient ébranlé la loi primitive donnée par Moïse ; et les irascibles commençaient à s'en effacer, lorsque Jésus de Nazareth parut sur la scène du monde. Pénétré d'un esprit tout divin, doué des plus étonnantes dispositions, après avoir reçu en Égypte tous les degrés d'instruction et de formation scientifique, politique et religieuse (x), et avec eux l'esprit saint et la puissance théocratique, il revint en Judée, et y signala les nombreuses altérations que la loi de Moïse avait subies entre les mains des lévites. Les prêtres jaloux, attaqués dans leur crédit et aveuglés par leurs passions, persistèrent dans des erreurs qui en étaient le produit et l'aliment ; ils se liguèrent contre leur ténébreux adversaire : mais les temps étaient accomplis. Jésus, dirigeant le fruit de ses hautes méditations vers la civilisation et le bonheur du monde, déchira le voile qui cachait aux peuples la vérité : leur prêcha l'AMOUR ET LEURS SEMBLABLES, l'ÉQUALITÉ EN DROITS de tous les hommes devant le père commun. Consacrant enfin, par un sacrifice divin, les dogmes célestes qu'il avait transmis, il fixa, pour jamais sur la terre, avec les Évangiles, la religion écrite dans le livre de la nature et de l'éternité. 2). Qu'entendez-vous par l'esprit saint et la puissance théocratique que Jésus reçut en Égypte ? (i) Il est à remarquer ({n'Arnobe l'ancien dit que les païens prétendaient que Jésus-Christ avait dérobé les pratiques secrètes des prêtres égyptiens, conservées dans les livres secrets de leurs temples (Arnobios, lib. • contre les gentils). Quelque absurde que soit une telle accusation, elle semble, du moins, trouver qu'il y avait une grande analogie entre les pratiques religieuses des chrétiens et celle* des prêtres égyptiens; et, d'ailleurs, était évident que il était établi dans l'Eglise primitive que Jésus-Christ « été élevé dans le grand collège des prêtres d'Alexandrie, qu'il y a été initié à tous les mystères de l'initiation religieuse, scientifique et politique, et qu'il a été établi et reconnu Pontife des Pontifes dans la religion du Dieu éternel. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.88% accurate

. JL IK'ayiAt pt» reçB le coinplëinent Ae l'instniition on de l'inîiâtîon , je ne pu» rtpoodre à cette demande. D. Comment celle initiation a'estpeHe eomerrée jnsqu** noa jours ? IL Jésus coiiféri riiiiiaaion évangélique et la snprëmatie sur l'église qu'il avait établie , au disciple bicri-aimé qui lui fut constamment fidèle , Jean. Il conféra la même initialion à ses autres ap/Stres, sans en excepter Jud is Iscariote et Vierre, dont l'un, malgré cet acte de confiance et de bouté, eut la J.u heiii de le rcnîert at Tandre commit le crime affreux de le livrer à ses ennemis. Jean, FéTan^Sliste , cet apôtre de l'amoar fraternel, ne qaitia jamais TOrienl; sa doctrine, toujours pure, ne fut altérée par le mélange d'aucune autre doctrine. Pierre et les antres apôtres portèrent les dogmes que leur arait enieignés Jésus ches ks peuplea lointains ; mis forcés trop Mmrent pour propager la foi, de se prêter aujt mœurs et aux usages de ces diverses ua lions, même d'admettre 4es rites qui n'étaient pas ceux de TOi ient , des nuances, des différences se glissèrent dans les Evangiles comme dans la doctrine des nombreuses sectes chrétiennes. Jusque vers l'an iii8, les mpieres et l'ordre hiérarchique de l'inilialion d'Egypte, et de i institution religieuse , transmis aux juifs par Moï^, puis aux chrétiens par Jésus, furent soigneusement conservés par les successeurs du Souverain Pontife et Patriarche Jean, l'apôtre. Ces mystères, initiation et institution, régénérés par Pinittation (on baptême) évangélique, éuient un dépôt sacré que la simplicité des mœurs primitives, et toujours les mêmes des frères d'Orient , avait préservé de toute altération. D. Expliquez-nous comment ces mystères ont été transmis de l'Orient dans l'Occident. R, Les chrétiens, persécutés les infidèles, appréciant le courage et la pitié de ces braves croisés (i) qui , l'épée d'une (i) Il est probable que ce passage el autres , relatifs aux CbeTaliers do Temple de Jérusalem , ont été insérés dans le Uv'ttihad, l'ao S6 de l'Ordre (Voyez l'avertissement, p. 17, et ta iiok«de la page 6).

The text on this page is estimated to be only 27.49% accurate

(64) Main f ell» croix de l'autre, volèrent à la défenae des aaints lienx^ et rendant surtout une justice éelatanle au vertos et & l'aidenle chanté des compagnons de Hugues de Païens, crurent devoir confier à des mains aussi pures le trésor des connaissances acquises pendant tant de siècles, sanctifiées par la croix , le dogme et la morale de Jésus. Hugues fut rerétu du pouvoir pontifical et patriarchal , et placé dans Pordre légitime des successeurs de Jean , l'apôtre ou l'évangélisle. Après cette profession de foi, le Ponïife «lit : D'après la doctrine que vous venez de professer, je vous juge digne d'être admis parmi les lévites diacres; mpfrocïktz^ mon frère. Le cérémoniaire conduit le récipiendaire auprès de i'évêque , iei le fait mettre à genoux. Après avoir reçu son serment d'obéissance aux lois de TÉglise «t à tous les supérieurs sans exception, le*Pontife lui impose les iuains sur la tête , en disant t « Rendei-vous digne de recevoir « le don de l'Esprit-Saint. » 11 lui met dans les mains l'encensoir, et dit ; « Soyez le prôte mier serviteur des lévites-prêtres de la religion du Christ. » Ensuite il le revêt des habits et insignes de son Ordre ; puis il lui Ëul baiser Panneau pastoral, Fembrasse, et le proclame, en s'écriant: « Le lévite théologal N..«.. est élevé parmi les diacres de l'Eglise du Christ. Y. D. S. A. » 8» PKDRE. LéviU-Prêtre, docteur de la Loi, Le lévite-diacre, revêtu des habits de son Ordre , se présente à la porte du sanctuaire du Temple , accompagné , s'il se peut , de deux chevaliers armés, et de deux théologaux. Un cérémoniaire annonce son arrivée.

The text on this page is estimated to be only 9.83% accurate

(65) I^CoadjaMorilit! . - ' ' Demande, Qor éteshTOus?* ' ' Réponse. (N...) IWacre dans ^église d« Chrisi. • - - . • • - . Lk grâce .dit Seignem-t et Me éie le sacedoce» \ Z>. Faites votre profeMiim de foi f R, J^aî fait ma profession de toi io^s^e j'ai éié aattûs^9€Hii les diacres de la religion. , , • • * • J). L» profession de ùn ^pie rà m àyex faite comient^etoalé h Teligiôn du.Ghris? R. Ceitle professtpB ftA 'cwûefÈk Im pñcipeA gëâér m la religion ; mais elle De contient pas le compl^enl de la sainte initiati<fn , qui n'est révélée qu'à l'Ordre des diacres. IJ, f exposez- uotis- te complément de celle initiation sainte , sans ieqiieL.YOus ne pouvez "être élevé parmi.ies docieura de la h»i dv GhHat f .prétfea dis son égJMç. * * il< ' Jè> erois en DÎM. bîea est composé de trois puissances , savoir : ^ère , Fils Esprii (i). < (i) Poor l'îatdligeace de la doctrine relig^eue, et priocipaleipeal de-c9 qni va taim» vo^ei «alr« astrea te BttmlJIÊf^MMti'Pmlifieal ètPMnard^l; U Tatle 'd'Or; le BHuel Ut ta mofmtè ; U iMtAne de t'initiaUem; la Règlte înthnfi ; le Commentaire générai de la dfctriÊêf et sartout le Traité de Dieu ou de i*intel' ligfnce universtUey «jai forme une des grande» «'tiKlps de la très-haute inlliafian, et dans lequel la doctrine esquivée* dans le LcvUihon , ou Rituel des _çra< le» inférieurs de l'iultiatigo religieuse» est exprimée d'une manière digne des philosophes chrétiens auxquels nous devons la transmîssioa de vérités de l'Oràre-l« ^Ixxi élefé loyei , en oAÛej (s iUkiwt dt I* futmû Inl/iM; h Wilt^ At i^MUm de khâule hfiUeijen «f. 4» Iwr kfiumim. Mr te dàèek^pemeàt dm nùirei^i eut Ikéireeîim «Bt^rmilt- â là Kueoà ée flkm^m»; Çfêetii^ «ni*, la ritti^ lation àf ta raifon humem^t «t W Im rappett 4» intel(fge»U^ dOHi^ 4m Hèff, ttrti^, «MM i'itUeli^Êmee \$itpfim»j, eie» Il ne noai ttX p«# eijpDre i^mis de diipuser des mantAwritt'oi-dbtMaM-notés» et aoot regrettooa vivemeAt d'être privés .de les livrer à rimpresiionr; 5 • .

(66) JIieu Pèrt est l'être infini , composé de tout ce qui est. • Dieu Fils est V action ^ produit de la puissance éternelle du père» ou de tout ce qui e^t ; produit infini se.iaanifeste sans cësie • en tout , pour tout et par tout, et dans Pensemble de loat ceigai esl, et daotf les modifications inûnies et perpétuelles que subissent les parties de tdot ce qlii est. * '* ^ Dieu EsffrU est finUlligence , proflute la puïssano'e do père et de la puissance du fils ^ produit infini- qui* constitue rintelligence de Fenseinble, ou réunion 4^: tout, et le» laudlficalions infinies d'irilelligence de rinfinité des parties ôfini j&e compose cet ensemble, ou grand tout. Je dist|u^D«eii se compoie néces^eule^t de trois puissances: JLVîM;<weei9a&'est, oiifcsBâlkM; * L» nécessité^dé €seltè puissance n'a pas liesoîn de'preuVe*; j'ajouterai seulement que c,e qui lèsl existe. ide-tovrterétetiitè t te qui existe de toute étéf nité est nécessairement incréé ; mais ce qui est ne pouvant exister que par les parties élémentaires t3ont il se compose, conséquemment chacune de ces parties existant de toute éternité, chacune de ces parties est nécessairement mCrtice. < JJacUon; Sans Paciiôn , ffixistence serait comme si elle n'existait pas. Or , comme il serait absurde d'admettre Texistence comme si elle > - mais U y a ' "•^ <l*esp6rt;r que bifintôt Fa Cour ajfostolique » composée d'homme» qui iavrot marcher avec le sif^rlp, ffra difiparaître les l'aïsons qui mettent cf* précieux docurhens à la seule disposition des très-hauts initiés, et que le uiomcut n'«6t pas éloigné où elle ordonoera la délivrance des copies de ces éci^fiB, a(asi ^'elfe a ôrdoané 'li déUvHQce'dMcopiea dea pièces que boutfaisMis- i*i)>riai«r» pour qu'elles soient llVréçt A h uiediulon des. fidèles» ainA que de tons les bomines tagét qni^reômiiïtssatit i^'niie iw/ffim -MC nMilvNe« ûe " ^élMt' qo^ppUndir * noé doètride reli^ëiie*enssl raisoh* nable, aussi par«, aussi digne de son origine) et faite pottr ê(rè professée pet l'Mitendiè 4w iMBMet. ' ' # •

The text on this page is estimated to be only 16.77% accurate

(«7) irexislait pas, ou <lc r?«îmcltre peur- Pinertie ^ il esl
nécessaire f^ie f.e qal est pos:SLMle Ki ^Hjissance de-i action. iViais
piisi|jie Dieu csi ce qui tsif .è'(iction.^ii dooc une puissance «le Dteu. . ' «
Sans l'esprit on F inielltgen'ce ^ FexùUnee cl raclrbnjne'pburraient ^trc
comprises, senties, etc. Or, comme il serait absurde que ces âenx
puissances, cSîst-à-dire", Vexisienre et son produit Factîon , fussent sans
être comprises, senties, p» r les, etc. , et qu'elles ne peuvent l'être que par V
intelligence , cette intelUgcHce , cjui reinferme le senlimcnl et toutes les
modifications dé la faculté de sentir ^'percevoir'; récherctier, attirer, ckoisîr,
etc. ^ cette fniclli|eice> db-jê, leur est donc nécesfoire : donc. Dieu , <|ui
e\$t cçtte eodHenèetX ctXLt action mîs&ts^ tsXzjiSÛ finteUîgâiçie infinie :
donc> Diea se coilipoae nécessairement de VeaDhtâtee y.de t'actkm et de
riMU^à^ ... Les trois puissances dônl }c Yîens de parler, ne pouvant pas
existër Tune sans l'autre, tonnent dans leur trinité nno. puissance infinie,
une et indivisible, qui est la puissance universelle*, où i>ieu. 'Conséquence:
chaqnc poitiort du grand tout, ou Diqu, devant nécessairement participer
aux puissances. de ce ménfic grand tout, oaDiea, chacune des portions.
hifinies du grand tout doit aécçsianrement |<mif d^une portiën de tfon
eacilil^^/âe son action et de son iaieilgence infinies, quelles que soient >
d*aflleiiiff,' W mèdaficatîoiis . aoxqiiell^ f«iit |tre sonnyse^. i riarfiai,
^ai|né portion du tont, tant par rapffolt à sa mam^j^tât bir{»aissance)d^être,
qve par rapport à soi^éût 4b sâ piijssapce d'action, au d*intelligence. Je
crois à la vérité de la religion calholitjuc qui nous a été transmise par Jésus,
lequel est notre Père ei notre Seigneur. Je crois que , pttr suite des divers
degrés d'imeUigence qui exÎBteni dans les portions de TenBemle , et dans
cha4|ae classe hHrrarchiqae, J^Ésus^ doaé d'aune intelligence supériearç on
divine 9a^Mfecopmi^ea-cettç ^ftaHM ai^ «fin dMpii|Mîteri«iMrvabaifs des
lots éternelles, dans le temple de la sbÊle'taii'HttkMi r'qti^îf e* 5.

The text on this page is estimated to be only 10.95% accurate

(<»). été «iiM, comaéré ti proclamé Fils dé JHeu , grand Prophète eC Théocrate, pour être assis sur le IrAne de la liiiinère%, <le la justice et àv. la charité, dissiper les ténèbres, laisser :i pj).-iraîtr«' lrs vérités éterneUes, et, avec elles, l'hannonio qui constitue 1 unirçrs. Je crois que tEsprit-Sai^ est l'intelligence ; que l'inteUigepice 4e c^iiriine des parties a , pour deft^oatioiif d'embrasser pk^ oa mowjdEt^IufPi|èr«s6u dey^rilé»; qoe^ d'antrèpan, |a iaciiltéimleitiÉ^ ^ dif«|Beîr oqvolHiBaîfOiM dont fl a déjà été qHçtltoii) 6s^ sèfieepfUik ^de s« ^fijo^per en xaîsoa des commvnîts^mw 4i|i4iH Mwt. eûtes par d'aiitiies iotelligeoice^ \ et que , , d'après CCS principes , la. copiUm^tcACion; dé l^prU^Saint i «es apôirss par Jésqi-rle-GMst, notre Père et Seigneur, est la communication ou transmission de la puis:»âuce el des lumièieâ dont il élail le foyer conservateur. Je crois qu'après avoir remplacé l'Eglise de Dieu ârpñ Père sar ses fondemens lé^^ies, çt rétabli, la hiérarchie léTîtés, chargés de traiÉMOeltie Je doggie et la morille de U religion.;» de la même miupî^re qoe celle ■hiérarchie était étt-^ htiè c\ez les Egjplieos, les Créts, les né]>reàx, etc*, 'par« PefTet d*ime révélation primitive; je erpis, dis-je, qofs Jésole-Cjk^îst , a çonsUtDfé Jean , rapôtre,,^ {i qualité de Pâkîarche el'SdataIâB Pon^ de cette inérâe religion^Je crois que la Ui^rarchije des lévites se compose des Ordres <i-après , ^vx^ir ; . • _ * * ' I • » Ordre i«' (i) , léviiw At H ^arde éstérîènre ; J^, du parvis ; ' 9*, de 4a porte intérieure ; 4*1 sanctuaire ; 5*, cérérnoniaires ; ♦ 6% théologaux ; 7% diacres; — . ■ ' " . ■ , -, , -■■■ (a) JteqiMt OffditÉr dcpelf !■ londatioit da .TsBple , a prit li dénénâtclian ♦

The text on this page is estimated to be only 15.03% accurate

(«») •8«t prltce», docten» de la loi) 9% poniifeioa ëvIqMS ; ' Je crois qae l'ordre hiérarchiqiie établi iparmi les lévites est eymbole de Tordre hiëardiiqae établi puniii les intëlligences ; crob qoe les Evan^les écrhîi par Tapdtre Jean^ tel^ qn'ik -sont conaenrés dans rinlérienr da temple de Jésus-leGbrist, contieiiiiëit les yërîtés fondamentales de la religion; Je crois qn'il y a trois symboles sacvailientels (i) «-SSivoir : I*' l<e Baptême, oa symbole, par Tablation à Paide de T^aa , de la DécessitL- rVi^tre pur et sans tache aux yeux du Seigneur ; 2" L'Eucharistie, ou symbole de notre union avec le Christ, ainsi que àe la fraternité et de la charité qui doivent régner parmi les fidèles ; 3<> Le Sacerdoce , ou le pouvoir de gouverner les fidèles, et de coimunicaer leS Térit^ de U religion. Je crois que le prononcé des paroles saicrameptelles prqnonéées par le Gbrist , lorsqu'il transmet ses ppiivoirs à ses Apdtrès , paroles telles* qu'elles soint. consignées dans le dn-sep^ Vîèine ETmgile de Jean, saroir? * Aa& IIvevfMi ôcytov; ocv riiMV&j^ toç Ofio^Of^ âyavrat ààfX'il S, « Reçois rEspril-^Saiût ; et les fautes seront remises à ceux ■« auxquels ta les auras remises; et ceux auxquels tu les auras « retenues , elles seront retenues* » Je crois, dis~)ef que ee /mmoncé', Snivi de l'ottction en le. Saint-Ësprit, coostitae la transmissMn de là poissance sacerdotale, poar que les prêtres instruisent les fidèles , dissipent les ténèbres de leur ignorance (opt^oç)/ on' les kissenc (i) Obtie hir upnmtw ét||>0s par fa règle fbndanentate de l'Eglise, il existe dei eétémoniet apMmeirtëliet et dep eéiémniea piemiM, eoBMoféea par lei règles disciplinaires , pour]* célébratioB de divar* «ctei religieux , tels qae l'invocation dê ^Esprit-Sainl sur k\$ àdolmeÊÊà,t U témUêiùn^ fimimt la bénédiction des époux; tet prières ernsolatrices ^eer Im tHOUrlMfJ k tCTtift pour tet morts Us actions de grâces wlenneiln* eU,

The text on this page is estimated to be only 19.73% accurate

(70) plongés dans ces ténèbres, s'ils ne sont pas dignes de la lumière , et enfin , en prenant le* texte à la lettre , pour que les prêtres soient les gouverneurs et les iu&es de ces mêmes fidèles. ' • ' Je crois enfin que les paroles sacramentelles prononcées par le lévite-prêtre , avant de distribuer le pain et le vin, et extraites- du 6* Évangile de Jean, démontrent que le Christ, en les prononçant, n*â voulu énoncer qu'un symbole; iqn^^ès ont été" plorée (ainsi qn*il résulte de l'Évangile déjà cité) à haut de la chaire ^migiSquet phtsiats années eê non quelques Jours amà là mari du Christ, cômme le -prétendent lês'Évan^ giles non avoués par .l*Église primitive , qui les hii font' prononcer dans une ' cène qu'il fit avec ses disciples quelques jours avant de mourir ; que la fausseté de cette assertion est * suffisamment démontrée par le silence de Jean , qui , étant le frère du Christ et ne l'ayant jamais quitté, est nécessairement l'historien le plus fidèle de sa vie ; car si ce sacrement avait été établi dans cette cène par le Christ, avec les caractères que lui attribuent W commentateurs des Évangiles ifion. reconnus authentiques par l'Église primitive , Jean n'aurait pas ôriini Tade peisî' être le plus important de la Tiê do Chrbt. D'où je conclus que ce passage, ainsi que beaucoup d'autres. a été interpolé /altéré ou falsifié. * - ' D. Quand Jésus transmit-il son esprit et son pouvoir à ses disciples?' R. Lorsque l'heure fut arrivée où il dut retourner vers son Père & celui par lequel tojis les âtres existent, et qui n'eust que par ce& mêmes êtres* A Q'entendez-vous par retourner vers son Père ? R» J'émends être livré à nos ennemis, mourir pour le soutien de la vérité, et retourner ensuite à la vie éternelle. v M. Qu'entendez-vous par vie éternelle (i)? l'il ■ ' I ■ '• im ■■! Il I _ I ■ 'ii^ I , (i) Foyê» U note de U pagé

The text on this page is estimated to be only 16.24% accurate

: . { 7») ' R. La vie éternelle est la {missionnée ^nt est doué cha^ud
éUc de vivre »*tériellcment de sa vie propre , et ti'acquérir une infinité de
modifications en se combinant sans cesse-^ve<; d'autres êtres, de former
avec eux de nouveaux i<k>des d'existences ou intelligences 1 et de leur
^rausinetre , dans certains cas, un de leurs principes d'aniation*et de
sentiment, afin que, par ce moyen , soit conservé le souvenir des états
^ir^ci^ des et que Têtre qui aura été doué de la faculté de connaître le
bien et le mal puisse être soumis à l'épuration de ses fautes « ou recevoir la
récompense de ses vertus , selon ce qui est prescrit pour les lois éternelles
de la sagesse, de la Justice et de la bonté infinies de la souveraineté
intelligente. D, De quelle manière Jésus transmet-t-il son esprit à ses apôtres
i* Après avoir fait sa prière telle qu'elle est contenue au chapitre
Evangile; à nous transmise par Jean. l'apôtre, Jésus déclara à ses disciples
qu'il les envoyait enseigner , en le Saint-Esprit , les parvint. qu'il leur avait
dites , «etc. Pour cela il prononça les paroles apostoliques consacrées
pour la transmission des pouvoirs dans la sainte initiation : f< Récitez
l'Esprit-Saint, etc, » l). Les paroles sacramentelles ou apostoliques dont
vous parlez ne sont-elles pas attribuées au Christ après sa résurrection.,
dans les Évangiles non reconnus par l'Eglise primitive ? - . * • ' R, Oui.
Mais nous ne reconnaissons pour * sacramentelles et contenant toute la
vérité que les Évangiles de l'Évangile de Jean, tels qu'ils sont conservés par
l'Eglise primitive : or, le dix-septième de ces Évangiles se termine par les
paroles que nous venons d'indiquer; et Jésus ayant été livré aux Juifs
immédiatement après , il est inconcevable que c'est à ce moment que Jésus
a transmis le sacerdoce à ses disciples. Après avoir prononcé les paroles
susdites, Jésus^ ayant continué ainsi qu'il suit : « Vous avez entendu ce
que je vous ai dit je ne suis [plus de ce monde. liC « Paradis est en vous.
Enseignez en le Paraclet. Comme mon Père m'a envoyé dans le monde,
de même je vous envoie. Déjà je ne suis plus de ce monde ; mais Jean
sera votre père jusqu'à « et 91'il viendra avec moi à Paradis». » (11,
l'âme igne le

The text on this page is estimated to be only 20.06% accurate

' (72) tSikH-mprit). »Il ta, égalmatt iocMitcMaUe quel'apôtné
«Feana été ëuUi pour tébîr la fUc» de JéMi tar k teite , et pour t^îr
aoî^Cglise , camnie le père det fidèlei. • Quant à la résurrection du corps de
Jésus tel qu'il était avant son rnirifuineîif , lesEvangilesde Jean ii'en
parlent pas, mais ils ■ «lisent que Jésus nioamt pour vivre éteroeliemerit ,
de même qtt^H vivait de toute éternité loriqa^il reçat la vie homaiaae. ■ ■ *
^ ♦ ■ ISuTA. (Ici devraient être insérés quelcjoes arlicies relatifs aux lois
cternelles.de la nature et à la doctrine de leur immuabililé. L'exposé de cette
doctrine étant consigné avec les ptiis grands - développcmens dans le Traiîé
de Dieu,, àùnt M est pro^liaUe, ainsi qu'on i*a déjà dit, que la Cour
apostoltque-patriarchale permettra^ aaoa trop tarder, la commonicaïion ; ei
les artidea sus mettiennés né pouvant être donné» utilement qu*avec des
eipiicatrns qui,, par leur étendue, ne sauraient trouver place dans ce recueil
, nous renvoyons leur publicalidn à l'époque où il nous sera possible de
livrer à l'impression les autres précieux manuscrits doiil le collège des
apôtres est dépositaire ; d'ailleurs, le sommaire des lois dont il s'agit, et le
commentaire traditionnel de ces mêmes lois étant donnés oralement aux
néophytes de rOrdre lévitiî^ue , nqus éprouVons mobs de regret d'être
privés de les rappeler en ce moment.) 1>. Quelle eit*la' place assignée à
Jésus-le-Ciirist dans^'ordre des intelligences? R, Jésus ^st si grand, si élevé
parmi les intelligences dont se compose le Grand-Tout ou Dieu, que la
plupart des hommes le considèrent., avec raisèn , comme une émanation de
l'essence divine , Ou coiïune Dieu, en tant, qn'il £^t pactie essentieUe et
indivisible 4e Dieu. Ce qw nous savons, cW que l'koMie cl sa raisoti
àpparte^

The text on this page is estimated to be only 18.09% accurate

(73) • aant au fini , sont iocapabUs d'embrasser, pàr cela-m^me, ce ^ eilfti#Bi: mais comme Uest évident que rkomiuc a eu les mpyenà de pressentir Texistencee de Dieu, et de^ iakre ime id^e de son essence iii6iiiie« U faut 9é«\$;8ftairemeiit.q«e celte connaîtsance ait' été transmise àla-Vaison kumaiDe par mie r^Té)atiim qpielcQnqve dont nous %noront la nature paaitm et Umodé. . C*est tette révélation faite dans les temps les plus éloignés (peut-être vers Pépoque où apparut sur la terre le com^josé ou inteUigéncef ^é.ncHis'appdûns homme, et lorji de sa maiuriiië), révélation qui, successivement confiée ai» diverses générations htimaines, est'panrènne jiiiaqn'à nous par la voie des sophea maîtres de la hante initiation. Mais comme les passions des hommes avaient altéré la pureté de ia révélation première^, il a fallu qu'elle fût réiablic dans son premier état; et iaous pensons que Jésus a été suscité pour ôpérer'cetleqeavrede bonté'de Dieusoo Père çt notre Père à tow qti'il a été envoyé sur la terre, pour hahilct atcc les hommes, se soumettre, sans exception , à tontes les chances.de Hmamté , ^ dormet Vmmph du traffOU [fOur lequel nous smmesfaiis, enswgner è élever son esprit par Fétude et ta méditation, apprendi» aux hommes quels sont leurs droits et leurs. devoirs, pratiquer U vertu, eviiei k mal, enfin pour rétablir la doctrine divine de la révélation dans le cœur de ceux dont son Pere l'avait institué le semblable, et faire connaître p-^r la sainte initiation l'essense de celui par lequel existe tout ce ,qui exijite. TDutefôis, rinlelligence humaine ei» si fâihie, malgré lesflhmtères que lui a apportas* la révélation', .qu'il y anrait témériié - d?asiigner à Jésus- on rang hiérarchique dans le sein de celai ' dent il est le Verhe^ Est-il une portion etseuUeUe de JDién'^ Pariicipe-f-il de la nature divine et de la nature humaine en même temps? Est-il seulement d'une nature identique à la nature humaine? NVt-il acquis le rang qu'il tient parmi les nations, qu'à cause de ses bautes vertus et de son génie supérieur et comme divin, qui lui ont valu d'être élevé par It s sngcs de i'Égypte sur le trône de la lumière et de la téfite ; et de recevoir,, Di<

The text on this page is estimated to be only 16.44% accurate

• 1 ^ (74) avec le caractère sacré de Souverain Pontife et Patriarche en la religion (éternelle de Dieu, In confirmation, consécration oir proclama fi on de soB titre de x^Icssie!" Il ne nous ei>t pas donné de répondre. Jésus lû-méine n*a jamais fait connaître .^* qa'il était; Tontes aes réponses à des qntîlioiiis^^qoÎTalentet semUeiit montrer senleiiiéBt' que ees questions étaient inutiles on peol-être indiscrètes, .et qoe ppur .atteindre le port du saint, nous n'avions pas besoin qu'il y réponiïh. Pdisqa'â parlait constamoient an nom de Dîeii, son | Pèreç, qu'il n*a jamais parlé absolument en son propre nom, M ^lo'il n'exigeait rien pour lui , mais que rapportant tout à Dieu , | se soumettant lai-même à ses décrets , îl allait prier dans le temple et pratiquait la religion de Dieu, non la sienne propre , n'ctail^ce pas nous <kclarer, par Texeraple qu'il donnait, que nous devons rimiteri* Les Évangilesne se prononcent pas non plus à ce sujet ; et H n'est pas à notre connaissance que , du temps de Jésus , quelqu'un ait proclamé formellement sa divinité on sa partieipation à ' la pôiasàtiice' divine. Qoftnt à nôns^ è-définir de révélation positive et directe', et va l>însnll6san'ee desbimièresqui ont été transmises sar cétte matière, nomnom frisons nn .devoir de déclare^'qae nous nous confions ëntSèreraéiryt en la bonté de Dieu, et le prions de nous tirer de' l'erreur, si notre faible intelligence a le malheur d'y être plongée ; et nous profitissons que , tiuelies que soient, à l'égard du Christ, notre Père, Frère et Seigneur (auquel soient honneur et gloire dans IMlemitc), que, quelles que soient^ à son égar l les croyances 4cs hommes, il est de n^^re devoir de les respecter toutes sans «iceplion , surtout lorsque le coeur des croyans est rempli de l'amour de, la charité^ qui est la vertu par excellence et q«î Venferme «n eUe aeiile t»qkes les vertus du cbristiamsme. > C'est pour cel^ et poar é^igne^ tom système et toute canie de ceniroyem qui pourraient tfpoblerJLa paix.de l'Église f qii-il H décidé par cette même Église qu'elle rééevraii, sans distiocliOQ ancuae, et qu'elle recomallrait comme ses «nCansi, a^ant iOjUs des droits égaux,, les chrc^ns qui adopteraient , à Vé^gâ * ^ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.38% accurate

(75) de la nature de Jésus, telle croyance qu'ils y tiendraient la plus
croyable, attendu que la religion de l'Eglise C'est la religion de Dieu
Père de tous, et que son culte est celui de ce même Dieu par lequel et dans
lequel seul nous vivons, avec Jésus son Christ, son Vêtu et son Pontife.
• En conséquence, l'Eglise a défendu toute discussion sur le sujet auquel
est laissée entière et de la conscience et de la foi intérieure, et
sur laquelle elle laisse à chacun une liberté pleine et entière de croyance et
de toutes modifications de croyance. , N'aurait-elle pas, à l'égard
d'autre chose, un caractère de la loi 9 ayant donné la déclaration suivante 1 il
a été «ordonné que * cette déclaration serait contenue ici comme «un
témoignage-4e Principe de tolérance de la Gélion et d'unions consacré dans
l'Eglise catholique et :|A>offensé sans- interruption. au sein des Pontifes
présents à la garde de la doctrine ^ Dieu * ■ • * t . ' V Par le fait de la liberté
de croyance, accordée par l'Eglise, et sans entendre s'écarter en aucune
manière de la croyance essentielle qu'elle enseigne Je déclare et professe
que, par un sentiment que je ne chercherai pas à définir, mais dans lequel
je trouve une satisfaction secrète et les plus grands motifs de consolation,
au milieu des tourments de la vie, je professe qu'il est dans mon cœur de
croire que Jésus est. plus qu'un homme, qu'il émane de l'essence de Dieu,
qu'il est l'envoyé ou Messie, Verbe et fils ^rit.de.dieu sur la terre.9 pour
rétablir l'ancien -lot «t pour BOUS alTermir d'ici . 1 ^ TOÛs de la vérité, et
unir par un lien indissoluble l'homme et celui ^ lequel et dans lequel nous
existons. J'en conséquence 1 j'ai eut.en.moi idée de consacrer le * Chien nomme •
pat^crist esfenlidlé Bien de la nature de Dieu jetcommè étimé une des
parties essentielles de Dieu -, mais » «telle ^*il ne faut y avoir de. paillé
(d'après la Çami ét aeniii) mienne cette manière de faire partie de Dieu et
celle .par laquelle tous içt»

The text on this page is estimated to be only 21.25% accurate

(76) ^tres de ia nature en foui de même partie , je conclus que les hommages adressés à Dieu sont Légalement adress<^s h Jâsns^ émanalion de Jjieu ; lequel a parlé aux hommes selon la plénitude de rautorilé divine appartenant aa Y«rbe de Dieu, lequel enfin A prêché la parole de Dien^ qiii est sa propre parole. ^ En ajoutant ce complément , peut-être inutile , h la profession qui est prescrite par l'Eglise, je déclare que je conserve l'intention tlê marcher coui>lamment et radicalement dans le sens de cette même Église , et de ne janiais m'écarter de son dogme. ' Mais il me semliie qne^ par cette' ex|^cation de ma pedsée et de mon sentiment, lamligion détient en qoelipie. sorte ^ p\à» sublime k mei yeui* J« crois être encore plus cltrétiéb , s*il m*{i8t penms de pârler ainsi ; et lorsqa'en ma qualité de lëTite, je serai appelé à annoncer la sainte loi dè Dieu et la morale qm en découle , je me croirai plus fort en me rappelant que je la ticos de l'esprit fit: J)ieu iransioimé en Jésus. Il me semhle que mes paroles sortiront pins pures de ma bouche, et qu'elles deviendront une source iécçnde de charité .et de bonnes œuvres sous l'autorité du FiU immédiat , partie essentielle de Dieu , lequel a habité sur la terre , de qui émanent pouvoirs donnés aux Apôtres^ et dont je suis heiiieux d'être appelé à devenir le disjciep et leminbtre. D. Respect à toutes les croyances accompagnées* de la charité!... Mais la loi que nous suivons ayant été établie dès les temps les plus éloignés , et conséquemment avant Jésus-le-Christ , et les divers niiniitfires qui ont existé avant le Seigneur J ésus, n'ayant pn pvofesser^ et cent qui ont existé' depuis o^ qui existent en tt moipent ^' pouvant n'a?oir pas prc^e^^ou ne point professer rigoureusement la croyance oq les nuances de croyànce ,qot TOUS venefe de'oEianiféBlerf il- suÎTrait de TOire 'manière de «iras exprimer, que ces ministres auraient eu des pouvoirs moins'positi&*qné ceux dont vous parlez , puisque la croyance qaC vOus professez semblerait vous constituer plus spécialement ministre de Dieu en son émanation, le Christ ?

The text on this page is estimated to be only 15.91% accurate

(77) R, Les pouvoirs des lévites ne proviennent pas de leur naissance, mais d'un acte de transmission si ce n'est par la parole; [Mais les lévites il vous parlo/, jusqu'à la mort] ou le don ou l'intelligence dont nous faisons partie aura été insérée dans tous les composés ou intelligences (la dissolution) ; et puisque l'Eglise n'a pas établi, comme dogme essentiel, la croyance que j'ai manifestée, il a^ensuit que, quelle qu'elle soit, elle n'a pu donner de sa force aux pouvoirs conférés aux lévites par notre Eglise qui est celle du Bien. La croyance, en elle-même, ne représente que l'indifférence. Cette étrange^ à l'usage^ ont tenu, encore une fois, est ce qui est. Bien au^el doit être nécessairement ramené tout ce qui se rapporte à la loi (Dieu éternel ?) ainsi que toutes les modifications que des hommes^s pourraient introduire dans la manière d'être de ce Dieu. . m . J'ajouterai (que les pouvoirs des lévites, avant la venue de Jésus-Christ, étaient les mêmes que ceux des lévites d'aujourd'hui. Comme ceux-ci, ils étaient ministres du Dieu qui une émanation première avait déjà portée sur la terre et transmis à la raison humaine la connaissance ou révélation de la religion éternelle, ou de la nature, ou de Dieu ; révélation dont les traces s'étaient en partie effacées de la mémoire des hommes » j'ajoute Jésus-Christ, également émanation de Dieu, en nous nous remet dans la voie de la vérité et nous apprend que nous y marchons. Quels sont les livres que nous a transmis l'apôtre Jean ? R » L'apôtre Jean nous a transmis : 1° le Levitique et les Evangiles contenant le dépôt des principes généraux de la doctrine apostolique et quelques faits remarquables de la vie du Christ ; 2° les Epîtres ou le Canon de la morale évangélique ; 3° L'Apocalypse ou Tableau allégorique, tant des prévisions (i) de l'apôtre Jean, sur les tribulations et le triomphe final (i) venues à la fin du monde, J'hérige mafyti^M à », tmmâén d » ItAf^ . par le très Mivérnd *** (oote A) •

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.57% accurate

(78) èe TEplise, que du composé ou intelligence, ou, en d'autres leniles, du monde planétaire (i), dans lequei se tronve placé, comme une de ses parties, comme un de ses orejnnes et une ' • de ses loteilignes constituanles , le gloire que nous halwtûiis (a). '<i) L'iBtenr de Wriginc des CuthSt, mpatt été liieiiibi« et •ecr6t«bê de la ' Cour apo>jtoU9ie, n*««nh^ pM poiié daat ce pfiMgb l'UéeVtm le sujet de son travail | ' « . • (2) De ce qae le Rituel lérilJque ne parie que des livres del'ApMre JeSB, il Qc s'ensuit pas que l'Eglue primitive refette kt diven Uvret 'reoouHU sacrés dans les autres églises chrétiennes. Ne sait-on pas que, dans les céréiunies relatives à la profession des chevaliers, ou lèyites du premier Ordre, au sacre et à l'iatroaisation du SouTeraÎB ftontife. fiÀriaRbe et 6i«Bd4ialiie, m •dhenea cMvMkiet leli.giegset» etc. , on lit des passages desdifilèreBS Bvrea de l'aeeiki» el éa mnvean Testament, et notamment dc« psanuea de David t les Ofctenrs de l'Eglise chrétienne primitive ne citent-ils pas aussi dan» leurs discours des textes des doux Teslamens, des préceptes tirés des Evangiles de Mathieu, de Luc et de Marc , de? Actes des Apôtres? nan-^ le «service dn Saint-Sacrificé , ne récite-ton pas, en partie , l'oraboa doniinu al<- ? etc. Saus doute, l Kgiisc primitive rejette ce qui dans ces livres est absurde ou immoral; elle lejette oonséquemment ce 4U1 a été ajouté, altéré, falsifié par Fesprit de secte, l'ignorance présomptueuse de certains doctenrs» le sot orgueil de* 'faiseur d'explications, etc. ; mais elle vèoteé l'ensemble des Eoïkntes qualifiées de Saintes, qu'elle eonsidter eomme iutant partie de sa tradition. Nous dirons, à ce sujet , que si les ennemis de notre Église ont osé avancer que, reconnaissant l'éternité des choses , nnnns rejetions et devons rejeter la création, et conséquemment le livre (if la drnuso^ attribué à Moïse, c'est h la seule ignorance daus laquelle ils sont de nuLre ductriae et de sou esprit, qu'ils doivent une assertion aussi erronée. Oni, notre Église croit que es fui ut, Is Gmtd'TMiît ou DUu, est étemel | mais elle croit aussi qnll existe une loi étémelle» d^près hqueUeles pardès constituante» du Gr^d* Tout sont déecompcwées sà»» cesse pour former de aOBTuyes-nempositions» Far eelftoallne, eUe eroit et doit croire que la terre, par exemple (ainsi que tous les autres corps) a été cr^^c, composée, formée dans le temps , selon la loi dont nous venons de parler, ci p.u- im acte de ta vohnte , de la Justice et de la bonté Infini&s et éternelles de ta suprême tnielligence formée de l'ensemble ou de la reunion.de tout ce qui est, de

toutes les inielU' ^enees , ou , en dMie» temes , é\$ iKee. Par conséquent ,
notre Eglise croit '^pie cette tene atira sa fin après un temps plus ou moins
élo%né, de la m'ême^ Oigitized by Coö

The text on this page is estimated to be only 16.74% accurate

(79) D. A l'exemple du Christ , notre Père et Seigneur » à l'exemple des martyrs de la foi chrétienne , et par exemple de l'Apôtre Saint Pierre et Patriarche Jacques, de Moïse (3) {auquel soient honneur et gloire} êtes-vous prêt à répandre votre sang pour la défense de cette même foi chrétienne dont vous venez de développer les principes? JR. Oui, à l'exemple du Christ, notre Père et Seigneur, à l'exemple des martyrs de la foi chrétienne , à l'exemple surtout de l'Apôtre Souverain-Pontife et Patriarche Jacques de Molay {auxquels soient honneur et gloire} , je suis prêt à verser mon sang pour la défense de cette foi chrétienne, dont je viens de développer les principes. Après cette profession de foi , le Souverain-Pontife dit : Je jure conformément aux lois de l'Eglise, respect, obéissance , fidélité et attachement à l'Eglise apostolique universelle, au Souverain-Pontife et Patriarche N , (le Grand-Maître de la sainte milice du Temple, et à ses successeurs légitimes, aux princes apostoliques et à tous Pontifes et supérieurs légalement établis pour le gouvernement de cette même Eglise . it. Je le jure. . Puisqu'il en est ainsi , venez , mon frère, prendre rang parmi les ministres de la religion du Christ qui ont été jugés dignes de servir avec elle «a ton commencement; elle croit de même, que chaque homme est créé , composé, formé d'après la loi générale précitée (qu'elle a modifiée à l'usage pour chaque espèce de composés, selon la volonté éternelle immuable et toujours juste, de Dieu), et qu'il vit dans son existence humaine, pour qu'après un temps quelconque, les éléments , comme ceux de tous les autres composés , aillent vivre au sein de nouvelles existences. (i) Ce passage n'est pas dans le texte ou original du Lévitique lequel antérieur au Souverain Pontife et Patriarche Jacques de Molay. Depuis, l'Eglise « ordonne l'insertion de la phrase qui le concerne dans le » copistes traduisent d'après le texte Cette observation s'applique à tous autres passages qu'il ne ferait pas » doute Bien difficile de distinguer » mais qui , ayant pu faire partie de la tradition orale que Jean avait transmise , auraient été inscrits dans le Livre par ordre de ses premiers successeurs.

The text on this page is estimated to be only 25.54% accurate

(80) recevoir l'esprit de sagesse , de charité et de force , et, avec lui, le saint sacerdoce , ou pouvoir de gouverner l'Église, sous la direction des supérieurs légitimes. Il fait avec les deux pouces une croix sur la tête, puis une croix sur les lèvres du diacre, lui impose les mains sur la tête , et dit: « Ααεϛ Ιλνιϋpta Σ^iov : οΑ rtw εϋfviç ραç άpxpcaff , άfttvrat οεϋροΤε; 0» TIW» tpcnriff watftnvm (i)* » (Texte du 17* Évangile de Tapètre (1) On- ne doit pas oublier cette formule m été ooiuttmiiiieit etmiccei) vivement employée dans les diverses langues de l'ancienne Égypte pour la consécration des prêtres, et qu'elle a toujours été considérée comme rappelant une révélation; que Jésus, qui avait été consacré par le prononcé de cette formule , ou qui s'était soumis à ce mode de consécration , comme exprimant une transmission positive de pouvoirs divins, l'a conservé dans son Église, en se déclarant lui-même le révélateur des doctes éternels avec lui; que la Bible et pour l'essentiel cette Église a été constituée par Ipi «or cette t» Si l'on envisageait la doctrine selon son rapport que le rapport religieux, la forme XotSi , etc. » pitié à la lettre, aurait une absurdité , et l'on pourrait considérer au moins comme extraordinaire une telle formule, ainsi consignée dans un livre élevé à la gloire du culte du saint et à toujours vénérable, consacré par la révélation , et avoué par la raison. Mais dans ce cas même , l'absurdité disparaîtrait si l'on voulait bien se souvenir de l'état religieux des Égyptiens, pères des Juifs et des Chrétiens. Soit le rapport religieux, ils ont eu une religion Intérieure (ésotérique) , et une religion extérieure (exotérique). Les prêtres de l'une étaient les prêtres de l'autre, le peuple appartenait à la religion que nous nommons extérieure, ou d'un dieu et même de dieux ayant apparu sous des formes plus ou moins bizarres , et gouvernant les choses par des génies soit de bien , soit de mal. Il était dans sa foi que le sacerdoce venait éternellement et par transmission non interrompue de ces dieux , apparus, à diverses époques, sur la terre, et que cette transmission avait lieu par le prononcé des paroles Xaâ Ινευλji4(, etc., lesquelles étaient que la traduction d'autres paroles exprimant les mêmes choses. Mais les prêtres de la religion extérieure au peuple , étant les prêtres de la religion Intérieure » des initiés, on de la révélation de la religion selon la maison I et leur ordination se faisant publiquement, on a dû employer, dans l'ordination, la formule vénérée par le peuple, puisque d'ailleurs elle était consacrée par la liturgie intérieure.

Pour les hauts Initiés , et abstraction faite de révélation et de religion, cette formule, considérée civilement, et comme transmission de pouvoirs légaux f voudrait dire : « Vous possédez l'intelligence nécessaire pour administrer l'Eglise ou la communauté des frères ; en conséquence, soyez juge parmi eux, dé

The text on this page is estimated to be only 13.18% accurate

(80 Jean > E^nile , il fait «ir ion iront mi^ . oçclioÉr wÉairafe, jfle croix y avec le |>poce droit snr leqpel^esC'de V^Ue cqfisîrcree^ en idisant: Soyez aud m le S^ni-E^^ Puis^/iiî^ipett^t les iËtogiles ouverts éans les mainss il sWrîe « Parla grâce de l'P^sprit-Sawt, le diacre N,... est cré<i Jéviteprêtre de l'Église du Chrisl et docteur de la loi. » »(Je pvrochinie la révérend frère N...1 lévite-pretre 3c TEglise « du Chrisl , cl ri oc leur de la loi ; que toutes pat oies qui sortiront « de sa bouche soient reconnues saintes et émanées- dfi celai' qui « a toujours été , qui est ^ et qui sera dans l'étemité. ^ ' Béai soit lc;,^igneirr. * /\ . Tous le8*assbtansj*éppn'deiié: Béné itok i«)kSe}gnea^^ *Le Pontife, après avoir procédé aux' céréhonies du sacrifice conf\)rniément au Diumal , prend le paii> et le vhi , et plaçant les mains du nouveau pri^tre sous les sienne^ , .et ii^ tenant ouvertes sur ce pain et ce vin , il dit : clarei inoooènioa pafdonaés ce«< qai doWèat être.décblréi innocens on pardolkii«l>l<8*<']>écUiC!es .cônpatiblea oa «on 'pàrdonÀAle* ceik qai doivent être dée4v6st«It. • ♦ *. ' " ' Gela étaot, cette éai^lication aenriiti|^d«dëf à'piMialirs passage^ do Ritacl dea PoDtiCea (tDajonra ea utéiitegeâot.la.niatiète que aoua le rapport civU ou politique). ' DaQs le cas où^ en vertu des lois dr i il* rance observée» dans la religion chrétienne primitive) des frères croiraieat ne devoir considérer Jéiiiiia que comme an homme.aojpérienr, ayant ;aealemeat re^a^^a |^oaT4»ira ^^utres hommea ehôiaia par Icflurt ajemblabtrà, à caoae de leiui hatttea'capeoitéa , ponr dîrîîgeif le coin)Bttiiaat4f ; dena ce caa, diaona-nona , cette formule aérait an naciDa on ▼ oîlê nyaférite et K^mbolique aoa Iftqvel ae trouverait , aontnta aana waa mi* fff&ffXoigè, etc. le triMloctloii in^qaée plda haot; tendla qu'en ccmaidèrent celte formule , ainaî que cela doit être , comme l'eipreaaion d'une fnmamwion depouvoirs religieux ou divins f d'après la révélation^ on y retrouve l'expression de ta toute-ptUtsanee tUoin^ par iaqueii» U prélrê rtçoU U earactérc sacré de miniitr d0 Dieu. {Voyez d'ailleurs le livre du Commentaire général de la Doctrme , où se trouvent entièrement développés les dogxjciea et les principes de morale religieuse, civile et poUHi^e dea Ghrétiena primilU^). 6 Diciitizod by Google

The text on this page is estimated to be only 19.41% accurate

(«a) « l'érélreiMl frè^,*i;pDfbnnénieatà<e «qm a été ordonné par « les Affaires ^ premîcn diseiples du C̄rist, notre Père et Sei« giieur, toûs la .volonté de ce même Christ, les prêtres eèuls *< ayant le pouvoir de, consacrer le paiA et le vi^ de la commo« iluii, nous vous conférons le pouvoir, de consacrer le pain et « le vin deslinés à la communion des fidèles, par les paroles sa-< « cramentelles prononcées [tar.lrsus, telles qu'elles sont cou«tenues au .sixième EvanG;i.le de l'Apulre et Patriarche Jean, « ainsi que l'a établi et ordopu/^ notre mère la sainte Égli&e pri* « mitivvf. » * . t Ils font ensemble on signe de croix sor le pain et. le TÎn,' et disent également ensemble : « Vocci.le pain et le vin qni sont ' m .descendus do Cîil... si quelqu'on en mange et ea boit, il vivra «f éterneUement... c^est ma*clair et mon sang... £n véjrit^; je roo^ « le dis , *n voos ne ihangez la chair du- Fils de Tbomme , et ne ' « buvez son sang , vous n'aurez pas la vie en vous... Celui qui *« mange ma chair et boit mon .saii^ tic même en moi, et je « demeure en lui mais c est i esprit qui vivifie, la chair ne <c sert de rien; mes paroles seules sont l'esprit et la vie. » Au moment de la coipiiiioion ^ le Pontife rompt, le pain, .l l en donne une partie an noavejta.prétite, iet eb prend one antre partie^ Après qjg^îk .ont Mangé ce pain ^ le Pontife .boil'ttne partie dn vin, et en 'donne une partie à boire an nooveau prêtre ; il verse- ensuite le restant jdn vin sur ce qui reste de\pain, qa^îl distribue, 8*il y a lieu , aoz 6dèles présents. Après la communion, le pontife revêt le prêtre des habits et insignes de TOrdre des docteurs, ensuite il Tembrasse en disant: « Que la paix dû Seigneur soit avec voua. Y. D. S* A. m. Fui» il termine les c^réoaonia du sacrifice.* I * ' Digitized by GpOg'

The text on this page is estimated to be only 25.03% accurate

ff (83) » 9- OHDRK Lévk^^PomifBt ou Bvéijuie* * * _ ' Le
prétrCi éin ou appelé poar être élevé aux honneurs de l'ëpiscopal , se
présente I accompagné, s'il se peat|^ de deux cheValiers atmés , de deux
cérémooiaires , de deux diacresèt de deax prêtres, il la porte de la cliapelle
où doit se iaire la consécration. Il se place sur un siège préparé k cet effeL
11 doit être revêtu des habits et omemens affectés à FOrdre sacerdotal ; il
doit tenir la main droite le décret d'appel, ou le décret d'élection.
Le.conAcrateur lui dit : ^ ' D. Qui êtes- vous? R, Je suis serviteur des
serviteurs de Dieu , et lévite dans l'Église du Cbrist; j'ai reçii rEsprit-Saint,.
ou le sacerdoce, avec le . droil d'exercet tous les pouvoirs et toutes les
fonctions de ce mêm\$ Sacerdoce, après en avoir obtenu la licence des
supérieurs, enforliiiment aux lois de rËgti se. D, Que demandez-vous ? R,
Un exécution (i) du statut fondamental du gouvernement de rĕglise, les
vicaires de T Apôtre Souverain Pontife et Patriarcbe M**.* Grand-Maitre
de la sainte milice du T. , m'ayant proposé comme l'un des candida|S| et
lédit Souverain Pontife ni.*ayant choisi pour (le nége étant vacant) être le
pasteur des pasteurs de l'EgHse, en la langue ou en la sjnodie épisco^ale de
N..... (ou pour remplir les fonctions de....«)^ je me présente avec confiance
pour obtenir, à l'aide de la consécration épisç opdle , la licence d'exercer,
dans toute sa plénitude, la vertu dont j'ai élé pénétré lorsque j'ai reçu
l'Elsprit-Saint ou le sacerdoce. (i) Ůo Ut dans It teste : ■ Ma eséteatioii de
no« 'ttiotet loif.» La Co«r •pottoliquie a ordonné qoe, dans le« copies , aa
lit» de ces mota on mettrait eox«Gi « * Ba cxécatio» «f«l«t'/SMam«nf«<«
etc. ■

The text on this page is estimated to be only 25.99% accurate

(84) "A Qu'on lise le décret d'éléction (on le décret d'applsl). Un des assistans da consécrateur va recevoir des mains de l'élui Tacie d'éléction ou d'appel , il l'apporte au consécraicur qui, après en avoir reconnu raulhenticilé , !e fall lire par un de ses assistans. Apres cette lecture, le coa^écraleur- ordonne à Télui de s'avancer jusqu'au pied de l'autel. L'élui placé devant l'autel , à une faible distance du consécuteur^ eelui-ci lui dit d*ane voit haute et distincte:- D. M\!DQ frère, en exécution de noircT sainte loi , nul ne pouvant être promu aux degrés supérieurs et aux dignités de la milice léyilique , s'il ne fait acte de profession de foi, selon la croyance de l'Eglise apostolique, caihollique ou universelle,^ vais exiger de vous le renouvellement de cet acte de profession : 1^ GroyeS'VfMis à la doctrine de sagesse professée , d'abord , dans les réunion^ mystérieuses et religieuses des sophes de rēgypte , éprouvée ensuite dans les temples d'Israël , en(n , purifiée, sanctifiée «t fixée à jamais dans la religion de concorde.» d'amour et de yérité, par la tonte-puissance * la cbalÉé sans bornes et les vertus divines dn Christs, qui est notre Père et Sell^enr f R. Je le crois.' » J9. a° Groyez^Toos qœ ledit Ghrist, notre Père et Seigneur, a transmis sa toute-puissance en œuvrçs, en charité , en vertus et en bénédictions à ses viciûres- les Apôtres et les Disciples, lesquels il a institutés et classés- d*après Tordre hiérarchique .établi, d'abord, dans les Teinples de la haute initiation religieuseï ensuite en IsrlUSI^ et, enfin, sanctîfil&par lui, le Christ, notre Père et Seigneur f . . R, Je le crois. D. 3^ Croyes-vous que ledit Christ, notre Père et Seigneur , a conféré la Sjuprématie apostoliquile ou le patriarchat à TApdtre , qoi ffit l*élui de son cœur, qu'il laissa reposer sur son sein , et qu'il donna à sa mère pour être son fils, notre frère , père et scigneur Jean (auquel soient honneur et gloire)? ' * . - . " • 4 le

The text on this page is estimated to be only 17.91% accurate

(85) ÎL Je le croiik « 2). i^i* Croyea-Toos que le suprême patriarchat a été transmiji par voie lëgiime et sans iterraption , depuis ledit apôtre-patriarche , iiolre frère , père et seigneur Jean , jusqu'à l'ApôtrePatriarche, notre frère, père et seigAeur Théociel (auxquels soient honneur el gloire) ? R, Je le crois. • Dm Sf* Croyex-TOns que ledit Apdtre-Patriarche, notre frère ^ ^re et seigneur Théodet , a transmis ses pouvoirs a]p<latoliquiiespatriarcliaix à notre firère, père et seigneur, rApôtre-Patriàrehe»]^inier Granè-Maltre do Temple, Hugues (auquel soient. hoiif netir et gloire), et que , depuis lors, jusqu'à ce four, ces mêmes pouvoirs ont été transmis , par voie légitime et sans interruption, a nos frères, pcrs el seigneui > , les Apôtres-Patriarches, Grands-Mâîtres , successeurs du^t Patriarche çt Grand-^l^ailre Hugues ? il. Je le crois^ D, ^ Groyez-Tous que la suprésiatiê apostolique, fesonverain apostolat-pontificat et patriarchat , ainsi que Tépiscopat sont le résultat d'une ordination spéciale? R» Je ne le crois pas. • J), 7* Dans ce cas , eroyes-Hus. que cétie aapré-malle on le patdarcliat n'est seolement qu'une p rlmanté pOBlifçale entre tous les Pontifes? R, Je crois que dans IHntussusceplion de l^£sprît -Saint réside • poaitiTemeni et complètement Tordination , création et consécration sacerdotales (que Tacte de riatus\$usceptiôn consiste dans le prononcé pac le Prêtre^Pontife » des paroles lacramentelles : A«6I' lonupa etc. (i), tirées du dix -septième Évangile del'apÔtre (i) Lorsque parmi let catholiques romains oo ordonne UD.prêtre, le Pou

The text on this page is estimated to be only 24.82% accurate

(86) Soayerain Pontife et Pairiar che Jean (auquel soient honneur et gloire) , et dans l'onction en le Saînl-kspril ; que , par le seul acte de celle intnsuscepliop^ le lévite reçoit U vertu ou Taplitude pour Texercice pletli et entier des pouvoirs sacerdotaux , sans eX' ception auemie ; que , par suite de PiDStitutiou de Tapostolat el d'une suprématie dan» l^apostolat par notre Père et Seigneur le, Chrial , les apôlres ne aont que les supérieurs des prêtres (i), que tife , en lui imposant les mains, emploie la fonnole primitive dont la tvaduo* tion est : •Reçoit tEsprit-Snint , etc.» Lorsque l'on sacre un Evtïquo, le consérreateur lui impose de nouveau les mains, en disant aussi, de nouveau : •RefoU^ etc. • Mais si le prêtre qfue Ton va sacrer Evêque a déjà reçu l'Esprit-Saint, et n'y ayant qu'un Esprit-Saint, pourquoi le dooner une seconde fois à celai qui le posséder Si le premier prononcé de la fnnaule n'avait pas la vertu de faire descendre le Saint-Esprit dans la personne de l'ordinand , ou si, l'ordinand ayant réellement reçu l'Esprit-Saint, celui-ci l'a abandonné depuis son ordination, il est probable en que les paroles susdites: « Reçois l'Esprit-Saint , etc. ■ n'auront pas plus de vertu la seconde fois que la première, on que si l'Esprit-Saint a abandonné le prêtre, c'est sans doulc parce qu'ii l'a jvigé indi{»ne de lui, et ronséquemment qu'il se gardera bien d'établir de recbef i^a demeure dans un tel koatfme. Un vénérable psélat romain , auquel on avait présenté cette observation » . répoiAiit qu'elle était selon la raison ; mais que^oarle nawim devenait déiyison % lorsqu'elle se permettait île juger autrement que l'Eglise. Ce que nous disons de cette double transmission du Saint-Esprit, nous le disons également pour ce qui regni de le baptême "et la confirmation , tels que ces actes religieux sont établis parmi les catholiques non primilifs, actes parlesquels l'Esprit-Saint descendrait sur les baptisée, pour descendre encore line seconde fois dans la conlfirmatioo et une troisième fois dans l'ordmatioa , etc* Nous respectons sans doute une telle croyance : mais la nôtre ayant essentiellement pour ippni U raison , on ne sera pas étonné* que notre l^lbe n'admette pas un point de doctrine qui serait contrûre à cette nième raison ou an bon sens. (i) Quand même, pour résoudre cette question, nous n'aurions pns l'autorité du Lévitihon , qui notis semble i^lre d'un très-grand poids (inn» la balance, nous pourriius citer contre l'opiniou des chrétiens non primitifs, Taulorité de Saint fiul et des plus famenz Pires de l'Eglise ; ctnwMfappelterions, P"T""i'nÉÉÉÉÀ if

The text on this page is estimated to be only 19.96% accurate

(«7) le patriarche n'est que le supt-rieur des apôtres, et que l'épiscop4||l^fl4Hlleinent une surveillance dans l'Ordre des levites-prô«" trefty ^ mul tom é°s^m jtolrt eux par roM-dh^atiou ; mais, d*iioe purlt'let préires ajant i;eça l'J&spril-Ssaint de la même^' manière que tes ap^jtfiiH «*l><t|?<wq|pi|f^p?ir qu'ua Esprit Saint,! im f t u^iTîible et tonjoiui j>efyaniMii(éf^^f^0i M.nçoît ^ ne posrant aottî, y avoir ^a'mé aed^ jninMiilir^ recevqir ; ^*aiitre part , rîntoMiisceplîfMi àtVESi^rUr-St&^élMal^^mi^ iaeardotale , qui seule donne tons les ponvoira sàcerâ«tanî«- sâ^ ancenne exception, et ne pouvant y avoir aucun pouvoir an-^desso^ du pouvoir de PEsprit-Saint , je crois qu'il n'y a qu^tin 8eul.ftp> cerdorc ; que les lévites pontifes et les lévites prêtres sont revétnt (l»'s iiK-mcs pouvoirs sar<'r(lolaulx ; mais que , pour l'exercice de l'autorité admluiorative, TÉglise a prescrit mi^ insUtiHion f)n ainsi qae ootul'avont troové consigné dans une lettre écrite par an anonyme k M. l'Archevêque de Paris, et que l'on a fait imprimer sous le nom et les armes du Souverain-Pontife et Patriarche de la religion cliréticenne catholique primitive; noas rappellerioa* que Saint Paul (act. ao, 17), étant à Milets recommuidait aoz nAnw de l*EgUae d*Ephètç, qa*tl avait^prié« de Tenir le trouver , qu'il leur recommandait , dii^e, de prendre fl^rde à eumêmes et an troupeau sur lequel le Samt-B\$pt Us tamU éUASè tviqoK». En écrivant à Tite , ne donne-t-il pat àùBstmelêmmgt Mâgn mtmê\$.m4mdÊfê le titre de prêtre et à'èvéqac f En écrivant aux Philiplens, ne salue-t-il pas les éi'^^ucs et les diacres, sana faire mention des ^rd/rw, qu'il confond avec les érJ^MCi ? ' » il' £t Saint Chrisostôme {hom, 10 , comment, in ep* ad Ttmot.) , Saint Jérôme («p. 85 eulBv,) , Saint Aûgoatin , etc., ne diaent-ik pas quViK eommaüemanf h fripr^ €l l'évifiM étaient la même chose; qoe VùrdmatUtn du prifrê et de VMqu» est la mime? que » depuis qu'on a voulu (pour IVvantage de l'administration , sans dente) diatingner le puêtre, de i^vôqoe , celui-ci n'est que le président des autres prêtres ses égaux,ouleiorv(>illant deseseQUaborateurst Saint Jérôme, dans son «'pitrc à Ev., ne rapporte-t-il p;i« que depuis Saint Marc jusqu'à Saint Denis, et je ne sais quel autre saint (pendant l'espace de deux cents ans) , les prêtres de l'église d'Alexandrie nommaient évêque celui d'entre eux qu'ils jugeaient digne de leur choix , et qu'ils le plaçaient sur un «â|ge èltuét. C'était là tonte la cérémonie de l'ordination on consécration de. réi^eqne , etc. , etc. , etc.

^ ' (88) • f une consécration spéciale, dont l'effet est de donner
 au Patriarche ou Souverain-Pontife , avec tous les droits pontificaux, une
 suprématie ou une supériorité d'administration sur l'universalité des Églises
 , formant l'Eglise du Christ ; et de donner aux Pontifes : 1° une supériorité
 d'administration sur les Eglises particulières • 'qui leur sont confiées par
 ledit Souverain-Pontife ; 2° le droit d'instituer et de consacrer les Pontifes
 qui leur sont désignés à cet effet par ledit Souverain-Pontife; 3° le droit de
 conférer le sacerdoce et tous les degrés lévites , selon l'ordre de la
 hiérarchie établie dans l'Eglise du Christ ; 4° enfin , le droit de diriger
 l'exercice du sacerdoce, et de diriger, particulièrement, d'après les lois de
 la discipline de l'Eglise", les lévites des Ordres supérieurs à l'Ordre des
 lévites de la garde extérieure , qui sont placés sous leur gouvernement par
 l'autorité du chef suprême ou Patriarche. I), Sur quelles autorités est fondée
 votre croyance ? R. Sur la Tradition et l'Écriture. . . . D. Qu'entendez-vous
 par Tradition ? . ; R. J'entends la doctrine , les rites , les usages et les lois de
 discipline inspirés par la sagesse et transmis depuis le commencement
 jusqu'à ce jour, sous l'autorité de l'Eglise, par l'organe des Lévites serviteurs
 de Dieu... . . . » JD. Qu'entendez-vous par ^mVi/re ? • » ** *• ". i . *
 jR, J'entends les livres sacrés reconnus authentiques par l'Eglise du Christ
 (1), et surtout les livres des Évangiles et des Épîtres écrits par notre frère ,
 père et seigneur l'apôtre-patriarche Jean (auquel soient honneur et gloire),
 livres tels qu'ils sont conservés dans l'Église et son saint Temple, je veux
 dire exempts de toute altération. . . . , JD. Croyez-vous que les livres écrits
 par notre frère , père et seigneur Jean (auquel soient honneur et gloire), tels
 qu'ils sont (1) Voyez la note a de la page 78.

The text on this page is estimated to be only 19.94% accurate

(^) eoMervés tes l*wlëriear Al Temple, renfenoent esseatielkmeol la doctrine Ut religion cnthollqae on nnivenette, on.de la ▼ râte religion? R, Je le crois. Croyez-voite «pie tonte doctrine, soit morale , soit dogmatique, qoi n*est pas contenue textuellement dans lesdits livres, n^ett pas la doctrine de la religion callmitqae on universelle? A, Jeleeroîs. 1). Croyez-vous que les sutcessenrs des aj>Atrcs , quel que puisse être leur raog dans l'Ordre des léviies, soit reninis en tout on en partie , soit chacun en particulier, ont le pouvoir et le droit de changer ou modilier la doctrine évangclique ei les lois qui ont été établies par la puissance divine , inattaquable , à i«mais vénérable et toujours sainte et sacrée , et qoi forent transmises à notre Père et Seigneur le Christ, lorsqn^il reçut l'Ësprit-Saint et qo^il fut proclamé Théocirate dans le temple de rft«mel? JL Je ne le crois pas. D. Croyez-vous que toute secte religieuse , queUe qu*elle soit, professant une doctrine, soit morale , soit dogmatique , qui n'est pas dans lès Kvangiles et autres livres de l'apôtre Jean (auquel soient honneur et gloire) , ne marche pas dans le sentier de la vérité et du catholicisme-apostolicisme , lequel est la.seolô Église du Christ, notre Père et Seignotr? JL Je le crois. jD. D'après la profession At^ foi que vous venez de faire, pensezvous que nous devions éloigpçr notre charité de ceux qui ne suivent pas la route du catholicisme ? IL Jé pense tdul |e contraim D, Benses-TOuS qnHm «aâiolique dofve oMssance et Bdélitd anz chds dé natMos dont k croyance n'est pas celle de l'Église npiverselleP R, Oui, je le pense. X). PensesrYOns ^pie l'fg^ise i|nirerselle puisse , J9ns manquer, i ses dtToirs, accepter la protection , les bienfiûls, d mêaa» les -i— ^igitized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 24.32% accurate

(a)) fdyemdWe nation |w»Ccs89nt une Mire religion, o«â*aB
clKef de nation qui prendrait le litre de chef de religion, de Pontife, de
Prophète , on tout antre litre contraire à la'croyance qœ noua professons ? ii.
Je le pense ; d'aiUeora tiitre Ëglise en a donné plnstenrs comptes , ainsi
qu'on en sera convaincu en lisant les annales et les règles de^U 'milice de
notre chevalerie i nofemiiisn/ VartidB 4 det siatuU génénui9 D. A vez-Yous
contiance dans le salut de tous les hommes quels qu'ils soient, par la grâce
toute-puissanle du Christ, le P^re et Seigneur de tous, quelle que soit leur
çrojance (a)? * R* Ouï, j'ai cette confiance, car la charité étant la vertu qui
constitue essentiellement le chrétien , la foi ainsi que Tespérance ne serrant
de rien sans la charité , et la charité pouvant , à la rigueur, tenir lieu fies
deux autres vertus chrétiennes, je crois que tout hoiniue qui est rempli de
charité possède les droits essentiels d'un chrétien. Or, les droiH d'un
chrétien étant fie vivre dans la paix du Seigneur, soit en la vie humaine, soit
en une autre vie , je croïs que celui qui aura pratiqué la charité, quoique
dans le sein de l'erri^i^, est.digne de la grâce promise par le Christ ;
conséqnèmmnt, crois qu'il peut et do^l avoir la paix du ceenr en celte vie.,
et lorsqu'i) aura passé en une autre existence , que sa mémoire sera saluée
par les hénédictibns des hommes de hien, et de toutes les intelligences
placées^dans^nn ordre supérieur; enfin, que quels ^ quéjBÔient les. modes
'd'existence qui lui seront assignés par la volonté et la justice' sans homes
du'Grand^Tout, il sera appelé à jouir, comme récompease de ses vertus ,
d^unè félicité qu'il n^est (i) Ces mots soulignés sont nj ntés comme
indication. (a) Fayez, pincipalement parmi les maniucrils dont uous avons
déjà pajié , lrs Quetiiona sur la révélation à la raUm hfimmti4t «x* *^
rapporté des imUi'

The text on this page is estimated to be only 23.42% accurate

(«»«) pas donné à la naissance de notre intelligence de concevoir de connaître, d'apprécier, de pressentir, mais dont la nécessité est démontrée par la nécessité de l'existence d'une perfection et d'une justice infinies en Dieu. JD« En admettant la nécessité des récompenses pour la vertu, ▼ nous devons aussi admettre la nécessité des punitions pour le crime. R, Om , car si le Christ nous dit, dans le cinquième Evangile : « Ceux qui auront fait de bonnes œuvres ressusciteront pour la « vie. » » Il dit aussi : « Mais ceux qui auront fait de mauvaises « œuvres ressusciteront pour la condamnation. » Ce qui doit être. En effet, puisque la récompense des vertus est déterminée par les lois immuables d'une sagesse et d'une justice infinies, il est nécessaire que le contraire de la vertu subisse les peines déterminées , par ces mêmes lois : mais comme nous ne nous est pas donné de concevoir quelles peuvent être la nature, les modifications, la durée, etc. des récompenses, il en est et doit en être de même de la nature, des modifications de la durée, etc. des peines. D. La doctrine que vous professez supposant le libre arbitre , déclarez si vous croyez que l'homme est libre de faire le bien et d'éviter le mal. B. L'existence de récompenses et de peines ne serait pas basée sur les lois de la justice, si l'être qui en est l'objet n'avait pas la puissance de combattre et de vaincre ses passions vers le mal. Or, Comme il est écrit dans le cœur de l'homme : « Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas qu'on te fasse ; fais à autrui, autant que tu le pourras, ce que tu voudrais qu'on tefait, » %i qu'il y a ces préceptes renferment toute la morale de la religion , l'homme étant sans cesse averti de ses devoirs , et la nature lui ayant donné une somme de raison suffisante pour le tenir en garde contre ce qui n'est pas bien , je crois que l'homme , dans son état naturel, ou, en d'autres termes, lorsque son organisation n'est pas altérée, est libre de ne pas faire aux autres ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fit , et, lorsqu'il en a la possibilité, de faire aux autres ce qu'il voudrait qu'il lui fût fait.

The text on this page is estimated to be only 21.53% accurate

* (92») IX. Si l'ioiniie , ^*il>est établi par Ivoirine religieuse , fait partie dn Grand-Tout, ou Dieu, celui-ci peut donc coiiimellre le mal , ei âc punir lui-même eo la persoune qui aura commis ce mal et qu'il aura punie? R, Dieu, étant la soureraiiie-sagease, ne peut faillir : d'aillearsy I étant au-de^^us dé toql , contre qoi povrrait-il iai^Ur ? U n^en est pas de même' des 'p^rties qui le con^toeiit et qoi qe 60nt pas plus ini qu^on des membres dn corps bumain , par exemple , n'est le corps lui-même , ou le moi qui constitue l'essence de ce corps , pas plus qu'une pierre n'est i ediiice a i ulé-vation duquel elle concourt. Chaque partie est , proprement dit , au service. du tout , lequel , par son intelligence inânijs , peut en disposer conÉme il l'entend; et si , parmi les composans du«grand tout , ou mieux , parmi les intelligences douées de la faculté «de discerner le bien d*avec le mal, nne d'elles trouble rharmonie du toat, celui«ot« sans se blesser lid-même'f le droit d'arrêter et de panir ce troublé^- de / la manière que sa sagesse le loi ordonne. Par la même raison , il , peot récompenser d'autres intelligences pour leoi» yerlas * sans que la punition et la récompense aiefit aucune influence sur la maûiei c d'ôlrc de Dieu; conséqueuiiieul, sans qu'il se lécomperue ou se punisse lui-même, en punissant ou récompensant quelquesunes des iniellig^uces.dont il se compose. ... Jarec-TpfA cette pçofiessiqn de £»i ? . R. Oui , je la jure. D. Jurez-vous i en outre, respëct et soumission i obéissi^nce, ^délité, attachement à l'Église apostolique universelle , ainsi qtaîUn Souverain-Pontife et Patriarche de cette n^ême Église « GrandrMaitfe de U. milice do Temple i N...\ et à 'ses soccesseurs légitimes? . t é Jî. Je le jure. . ' i). Jurez-vous de remplir fidèlement toos les deVoirs qoi vous seront imposés ? A. Je le }ore.

The text on this page is estimated to be only 15.43% accurate

I (93) " Le Consécrateur se lève , et dit à haute voix : ■ «
Père Dieu qui es au ciel, la croyance des pasteurs apôtres (cliques,
et toi, ton cœur est rempli de ce feu divin que nous « avons reçu de la part du Seigneur,
notre Père et Seigneur, (auquel soient honneur et gloire) ; que toi, porte
confiance dans le salut de tous, par la grâce du Christ notre Père et Seigneur,
nous « avons été élevés du siège des pasteurs pontificaux, afin « que
les ovailles qu'elles soient, (lui soient placées sous « votre garde,
reçoivent la lumière, la paix et le bonheur de « votre sainte grâce, de votre
tolérance, (de votre charité et de votre fidélité remplir les devoirs qui vous
seront imposés. » Ainsi-soit-il. » > Cela fait, le Consécrateur se lève et
dit : « L'Élu de Dieu se prosterner devant le Seigneur. C'est-à-dire se prosterner,
la face tournée vers la terre. L'Élu (le saint) se lève et se prosternant de bout,
il étend ses mains sur l'Élu et dit : « Il doit consacrer l'Évêque ; ensuite il le
fait asseoir. Ayant mis un litige autour de lui, il verse de l'eau dans un
Bassin, lave les pieds de l'Élu et l'essuie avec un linge qui est autour de lui.
Cela fait, les cérémoniaires aident l'Élu à mettre la chape : cette
formalité remplie, deux des assistants apportent « l'Évangile de
Saint Jean, ; » L'Élu se met à genoux ; » Le Consécrateur pose l'Évangile
sur la tête de l'Élu et le dirige vers la partie postérieure et
supérieure du tabernacle. Deux assistants soutiennent le livre et le
présentent à l'Élu où l'a mis le Consécrateur. » * Celui-ci s'adresse à
de nouveau saint sur l'Élu dit, à haute voix : « Mon frère, recevez la
bénédiction de Dieu, Père et Fils et, « Saint-Esprit, et sachez porter dans
tous les lieux et dans tous les temps le joug du Seigneur. » \ ,
Jésus assistant répondit : Amen. » • Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.98% accurate

1 (*4) Le consécrateur s'assied. Prenant avec le pouce droit de l'huile consacrée, il fait avec ce [K]ier(* une croix sur la tête de l'élu * j>uis sur le iVoult piiiô eiicoie sar la lôte, en disant: « «Que votre tête soit ointe et comarrei^ par la . béoédictionii Ensuite i^^predim d« I*lfiiiie, il en nidl en formie de ttaUt sor cbdcnii ^m^s de elift<|«e tnain d«t*élii, en disant ; " Par le Clii isU noire P<>ri' cl Seigneur, que t es mains soient «' ointes de riiuile tit.' la s inci ification : qu'elles soietU ùiutes et « consacrées de la même manière dont Samuel oignit le roi « ^avid , en qualité* de Prophète, afin que vous sove/ Ixini , « 'consacré et institué Pontife dans Tégiisc du Christ , notre Père « et SeigncoTi Comme les Seigneurs , nos frères etprédéc^enrs, «f *lefl Apôtres et leurs succes^drs'fitreitt- .liéiiAs ^ consacrée >t « institués ^ères, Supérieurs et Seigneurs dès iéyhes'prêtres, des « lénl^diacres, des lévites-lhéolog^x, de^ lévites-cérém« t>i^ît;esf^liéTi«i9s'<itt|^eiiiaîre9 des léyi^ de la popte inté« .Vieprç y dab lévites fi ip»rrîi « des* lérîtes^e la garde exté(t rieore , «t de toi» autres reconfinaissatit la' suprématie de «l'Eglise primitive, ou universelle du Christ, notre Pcre et « Su j prieur. Jmen, » ' Imposant de nouean ka mains sur la tête de i^éiu^ le cottsécrateur dit : ' ' . « Par le Christ, notre Pir^ et Seigneur» et pair PEsprit-Saint « jquî est deéend^ ei|^ jpua^ .IbrMiae voill avez été consacré lé« Tite-préire, jé voi|£ conçtitoe Pasteur des pastewisdailil*!Églisé de notre Père et Seigneur le Christ ; à cet effet , je vous ac«c corde la licence de mettre en œuvre , dans toute son étendue , « selon toute sa plcniliide et sans aucune réserve» la puissance u sacerdotale que vous tenez radicalement de Pinlussasception 41 de P£sprit-Saint , savoir : d'évaogéliser «t de régir les fidèles '« et tous autres qui seront confiés à vos soins, par PApôtre « Souverain Pontife et Pàlnarche,4e PÉglise, et Suprême Mafire « de la milice da Teaipte.de nt>tre Père et Seigoeor le Christ) «c de bénir , ordonner et consacrer deslériiea-prélrea ; d*iastitiier

. (95) , u des lévites-<liacrés et antres lévites, selon la hiérarchie de « l'Église primitive universelle de noire Père el Seigneur le «» Christ, et de les régir selon les lois de ladite Eglise; de bénir •< et sanctifier tout ce qui peut ôtre béni et sanctifié ; enfin , de »» conférer la présente licence aux lévites-prêtres qui auront été .» choisis par TApôtre Souverain Pontife et Patriarche, pour gou« verner l'Église de notre Père el Seigneur le Christ (i), ainsi « que ses pasteurs. Jmen. » Le consécrateur place V Anneau au doigt annulaire de la main droite du nouveau Pontife , en disant: « Recevez cet anneau en signe de Talliance que voas contractez « avec les Pretres-Ponlifes, pasteurs des pasteurs, el de la fidélité « que vous venez de jurer à l'Eglise el à son chef suprême. » 11 lui passe au col VEtole, el dit : « Donnez constamment l'exemple >^s vertus; soyez prêt à w verser, votre sang pour la défense et le soutien de notre foi. »> Il le revêt de la Trahée , et dit : . • « Ceci est la cuirasse de force , qu'elle vous serve à repousser « toute doctrine contraire à la foi , à l'espérance et à U charité. » 11 suspend la Croix à son col , et dit : * • * <t Ayez toujours avec vous le signe de noire foi qui fut placé « sur voire cœur , lorsque vous fûtes élevé aux honneurs du pré« mier degré lévitique. » • • . ' , 11 place la Mitre sur sa tête, et dit : ' . ' * • * « Celte mitre est le casque de sagesse. Je le place sur votre « tête pour qu'il vous préserve des atteintes de l'erreur et de l'ou« bli de vos devoirs.- Portez celle insigne chaque fois que vous (i) Aux àeuls Pontrfes ou Evoques appartient le titre de ChrUt , oint , on consacré. Mais ce titre do Christ est spécialnnent réservé aux Souverains Pontifcs-Patriàrches. Quant à Jésus, il est iadisliocteinent désigné, soit par son nom de Jésus, suit par le titre de Christ. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 11.48% accurate

' (9«) « ▼•è» fféiM^M 4raBl r^atel dtt Sètgoear et Jk^monaUloft ; sa « IbMi» fUppellefa fidèks qae celnî qdi.eiB éAoroé est le « «Ëcceesear/de Moi> d^Urron ^ de DtVid et dci ApAira dont « Jean fat ëuîiti le chef, le l'égahiteiir et le père. » Il lui met daiJâ la maiû gauche ia Crosse pu iMton pastoral^ en « jRecçrex k l^toa pastoral poar coïdaire dans la Tote sainte « les pasteqr et les ôoaîlles sonmig à Tolrè autorité. » . Cela fait «"W Camécralenr aida le àoojreao Pontifei ae releret, let Temlitrasse en disant : . ^' « Que ia force' du Seigneur soit avec vous ! » • Un 4es assistaii| apporte , pour la cène ^da pain*^ dn yin^ une patène' et on calicen. . ^ * Le Coniëcrâtéiir pr^d le pâin e^ rerse le Vlîi dans le catîcfe ; e^ il les Miè*, en fi^sjçi^ne eréiz de^s-; il.prASèdci ensuite aux cérémonies du SaiÂtf^Sâorifice% conformément iKumi^l. Après avoir rompu le pain . il en donne une portion au Pontée aquvell^nfient consacré ^ ils mangent c\$ pain et boivent le vin. RnsBity le Consécrateiir, prénanl le noUveaif Pontife par 'la main,, le cond«dt an siège j^ntSftcal ^ a éjé dressé^à cet effet; il k iat^ asseoir snr ce 'j^{'« rç?i^n| se placer snr je'sie^, « Mon frère , souvenez-vous que rélévâtîôn où vous êtes placé « vous impose la loi de donner Texenn^le de touteà les vertus. » Le Censée rate^ur, s^a4ressant Siux fidèles ^ dit : ^ . * ' à . Mes fltir6s V vsL nonvéan pon tife est éUyi an «taîJien dfe ngus. « r^^i^ns la Seignêiv. j^ino». T. ^ ^ , Puis li terofioe les cérémoniei.da jÉCflftee.

The text on this page is estimated to be only 17.29% accurate

SELON L'ÉGLISE PRIMITIVE, ET SELON LA VULGATE.

The text on this page is estimated to be only 19.94% accurate

(98) ÉVANGILE SSLOM SAILÎT-JSAV, D'APAËS LA
VULGATÊ (i). CHAPITRE PREMIER. 1. Au commencement était le
Yefbe , et le Verbe était en Dieu , et le Verbe était Diea. 2. Voilà ce qu'il était
avec Dieu dès le commencement. . 3. Toutes choses ont été faites par lui, et
rien de tout ce qui a été fait, n'a été fait sans lui. 4-. Tout ce qui a été. fait,
était vie en lui, et cette vie était la lumière des hommes. 5. Cette lumière luit
daos les ténèbrea, mais les ténèbres ne l'ont pas comprise* 6. Il 7 eut un
bomme envoyé de Dieu, qui s'appéhit Jean, y. Gelai-ci vint en témoignage,
pour rendre témoignage de la lumière , afin que tous crussent par lui. 8. Il
n'était pas la Inmière , mais il était venu pour rendre té-> moignagc à celui
qoi est la lumière. 9. La vraie lumière était celle qui éclaire tout homme qui
vient en ce monde. 10. 11 était dans le monde , et c^est par lui que le monde
a été fait ; mais le monde ne Ta pas connu. 11. Il est venu chez lui , et les
siens ne l'ont pas reçu. 12. Mais à tous ceux qui Tonf reçu, il leur a (lonriiii
ce. privilège , d'être enfans de Dieu : et ceux-là sont ceux qui ont cru en son
nom ; (i) Traduction par l'abbé Yaltnl » d«)*«e»déBiie d'Anlciii. Paru ,
178g. I

The text on this page is estimated to be only 18.57% accurate

(99) ÉVANGILES Wf PUM» DBB APÔTBU, SOUVEMili-
POIITirS ET PATBIABGHE JEAN, coKSAcms dAhs l'églui patMiTivs.
(TRADUCnOH UTTÉRALB). ÉVANGILE PREMIER, Au
coniH»ciJceinent était le Verbe, et |e Verbe était avec Dîea, et Dieu était le
Verbe* Ceiaî-ci était an eomineicein^iit avec Dieu. En lui était la vie , et la
vie était la lumière. Et la Inmière Init dans les ténèbres, et les ténèbres ne
Tont point comprise. Il vint un homme envoyé de Bien, qui s^appelait Jean.
Il vint en témoignage pour rendre témoi|puge de la lumière, et afin qne tons
crussent par lui. Il n'était pas la lumière , mais pour rendre témoignage de la
lumière. Il était la lumière véritable qui éclaire tout homme venant dans le
monde. Il vint dans ses propriétés , mais les siens ne le reçurent poinL Tous
ceux qui le reçurent, il leur donna le pouvoir de devenir enlans de Dieu , à
eux qui croient en son num, qui sont nés, non du sang, m de la volonté de la
chair , ni de la vokmté de rhomme , mais de Dieu. Il se fit chair et il habita
en nous ; et nous avons vu sa gloire, une gloire comme du Fils unique d*uD
Père rempli de grâce et de vérité. Jean rend tcmoignage de lui,

The text on this page is estimated to be only 22.76% accurate

(»«») i3* Qui ne sont point nés par la voie da sang , oi par la volonté de la chair , ni par là volonté de rkomme ; mais ils sont nés de Dieo. i4- Kt !e Verbe a été fait chair, elil a habltL- parmi nous, et nous avons contemplé sa gloire, telle que doit être celle da Fils unique du Père; il était plein de grâce et de vérité. 15. C'est de lui que Jean rendait témoignage, lorsqu'il criait : C'est ici celui duquel je disais: Celui qui vient après moi ^ m^a été préféré , parce qu'il était avant moi. 16. Anasi avons-nous tous reçu de sa plénitude , et grâce pour grâce. 17. Car la loi nous a été donnée par Moïse ; mais la grâce et la vérité nous est venue par Jésus-Christ* i8* Personne n^a jamais vu Bien : c'est le Fils unique qui est dans le sein du Père , qui i^ous Ta fait connaître. 19. Voici quel fut le témoignage de Jean, lorsque les Juifsenvoyèrent de Jérusalem des pharisiens et des lévites vers lui, pour lui faire cette demande : Qui êtes-vous? ' 20. Il confessa , et ne le nia point ; il confessa donc la vérité en ces termes : Je ne suis point le Christ. ai. Quoi donc! lui dirent-ils , êtes-vous prophète? Il répondit: Je ,ne le suis point. Êtes-vous prophète? Non, répondit-il encore. aa. Mais qui êtes-vous donc, continuèrent-ils, afin ^ue nous reportions une réponse à ceux qui nous ont envoyés? Que dites-vous de vous-même? ' a3. Je suis y leur répondit-il-, la voix qui crie dans le désert: Préparez le chemin du Seigneur , comme a dit le prophète Isaïe. a4* Or, ceux qu'on avait envoyés étaient de la secte des pharisiens. a5. Ils lui demandèrent donc encore : Pourquoi donc baptisez-vous , si vous n'êtes ni le Christ , ni prophète , ni un autre prophète? 26. Jean leur répondit : Pour moi , je baptise d'eau ; mais il y a quelqu'un au milieu de vous que vous ne connaissez, pas. 27. C'est celui là qui doit venir après moi, et qui m'est préféré , de qui je ne suis pas digne de délier les cordons de ses souliers. . Digi

The text on this page is estimated to be only 24.65% accurate

et il cric en disant: C'est lui doot j'ai parlé, qui, étant Tenu après moi » a été fait avant mol , parce a été preimer af ani ■loi. El Boai arons tout reça de la plénîtaée el grâce par gtf>ace, parce que la loi a été traoMiitse par Mo'ûe « el la grâce et la Térîté ont été données par Jésus-Cbriat. Perinne B*a yu Diea. Le FiU unique qui est dans le sein du Père « celui-là l'a fiait connâttre. Et Toici le témoignage de Jean lortqoe les Jai6i envoyèrent de Jérusalem des Prêtres et des Lévites pour lui demander : Qm é^taf Et il avoua et ae nia pas, et il avona qu^itn^était paa le Christ. Et ils lui demandèrent : Qui es-tu donc ĩ es-tu £lie ĩ Et il dit : Je ne le ads pas. Es-tu le prophète ? Et il répondit : Non. Ils lui dirent donc : Qui es-tu, afin que nous donnions une réponse à ceux -qui nous ont envoyés. Que dis-tn de toi-même? Il dit : Je suis use voix qui crie dans le désert : Rendez droite la voie du Seigneur, selon ce qu'a dit le prophète Issie. Et ceux, qui étaient envoyés étaient (du nombre) des Pharisi^uâ, et ils l interrogèrent et ils lui dirent t Pourquoi donc haplises-tn, si tu n*es ni le Christ,, ni Élie, ni le Prophète? Jean leur répondît en leur disant : Je baptise en eau ; mais au milieu il s^st élevé (un) que vous ne connaissez pas. G^est loi qui, venu après moi, a été lait avant moi, dont je ne suis pas digne de délier les cordons des souliers. Gela arriva h Bélhanle, ao^elà di> Jourdain, où Jean était baptisant. Le lendemain, Jean voit Jésus venant à Init et il dît : Voici TAgnean de Dieu, qui Ate les pdchà du monde* C'est celui dont j'ai dit : Un homme vient après.moi , qui a été fait avant vmA , parce qoHI est premier avant moi. Et moi ,

The text on this page is estimated to be only 21.52% accurate

() a8. Çeji choses se passèrent ^ Béthanie , aordjeU dn J^wfrdain f. où Jean Itaptisait. 39. Le lendemain , Jean vît Jésus qui menait à loi , et il dit : Voilé rÂgœairde'Dieo : woiék oelni qoi 6tt les péchés da monde. 30. C'est de lui que j'ai dit: 11 vient après moi uû homme qui m'est préféré, parce qu'il était avant moi. 31. Et je ne le connaissais pas; mais je suis venu baptiser deau, afin qu'il fût connu en l.sraël. 32. Jean lui rendait encore témoignage : J'ai vu l'Esprit qui descendait da Ciel en forme d'une colombe , et qoi s'est arrêté Sur lui. 33. Pour moi 9 ie. ne le connaissais pas \$ mab oeloï qui m'a envoyé baptiser d'eao , m'avait dit : Celui sur qui vous verres TEspirit descendre et s'arrêter, c'est loi qoi baptise du SaintEsprit. 3^ . C'est ce que j'ai vu , et de quoi j'^ renèa témoignage : Que celui-ci est le Fils de Dieu. CfS. Le lendemain Jean était encore là avec deux de ses Disciples. 36. Et regardant Jéas qui marchait, il dit : Voilà T Agneau de Dieu. 37. Ses deux Disciples l'ayant ouï parler ainsi, suivirent Jésus. 38. Mais Jésus s'étant tiretournée, et voyant qu'ils le suivaient, U leur dit : Que cherclu»*voasi* Us lui répondiroit : Aabbi (c'est-à-dire, Maître), où demeorez-vonft P 39. Venez, leur dit-il , et toye^ Us allèrent donc et virent où il demeurerait, et ils couébèrent chez loi ce jour là : car il était alors environ la dixième heure du jour* 4^ . Or, André , frère de Simon-Pierre , était un de ces deux Disciples qui avaient ouï parler Jean, et qui avaient suivi Jésus. 4i. Le |iremier que celui -ci rencontra fut son frère Siifton , et il lui dit ; Nous avuiis trouvé le Messie (c'est- à -dire , le l^linsL). 4.2. Et il le niena à Jésus. Jésus l'ayant envisagé, lui dil : Vous êtes Simon , le fils de Jona : eh bien 1 vous vous appellercit ,Céphas , c'est-à-dire , Pierre. 43. Le lendemain Jésus voulut s'en aller en Galilée « et il rencontra Philippe , et lui dit : Suivez-moi.

(103) ■ je ne le connaissais pas ;[inais , afin qu'il fût aperçu dans Israël , c'est pour cela que je venais baptisant dans Peau. Et Jean témoigna en disant : J'ai vu l'Esprit descendant du Ciel en forme * de colombe, et il s'est arrêté sur lui. Et moi , je ne le connaissais pas ; mais celui qui m'a envoyé baptiser en eau , celui-là m'a dit : Celui sur lequel tu verras l'Esprit descendre et s'arrêter , c'est celui qui baptise en l'Esprit-Saint. Et j'ai vu et je témoigne que celui-ci est le Fils de Dieu. Le lendemain, Jean se présenta de nouveau avec deux d'entre ses Disciples. Et ayant jeté les yeux sur Jésus qui s'avavançait, il dit : Voici l'Agneau de Dieu. Et ses Disciples l'entendirent parler, et ils suivirent Jésus. Or, Jésus s'éiant tourné et les ayant vus suivre , il leur dit : Que cherchez Vous? Mais ils lui dirent : Habbi , ce qui s'interprète maître , où demeures-tu P il leur dit : Venez et voyez. Ils vinrent et virent où il demeurait. Et ils restèrent chez lui ce jour-là. Or, il était environ la dixième heure. André , frère de Simon-Pierre, était l'un des deux qui avaient entendu parler Jean et qui l'avaient suivi. Celui-ci trouva son propre frère Simon , et lui dit : Nous avons trouvé le Messie, ce qui signifie le Christ. Et ils l'amenèrent à Jésus. Or, Jésus ayant tourné ses regards sur lui, dit : Tu es Simon , le ûls de Jonas. Tu seras appelé Pierre. Le lendemain , Jésus voulut se rendre en Galilée, et il trouva Philippe et lui dit : Suis-moi. Or, Philippe était de Belhsaïde, de la ville d'André et de Pierre. Philippe trouva Nathanaël et lui dit : Nous avons trouvé celui que Moïse a désigné dans la loi et que les Prophètes ont (désigné). C'est Jésus, le fils de Joseph de Nazareth. lù



The text on this page is estimated to be only 17.78% accurate

• (io4) FhHÎBpe était de BethMffde, TiUe d'André jttde'Piem.

45. Philippe ayant rencontré Nathanaël, lui dit: t^oos arons troiitÉ celui dé qui Mo&e a écrh dans la loi , et dont les prbplièles cm parlé ; c'est Jésus de Nazaretk , le fils de Joseph. 46. Mais Kathanaël loi répondit : De Nazareth ? pcat-il sortir de là rien de bon? Venez- avec moi , loi dît Philippe , et le voyez, /Ij. Jcsus voyaiïL ^SaLliaiïâel qui venait le trouver , dit de lui : Voilà un vrai Israélite , en qui il n*y a point de nia lice. 48. Nalhanaiïl lui dit: D'où me connaissez -vo us Avant que Philippe vous appelât, lui répondit Jésus, lorsque vous étiez sous le figuier, je vous ai vu. ' 49. IVUître , lui répliqua Nathanaël, Tousjîtes le Fils de Dieu, TOUS êtes la Roi dlsraël. 5b» JésoB loi répondit ; Parce qne je tous ai dit , je tous ai tv sons le lignier * , tous crojeK; fous Terrez des choses plus grandes» 5i« ^t il ajouta: En vérité, en vérité, je vous lè^dis, vous Terrez le Ciel ouvert , et les Anges de Bien monter et descendre sur le Fils de Thomme.

('05) • Nathanaël lui dit : Peut-il y avoir quelque chose de bon de Nazareth? Philippe lui dit : Viens et vois. Jésus vit Nathanaël venant vers lui , et il dit de lui : Voici vraiment un Israélite en qui il n'y a point de ruse. Nathanaël lui dit : D'où me connais-tu? Jésus lui répondit et lui dit : Avant que Philippe t'eût nommé, je t'avais vu sous le figuier. Nathanaël répondit et lui dit : Rabbi , tu es le Fils de Dieu, tu es le roi d'Israël. Jésus répondit et lui dit: Parce que je t'ai dit: Je t'ai vu au-dessous du figuier, tu crois. Tu verras de plus grandes choses que cela. Et il lui dit : En vérité» en vérité, je vous dis, de ce moment vous verrez le Ciel ouvert et les Anges de Dieu monter et descendre vers le Fils de l'homme. 1

The text on this page is estimated to be only 28.09% accurate

CHAPITRE IL I. Trois joars après il se fit des noces À Cana en Galilée , et la mère de Jésus y était. a, Jésus fut aussi invité à ces noces a?ec ies dlscîplea. 3. Le vin ayant manqué la mère de Jésus lut dit : Us n'ont plus de yin. 4. Jâns lui répondit : Femme , qu'y a-t-il entre tous et moi? mon heure n'est pas encore venue. 5. Cependant sa uière dit à ceux qui scrvaieDt: Faites tout ce qu'il vous dira. 6. Or, il y avait là six cruches de pierre destinées à mettre de l'eau pour les purificattens des Juifs, qui tenaient chacune deux .ou trois mesures. 7* Jésus leur dit : Ëmplissez d'eau ces cruches ; et ils les remplirent bord à hord. S. Après cela, Jésus leur dit : Pnîsea maintenant, et portez an mattre du festin ; et ib lui en portèrent. 9. Mais quand le maître d'hôtel eut goulé de cette, eau qui avait été changée en vin (car il ne savait pas d*où venait ce vin ; mais les serviteurs qui avaient puisé l'eau le savaient bien), il appelle l'époux ^ 10. Et lui dit : Tout le monde donne d abord le meilleur vin, et ensuite le moindre a)|! <'s qu'on a bien bu; mais vous, vous avez réservé le meilleur jusqu a cette heure. II. Ce fut à Cana en Galilée que Jésus fîl ce premier miracle, et qu'il manifesta sa gloire; et ses discipius crurent en lui. la. Après quoi il alla à Capharnaum avec sa mère, ses frères et ses Disciples; mais ils n^y demeurèrent que peu de jours.

The text on this page is estimated to be only 19.07% accurate

() t ÉVAINGILE DEUXIÈME. Un£ noce se ûi à Cana dt ijralliée , et la mère de Jésus y éuit. Or, Jésus y fat aussi iovité et ses IMsciples. £t le vin ayant manque, la mère de Jésus lui dit ; Ils n'oni poiDt de vin. Or, il y avait six vasea àe pierre placés en cet endroit t contenant cmrtron ètas, ou trois mesures. Jésua leur dit : Emplissez d'eau les vases et apportea-les près de moi. £t ils les emplirent iusqo'en haut; et ayant tcmdië l'eau , il leur dit : Puisez maintenant et portez an maître d'hôtel. £t ils en portèrent. Mais quand le maître d'hûtei eut goûté Tean faite vin , il ne savait pas d'où elle venait* Mai» les serviteurs le savaient, eux qui avaient puisé Teau. Le maître d'hôtel appe lle répons et lui àit; Tout homme sert d'abord le hon vin , et lorsqu'on est enivré , alors (on sert) ie pire. Toi, tn as gardé le hon vin jusqu'à présent. Jésoa fit ceite première chosç étonnai|ie, et il manifesta sa science, et ses Disciples crurent en loL Après cela , il descendit à GaphamaliA> lui , sa mère et ses Disciple^, et ils y restèrent peu de jours. £)t la Pâqne des Juifs était proche , et Jésus monta à Jérusalem. Et il trouva dans le sanctuaire , des vendeurs de bœufs et de moutons et de colombes, et des changeurs asms. £t il leur reproclub^ leur iiiipiclé , cl ils s'en allèrent. Et il commença à prêcher. Et T

The text on this page is estimated to be only 21.43% accurate

("8) i3. Cêr comme la Pâqoe des Jot& était proche « U alla à Jérusalem* i4* Et ayant trouvé dans le temple des gens qui Tendaient des boeofs , des brebis et des colombes , aassi bien que des chan> geors qui étaient là assis ; 15. Il fit un fonel de peliles cordes , et les chassa lous hors du temple , avfc les brebis et les bœufs ; il jela aussi par terre l'argent des changeurs , et renversa leurs tables. 16. Puis s'adressant à ceux qui vendaient des colombes, il leur dit : Otez tout cela d*îci, et ne faites *pal de la maison de mon Père une maison de tra6c. 17. Alors ses disciples se reasonvinrent de ce qui est écrit : Le Kèle de votre maison m*a dévoré. 18. Mais les Jnifs prirent la parole , et lui dirent : Quel miracle nous faites-Tons Toir , toqs qui faites de telles choses? 19. Abattez ce temple, leur répondit Jésns, dans trois ioars jt le relcTerai. 30. Sur quoi les Juifs lui répliquèrent : On a été quarante— six ans à bâtir ce temple, et vous le relevriez. en trois joiirs? • ai. Mais c'était du temple de son corps qu'il parlait. 22. Quand Aonc il fut ressuscité, ses disciples se ressouvinrent qu'il leur avait parlé ainsi, et ils crurent à l'Ecriture et à ce que ieur avait dit Jésus. aS. Pendant qu'il fut à Jérusalem à la fi&te de PâquC, plusieurs crurent en lui , voyant les miracles qu'il faisait. a4* Mais pour lui , il ne se conBait pas à tax^ parce qu'il les connaissait tous; a5. Car il n^avMt pas besoin qu'on lui rendit témoignage d'aucun Jhomme , parce qu'il savait de lui-même ce qui était dans l'homme.

The text on this page is estimated to be only 14.32% accurate

() qæetqæf-iiiiis , eo entendant aon instraaction, entrant en son nom; mais Jésus lui-même ne se fiait point i em, parce qa*il lei connaissait tons; et parce qa'il poseédait toutes les selcDces et qo^ii savait tout, il D*avaît pas besoin qa*on lui rendit témoifanage de i*honinie :car loi-même il connaissait tont ce qni penl être connu au-dehors et au-dedans de l'homme.

("o) CBAPITRE III. T. Or , il y avaii nii PharisieD nommé Kicodèine , et l'un de» principaux d^eutre les Jul£s , a. Qui Tint la naît trouver' Jésus, et lui dit : Maître , nous sa-^ ▼ ons que vous êtes un Docteur venu de la part de Dieu; car nul ne peut faire les miracles que vous faites, à Dieu n*est avec lui. 3. Jésus lui répondit : £n vérité , en vérité, je vous le déclare, que quiconque ne renaît pas de nouveau, il ne peut voir le règne àt Dieu. 4* Mais, lui dit Nicodème, comment un homme qui est déjà vieux peut-îi natlfe de nouveau? Peut-il rentrer de rechef dans le ventre de sa mère et en naître une seconde fois? 5. Jésus répondit : En vérité, en vérité, je vous dis que si roii ij est pas né de Teau et du Saint-Ësprit, on ne peut entrer HanA le royaume de Dieu. 6. Ce qui est né de la chair, est chair ; ce qui est né de r£sprit , est Esprit. 7. Ne soyez pas surpris de ce que je vous ai dit, qu^il £nit que vous naissiez de nouveau. 8. Le vent souffle où il veut, et vous entendez le bruit; mais vous ne savez d'où il vient , ni où il va ; il en est de même de tout homme qui est né de TEsprit. 9. Mais t répondit Nicodème, comment cela peut-Il se faire? 10. J^ns lai dit: Tous êtes un docteur en Israël, et vous ignorez ces choses? 11. En vértié , en vérité , je vous le dis, nous parions de ce que nous savons, et nous renflons témoignage de ce que nous avons vu : et cependant vous ne recevez pas notre témoignage. 1 2. Si quand)e vous parle des choses de la terre , vous ne me croyez pas, comment croirez- vous , si je vous parle des choses 4uCiel?

The text on this page is estimated to be only 19.87% accurate

() i * ni>i»miiiiii*i«mrTTî' " ^.«.^.^ £VANGiLË TfkoISIÈACE.
Il y avait parmi les Pharisiens un homme appelé ISicodènic, un des cht(s
des Jaifa. Celui-ci vint devmîYmSùoB et lai dit: Rabbi, nous savona que tu
vieuâ lie Dieu comme mattre ; car personne ne ftiH enseigner 'eee ehoses
étonnantes , si lKen n^esl «vec loi. Jésus répondit et lui dît : En vérité , en
▼ëritë, je te dis (ou je te certifie) que si quelqu'un ne naît d'en haut» il ne
peut oonnahre le foy Annie de Bien. Nleodèine M dit v Comment m bdnunê
pcent~îl . naître . étant vieux ? Il ne peut rentrer dans le ventre de s# mère et
nattre? Jésus répondit: En vérité, en vérité, je te dis , si quelqu'un ne natt
d*eau et d'esprit , il ne peut entrer dans le royaume de Dieu. Ce qui est né
de la chair est chair, et ce qui est né de Tesprit est esprit. Ne félonnes pas de
ce que |e t'ai dit : il faut être né d'eu haut L'esprit souffle où il vent, et tu
entends sa voix ; mais tu ne sais ni d ou il vieijt, ni où il va. A^nsi est tpnt
(humme) qiû est né de Tesprit. Niece^NM répondit et bi dit : Comment cda
pen^-ll ciye? Jésus répondit et lui dit : Tu es maître en Israël , et tu ne sais
pas cela? £n vérité, en vérité , je te dis que nous disons ci que nons savons,
«t no«s rendons témoignage de ce que nous avons vu, et vous né recevez
pas notre témoignage ; si je von» dis -les ehoses terrestres, et (si) vous ne
me croyex pas, comment me croirez-vGUS, quand je vous dirai les choses
célestes ?• Et personne 'n*ést monté au Ciel, si ce n*est celui qui est dei^
ized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.09% accurate

(11») 13. liol np nuMite au Ciel qae celai qui est àeaceaàa éa Gkl » savoir le Fils de lliomine , qui est dans le Ciel. 14. * Mais comme Molise éleva le serpent dans le désert ^ il lant tout de même que le Fils de Thomme soit élcré. 15. Afin que quiconque croit en lui, ne pémâe point, mais qu'il ait la vie ëlernelle. 16. Car Dieu a lellenienl aimé ie monde , qu'il a donné son Filsuuique, afin que quiconque croit eu lui, ne périsse point, mais qu'il ait la vie c(ernelle« 17. En effet, Dieu n*a pas' envoyé son Fils an monde, pour condanmer le monde , mab afin que le monde soit sauvé par loi. 18. Celai qui croit en lai n'est point condamné; mais quiconque ne croit pas , est déjà condanmé, parce qn*il ne croit pas an FUs'Ottiqae de Dieu, 19. jËt le sujet de cette condamnation : c'est que la l^niire est venue dans le monde , ci que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaibcs. ' * 30. Car quiconque fait mal haît la lumière , il n'a garde d'approcher djc la lumière, de peur que ses œuvres ne soient découvertes. 44. Au lieu que celui qui fait bien, recherche la lumière , afin que sea œuvres soient manifestées, parce qu'elles sont laites selon Dieu. ai. Après cela , Jésus alla avec ses Disciples en Judée , où il demeura quelque tempe avec eux , et oà U bajpciaatt. a3. Jea baptisait d^ son cdté k iSnon près de Salim, pa^ qu'il' 7 avait Ik beaucoup d'eau, de sorte q^*on venait a*y faire baptiser. 24. Car Jean n avait pas encore été mis en prison. a5. Or, il s'émnt une question entre les Disciples de Jean elles Juifs, louchant la' purification. 3»€. Sur quoi ils allèrent trouver Jean , et lui dirent : Maître, celui qui était avec vous au'^là du Jourdain, et à qui vous avez rendu témoignage , le voilà qui baptise au«iî , et tout le monde va il lui. • Digitized by G

The text on this page is estimated to be only 20.74% accurate

(u3) ceask- da €2^ , le- Fils 'de Phomihe qui était dans le Ciel. Et comme Mo&e a éléré Iç serpent dips '1^ désert ainsi, il favt que le Fils de Thoïame .soit, éléré*^ alia que tout^^ee qui croît en * ♦ loi Jie périsse -pas, mais.qu^il ait une vie éternelle.. Ainifi^ pieu a aimé le monde , au |>oiot de lai donner son Fils unique , afin que quiconque croît en lai ne périsse pas, mais ait une .rie éternelle; car Dieu n'a pas envoyé son Fils dans le monde pour juger le monde, mais afin que le monde soit sauvé p^r loL Quiconque croit en lui ne sera point jugé ; mais celui qui ne croit pas est déjà jugé, parce -qu'il n'a pas cra en, le nom du fils unique de Diea« C'est là le jugement, que la hiînîère' es^ Tenue dans le monde ^ et que les hommes ont mieux aimé les ténèbi:és que la lumière , car leurs œuvres étaient mauvaises. Quicon^uefatt mal hait la Jinmière , et il ne va pas à la lumière , afin que ses actions ne soient point blâmées. Biais cduî.qui -suit la vérité ya à la lumière ^ afin que ses actions, soient manifesté^^, parce qu'elles sont faites en Dieu. Après cela, Jésns vînt /Ainsi que ses Disciples, dans la terre de Judée, et il y demeurait avec eux et m baptisait. Et, de plus, Jean était baptisant dans CËnon , près à Salem, et il venait beaucoup de personnes pour se faire bapliser. Il arriva qu'il lui iiii iai(une demande par des Disciples de J^n réunis à des Juifii, an sujet de la purification. Et ils vinrent vers Jean et lui dirent : Babbi , celui qui était avec toi au-^à du Jourdain, et auquel tu as rendu témoignage , voilà qu'il baptise, et tous vont, à lui. Jean répondit et dit : Un homme ne peut rien recevoir, s'il ne lui a été donné du Gel. Vous-mêmes m'êtes té8 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.65% accurate

(ii4) 377 Mais Jean leur répooâki L^DMidJie.peorfkii vecefoir
De lui est donné daCie|. VoQs-inêmes tous m^ête» iéuipins ^ne j*ai dtt<c
Ges^n^est pas moi t(û,.§wle Chriil ; j-ai été aetâtmeai «ntoyë devant loi. àg.
LVpouz «st celui ifoi a TépiHise; maîi pour Tami de Pépom qui est auprès
de lui, et qui Tentend, il est ravi de joie à fa voix de lyponz. Et c'est A cet
égard que ma joie éA parfaite. 30. Il faut qu'il croisse , et moi , il faut que je
diminue. 31. Celui qui vient d*en haut, est au~dessns de tous. Celui qui tire
son origine de la terre , est terrestre , et son langage est le creslre aussi ; mais
re lui qui vient du Ciel est au-dessus de tous. Sa.' Et il rend témoignage de ce
qu'il a va, et de ce qu'il a ouï; mais personBC ne reçoit son témoignage.
33< Quiconque a reçu-.son témoignage, avcellé que Dieu est ^^ritable. ^ , .
» 34* Car celui' que Dieu a enyoyd, annonce les- paroles de Dien, parcé que
Dieu ne lui donne point l'esprit par mesure. « 35. Lé Père 'aime le Fils et lui
a mis tontes chiises éiktre les mains. 361 Celui qui croit au fils a la rie
ëtemëlle ; mais celui qui ne •croit point -sn Fils^ ne' jornifa pas de la Tie ,
maïs la colère de Dieu dt^iueure sur kii. 4

The text on this page is estimated to be only 22.14% accurate

(ii5) moins que je vous ai dit : Je ne suis pas le Christ , mais j'ai tûrojé 'aifr-deVant de lui* Celai qui a rép dUsê est ëpoux ; niais Tami de Tépoux qui se tient debout et qui Técouté , se réjouit de la Toix de Pépoàz ; ainsi t cette joie qui est la mienne a été remplie, li iànt que celui-là augmente ei. que je diminue. Celui qui ▼ient d'en }iaut est au-dessus de tout. Celui qui est de la terre est de la terre, et il parle de la terre; eeloi qui rient du Oel est aur dessus de tous. Et il ténloigne ce qu'il a tu, ce qu'il a entendu et personne ne reçoit son témoignage. Celui qui a reçu son témoignage a constaté la vérité de Dieu ; \$ar celui que Dieu a envoyé parle les paroles de Dien^ ce n*êst pas par mesure que Dieii donne l'esprit. Le Père aime le Fils , et liù a tout donné dans sa main. Celui qui croit an FUs a une rie étemeUe ;.maïs celui qui ne croit pas au Fils ne verra point de vie, mais la coiere de Dieu demeure sur lui.

The text on this page is estimated to be only 20.64% accurate

« CHAPITRE IV. i« Qoi^vo dc>nc, Jém eut appris qae les
Pharisiens STàtent onYdire qu*il faisait plus de Disciples, el qu'il eD
baptisait plus que Jean : - ' * 2. Quoique Jésus ne baptisât paâ lui -niême ,
mab seulemeot ses Disciples ; 3. li quitta la Judée , el s'eo relourna en
Galilée. 4. * Or-, il fallait qu'il passât par la Samarie. 5. Il vint donc en une
ville de Samarie , nommée Sichar, près de l'héritage qtie Jacob donna à son
fils Joseph. 6. Là.était la fontaine de Jacob ; et Jésus , fatigné do chemin,
s'était assis sur le bord de lé foniaine; il était envirÔD 'li sisièim heure dpi
joqr* 7I II vint onefemiae de Samarie pour puiser de Peau. Jésuft lui dit :
Donnez'moi k boire ; S. Car ses Disciples étaient allés à la ville acheter des
virrés. ^. Mais cette femme Samaritaine, lui dit : Comment, vous qui êtes
Juif, nie deiiiiaiidez-vousi, a boire.' Car il n'y a point de coinmunication enlre
les Juifs et les Sainarilains. ■ 10. Jésus lui répondit: Si vous connaissiez le
don de Dieu, et qui est celui qui vous dit: Donnez-moi à boire , vous !ui en.
auriez sans doute demandé vous-même , et il vous aurait donné de l'eau
TiVê.1 1 .- Seiguenr , lui dit cette femme , vous u^arez point avec quoi
puiser, et le puits est profond : d'où aoriez-vous donc cette eauviVeP' > la.
Êtes-Tous plus grand que Jacob noire père^, qui nous a donné ce pilits, et
qui en a bu lui-même aussi bien que ses enfaios et ses troupeaux P i3. Jésus
répondit: Quiconque boira de cette eau là , aura Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.09% accurate

("7) ÉVANGILE QUATRIÈME. . Còlf ME le Seigneur sat qae les PharisMms avaient emèndu dire que Jésus arait plus de Disciples et baptisait (plu^) que Jeão, il q^tà- U JoAée el s'en alie de nMvean dm la Galilée. Mais il im fallait traverser la Samarle (pour arriver) 4'Sic liar , près da viUage fue Jacob ^Oima à son fils Joseph, Or« ià était iqie fonlaine de Jacob. Jésus donc étant fatigué. doToyage , s'assit anprfts de la ioQLaioe. Il l'était environ la sixième heure. Il vint juue iemine de la Samarie puiser de l'eau. Jésus loi dit : Doon^mo^ h boire* Car ses Disciples s'étaient en allés dans la ville, afi» d'acheter des YÎvres. La femme Samaritaine lai dit donc : Gommeet , toi qoi es Juif f demandas- tu à boire 4 moi q^ii suis une femme, samaritaine? Car les Juifs n'ont point de commerce avec les Samaritains.- Jtes répondit et lui dit : 3i tu savais le don de Dieu et quel est celui qur te dit : l>onBe*-moi à boire , tm kà demanderai» à Jur-mAm , ei il t'aurait donné de l'eau vivante. La fémiftie lui dSt deignienr, tu n'as pas de seau, et le puits est profond. Q'oîk donc aurais^tu Peaw'vive? Est-%«' ^ tu és plus grand que netre père Jao(^ qei nous a donné le puits, et lui-même en^ a bu, et ses ûls et ses tiro«ipeeai F Jém répodU et lui dit : Quiconque boit de cette " e^u aura soif une .autre fois i mais quiconque aara bu de i'eau dont je lui ferai don , n'aura plus soif pour jaiiiab ; Vên^

The text on this page is estimated to be only 20.98% accurate

("«) encore soif; mais quiconque boira de Teau que je lui doonnerai, p'aura jamais de soif^ i4« Car l'eau que je ïui donnerai, deviendra en loi une source d'eau qui coulera jusqu^à la vie éternelle. i5. Alors la femme lui dit : Seigneur, dbnuezm moi 4^ cette eau, afin que je n'aie plus soif, et que je de revienne plus à puiser ici. «6. AUss .i lui dit J^usy appelez votre m^ri , e| reveaez ici. 17. Cette femme lui répondit : Je n*û point de mari. J^usluî répliqua r Vous 'avez raison de dire , je n'ai p^int de mari. 18. Car vous avez* en cinq maris, et l'homme avec qui vous vivez fnaintenant, n'est pas votre mari; en cela , vous dites vrai. 19. La iemme lui dit : Seigneur , je le vois bien, vous êtes un J*rophete. 20. Nos pères ont adoré sur cette montagne; et vous, vous dites que Jérusalem est le lieu où il faut adorer. ai. Jétos lui dit : Femme, cro jezHOdoi , le temps va venir que ce seca fdus ni ^«r cette montagne , ni à Jérnsalem> que vous adorerez le Père. aa* Vous adorez ce que vous ne connaissez pas : poor nèus, nous aSorODs ce què^ nous connaissons ; car le Ahit vient des Jm&. -, a3. Mais le temps va venir , et il est même déjà venu,^ que les véritables ad'orateurs adoreront le Père en esprit et en vérité : car le Père'cherche des adorateurs qui l'adorent de cette sorte. 24. Dieu est esprit, et il faut ceux qui l'adorent, l'adorent en esprit et en vérité. 2\$. La femme lui dît : Je sais que le Messie , qui est ap)]cfé Christ , doit venir ; qu4ud il sera venu, il nous apprendra toutes ces choses. a6. Jésus lui répondit : Je le suis , moi , qui vous parle. Là-dessus Disciples arrivècent , et ils furent surpris de ee qu'il s'entretenait avec on^ femme ^ cependant aocuÀ d'eux pe ' ^ dit : Que lui demandez'^vous ? De quoi vous entretenez-vous avec^ellef

The text on this page is estimated to be only 14.66% accurate

() je loi donnerai derietAha en loi nae fontaine d'eau jaillissant la Tête éternelle. La femme lui dit : Seigneur, donne-moi cette eau-là , afin que je n'aie plus soif et que je n'aye plus puiser ici. Jésus ltti dit : Ya, appelle ton mari et vieosjq. La femme répondit : 3t n'ai point d'homme* Jésus lui dt : To as 'bien dit, je n'ai point d'omn^ . Tu as eu cinq hommes ,^ et maintenant celui que n as o^eit point ton mari. Tu as dit Ik une réiU, La femme lui dit : Seigneur, je vois que tu es un Proprièie^ Nos pères ont adoré sur cette, montagne , et 'vous dites 4ue dans Jérusalem est le lieu où il faut adurer I Jc^u^ lui liii : Femme, crois-moi , rheure ffsH venue o4 tous n'adorerez |e Père - ni sur cette monfagne-ci, ni à -Jérosalein. Vçus adorez ce que ^hms ne eonnttttêef fias; nous adorons ce qpêstau connaissQos^ pans ftu-ie juUtU vient {êsU doOrme") des Juifs, Mais llieure arrire , et c'est maintenant que les Trais- adoreurs adoreront le Père en esprit et en vérité. En efiet, le jPère cb^rcbe de tels adoreurs» Il faut adorer en esprit et en vérité. La femme lui dit : Je- sais que le Messie vieni, loqnél est appelé Christ. Lorsqu'il sera venu-, il appellera tout à lui. Jésus lui dit : Je sais , moi, qui te paie* Et là-dessus arriverait ses INscqdes, et Us^ bétonnèrent qu'il conversât avec une fepuQe. Personne ne lui dit .cependant : Que demandes-ilu , ou pourquoi Veatretêiis'tii p.vec cette- femme ?. La femme laissa donc son vase , s'en aiaa à la ville , et dit aux hommes : Venez voir » ■ un homme qmm'a dit tout c^ qic j'ai àà N'est-ce pas 1^ Messie ? Us sortirént donc de la ville et vinrent vers lui. £>t d^s Tiotervallt, les-Bîse^es l'interrogèrent en disant : Maître, mange. Mais il iized

The text on this page is estimated to be only 15.69% accurate

(MO) . a8. Afors la feaime Imb^ U sa crache t fçi aUa à U rîUe,
«1 dU-abst lubitans: ' ' . * 39. Yencs roir im li<niime]^qoî m'a dit toul ce
qae f al fail ; ne wrait-ce ppint le Qunit? 3o. Ils Bortirênt dpnc 4e U ville , el
vinrent i loi. 'Cependant ses Disciples- le priaient de manger en Ini ^saat :
Maître , martgez. Sa. Mais il leur répondit ; à prendre nue nourriture qae
vous ne connaissez pas. 33. Sur quoi k s Disciples .<;c disaient i'uQ ài'autre:
Quelqu'un lai aoraît-ii apporté à manger P 34. < Jésus lear dit : Ma
Aoarritare« cii'est de 'fUrs la volonté de •Celui qui m^a envoyé ,et
d'accomplir son œuvre. . . 35. Ne diles-voos pas: Btfcore quatre mois, et
la.,moissoli viendra. Bitais-v moi, je irons dis : Ler^z les yemr , et voyez les
campagnes qat sont déjà* bbncbeft- et tontes prè^ d*£tf ç ^qiMr sonnées.
36. Et ceini qui moissonne reçoit son salaire ; car irreboeille des fnûts pour
la vie étenielle ; ain^ et b^ni qm«sènie* €1 celid qui moissonne ont sujet de
se réjouir. . ' • . ' 37. En ceci se vérif^e le proverbe, qui dit; Lun&ème,et
l'autre moissonne. * ' ' 38. Je vous ai envoyés moissonner où vous n*âvez
pas travaillé i d'autres ont tra:vaillé, et vous étea entréf dans leurs trarvaux.
• 39 Or, il y eut plnsieors Samaritains de celte ville qui crurent en loi sur le
témoi^gft.qme k-femmelnsMit vtndo t H m'a dit tbnt ce que j*ai lait. 4.0.
De sorte que ces Samarîtâtins éunt venus vers lui, le prièiwitlle séjourioer
chez enx; et il y demeura dehs jotÊn»' iu £t un' plus grand non|bcn'4e
pe^aonoes çvwvit^en Inl, pour l'avoir ouï lui-^même. 42. Aussi disaient-ils
à celte femme : Ce n'eât* plus pour ce que vous nous avez dit que nous
croyons, car nous l'avoris ooV nous-mêmes, et nous gayons. cpc
c'ca^iui^qui est vérU^bkmeut le sauveur du monde.

The text on this page is estimated to be only 17.03% accurate

. (wr) kor dit: J*û à manger unt oourjiturc que vous ne eonn\$|s^ pas. I^DiwipIcf M direàtdoDC lea qdi 9qi autrof: Qttelqu^un lài a^l-il apporté à manger? Jésus leur dit : Ma nourriture est ^ae je fa«te la rotonté de ediii qui m'a envoyé | et que ^accomplisse son ouvrage. Ne diles-vous pas vous que dans quaire inois U aïois&ou YÎenu YoiU ^ îe ▼om dii^ itTëa'kl yem tow vema qM les champs sont dé|à blancs poinr la moisson. Et cçlui qo! môïssopne reçoit one récompense 9 el rassemble du fcoii pour oae vie éternellê, aiii qte eeM qm sème «se* réfonisse lînsî qae celiti qui moisçonne. Car. en ceU ett la parpJe vérital>ie , x^est-à-dire : Antre est celui qui sème , antre est cekîi qui meUsowM ; moi , jt vovsai envoyés moissonner ce que vous n'avez, pas travaillé. D^anlres ont travaillé, et vons-tous êtes mêlêf avec enx pour leur travail : et beaucoup de »>amaritaiiii8 de la ville crurent en loi f à canse'de la paf ofe de ta femme qn{ avait rendu témoignage (ep disant) : li m'a dit tout ce qne f*aî faîl. Ainsi , quand les Samàritsîaa vînmit pfèt dçr Inl'y Hb lo fvîaient de rwier clfec eux, et il y deiocura deux jours, et un plus grand uotnbre entrent en sa parole^ Et ils disaient à la femme : Ce n*«»l. .plaa d'après tes paroles que nous croyons, car nous-mériies l avons entendn, et nous savons qne celui-ci est véritablement le sauveâr da monde. Or, après ces deux jours, il sortit de là et s'en alla en Galilée. Car Jésus lui-même rendit témoignage qu'on ProI pbète ne reçoit 'point d'honneors dans sa propre patrie. Lora donc qu'il vint dans la Galilée, les Galiléens, qui avaient vn ce qu'il avait fait, le reçurent. Jésus donc alla de nouveau i Cana

The text on this page is estimated to be only 15.86% accurate

(""^) 4.3. Quand les d«uxix)urs X^reilt ||aâ\$é^ , il pàrtU^ ià , et s'en alla en Galilée. 44* qu^qoe Jésus eût témoigné iairmême qu'un Prophète li^est point honoré dans son pays ; - . > ' 4.5. Lorsqu^il fut arrivé en Galilée , il fat hîên reçu •des-Galiléens y qui avaient va font ce 'qu'il avait fait à Jénuaem an jour de la ffite , ûh ils étaient aussi allés. * ' 46. Il rictouraa donc pour la Wcpiide fois k Caûk en Galilée , oà.il avait changé Teau.en y|d. Qr, il se trouva îà.pn 8(;igneur de la cour , dont Te fik était naalàde h Caphamalîm. 47. -Ce seigneur ayant appri» ifwt Jésus ^tait venu de Jndj^e en Galilée, i'alla trouver pour le prier de venir- guérir son fil\$ qui s^eo allait mourir. 4.8. Mais Jésus lui dit ; Si vous ije voyez des signes et des miracles vous ne crove/, pas. 4-9* L'officierjui répondit : Seigneur , > venez avant que mon fils meure. 50, Allez, lui dit Jésus, votre iils se porte bien. Cet homme crut ce* qoo lid die Jésus, et s*èn alla. 51, Comme il était en chemin, ses seirîteprs vinront au.-devânt de lui 9 et hii dirent que son fils se porlaH biCAr 5^* Et comme 11 leur demtoda à quelle heure il &*était' trouvé miomt, Ik lui j'épondirent : Hier à aept heures la fièvre le laissa; \$2. Le père reconnut que c^^tait k cette .heure même qqjp Jésus lai avait dit : Votre fils se porte bien ; et il crut , lui et toute sa maison. 54. Jésus ^t ce fecpnd miracle , quau^ii revint de Judée .ci| Galilée. . Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.40% accurate

(1a3) ,d« Galilée, où il a?ait fait Teau vin. Et il y avait un chef
miiiUire àtmt lé fils était malade à 'CapharnaUm. Celnî-d ayant entendu
dire que Jésus venait de la Judée en Galilée, sVn alla ?ers loi , et loi
demandait de descendre et de guérir son fila, car il était près de mourir.
Jésus lui dit donc : Si vous uc voyez des prodigdf , irooe ocèroyex fU, Le
chef nûUtaire loi .dit : Mgmem*, descends avant que mon .fil» ne meure.
Jésus lui dit : Je Taia» afin que ton fils rive. Ceskià le second signe qne ût
Jésus.

The text on this page is estimated to be only 24.35% accurate

CHAPITRE V. I. eelft , il arriva oàa pHe ile» Jollr ^ • at« 3^é9à»
#a i Jirùsâlem. . > . ■ . a. Or, il y avait à Jérusalem auprès de la porte des
brebis, une piscine appelée enkèèrtnKtsailMUiy qui avait cinq g^âlèfieli, 3.
Qdi se tenaient quantité de malades, d'aveugles , de botteux et de
paralytiques qui attendaient le mouvement de IVau. 4. Car en un certain
temps l'Ange du Seigneur descendait droit dans la piscine et agitait l'eau, et
le premier qui entra après le mouvement de l'eau, était guéri , quelque
maladie qu'il eût. 5. Or, il y avait là un horyme qui était malade depuis
trente-huit ans. 6. - Jésus qui le vit là couché , et qui savait qu'il était malade
| Imdit: Voulez-vous être guéri. 7« Le malade lui dit: Seigneur, je n'ai
personne pour me mettre dans la piscine , dès que l'eau en sera agitée : et
pendant que j'y vais , un autre y descend avant moi. 9* Levez-Vous, lui dit
Jésus; prenez votre lit, et allez-vous-en. 9. Au même instant cet homme fut
guéri , et il emportait son lit , et s'en allait. Or, ce jour-là était le jour du
Sabbat. « , 10. C'est pourquoi les Juifs disaient à l'homme qui avait été
guéri: C'est aujourd'hui le Sabbat, li lic vous est pas permis d'emporter
votre lit. II. Mais il leur répondit(lit : Celui qui m'a guéri, m'a dit : Prenez
.votre lit , et allez- vous-en ? 13. Là-dessus ils lui demandèrent: Qui est cet
homme qui vous a dit: Prenez votre lit, et allez-vous-en ? 13.. Or, celui qui
avait été guéri , ne savait pas qui c'était, car Jésus s'était dérobé à la faveur
du peuple qui était là. 1^ . Quelque temps après, Jésus l'ayant rencontré dans
le jilJHizod by Google

The text on this page is estimated to be only 20.43% accurate

("5) ÉVANGILÏ:. CINQUIÈME. C'ÉTAIT une fêle (les Juifs, et Jésus monta à Jérusalem. Or, il y a il Jérusalemii près de la Probaliquei sue piscine flnrnoiimée. en hébreo, Béthesda , a y ani cinq galeries. Bans ces galeries élaient étendus beaucoup d'inûrmes, aveugles, boiteux, desséchés; liy avait lè an homme ayant une infirmité depuis pluàieurs jours* Jésiis la voyaùl étendu, et sachant qu'il était infirtne, lui dit: Veuz-tñ être guéri? L'infirme loi répondit: Seigneur, {e n'aâ pas d'hofuniepour me jeterdans la piscine. Jésus luà dit, s élanl appror : ehé (toaché)de loi : Lère-tor, prends ton lit, et m.arche* ft aussitôt rhomme devint sain, cl il prit son lit et marcha : Ce jour la luumc était un Sabbat; les Juifs dirent donc an guéri t C'est le Sabbat, il ne t*e\$t pas permis d'emporter ton lit ; il leur répondit'; Celui qui m^a rendu sain, celui-là m*a dît : Prends ton lit, et marche. Ils (ai demandèrent quel est Thortime qni t'a dît t Prends ton lit , et marche i Mais le guéri ne savait pas qoi il était, car Jésoz s'était esquivé , une grande fottle étant dans ce lien. Après cela, Jjsna le trouva dans le temple , et lai dit : YoiU , tu es devenu sain,^ ne pèche plus, afm qu'il ne t'^rrive pis. L'homme s'en alla et annon-ça au](Jui<3 que c'était Jésus qui l'avait rendu sain, i^t pour cela, les JaiCs poursuivaient Jésus et cherthaieni à le toer , parce qu'il avait fait cela un (jour de) Sabbat. Or, Jésus leur répondit; Ç'tst Digitized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 20.60% accurate

(»»»«) tempête , lui dit : Vous le voyez , vous avez été guéri ; ne péchez plus désormais, de peur qu'il ne vous arrive quelque chose de pis¹⁵. Alors cet homme s'en alla apprendre aux Juifs qu'ex¹⁶ Jésus qui avait guéri. 16. C'est pourquoi cela que les Juifs persécutent Jésus, parce qu'il faisait de telles choses un jour de Sabbat. ¹⁷ Mais il leur répondit : Mon père agit continuellement ; et moi je aussi. ¹⁸ Ce qui fit que les Juifs qui étaient avec lui plus d'ard¹⁹ à l'irer mourir, parce que non seulement il violait le Sabbat, mais aussi parce qu'il disait que Dieu était son propre Père, se faisant égal à Dieu ; Sur quoi Jésus prenant la parole , leur dit : ¹⁹ En vérité , en vérité , je vous le déclare , le Fils ne peut rien faire de lui-même ; il ne fait que ce qu'il voit faire à son Père , car tout ce que le Père fait , le Fils le fait pareillement. 20. Car le Père aime le Fils , et lui montre tout ce qu'il fait ; et lui montrera même des œuvres encore plus grandes que celles-ci , venant sorte que vous en serez dans l'admiration. ²¹ Car comme le Père ressuscite les morts, et les vivifie « ainsi le Fils vivifie ceux qui lui plaissent. ²² Aussi le Père ne juge personne ; mais il a donné tout pouvoir, de juger au Fils : ²³ Afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père. Qui n'honore point le Fils, n'honore point le Père qui l'a envoyé ²⁴ En vérité , en vérité , je vous le dis , quiconque écoute ma parole , et croit en celui qui m'a envoyé à la vie éternelle et il n'est point sujet à la condamnation ; mais il est déjà' passé de la mort à la vie. ²⁵ En vérité, en vérité, je vous le dis, le temps vient, et il est même déjà venu , où les morts entendront la voix du Fils de Dieu , et ils ne mourront pas plutôt entendue , qu'ils vivront. 26. Car comme le Père a la vie en lui-même et il a aussi donné au Fils la vie « afin que tous ceux qui croient en lui ne périssent. » ²⁷ Et il lui a donné le pouvoir de juger , parce qu'il est le Fils de Dieu. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.70% accurate

("7) mon Père <|ai jusqu^à préseot agit, ei moi amn j'opère. A cause de cela , les Joifii cherchaient encore davantage à le faire mourir, parce que non-aealement, il détruisait le Sabbat , mais parce qa*i! disait JDtea son propre Père, se faisant lui-même égal k Dieu. Jë«u\$ répondit doue et leur dit : iisk vérité, en vérité, je vous dis, le Fils ne peut rien lûre de loi-même , à moins qa*tl ne voie son Père faire quelque chose ; car , ce que celui-ci peut faire , le Fils le fera également. En effet , le Père aime son ^s , et lui montre ce qu'il fait lui-même , et li lui uionlrera des choses plus grandes qoe celles-ci, en sorte qne vons serez étonnés. Car, le Père ressoscite les morts et les lait vivre , ainsi le Fils fait vivre ceux qa*il veol. Car le Père ne juge personne » mais il a donné tous les jugemens au Fils , afin que tous honorent le Fils , comme ils honorent le Père ; celui qui n'honore pas le Fils , n'honore pas le Père qui l'a envoyé. En vérité , en vérité , je vous dis que celui qui éconle ma parole et croit â celni qni m'a envoyé , a la vie éternelle, et il ne vient pas en jugement, mais il a passé de la mort è la vie. £n vérité , en vérité , je vous dis que Theure est venue , et c'est luaiiiiieuant que les morts cnicn<lroni la voix de Bien, et ceux qui Tont entendu , vivront. Comme le Père a vie en lui , ainsi il a donné aussi à son Fils d'avoir la vie en lui-niêmc. Car il lai a donné le pouvoir de rendre iuslice, parce qn'il est Fils du Père, et que le Père et le Fils jugent en esprit : que ceci ne vous étonne pas, parce que l'heare est venue, et qne ceux qoi sont dans les tombeaux eutendront sa voix. Et ceux qui auront fait de bonnés «nvreissiisciteront poor la vie ; mais ceiix qui auront fait de

The text on this page is estimated to be only 28.90% accurate

("8) a^ . Q«e ceci ne vous surprenne point: car le temps vient que tons ceux qni sont dans les sépulcres , entendront la voii du Fils de Dieu. 29. Alors cens qui auront fait de bonnes œuvres sortiront de leurs tombeaux > et ressusciteront à la vie ; au lieu que ceux qui en auront fait de mauvaises ressusciteront pour leur coodamnalion. 30. Je ne puis rien faire de moi-même : je juge selon que j'entends , et mon jugement est juste , parce que je ne cherche point ma volonté , mais la volonté de celui qui m'a envoyé. 31. Si je me rendais témoignage à moi-même , mon témoignage ne serait pas digne de foi. 33. Il y en a un autre qui me rend témoignage ; et je sais que Je témoignage qu'il me rend est véritable. 33. Vous avez vous-mêmes envoyé à Jean , et il a rendu témoignage à la vérité. 34. Ce n'est pas que pour moi j'aie besoin do téihoignage des hommes ; mais je dis ceci , afin que vous soyez sauvés. 35. Jean était une lampe ardente et claire , et vous avez voulu vous I cjourir pour un peu tle lemps à sa clarté. 36. Mais j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean. Car les œuvres que mon Père m'a ordonn<' de faire, ces œuvres, disje , que je fais , rendent témoignage pour moi , que c'est le Père qui m'a envoyé. 37. Et le Père qui m^a envoya- a lui même rendu témoignage de moi t vous n*avez jamais entendu sa voix , ni vu sa face. 38. Et même vous n'avez fait aucune attention à sa parole , puisque vous ne croyez pas à celui qu'il a envoyé. 3g. Examinez bien les Ecritures , puisque c'est par elles que vous croyez avoir la vie étemelle. Ce sont elles, en eifet, qui rendent témoignage de moi. 4o« Cependant vous ne voulez pas venir à moi , pour avoir la vie. 41 Je ne cherche aucune gloire de la part des hommes. 42. Mais pour vous, je vois bien qu'il n'y a en vous aucun amour de Dieu,

The text on this page is estimated to be only 24.87% accurate

(' ^ 9) manvaiMS oeuvres reatnsciteroni pour la condamoallon. Jt ne peux rien iaire de luoi-inéiie. Comme j'eotentU, je juge, et mon jugement est jasle, parce que Je ne cberche pas ma valonté, mab la voloiUé du Père qui m^a envoyé. Si je témoigne pour moimême «mon témoignage peut ne pas être (vcai){ mais il est (quel* (lu'un) qui léiioigue de moi , et je sais que le icmoignage qu*il rend de moi, est vrai. Vous avez envoyé près de Jean « et il a rends té^ moignage à la vérité. Pour moi, je ne prends pas le témoignage d'an homme ; mais je dis cela pour que vous soyez sauvé. Ceiui-là était la lampe qui brAle et qui loil. Vous avez voulu vous réjouir dans sa lumière avant Theure. Mais j'ai un témoignage plus grand que celui de Jean; caries œuvres que le Père m*a données k accomplir, les mêmes œuvres que je iais , rendent témoignage que le Pere m'a envoyé. Et le Père qui m^a envoyé rend lui-même témoignage de moi. Jamais vous n^avez entendu sa voix , lù^vous n'avez vu son visage. Vous n'avez pas sa parole qipi demeure en moi , parce que vous ne croyez pas en celui-là qu'il a envoyé. Examinez les Écritures, parce que vous croyez trouver en elles la vie éternelle, el ce sont elles qui rendent témoignage de moi. Kt vous ne voulez pas venir à moi , afin d'avoir la vie. Je ne reçois point de gloire des hommes, mais je sais que vous n'avez pas en vousmême l'amour de Dieu. Je suis venu au nom de mon Père , et vous ne me recevez pas ; si un autre venait en son propre nom , vous le recevriez. G>mment pouvez-vous croire , en recevant de la gloire les uiiâ des auU es, el curnmeol ne rechercliez«vous pas celle gloire qui vient de Dieu seul. Ne croyez pas que je vous accuse 9*

The text on this page is estimated to be only 17.02% accurate

I (»3o) '43* Je snU vena au nom de mon Père , et tous ne me recevez pas: si un autre vienl en son propre nom , vous le recerrez. 44* Comment poavez-Yoas croire, vous ^ni n*aimes qn*a recevoir de la gloire les uns des autres , et qui ne recbercliez point la gloire qui vient de Dieu seul? ' c Ne croyez pas que ce soit moi qui vous accuse devant mon Père; Moïse lui-même, eu qui vous vous confiez, sera votre accusateur. 46. Car si vous croyiez eu Moïse , vous croiriez aussi eu moi , pmsqa^il a parlé de moi dans ses écrits. 47* Biais si vous ne crojez pas ce qaHi a écrit, commeni croi- , rîez-vons ce que je dis. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 6.60% accurate

(«-a»). 4upnèii mon Pèrçi It est m» accàtatenr cotalr« toq^ ,
MéÊÊt , àiBSS i^Stofii fous kyti. mis votre ^spérauce : car si vous croyiez
h M^rriise, YOiis croiriez à moi, parce ^ue, «n, effet , il a, écrit moi *, et
puisque TomMéTroj^k pès 'éHaH efe q«*il a ^rit v cobiment croiriez-vous
en mes parotes.f * aI Digitized by Google

the first of these is the fact that the
the second is the fact that the
the third is the fact that the
the fourth is the fact that the
the fifth is the fact that the
the sixth is the fact that the
the seventh is the fact that the
the eighth is the fact that the
the ninth is the fact that the
the tenth is the fact that the
the eleventh is the fact that the
the twelfth is the fact that the
the thirteenth is the fact that the
the fourteenth is the fact that the
the fifteenth is the fact that the
the sixteenth is the fact that the
the seventeenth is the fact that the
the eighteenth is the fact that the
the nineteenth is the fact that the
the twentieth is the fact that the
the twenty-first is the fact that the
the twenty-second is the fact that the
the twenty-third is the fact that the
the twenty-fourth is the fact that the
the twenty-fifth is the fact that the
the twenty-sixth is the fact that the
the twenty-seventh is the fact that the
the twenty-eighth is the fact that the
the twenty-ninth is the fact that the
the thirtieth is the fact that the
the thirty-first is the fact that the
the thirty-second is the fact that the
the thirty-third is the fact that the
the thirty-fourth is the fact that the
the thirty-fifth is the fact that the
the thirty-sixth is the fact that the
the thirty-seventh is the fact that the
the thirty-eighth is the fact that the
the thirty-ninth is the fact that the
the fortieth is the fact that the
the forty-first is the fact that the
the forty-second is the fact that the
the forty-third is the fact that the
the forty-fourth is the fact that the
the forty-fifth is the fact that the
the forty-sixth is the fact that the
the forty-seventh is the fact that the
the forty-eighth is the fact that the
the forty-ninth is the fact that the
the fiftieth is the fact that the
the fifty-first is the fact that the
the fifty-second is the fact that the
the fifty-third is the fact that the
the fifty-fourth is the fact that the
the fifty-fifth is the fact that the
the fifty-sixth is the fact that the
the fifty-seventh is the fact that the
the fifty-eighth is the fact that the
the fifty-ninth is the fact that the
the sixtieth is the fact that the
the sixty-first is the fact that the
the sixty-second is the fact that the
the sixty-third is the fact that the
the sixty-fourth is the fact that the
the sixty-fifth is the fact that the
the sixty-sixth is the fact that the
the sixty-seventh is the fact that the
the sixty-eighth is the fact that the
the sixty-ninth is the fact that the
the seventieth is the fact that the
the seventy-first is the fact that the
the seventy-second is the fact that the
the seventy-third is the fact that the
the seventy-fourth is the fact that the
the seventy-fifth is the fact that the
the seventy-sixth is the fact that the
the seventy-seventh is the fact that the
the seventy-eighth is the fact that the
the seventy-ninth is the fact that the
the eightieth is the fact that the
the eighty-first is the fact that the
the eighty-second is the fact that the
the eighty-third is the fact that the
the eighty-fourth is the fact that the
the eighty-fifth is the fact that the
the eighty-sixth is the fact that the
the eighty-seventh is the fact that the
the eighty-eighth is the fact that the
the eighty-ninth is the fact that the
the ninetieth is the fact that the
the ninety-first is the fact that the
the ninety-second is the fact that the
the ninety-third is the fact that the
the ninety-fourth is the fact that the
the ninety-fifth is the fact that the
the ninety-sixth is the fact that the
the ninety-seventh is the fact that the
the ninety-eighth is the fact that the
the ninety-ninth is the fact that the
the hundredth is the fact that the

The text on this page is estimated to be only 17.09% accurate

.. ♦ • • • - ' J . » • * la iiiipr^ Tibériade. 2/ Il y fat'snsW par une grande foulé' de peuple , parce ^it^y« Toy^îeM'les niracles qaMl Ûkhtat aar 'ceux ifai étaient malades. 3. IL limita donc inr une meatagne, où il «'assit aT,ec ses Disciplesi. Or, la Pàque , qui 6si la principale fête des Juifs, éuit proche. 5- Jésus avant donc levé les yeux, et voyant qu'une grande multitude de monde était venue à lui ^ il dit à i^bilippe : Où aciiéterons nous du pain pour donner à manger à ce peuple? . 6.; Or, il disait cela afin de l'épromrer \$ Oar ponr loi , il savait Inen ce qu'il avait à faire. y, Philippe lui répondît: Qnaod en aarait poor deu cents déniera de peins , cela- ne snAriilt pas poor en daaàer un pen à S. Un dé^ BiscipleSf saroit. André , firèto-de Simon^Pierre, M. dit: 9« Il y a ici un petit garçon qui a cinq pains d*orge et deinc petits poissons, mais qu'est-ce que cela pour tant de gens? lOi Faites4es asseoir, leur dit alors Jésus. Et comme il y avait là beaucoup d'herbes, ils s'y assirent an non^e d'environ cinq mUle hommes. II. Pais Jésus prit les pains, et ayant rendu grâce à Dieu, il les donna à ses Disciples ; et ses DiscipleSi à éeux qui étaioit aasis : U fit la mAme chose des deux poi«Mos> et lenr ^ donna ce qu'ils en TOohirenU ia. ^^oand ils forent passanée, il dil i ses INsciples: lUiaisaei lés morceailK qnl fèitent » afin que rien ne ae perde.

The text on this page is estimated to be only 13.23% accurate

(133) • . ■ * ■ ' • • • • • * ÉVANGILE SIXIÈME. • JÉSUS s'çn
alla au-4ç|i <k la mer de Oalii^ (TilK^riade) , ei la mvlitiide le inifit-, «i
TOytdtlef ffvéfisaoui nomlireoMs q^a'U iaisailsur Iq& inalaJes. Jésusâ monU
sur la moQla^ne, et il s'y assit me MI Discifles; et U P^iie était prodîe :
c'était la fât6 Jvâts. Jéros ToyaDt que la mulUtode le suivait, dit à Philippe:
D'oà aç^elecoof-aoii» te peias poor^ae cei»-ci fiaigemi* Un ^ie lea
Dbcijplet, André , frève de Simon-Pierre, hn dh r]^y a ui henune ^ a dçs
pains d'orge et des poissons. Or, Jésus prit les liains , et ayant tendu graees,
U les donna à ses Disciples , et ses BvKiples les donnèrent à ceux qui
étaient assise (On fit) de même des poissons autant ^'ils Toninrent Of,
quand ilsforent remplis, il dit à jes Disciples : ^ajfiassez les morceaux qui
restent , afin qn*Il n'y idt rien de perdn ; ils le^ ramassèrent , afin de les
dislrilmer aux pauvres,, et ils admiraient l'amour de Jésus pour €^Zf et se
disaient les toM aox antres , s'il était notre mahre, qons niangenDs
toujours. Jéâuâ, da^c, coouaiâânt qn'iU devaient veoir Fenlever ponr le
laîre roi, sè letira de nouTean sur la raoniïgnê • Hais le soir arrirà : tfÊê
Biseiples deseé^hrent vers la mar, et étaat.montés dans l» Ifarqne, ils^
allèrent au-delà de ia mer, àGipliamaOni , et les ténèbms déjà étaient
arrivées et Jésns n'était ^int venu vers eux. Un grand vent souillant , la mer
se goo^

The text on this page is estimated to be only 13.45% accurate

(4«4) 13. Ils les ramassèrent donc , et l'on remplit douze corbeilles des morceaux des cituj paîQS d'orbe qui eUienijeslés, après. que tous en avaient niini^c. ' ' 14. De sorte que ces gens là ayaùt vu le miracle que Jésus venait de faire, disaient : C'nUià laai dioiîte Je .ProphéLe qui doit venir dans le monde* 15. Mais Jésus ayant connu qu'ils ayaieQt dessein de venir l?Mlever pam le faire ffA , >e t«iLi^ Méivë mk £l iA«totagttV 16. Le soir , ses Discipies «*ap|ir^ècç^| 4e la mer { ■ • 17. £t étant montés sar b-barqnei ils travers^aient ta nierf^ti-r Tant^yers Ciiipharnaltn ; les tSnébres étaient âéjà rëpan^ues sur la iiSÉpre^ «t JéSue ii!était pat encore Tenu lès^foiotife^ 18. ÇepeiidAiiila mer était fort enflée 4u grand vent^qiii s<^ufflait. ig. Quand ils eurent donc vo^ué vingt-cinq ou trbnle stades, ils virent Jésus i\u\ mai chait sur ia jaer» et qui s'approcbaiir de la barque , ils (M curent peur. *. 10. Mais il leur dit : (J'est moi , ne craignez point. 21. IU vovAnrent '^nc le prendre dans leur barqne ^ et anssi-* t6t la barque prit terre où ils allaient. . 22. Le lendemain, la multitude du peuple qui était demeurée de radtre cAté de la mert avait bien va qii'it n'y avait point eu U d*di]tre lHirque, et que ;iénis n^y ^Hit pas eliité av«c"s'Disiciplè^^ maïs qa'ii s'en éuii allé seoK. ^ . ' 3 3. Comme il élût arrivé d'antres Jbarques de Tibénade , près ^*^èa o4 l'on «àyaiU mangé les pains après <^ele Seî^br enl rendu grâce , • • * ' * 24- muliiide ayant vu que Jésus ni ses Dlsoiiijes n'élaieut point là , se mit dans ces barques, et vint à Cjatpharaaum cjierpher Jésus. 25, Lt l'ayaftt trouvé de l'autre cdté de ia mer^ ils loi dirent: Maître , depuis quand êtes-vous venu ioi . . 26. Jésus prit la parole , et leur dit: £0 vérité, en vérité^ je WiÉs le dis ne clierche2 ttdii pas ^ cïule que votts fifav« fure «des mèraeles itoi». fêtee ^pm Toa» .mm m ^ pain 4 mnger , cl que vous ayez été rassasiés* Digitized by

The text on this page is estimated to be only 15.58% accurate

(t35) iâil ; s*éuiat dbne « ▼ ilicét dVniriron vltigt-cliHi M trente fla^s , U\$ voient Jénu TeiM^at sar la mer ^ et uoe tempête s'étanfc éliirée , ils le virent arriver près de la barque , et ib forent effrayée. Bfaia il leur dit : Ne vous effrayez pas , et Us voolureul donc venir et le seeoarir, et b barque arriva i terre. Le lendemain, tm\$% Jitâus avait nourris , et 4)iii se trouvaient aa-delà de la mer , mon^ tirent dans les barques et vinrent trouver Jésus à Gaphamaïim ; il leur dit: En vérité^ en vérité, je vous dis, vous. me cherchez, non pour la vériië et riostmction-, mais parce qne Vons mangiei des pains, et que vous avez été rassasiés. Auachez-vous uou a U juonrritiir» q«î m Aétrait « mis à la noiirritnre qui dcmcim à ia vie éternelle, laquelle le Fils de rhomme vous donnera. Car le Père, Dieu, a mis ^on scea^u sor lui ils lui dirent dpnp : Que ferons n«f , afi« de fàir^les.cinvres de Bien ? Jésus répondit et l^r dit: Cest là Tœuvre de Dieu , que vous croyez en celui ^u'il a envoyé ; ils loi dirent done : Quel prodige ^s-ln donc pour que oous voyions et que nous croyions «o «toi f Qu'opères^tu ^ Nos pères ont mangé la mâtne dans le désert» selon qd'ii est écrit: U. leur a donné du Ciel, du pain à m^ger. Jésus leur dit donc; £ki vérité Y en vérité, vons dis, MolM ne vons a fdA donné le pain (du baulj du Ciel ; niais le vrai pain du Ciel est donné par mo3i Père , car le pain de Dieo est cie|at qui descend dn Ciel , H qui donne la vie au monde. Ils lui dirent <li)nc : Seigneur , donnenoi|s toujours ce paîn là* Or , Jésus leiir dit : Je sois le pai|i de la vie , celui qui vient à moi , n'aura point faioi , el celui qui croit én noin'^iura pins soif; mais Je voos disais que vous m^avés va et Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.56% accurate

t (>36) I .Trayaillej: à acquérir, non une nourriture périssable, mais celle qui dure jusqu'à la vie éternelle, et que Je Fils dç rhômme vous donnelrà; car c'est lui que Dieu a marqué de ' son* sceau. a8. 41s lui . direni : . Que ferons^nous pour faire des œums agréables à Dieu ? fp^^ Jésus leur répoôdît : *L*œavre qiie Dleii demande dé votes est que vous croyez «o celui qo*U « envoyé. 30. Mais lui dirent-ils : Quels mîrâcles faites-vous donc , afin que nous le voyons, et que nous croyons en vous? Quelle œuvre faites-vous? 31. Nos pères ont mangé la manne- au »losert, selon qu'il esi écrit : Il leur a donné à manger le pain du Ciel. 32. Jésus leur répondit : En vérité , Je vous le dis , MoYsc ne vous a pas donné le pain venu du Ciel ; mais mon Père vous donne aujourd'hui le vrai pain du Ciel. 33. Car le pain de Dieu, cVst celui ^ui est descendu du Ciel et qui donne la vie au monde. 34. Alors ils lui dirent : Seigneur^ âlnnez-nous toujours de ce painJè. 35. Jésus leur répondit : Je suis le pain de vie : celui qui vient à moi n*aufa' plus faim 4 - et qui croit en mot n^aura jamais soif. 36. Mais je vous Tai déjà dit, vous m'avez .vu , et cependant vous ne me croyez pas. 87. Tous ceux que mon Père me donne vieiKli ont à moi ; ^et tous ceux qui viendront i moi, je ne les mettrai point dehors.' 3^ . Car je suis descendu du Ciel, non pour faire ma volonté, mais pour faire la volonté de celui qui m'a envoyé. 39. Or, la volonté de mon Père, qui m'a envoyé, est que je né per^ aucun dé ceux qu'il m'a donnés; mais ^ûe |é les ressuscite au dernier Jour. 4o* C'est ici la volonté de mon Père, qui m'a envoyé, que quiconque voit le fils., et croit en lui, ail la vie éternèlie , et que je le ressuscite au dernier jour. ■ 4i- Alors les Juifs murmurèrent contre lui de ce qu'il avait dit : Je suis le pain vivant descendu du ,Ciel.

The text on this page is estimated to be only 23.39% accurate

(^7) que voitô n'avez pas cm* Tout ce qqe mon Fère me donoe, viendra à moi , et je ne rejetterai point en dehm celui qui vient 4 iijkpi, p^ce que- je sm& descenda db Ciel, ikoD po^r que je fasse ma volonté ^ inaia la volonté de celm qpi ?n*a envoyé. Or , ceci est la voluQtd du Père qui m'a envoyé , que lout ce quUl m'a doonné, je nerpe^ rien de cela'9 nais que je le ^asoscite en la vie éternelle. Ceci est la volonté de celui qui m^a envoyé, que tout (homme) qni voit le Fils et qai croit en loi ait la vie étemelle et que je le reaiascite en la vie étemelle. Xes Jnift mnrmu»' raient donc à son sajet, parce qu'il avait dit: Je suis le pain descendu da Ciel ; et ils disaient : Cehd-ci n>st-il pas Jésus, le fil» de Joseph, dont nous connaissons le père et la mère f comment peut-il dire : Je suis descendu du Gel ? £|t-ce parce qaUl a halilé avec les (^recs , qu'il vient ainsi converser avec nouaf Qâ*a de commun ce qu'il a appris des Égyptiens, et ce que nos pères nous ont appris! -Jésus répondit eL leur dit: Ne mur murez pas entre vous ; personne ne peut venir à moi, si le Père qni m'a envoyé ne le lire à lui ; cl nioi, je le ressusciterai dans la vie éternelle, il est écrit dans les Prophètes : Ei Us seroni iùus enmgnés jie Dieu» Ainsi , quiconque a entendu le Père et qui sait, vient à mot. Il nVst personne qui ait vu le Père ; mais celui qui est ven'n de Dieu a vii le Père. En vérité , en vérité , je vous dis, celui qui croit en moi a ia vie étemelle» Je suis le pain de la vie. J^ios pères ont mangé la manne dans le désert, et sont niorts; voici le pain et le vin quy sont descendus du Ciel , a&n qu'on en mange et boive , et q^on ne meure pas. Je sob lé psin vivaM qui est dnceddo da Cielr Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

(i38) .4a. N'e^--çc piM. là , . disaiçoMls, le Eil» .de JoMj»là:f ■
|ioj» connaissons son père èt sa mère. Comment donc ^it-îl : ' Je suis
descendu dn Ciel. , ' (B. Mak Jdaoi prit la parole , et ienr dk : Ke MfUHHmi
poîiit entre voas. 44* Personne ne peut venir & moi, sîle Père qui ni'a
envoyé, ne Pattire ; cl celai-Ià , je le ressusciterai aa dernier jour. 4fS. U csl
écrit dans les Prophètcb : lU seronl louS'. enseigeés de Dieu : ainsi
quiconque a écoulé le Pçre , et a ëlé iAstruit par Jui , vient a moi. 46. Ce
n'est pas qne personne ait vu le Père, excepté celai qui est venu de la part de
Dieu, celui-là a vu le Père. ' . 47* £u vérité, en vérité, je vous le dis, qui
croit en moi a la vie éternelle. * 4^ . Je stfis H pain de TÎe. \ '4^ . yps pères
oal nian^é la nuume dans le désert, d ik isoa*^ morts ; 50. Riaie c'est ici le
'pain qui est descenda' du Oel , afin qne celui qui en manfie ne* meniie
.paint, ' - ^ 51. Je sqisJe pain vivifiant qui est descendu da Ciel: Sa.
Quiconque mangera de ce pain, vivra ëlernellemenl. Et le pain que je
iluuucrai pour la vie du inonde, c'esl lua cliiai- que je donnerai. . • . . 53.
Sur cela, les Juifs disputaient entre eux, et disaient : Comment celui-ci peut-
il nous donner sa chair à mander ? 54. Mais Jésus leur répondit : En veri>é ,
en vérité, je vous le dis, si vjfmvit manges la ckair du Fils de l'homMi et si
vous pe buvez son sang., vous n^aurez^ point la vie en vous. 55. Qui mange
ma chair et boit mon sang a la vie éternelle, et je'k ressiAsciterai auderniei*
jbiir. 5Cw Car m •cb^ir «a v.r9iiBesit YÎattde ; H pdq awig vrain%ont
breuvage» ^ 57. Qui mange ma cbàir et boit mon sang demeure en mol , et-
ttioi en lui. 58. Couiinc mon Pi;re, q«i est vivant , m'a envoyé, et qy^ ^ vis
par mon Père , ainsi celui qui me niauge vivra par moi. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.88% accurate

(iî qpiel^a*Dn«n orange et "en boit , H rim élémelleinenl, et le ^ pain et le rm que je donnerai , c'en ma- chair et miMi san^t que je douuerai pour la rit àa munde* Lei «liiifa cttfcillAot donc entre eux , disant : Commçpt pen-lil nous donner aa chair Ik manger ? Jésus leur dît dope : En vérilé . en vérité , je vonadia^ m ▼ oaa. ne «an^la chair du Fila de i'hoMie , ai voua ne bave^ son sang', vons n'^adrez point la vie en vont. Celui qnl mange ma chair et qui hoit mon sang a la vie ct«rn^le : car ma -vhair .«il ▼ raiment «ne waurrimre , et «on sang est traiment nne Boîason. Celui qui*iiiage ma chair et qui boit mou saog demeure en ui oi et je demenre en loi. Comme ie Père vifWH m'aen^yë^ ^t ^ae ft na par mon Père, ainsi celui qui me mange, cclui-ià vivra par moi. Ceci eatle vrai pain qnî esl descende da Ciel ; ce n^esi pas coinnif wof p4re6 qui ont tiiai^e la iiiàuAc , et sont morts : celui qui mange ce pain vivra éternellement. 11 disait cela dans la ^synagogue « en* scignant à' Caphamalim. Beaucoup donc de ses Disciples Taya^i esÉendu , direnA ; Cet|« parole est dure ^ qui peut l'entendre 1* ddsiiia sachant en lui-même ifue'ses t>isciples murmuraient de cela , leur dit : Ceci vous scandalise -t- il ^ C'est l'^pril qui. yivi^a « la cfciiif ne •aeit de a^en ; mes parMes aeiites sênt Fesprit et* ht vie» Mais il eu esl quelques-uns parmi vous qui ne croiront |>as. ft il dit : C*est pour cela qne je yona ai idit que «ut poot wmdrà moi , s'il ne lui a été donné par mon Père;. De ce (moment) là ^ plusieurs de ses Disciples s'en retoomèrent, et ne marchèrent plus avec lui. Jesas dit donc a a. k douze : Voulez-vous aussi vous en allerf Simon-'Pierre lui dit : Seigneur, vers qui iriona-noua? Vous aves

The text on this page is estimated to be only 24.57% accurate

(i4o) Sg. GW4ci le yaui «qui est tecedada Cièl : Il o*cii Mia pas comme de tos pères ^ qui ont mangé de U manne , et qui sottl moits.'Qui mange de ce pain ▼ ivpi éternetlement. 60. Jésus dit ces choses dans la synagogue, lorsquMl enseignait à Capbarnaiiin. 61. Or, plusieurs de ses Disciples qui l'avaient ouï dire: Ce discours est tiur ; et encore , qui peut r(^conter ? 6a. Mais Jésus connaissant par lui-mén»: que ses Disciples murmuraient de cela «r leur dit : Cela voos scandalise-t-il ? (»3. Que sera-ce donc qliand tous Terrez le Fils de Thomme monter où il était auparavant. 64. * C^est Tesprit qui Tivifie , la chair n*est d'ancon nsage : les paroles que je tous dis sont esprit et vie ; 65. Maïs il y en à parmi tous qai ne croient pas. Car Jésus savait dès le commencement qui étaient ceux qui ne croyaient point , et qui était «celui qui derait le trahir. . 66. G*est pour cela que je vous ai dit , ajonta-t-il, que personne ne peut venir à moi , s'ii ne lui est donné par mon Père, 67. Depuis ce moment là plusieurs de ses Disciples fie retirèrent d'avec lui , et ne le suivirent plus. * 68. Sur quoi Jésus dit aux douze : £t vous, ne voulez-vous pas aussi vous en aller ? . . 69* Mais Simon-Pierre lui répondit : Seigneur ^ à qui ironsnoos ? TOUS avez les paroles de la vie étemelle. 70. £t nous Pavons cru, et nous l'arona reconmi. Vous éles le Christ , le Fils de Dieu vivant. 2%, Jésus leur répondit : Ke vous aî-je pas choisis tous douaef et il y en a un entre vous <pii est un. diahle» ^ . 73* Or, il parlait de Judas Iscariot : car celui-ci devait le livrer quoiqu'il £lt dn nOmhre des douae. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 10.76% accurate

(«4«) des {MTolcs de vie ëternelle « et nous ayons ern ei
reonna que tous ête^ ie Christ , le Fils du Dieu vivant. Jésus l«ur répondit :
!Ne ▼ous si-Je pas choisi dooze 9 ainsi qn^ii m'a été prescrit , loraque j'ai
reçu le pouvoir d^eu haut , pour que j'enseigne en le Père et en le Saint-
£fprit , et que je vous donne avec l*esprit » le poaTOir que j ai reçu du Père
et de TKsprit , dauâ le teupie où âe couâerve la ?ie éternelle. . Uiyiiiizeo by
GoOgle

The text on this page is estimated to be only 23.35% accurate

(M») CHAPITRE VU. 1. - Depuis cela, Jésus parcourait la GalHde ; car il ne voulait point aller en Judée, parce que les JuUa c^crchaMUt 4 moarir. 2. Bflais comme la. fêle des Tabernacles, qoi est ane des fêtes des Juifs, approchait , 3* Ses frères lui dirent : Quittez ce pays, et ailes tn Jmàée , afin qne vos Disciples y voient aossi les miracles qne vdns faites. 4« Car on n'agit point en cachette quand on vent être connu dans le puhlic ; puisque tous laites ces choses, manifestez-irotis an monde. 5. dar ses frères même ne croyaient pas en loi. 6. Mais Jésus leur dit : Mon temps n'est pas encore venu ; mais pour le vôtre , il Test toujours. 7. Le monde ne saurait vous haïr ; mais il nie liaîi , mol , parce que je fais voir ouvertement de lui que ses œuvres sont mauvaises. 6. Allez, vous antres, à cette fôte : pour mol, je n'y vais pas encore ; parce que mon temps n'est pa.s encore venu* 9. Ayant parlé ainsi , il demeura en Galilée. 10. Mais après que ses frères furent partis, il partit aussi luimême pour la fêle, non pas publiquement, mais comme en secret 11. Les Juifs donc le cherchaient durant la fête , et' disaient : Où est-il ? 12. Et on parlait fort de lui parmi le peuple ; car les uns disaient : C'est un homme Je bien ; et les autres : Nullement, puisqu'il séduit le peuple. 13. Toutefois , personne n'osait parier ouvertement en sa faveur parce qu^on craignait les Juifs. • Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.50% accurate

(«43) ■ ^VANGILE SEPTIÈME. Et Jésus après cela , vivait en la Galilée ; car il ne voulait pas ▼îrre dans la Judée, parce que . les Juifii cherchaient à le Caire mourir. Or, la fête «les Jaif8.(appelce) la fêle desTabemacie» était proche. Ses frères lui dirent donc: Quitte ce Keu et viens en Judée, afin que les Disciples voieol les auvres que tu fais. Car oui BO doit agir en secret 9 mais il doit chercher à agir pobliquement; situ fais ces choses, montre-toi au nioiidr. Car ses fr^es mêmes .ne croyaient pas ^n lui. Jésus kur dit donc : Mon temps nVst pas encore renu , mais YOtre temps à toqs esiioajom prêt. Le monde ne pfcut pas vous haïr , mais il me hait , parce que ■ ■ |e rends témoignagnc que ses cauvres font mauvaises. Vous, readez-vous à celle iéle ; moi, je ne m'jr rends pas encore, parce ^ne 'mon temps n^«»t pas encore accompli. Et en leur dîsailt cela , il demeurait en la Galilée. Mais quand ses frc;res iuneut mofltit'/alors il monta anssi à la (%te , ûon pnhiiaéement, mais comme en cacheUe. Les Juifs donc le cherchaient dans la fêle El dîsaîeni , tH^? ei on grand marmort étaât dans la foule k cause de lui. Les uns disaient ; Il est homme de bien ; d aulres disaieot : Point du tont^ car il égare la multitude. Knl, assurément, ne parlait franchement de lui , à cause de la crainte des Juifs. Fa la fête étant déjà dans son miliéa » Jéso8 monta au Temple 9 et il Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.26% accurate

{ «44) 14. Mais lorsque la fête fut à demi passée, Jésus alla au temple, et se mit à enseigner. 15. Et les Juifs eux étaient surpris, et disaient : Comment sait-il les Écritures, ne les ayant point étudiées ? 16. Mais Jésus leur dit là-dessus : La doctrine que j'enseigne ne vient point de moi ; mais c'est la doctrine de celui qui m'a envoyé. 17. Si quelqu'un veut faire la volonté de Dieu, il doit venir à moi, et apprendre de moi. 18. Quand on parle de son chef, on cherche sa propre gloire ; mais quiconque cherche la gloire de celui qui l'a envoyé, est digne de foi, et il n'y a point en lui d'imposture. 19. N'est-ce pas Moïse qui vous a donné la loi ? néanmoins, personne de vous n'observe la loi. 20. Pourquoi cherchez-vous à me faire mourir ? Là-dessus, le peuple lui dit ; Vous êtes possédé du démon ; qui est-ce qui songe à vous faire mourir ? 21. Jésus leur répondit : J'ai fait un miracle, et vous en êtes étonnés. 22. Parce que c'est Moïse qui vous a donné la circoncision (quoiqu'elle ne vienne pas de Moïse, mais des Patriarches) vous condamnez vos enfans, méfiez-vous au jour du Sabbat. 23. Si l'homme reçoit la circonscription au jour du Sabbat, sans que pour cela la loi de Moïse soit violée, pourquoi êtes-vous si animés contre moi de ce que en un jour de Sabbat j'ai guéri un homme qui était incommodé dans tout son corps ? 24. Jugez pas sur l'apparence ; mais jugez selon l'équité. 26. Alors quelques-uns de Jérusalem dirent ; N'est-ce pas là celui qu'on cherche à faire mourir ? 36. Et le voilà néanmoins qui parle publiquement, sans qu'on lui dise rien. Ne serait-ce point que les scribes ont reconnu qu'il est véritablement le Christ ? 37. Cependant nous savons d'où est cet homme-ci : Au lieu que quand le Christ viendra, on ne saura d'où il est. 45. Jésus continuant à les enseigner, prononça ces paroles à haute voix dans le temple : Vous le connaissez ; vous

The text on this page is estimated to be only 13.17% accurate

(«'45) en8eh;iiat.£4 les*Jili£s épient' dao|d'étoïïieAieql « diaant : CimiI'ment celui-ci ceunaît-ii iea ietlrçs , ne (les) ayant point apprises, txtf!^ les lettres gfvçqaes i J ésus]eur ré];rt>ndil : Ma science n'est poîAt'dl» moi, '.mais de (%Ini4{ai ni*a •envèyé. Si c|iielqa'an veiit •fikire s2 volonté f» il 4M>iinaitr^d'après la «cience.si elle eside Dieu , 'on si ^ pâli» Tl'ifjpr^ moirm^ine. Gelai qui parle' d'après Immême ^ cherclie sa propre gloire ; càr celui qui cherclie la gloire dé cefiy ^ui Ita^envoyé; c^^aflà caît vrai, et il n'a pas tort. Molbe Oe vpos a^l-il pas donné la loii* et aucun vou» Texécute. Je ^onc afin dè Vous ij^nvertir & la IcfL Poorquoi eWrchezvous à ine %irjs mourir? La foule rëpoudit, et dit: Tuas un • * , * A ' - • • déinon ; qnî chi^rdie ii te faire «ijonrir? Jésus r^ofeidit, .et lear dit : J'ai i^it une seule *opHvre , et tous vous êtes dans i admiration. Biflil^ vous a donm^là circoncionista, non parce qu'elle est .de Moïse, mais de nOs pères, e^vous ciKoncisez' un homiQc dans un (jpiir de>âaUbat' SI •on homme. reçoit la cîrcimcisiAi le Sabbat, de manière à ne pas enfreindre la loi de Moïse, pourquoi vous irrile^K^ous moi, de ce qu'un (jour de) Sabbat j'ai goéfi on homme? I^^e- jugez point sur l'apparence, mais- soyez juste. ' Quelques-uns des habitans de Jt^rusalem disaient donc : jX jCât-ce pas là celui qu'on cherche h faire mourir? et voyez^ il parle pidbli' qœement, et ils ne- lui disent rien. £st-ce que vraimeot Iqs magistrats ont reconnu qu'il est le Christ? Mais nous savons bien d'où il est. Quant au Christ, lorst^u'ii viendra-, personne ne s^ura d'oà fl est, Jdsoi doM éleva la Voix tu enseignant dans le Tenîple , en disant : Et vous me connaissez et vous savez d'où je suis. £t

(i46) me connaissez; vous savez d'où je suis ; mais celui qui m'^
envoyé est bien digne de foi , et vous ne le connaissez pas. 29. Mais moi, je
le connais, parce que je suis venu de sa parf, el que c'est lui qui in'a envoyé.
^ 30. Ils cherchaient donc à le prendre ; mais personne ne mit la main sur
lui, parce que son heure n'était pas encore venue. ' • 31. Néanmoins,
plusieurs du peuple crurent en lui : Car, di-** saient-ils, quand le Christ
viendra,, fera-l-il j[us] plus cle.iuiraçle& que n'en fait celui-ci ? > • * « 82.
D'ailleurs, les Pharisiens qui eglendirent ce que le peuple disait de lui, et les
principaux d'entre les prêtres envoyèrent des archers pour le prendre, • ; \- »
» • » . • 33. Alors Jésus leur dit : Je ne suis plus que pour un peu de temps
avec vous, et après cela, je m'en vais à celui qui m'a envoyé. 34.. Vous me
chercherez, mais vous ne.iye trouverez pas et ou je serai , vous n y pouvez
venir. 35. Alors les Juifs dirent entre eux : Où ira-t-il , que nous ne pourrons
le trouver ? ira-t-il à la dispersion des Gentils, el enseicnera-t-il les Gentils?
• . 36. Que signifie ce discours qu H vient de nous tenî- ? Vous me
chercherez , mais vous ne me trouverez pas : et où je serai , vous ne pouvez
y venir. • • r . 37. Or, le dernier jour de la fête , qui était le plus solennel ,
Jésus se tenait debout, et disait à haute voix : Si qiièiqu'un a soif, qu'il
vienne à moi , et qu'il boive. » • * * • • 38. Qui croit en moi, il sortira de lui,
comme dit l'Ecriture , des fleuves d'eau vive. * * 39. Or, il entendait cela de
l'Esprit que devaient rêcctoîr ceux qui croiraient en lui : car le Saint-Esprit
n'était pas encore donné, parce que Jésus n'était pas encore glorifié. > . . 40.
Cependant plusieurs de la troupe qui entendaient ces paroles, disaient : Cet
homme est certainement le Prophète. 4.1. Les autres disaient : C'est le
Christ. Mais disaient quelques autres, le Christ viendra-t-il de Galilée? ^2.
L'Écriture ne dit-elle pas que le Christ doit sortir de la d by Goo^ '

The text on this page is estimated to be only 17.27% accurate

(«47) je né isi^^OHil venu 4e flioi-«iâAie p aiais il eft un (être)
▼ ërîtaUc * ^ • • qoi ni*a envoyé^ qae toui ne connaissék pas. Poor moi, je
le conoais» parce que ^e.vieqs de loi, ei qu'il ai!a envoyé, lia cherch^Int
èonc k l^itélei^, et tial ne mît Umaîn tar lui, parce que son keDce.n^^il pas
eucure veime. Cependaol plusieurs parmi la fouie ^rantisn luX
et^Usdllaient : Lorsque le ChriA viendra, en Cir«441 pkâ que ctioi-ti n^a
(ait? Les Pharisiens entendirent la fouie qui mqrmni^t parole^ 4 son s^et, et
les Pharisiens et les chefii envoyèrent des serviteurs pour se saisir àe lyi:
Jésus dit donc: Encore lii fkk temptf t je reste avec tùw ,*el je in*en vais
vers celiu qui m âi:i|voyé: vous^ne chercherez: et vous ne me li cuverez
pÇiH, éiWù^fi ne ^avex Tenir où jeyais. Les Juifs se dirent doM entre ewf:
Où dolt-il se rendre, que nous ne le tronTérons pas? £st-ce ^41 4oâ«aUer
chjsz les Grecs? Qyelle est cette j^arole qn'il nous dit : Vons.me eherislierec
et vonrne me trtmvereB {Mînt, et vous ne pouvez venir où ie vais? Or, dans
le dernier jour, le grand (joar) de la fête, Jésus se tint debout, et sVcria en
disant : Si quelqu'un a soif, qu^il vienne près de moi et qu'il boive. Celui
qui croit en moi, ai^si quc^l^a dit r£criture, des fleuves d*ean vive ,
couleront de son ventre. Or, il disait cela de l'Esprit que ceux qui croyaient
en lui devaient recevoir. .Car i'£sprit -Saint n'était pas encore arrivé,
et^rheure de la glorification de Jésus nV-Lait pas encore venue. Beaucoup
(de personnes) de la foule ^yant entendu sa parole ^ disaient: Celui-ci est
vraiment le Prophète! d*auli«8 disaient e Cestle Christ. B'autres disaient:
£slrce que le Christ vient de la Galilée? L'Ecriture n*a-t-e]le pas dît qu'il

The text on this page is estimated to be only 14.70% accurate

famille de David, et dii bourg dfi Bethléem , d'où était David? l'i-
ù. De sorte que le peuple était partage sur son sujet. 44- Il y en avait m^{me}
queiques-ims qui eussent bien toulo l'arrêter ; mais personne ne mit la main
sur lui. * 45. Les archers donc retournèrei| versâtes Poatifeft et les^{htr}
risieus, qui]^{ur} dirent : Pourquoi ne Vxre^{fQm} fa&aviené? 46. Jamais 9
répondirent-ils ^ homme, ne parla cbmide' cet . homme. * 47*. Sar qool les
Pharisieps lenr lurent : Quoi-! ^n^^ anties» ▼ous seriez-Toos aussi laissés
séduire ? ^» 48. Y a-t-il quelqa'im des séaatems*oii dies Bharlsiens qui ait
cm en loi. , ^.^ 49. li n'y a quç j:ette populace : mais elle n'entend point la '
loi ; aussi est-elle maudite. ' * . 50. Nicodème, celui qui était venu trouver
Jésus la nait% et qui était de leur corps, leur dit : \ * •* > * 51. Notre loi
juge-t-elle queiquijn, ^u'a|^paravank elle ne Tait ouï, et connu ce qu'il a fait.
52. Ils lui répondirent : Etes-vous aussi Galiléen? Sdtidez les Ecritures, et
sachez que jamais Prpphètejn'^t sorti de Gaîiîié. 53. ft chacun s'en retourna
chez soi.

The text on this page is estimated to be only 13.25% accurate

('4s) yntoèrâ l'esprit (de la race) de Dand et de Bethléem ,
Tîllage * où est né David. Il j avait doac aa schisme dans la mutlîtuUe à
tfaàse de loi: e» quelques-ans d^entre eux Toolaiem TarréCer; nul ne mit les
mains sar loi. Les serviteurs allèrent vers les princes des prêtres et Ie9
Pharisiens, qqi lear dirent: Pourquoi ne Pavexvous pas amené.^ Les, ser^î
leurs répondirent: Jamais homuie n'a liarlé^coHANE «erhommc-cti.
Les/I^iansieDit len||jni|^.qHpdireil : ■ Seriea Tons- dbnc sédnUs*cpmme
(les) antres ? 4|^i:e que quelqa^jun dg^ciMis ou des Phari^ieis ji qroen lui?
Car çêtie iuût qui ^ ne conoa^ pas la loi, e^ maltidlle. Nietidème, l*ao d'eux,
celui qui était v^nde nuit vers hii> leur dit: flat-ce gue notre loi juge
l*Ji|niiaie , k i^oîns (ipLon l'ait entendu ànpai:afant et qu'on ait sa ce au ii
taiti* Ils Répondirent et lui dirent ;. pti 'e#-iu pas aussi de la Galilée?
ËKamine'etTois qu'on Prophète oe a'est jamais élevé de la Galilée ;.el
chacun s'e|i alla ^}ans sa nyiison* Mais Jésus s eu alla sur le mont des
Oliviers. » « « *

The text on this page is estimated to be only 23.12% accurate

■ • « CHAPITRE[^] YUI. 1. Cependant Jésus s'en alla sur la montagne des Oliviers. 2. Mais de «rand mJlin, H retoutria an Temple, où tout le peuple accourut à lui , et s'étant assis, il se mit à les enseigner. ' 3. Alors les Scribes et les Pharisiens lui [^]lenèpenl lîae fî[^]jouiM flirprise en adultère , eC Tayant produite en pleine assemblée , 4. Ils direct à Jésus : Maître, cette femme vient d'être prise en adnlléi«. ' ' & Or, Motae nom A ordosna[^]-dansU loi> de lapider tel][^] p[^] sonnes. Mais qn'eq dîteS-voQS? • .[^] 6. Ils parlaient ainsi pour lui tendre un pi[^]g[^], afin d'avoir quelque sujet de l'accuser. Mais Jésus se baissant , se mit à écrire sur la terre avec le 4oigt* 7. Et comme ils le pressaient de répondre, il se releva, et leur dit : Que celui dē vous qui est sans péché , jette U pcemièrre pierre contre elle. ** . * * 8. Puis se baissant de nouveau , il écrivait sur la terre. 9. M|is quand ils l'eurent ouï parler ainsi, ils s'en allèrent tdu[^] les «DS après les autres : les plus âgés commencèrent les premiers, et Jésus demeura , seul , avec la femme qui n'avait point quitté sa place. 10. Alors Jésus se relevant lui dît : Femme , ou sont vos accusateurs personne ne vous a-l-il condamnée :* 11. Personne, Seigneur, lui répondit-elle. Et moi, lui dît Jésus , je ne vous condamnerai pas non plus ; allez, et ne péchez plus. • lâ* Jésus donc ayant repris son discours, parla an peuple, disant.: Je suis la lumière du monde. Celui qni me suit ne marche point dans les ténèbres, mais il aura la lumière de vie. i3« Sur quoi les Pharisiens lui dirent : Vous vous rendez té

The text on this page is estimated to be only 14.22% accurate

(«8i) BVAIfGILE HUITIÈME. ^oioi èmphsr^ Jésus vint 4^
nimvera aa Tcmf le« cl tout le peupk venait f»iè^4p luv £t, s'élant assis, il
enseignait. Or, les Scw^ ét les Phafîpçns loi ameaèrent une Cemme «fui
avait été snrpriilb en adultéré , el rayant pUcée'ao ftiilieu ^ ils disent à lui :
Maître , nous arons;^ surpris cette femm^en adultère. Or, dans aotre loT ,
Moïse a ordonné de lapider de telle» femmes. Toi donc» ^e dis-tu? Or, ib
disaient cela pour le sonder, afin d^pfbir de quoi Vaccusf^l^iajs Jésus,
s'étant baissé, feigi^it d^écrire avec le doigt sur la teVte ; n|aïs «omme ils
continuaient de l^interroger , il se relera et leur dit : Qfe celai de vous qui
est «ans ^éfihé , commence à lui jeter la pierre ; el à'élaiil Laissé de
nouveau, il écrivait sur la terre. Mais eux Ta^iant entendu, el «bp^ncos par
leur proprio conscience I s'en allèrent les uns après les autres, ayant com-..
Inencé par les plus vieux, juâc^u aux derniers. £l il ne resta que Jésus seul
et ia fenjmié. Jésus s'étant relevé, el ne voyant plut personne que la femme,
loi dit; Femme, où sont -ceux-là qui t'accusent? Nul ne t'a-t-il condamnée?
Mais elle dit : Personne, Sei^eurî Jésus lui dit donc } Moi, Je ne le
condamnerai pas non plus. Va, et de ce moment, ne pêche plus. Or, étant
ailé à

The text on this page is estimated to be only 17.78% accurate

(152) • I moigoage à TOiu-même ; .votre lémoignage pas digoe de foi. I ^ . Jésus leur répondit : Quoique me rñde^ .lémoigaage à moi-même , mon témoignage ne laisse pas d'être YérîtaUe , parce que je sais d'où je fiûs^ venu» el oà je ; m^ vous , vous ne savez ni d'où je viens, ni où je vais. i5. Vous jugez selon la «hair ; pour moi, je ne juge personne. i6w Et quand je jugerais, mon jugement serai(juslc, parrce que je ne suis pas seul i mais nous soijimes «leux^ luoi , etvinon Fere, qui m a envoyé. 17. Or, il est écrit dans votre loi, que lej^^moiguage de^eox hommes est digne de foi. 18. Je me rends bien témoignage à moi-même; mais mon Père , qui m'a envoyé y jpe le rend aussi. , * * 19. Ils loi dirent sdr cela : Où est votre Père P Jésus répondit : Vous ne connaissez ni moi , ni mon Père; si voàs me connaissiez, vous oonnaliriez aussi mon Père. - * ao. Jéslis prononça ces paroles dans la trésorerie, lorsqv*i) enseigdait dans, te Tenlple ; et personne ne mit la llia|il|^ur lîii , parce que son henre n'était pas encori^ vernie. « .1 ' 31. J^os leur dit donc de recliief : Je m'en tais, et vous me chercherez ; mais vous nioarrez dans vos p^hés. Là où je vais , vous ne pouvez y venir. 22. Les Juifs disait lit l.i-dessiis: Est-ce qu'il se Mierait luimétne , qu'il dit : Vous ne pouvez \ enir où je vais. 23. Alors il leur dit: Pour vous-, vous êlcê d'ic^bas; mais ■ moi, je sois d'en haut. Vous êtes de ce monde; mais moi, je suis point de ce montiS. a4*' Aussi vous ai'je dit qœ^vous mourez dans vos péchés; car si vous ne me croyez ce que je suis , vons'moarrez ftans votre péché. a5. Ils lui direùt là-dessus : Mais qpi êtes-vjous donc? Jésoa leur dit : Je suis le principe qui parle à vous. 26. J'ai hien des choses à dire de vous , «t i condamner en vûui> ; uiais celui qui m'a envoyL- est véritable, et C€ que j ai appris de lui , je le publie dans U nioaUe.

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

(i53) eut . Jésus leur parla de nouveau en disant : Je suis la lumière du monde : celui qui me suit ne marche dans les ténèbres; mais il aura la lumière de la vie. Les Pharisiens et les Juifs dirent : Tu rends témoignage pour toi-même seulement, et leur dit : Si je rends témoignage pour moi-même, mon témoignage ne vaudrait rien. Mais si je rends témoignage pour moi-même, et si le Père ne rend pas témoignage pour moi, mon témoignage ne vaudrait rien. Et si le Père rend témoignage pour moi, vous ne savez pas que je suis celui qui porte le témoignage de moi-même, et le Père qui m'a envoyé, témoin de moi-même aussi du monde. Ils dirent donc : Qu'est-ce que tu dis ? Jésus répondit : Vous ne connaissez, -vous ne connaissez pas le Père. ' ' ' Jésus dit ces paroles dans le local du trésor du Temple, en enseignant, et n'ayant rien dit, parce que son lien n'était pas en - * . core véridique. Jésus lui-même dit donc de nouveau: Je m'en vais, et vous me chercherez et vous ne m'avez pas vu dans votre péché. Car vous ne pouvez pas venir où je vais. Les Juifs dirent donc : Est-ce qu'il se tuera lui-même qu'il dit : Vous ne pouvez venir où je vais ? Il leur dit : Vous, vous êtes du monde et moi, je ne suis pas du monde. Tous êtes de ce monde : moi, je ne suis pas de ce monde-ci. Je vous ai donc dit que vous mourrez dans vos péchés ; car si vous ne croyez pas ce que je suis, vous mourrez dans vos péchés, et il

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.78% accurate

('H). ^7.. Mais ils ne compnrent pas qu'il appctak Dieu son Père..
28. Jésus leur dit donc : (Kiaiid vous aurez élevé le Fîfs de rhoinine, alors vous connaîtrez que je le suis , et que je ne fais rien de moi-même, mais que je dis ce que mon Çèjre m'a enseigné. • • * . ' ap. £u celui qui m'a envoyé esi avec mpi » et il ne JspS^ pa» laissé seal , parce que Je fais tpujours ce qui lui est agréable. * ♦ 3o. Commet il tctoait ce discgnny il / enjcilt j^lifeiêars qcS eimrenien lui. ^ , \ . , * 4 \ .3i. Jèéns dit donc k ceaM-4'entreies J'qifii qaîraraiënt crqoBO loi : Si Voas pet^élez dans ma qoctrÎBe, Toof serez Tériniblement mes disciples. " « *- ' 3a. Et Tons connattipez la Térité, et ^a yér^é affranchira. 33. Ils lui fépoi^ièrent . * Noos somhnef la pdslêrk^ d^Abraham r et nous n^^tvons jamais été esclaves personne j comaieot .ditesr vous donc : Vous serez libres ? • **' • 34» Jésus leur répondît : En vérité , e<i vérité , je vous le àisy quiconque çomjnet le péché, est esclave du péché. * ' 35. Ûr\ ^esclave ne demeurera pas toujours dans la mäséii^ de son n)|ittre ;» mais le JBik y ^emeure toojoors. ' 36. SI donc le FilsToas.ai!firancliii, ToossereE yéritâblément libres. * - . * 37. .Je saif que yom êtes 9kSui\$ à^èhréatm ; vcAis cher-* cbes h me lake nooriff parce que .ma parole ne troi|?e point d'entrée dans rds cœi/rs. 39. ,Poar moi t je dis' ce que j'ai* Ta. ches- w6n Père'; el ieoo* aussi , TOQS faites ce qne toos avez va cbez votrq père. 3ij. Ils -répondirent : Notre père , c'est AbrabafiK Si iroos été* cntaijs d Ahraham, leur dit vlc:>u&, laites donc lesi, œuvres d'A^brahatn. 40. Mais maintenant vous cherchez à me faire mourir, mol, qui vous ai dit la vérité telle que je l'ai apprise de Dieu. Abrahan^ n'a pas fait cela. 4.1. Vons fûtes y dis-je, lesœnvres de votre père. Là-desans ils loi dirent : Noos ne sommes pas né» de fomicaliop : non^ n'aYons qo^mi PèrCf qui est Bien.

The text on this page is estimated to be only 9.08% accurate

9 {^55) je Toa& dis* J'ai beancoqp 4 ^ ^ .Pg^^ i'^^ celai ^jn'4l
enirojé e^t vrai, et ce qae j'âi apprise lai , je CedWan » mondik Us se
MTaîenr ptt.^!jl leur |Sarlaîl^a Fèrçft Jésus le«r dk doBC : Dao» peq. tous
co^Qaîlret ce gui je soir et (quç) je ne fai» rfen 4fe nuli^nême. Mais ânnim
r^û PtréMB^a easeigné , i*«nieigne. El -cém fù nia aiMy^ cm vnc Mi. Père
m'a paa kûssé sepl| parce que je fais toujours ce qui lui platu En eDteqant
cet ftrolcf V bMCoap èforatl Itai; MpaMJf «ion an^ Jm qat croyaient ;
Si^vons demeavez dans 'ma partiée , tçob élet vraioD^t ^ nie8di6cîpleâ.ft
vous^conivattrezia^Térité ; el^la verïLe vou^ aiiïaxickî^ 11/ loi
céffbatffttBt s^ooft ^mifles ^ 1^ race et jamais noas n'atoiu été asservis à
personne. Comment disr-ta: Tons denendrcz libres?' Jësns lear répodii: ðn
yérité, en tiSritë, je v«oa le ^^qOe'4^oaqiie*faît le*péelié) esteidaw da
péché. Or , Tesciave ne demeure pas dans la maison pour toujours. Si'donc
le Fib YOns affinocMt, ronsseres iMlemenl Kbrés. Je sait qae ▼oos élef de
la rm d' Abrakam ; mais Tans cherches à ine faire mosrir , parce que ma
parole ne lait point de progrès CB vow. Ce que j'ai m ehés mon Père, je le
dis^Yons deae, laites anssi te qoe vous avez vu chez votre père ; ib loi
répondirent et lui dirent: Notre père est Abraham. Jësns içur dit: Si vous
étiez enians d'Abraham, Vous ferlez les oeuvres d'Abrahaofi. Maia

The text on this page is estimated to be only 16.72% accurate

(,56) 4a. MaU J|8uj lé^r dit t Si Dieu ëuit votre pèM| voof
m'aîtueriez , ^lisque *jc sqU de l>W ? et que je sqw r^nu sa part ; car je ne
sois ^s^reil^ de ivoî-môme, mais ^est lui qui m'aeoi^ojé. ^' . * ^ - -i
Poorqttoi ii!elkte]|deZ"Toa\$ pas mon langage ? si ce n'est parce jfie toi»
p%isk\Mntz eatendre ma parole ? ,4.4. Vousjfvczje Diable pour votre père;
aussi voulez vous •ccomplir les désire de votre père. U fui homicide dès le
commencemeiit, et il n'est pas «lемеurc «lanala vérité?. Comme larréiité
a'est pasenlui , quand Il dit un mensonge, il pavle de son propre fond ; car il
est menteur , et le père du mensonge. •> 45. Mais pour moi, parce .que je
|0U8 dis la vérité» vnns ne me croyez pas. " • ' 46. iii^ de vous^ çoitvaincrft
de péché ? Si^donc'^je toi» dis la vérité, pourquoi ne me croj^etr-iroiis
pasp** 47. Celui qui est de Dieu écpute Tes, paroles de Dieu; mais vous ne
les écoutez]M8» parce^ voi|^ n'êtes pal d^ Dieu.' , " Alors les Juifs prirent
la pa^le, et Junl dirent : N'avonsnôos pas raison deidir« que vous êtes un
Samétiuin , un homme lP«9?édédaDén|pn? 49. Je ne sais point possédé du
Démon , répliqua lésus, mais l'honore mon Père, et vous me déshonorez. 50.
Je ne cherche poiqt ma propre gloire; il.yeoan autre qui en prend i>oîn , cl
qui jugera. I. En vérité, en vérité, je vous le dis, si quelqu'un garde ma
parole, il ne mourra jamais. ' , . ^ 52. Les Juifs lui dirent : Maintenant:, nous
connaissons que vous êtes possédé du Démon. Abraham est mort» «t tes
Prophètes aussi ; et vous dites : Sî quelqn*un garde ma parole^ il ne mourra
jainnis. 53. Etet-Toos plus grioid que noire père Ahraham , qui est mort? les
Pk^ophètes aussi sont morts. Qui prétendez-vous donc être? . ^ 54* Jésus
répondit : Sî je me glorifie niol-môme, ma gloire n est rien» C'est mon Père
qui me glorijc , lui que vous dites être voirseDieu.

The text on this page is estimated to be only 20.93% accurate

(«5?) maÎDlviV^ TIW cher^z à me (aire meunr {.moi), homme qui ▼ ODS ai^t U Têrit^ (jtelle) que je Tit apprise de mon Père : ce ^'Abralufim m'a.]pas fait. Vous, tôteis faites les actions de votre père ; ils lui ^ircut donc : Nous ne sommes |)as nés de foruical^on ; Dons afona.iui fRfcre ^ c'çst Hieii. Jésus, leur dit a]prB: Si Dieu était voire |)ér<Sy veu^ m'ai«ieriez;^r Je suis sorti deJDieji^ (HV. vais. Je ne suis pas venu de moi-même, mais celui-là m'a envoyé* Ponrqaoi i^^connaissiez-yoos pas mon langage ? Parce qàe vous ne pouvez entendre mes paroles. Mais parce que je' vous dis la vé^ rilé , vous n^ me croyez pas ! qui de vous me convaincra de péché ? Si je Vrai , poarqnoi ne me croyez-Tons pas P Celui qui est de Biettf entend les paroles de Dieu. Parce que vous n'êtes pas de w Dieu , TOUS ne les entendez pas I Les Joils répondirent donc et lut dirent » Ne disons-nous pas aveo raison que le Démon est en toi? Jésus répondit: Je n'^ pas de démon en moi -, mais j'honore mon Père , et yonsne Ubonorez pas* Or, je ne cherche pas ma gloire ; il est Cqnelqa^nn) qoi cherche etqoi jage. £n vérité ^ en Yérlé ^ je vous dis , si quelqu'un observe ma parole , il n'aura pas de mort pour l*jétemiie* Les Jolis lui dirent donc : Maintenant, nous voyons qoe tu es possédé du Démon. Abraham est mort et les Prophètes y et tu dis: Si quelqu'un observe ma parole, il n'éprouvera point de mort pour Pétemlté? Est-ce que ta es plos grand que notre père Abraham, qui est mort, et qoe les Prophètes qui sont morts égaIm yimtizé by Google

The text on this page is estimated to be only 10.73% accurate

55. 'M«ls TOitt ne JPtf^ez ptfs e<pnu ; pour moi, je le connais; et si je faisais que je ne lè connais pas^ îq serais un menteur comiùe V|>us. Mais je gar4e sa parole. * * Abraham, voire pèie, a rlrsiré avi^ ardeur voir mûo jour; il I a vu , et en a de ravi de joie. * ' ^ S;. Les J uifs lui dirent 'Jtçm^'i^X^^9»9if^S^ pinquanle m% >et vStis avez vu AbraKam ? • • . 58* Jésns leur dit : Kn V#ité»'A ilÉffoé^ J|B4ïipiJie|^, aTattt 4^11* Abraham fût , je suis. i ' ^ v Alors ils fripent des yUkM poSrlés fêter Aotfelaî ; v^tk

The text on this page is estimated to be only 11.57% accurate

(i«9) lenient f Que crojs-to être.k«-«p4Die? J%ott réponAit: \$ \t ne glorifie moi-même, gloire n'est rieu. Mon Père, celui qne vous dites être votre Dieu, ei^ celui qui rae gloiciûe ; -et si je dis que je ne le comiai»p« , f^.Mc»! Mmblable k vont, An. roentear ; mais je le coqÉaiif et j'oli^iivcbsa parode. Abraham , votre père^ ae réjouissait de voir mon j^ur, il a va, et il a été transporté 4e îoi€f»(I|es Jnifa loi dirent donc : Ta n^ pat «pcove cin^iiiante ana, eV ta as va Abrakanu Jéaos leur dit : !Ën vérité , en vérité , je vohb dis que j'étais avant Abraham. Ib prirent donc des pierres pour (Its) loi^etar. Blâîs»Jlétfi|s se cacha, ctsortit da f empleen passant au milieu il'eûx ^ et s'en alla ainsi* ni-.,. Digitiftgçi by Google

The text on this page is estimated to be only 21.98% accurate

(!<<<>) CHAPITRE IX 1. Jésus rît en passantain homme aveugle de, n^sance. 2. El ses Disciples lui firent cette question? Maître, 4ui a péché P Est-ce celui-ci, ou ses parens, pour faire iju'il soit né aveugle i' 3. Jésus leur répondit: Ce n est point parce (ju'il a péché , nî ses parens ; mais c^esL afin que les œuvres de IHeu soient manâfcslées en lui. 4. Il faut que je fasse les œuvres de celui qui ka*a envoyé » tandis qu'il est jour ; la nuit ^rwat , et alors «n ne peut ittjk fylre, 5. 1 andis que je suis au monde , Je sais la lumière du monde* 6. Quand il eut dit cela , il cracha à tfirn , fit de la* houe avec sa salive , il en frotta les yeux de l'aveugle ; 7. " Pois il lui dit : Allez votu laver dans la piscine de Siloë (ce mot signifie envoyé). U y alla , s^y lava', et en revint voyant clair. 8. De sorte que ses voisins , et ceux qui Pavaient auparavant vu demander l'aumône , disaient : N'est-ce pas là celui qui était assis , qui mendiait? C'est lui-même , disaient les uns. 9. !Non, disaient l(\s autres, ce n'est pas lui, mais c'est quelqu^an qui lui ressemble. Et lui , il disait : C'est moi-même. 10. Mais 9 lui disaienikîis, comment est-ce que^vos yeux se sont ouverts? 11. Il répondit: Cet homme qae l'on appelle Jésus a fait de la houe, m'en a frotté les yeux , et m'a dit: Ailes à la fontaine de Siloë , et vous y lavez* J'y ai été ^ je m'y sub lavé , et je vois. • 12. Sur quoi ils lui dirent: Oà est cet homme là ? Je ne sais » leur répondît-il. t3. Ènsuîte ils amenèrent aux Pharisiens ce même homme qui avait été aveugle. Digitized by Goog^

The text on this page is estimated to be only 25.17% accurate

> (»«•) ÈVANGILÈ NEimÈME. Jiaoê rît m homme tyengle île naissance, el ses Diaciples rinterrogèrent en disant: Maîlre, qui a péché, celui-ci ou ses père et mère, pourquoi! soit né aveagle? J^ms. répondit: Ge n*est pas lai qvî a pëclié, iii ses parens ; mais afin que les œuvres de Dieu soient accomplies en lui, il faut que je fasse les œuvres de celni «pii m'a envoyé , tant qn*il est jour ; il viendra nne nnit que personne ne pourra travailler. Taot que je serai dans le monde « 7e sois la lumière du monde. En disant cela , il cracha è terre , et de son crachat il fit de la boue , et il frotta la Boue sur les yeux de Taveugle^ et U dit : Va, lave-toi dans la piscine de Siloam. Il s'en alla donc el se lava, et il allait, voyant ; les voisins donc et ceux qui savaient qu'auparavant il était aveugle , disaient : N^eat-ce pas celni qui étant assis demandait l'aumône? D'autres disaient: C est lui; et d'autres : C'est quelqu'un qui lui ressemble ; et lut , disait: C*est moi-même. Ils disaient donc : Comment les yeux se sont-ils ouverts ï 11 répondit et dit: Un homme , appelé Jésus, a lait de la hooe, et il a frotté mes yeux , et il m*a dit : Ya à la piscine de Siloam , et lave-toi. Or, m'en étant allé , et m'étant^avé , j'ai vu. . U lui dirent dodc : Quel est-il ? U 4it: Je ne sais pas* Ils le menèrent devant les Pharisiens, lui, autrefois aveugle. Or, (le jour) que Jésus fil de la houe et lui ouvrît les yeux , était un Sabbat , et les Pharisiens, de nouveau , lui demandèrent comment il avait vu ; Il Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.23% accurate

r { ite) t4.- Or, c'était le jour du Sabbat qae Jésus fit de ia boue^
el lui ouvrit les yeux. i5. Les Pharisiens riemandcrenl aussi , à leur tour,
conimenl il avait recouvré la vue. iLl il leur dit : 11 m'a mis de ia boue sur
les yeux , je me suis iavé , et je vois. i& Là 'dessus quelques-uns de ces
Pharisiens dirent : Cet homme ne vient point de ia part de Dîea , puisqu'il
n'observe pas le Sabbat. Mais » disaient les autres , comment mi bomme
pécheur peut-il faire des miracles? Et il y avait sur cela de la division entre
eus* 17* Ils dirent donc encore k Pavengle : Mais vous, .que diteivous de
celui qui vous a ouvert les yeux? Il répondit: C*eat un Prophète. 18. Mais
les Juifs ne purent croire qu'il eût été aveugle, el qu'il eût recouvré ia vue ,
jusqu'à ce qu'ils eussent fait venir son père et sa mère. 19. Ils les
înlerrogèrent donc , disant: Est-ce là votre fils , que vous dites être né
aveugle? comment est-ce qu'il voit mailenant ? 20. Son père el sa mère leur
répondirent : ^ous savons que . c*est ici notr^e fils 9 et qu'il est né aveugle.
31. Mais comment voit-il à présent? c^est ce que nous ne savons pas. Et qui
lui a ouvert les yeux? nous l'ignorons* Inierroges-le , il a de l*âge ; qu'il
réponde pour lui-même. sa. Son père et aa mère parlaient ainsi, parce qa*îls
craignaient les Juifs: car les Jnifi» avaient déjà arrêté entre eux que
quiconque le reconnaîtrait pour lé Christ serait chassé de la Synagogue. a3.
C*est pour cela que son père et sa mère dirent : Il a de râge , interrogez-le*
24* Us appelèrent donc encore une fois celui qui avait été aveugle , et lui
dirent : Rendez gloire à Dieu *, nous savons que cet homme est un pécheur.
25. Mais lui, il leur répondit: Si c'est un pécheur, je n'en sais rien ; mais une
chose que je «ais bien, c'est que j'étais aveugle, el qu*à présent je vois. 36.
Mais encore que vous a-t-il Cait , lui dirent-ils , comment vous a-t-il bttviert
les yeux? Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.46% accurate

(i63) il knr éit': H m*a mis de la limie sur les yem, et fe ne mm kyé, et j'ai Yo. Queli|o«i~iiiM de« Pharisiew diaaieai donc : Cet iMme »'eft paa ée Biea , parce qu'il n'olftsens pas le Sabbat. D'aatres disaieDi: Comment un homme pécheur peut-il faire de teJs proiinesf Et l j avait cblsne parmi eax. Ils dirent dose de Boareatt â Taveugle: Que dis-tu delôï, de ce qu'^Il l^a ouvert les yeux? Mais il dit : G*est un Prophète* Mais les Juiià ne crurent pas de lui qu'il était aveugle et qu'il voyail, jusqu'à ce qu'ils eussent appelé les père et mère de celui qui avait tu , et qu'ils les eussent in*terrogës, en disant: Celui-ci est-il votre fils que vous dites être né aveugle? Comment donc voit-il maintenant? Ses père et mère répondirent et leur dirent : Noos savons que celui-ci est notre fils, et qu'il est né aveugle ; mais nous ue savons pas comment U voit maintenant , on qui lui a ouvert les yeux , c'est ce que nous ne savons pas. l l est. en âge , interrogez-le , et il répondra lui-même sur lui. Voilà ce que dirent ses père et mère , parce qu'ils craignaient les Juifs. Car déjà les Juifs étaient tombés d'accord ensemble que quiconque le reconnallrait pour le Christ, il lerait exclus de la Synagogue. C'esi pour cela que les parens dirent : U est en âge , inlerrogez-le. Us appelèrent donc pour une jneconde fois Thomme qui avait été aveugle, et lui dirent : Rends gloire à Dieu, nous savons que cet homme est nn pécheur, il répondit donc , et dit : Je ne sais si c'est un pécheur ; je ne sais qu'une chose , c'est que j'étais aveugle , et que }e vois maintenant. Ils lui dirent de nouveau : Que t'a-t-il fait? Comment t'a-t-il ouvert les yeux P |l leur répondit ; Je vous ai déjà dit, et vous n'avez pas entendu; pourquoi vouiez

The text on this page is estimated to be only 19.74% accurate

• (i«4) 37. Il leur répondit: Je vous t*ai déjà dit ; ne raTCB-vout
pai enlenda? ^oorqnoi voulez-YOus Tenleodre encore une fois \ n'e«t« ce
poiat que rwm wêmànm mm être ses liseiplesf a8. Là-dessus, ils le
chargèrent d'injures , et lui dirent : Soyez vous-même son disciple i pour
nous , nous sommes disciples dç M o'ise. 39. Noos savons que Dieu a parlé
à Moïse? mais pour cet hommc-ci , nous ne savons de la part de qui il vient,
30. C*est une chose bien étrange , leur répondit Taveugle, que voas ne
sachiez pas de quelle part vient celui qai m'a ouvert les yeux. 31.
Cependant, nous savons que Dieo n^exauce point les pédienrs; mais si
^aelqu'on sert Dieu et lait sa volonté, il rcMce. 33« Jamais on &*a ooiSdire
que personne aîl ouvert les yeux k %m aveagle-né* ' 33. Si cet homme
n'était pas de Dieu , il ne poarait rien faire^ 34* llslnirépondirent: Tons êtes
né tout èchargé de péchés, et vous nous faites des leçons. Après quoi ils le
chassèrent. 35. Jésus apprit qu'ils ravalent c lussé, el i ayaiiL rcacoïUré , il
lui dit : Croyez vous nu Fils de Dieu ? 36. 11 ré| oiidil : Qui e^t-Ii?
Seigneur, afni que je croie en lu!. • 37. Jésus lui dit : £t vous l'avez VU| et
c'est lut-même qui parle à vous. 36. Alon il dit : Je erob, Seigneur, £t se
prosternant, il l'adora. 89. Sur quoi Jésus dit : Je suis venu en ce monde
pour exercer un jugement) afin que ceux qui ne voient pas^ voient ; et que
mmt qui voient , deviennent aveugles. 4o* Quelques Pharisiens qui étalent
avec lui 9 ayant entendu cela , lui dirent : £t nous; ne sommes-nous point
au^ des aveu-* gies ? 4i. Jésus leur répondit : Si vous étiez aveugles , vous
ne seriez point coupables, n>ais puisque vous dites : Nous voyons. Vous
êtes coupables. I Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 18.00% accurate

(«») vous Tenlendre encore ? Est-ce que vous voulez devenir ses
dUcii»lie»F lU i'aecaUèrMM éomo é'kqarw ^ eHltreitl: Cest toi rpi es son
disciple ; mais nous, iimis sommes discipltt de Mot»* Mous savons que
Dieu a parlé À Moïk : quant à celui-ci, noas ne savons d'où il est. L'homme
répondit et leur dit : En effet , il est en cela une chose étonnante, c'est que
vous ne,savez 4'q4 il est, et il m'a ouvert les yem; Nous savons que Dieu
n^eiaucé pas des pécheurs ; mais si quelqu'un est pieux, el s'il fait la volonté
deBieu, il Pezance ; et jamais on n'a enlenda (dire) que qoelqn'on ait ouvert
les jeux à un aveugle-né. Si lui n^était de Dieu , il n^aurait rien pu Êdre. Ils
loi répondirent et lui dirent: Tu es né tontà-fait au milieu Jes péchés , el lu
veux nous Instruire, et ils le chassèrent dehors. Jésus entendit dire qu'ils
Pavaient chassé dehors , et Payant trouvé , il loi dît : Oois-ta en le Fib de
Dien f XL répondit el dit: Qui est-il i Seigneur, afin que je croie en loi. Or,
Jésus loi dit ; £t ta l'as vu , et c'est celui qui te parte. Mab 11 ^t : Je crois,
Seigneur. £t. U se pro&teroa devant lui. !^t. Jésus dit; Je suit venu en ce
monde en jugeant , afin que ceux qui ne volent pas, voient ; et que ceux qui
voient deviennent aveugles. {It cens des Pharisiens qui étaient avec loi
entendirent cela , et loi dîreat x Etnous, sommes-nous aussi aveugles P
Jésus leur. dit: Si vous éiieB aveugles, vous n'auries point de péchés ;
maintenant , vous dile^; I^uuâ vu^ons. Votre péckc subsiste donc* Digitized
by Google

The text on this page is estimated to be only 25.81% accurate

() ••#•••1 CHAPITRE X. U JËMvërîtë, en vérité, je vous le dis, celui qui n'entre pas par la porte dans U bergerie, mais qui y entre par ailleurs, est un brigand. a. Mais celui qui y entre par la porte, est le pasteur des brebis. 3b Le portier lui ouvre, et les brebis entendent la voix; il appelle ses propres brebis par leur nom, et les mène dehors* 4» Et lorsqu'il a fait sortir ses propres brebis, il va devant elles et les brebis le suivent, parce qu'elles connaissent sa voix. 5* Mais elles ne suivent pas un étranger: au contraire, elles le fuient, parce qu'elles ne connaissent point la voix des étrangers. 6. Jésus leur proposa cette parabole; mais ils ne comprirent pas ce qu'il voulait leur dire par là. y. Jésus ajouta: En vérité, en vérité, je VOUS le déclare, je suis la porte par où entrent les brebis. 8. Tous ceux qui sont venus avant moi étaient des voleurs et des brigands; aussi, les brebis ne les ont-elles point écoutés. 9* Je suis la porte. Quiconque entrera par moi, sera sauvé; il entrera, il sortira, et trouvera des pâturages. 10. Le voleur ne vient que pour dérober, pour tuer, et pour détruire; mais pour moi, je suis venu, afin que mes brebis aient la vie 9 et qu'elles l'aient avec abondance. 11. Je suis le bon pasteur* Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis. 12. Mais le mercenaire qui n'est pas le pasteur, et à qui les brebis n'appartiennent pas en propre, voit venir le loup, abandonne les brebis, et s'enfuit; et le loup les enlève et disperse le troupeau. 13. Le mercenaire s'enfuit donc, parce qu'il est mercenaire» et qu'il ne se soucie point des brebis. Digitized by

The text on this page is estimated to be only 18.30% accurate

(«67) ÉVANGILE DIXIÈME. Jésus ayant de nouveau rencontré des Pharisiens, ceux ci dirent: Commciit es-ia yena de Dieu? J^ms leur ré|K>iidit: £b Tarifé , en Térité, vous dis , celui qui n^est pas entré par la poffle dans l'étable des moutons, mais qpi monte d'un autre côté, celui-là est im Toleor et un brigand ; mab celai ipii entre par la porte est un pasteur pour les moulons, le portier lui ouvre , et les brebis entendent sa voix « et il appelle ses moutons par leur nom, et il les fait sortir ; ët lorsqu'il fait sortir ses moutoos , li uiarcl^ devant eux , et ses montons le soivent , parce qu'ils connaissent sa voix; mais ils ne suivront pas un étranger, au contraire, ils le fuiront , parce qn*ib ne eonnaîasenl point la voix des étrangers. Jésus dit celte parabole , mais ceux/-ci ne coniprireuL pas ce qu'il leur disait. Jésus leur dit de nonrean.: £n vérité , en tériié , Je TOUS dis que je sais la porte des moutons ; tous ceux qui sont ▼ enns, sont des Toieors et des brigands, et leurs moutons ne les ont point éconti^ Je suis la porte , si quelqu^un entre par moi , il sera sauvé ; et il entrera et îi sortira, et il prouvera de la pâture^ Le Toleor ne vient que pour voler , tuer et détruire ; moi, je suis venu afin qu^on ait vie , et qu^oa (en) ait en abondance. Je suis le bon pastenrt le boa pisieor expose sa vie po«r ses monloos ; Mis le mercenaire, et qui n'est pas berger et qui n'a pasles moutons en

The text on this page is estimated to be only 19.41% accurate

(iM) 1^ Je vS» le bon pAstenr , et je cMtilt mes lirelHs , et met
lireins me conntiiseiit. **i51'X^(^^ ^ même' que mon Père me eoonatt, et
que je connais mon Père) ; el je donne ma TÎe poar mes l>rebis. 16. J'ai
encore d'autres brebis qui ne sont pas de cette bergerie : il faut que je les
amène; elles cnlendroat ma voix; et il n y aura plus qu'un troupeau el qu'an
pasteur. 17. Mon Père m'aima à cause que je donne ma vie» iQais ie la
donne de le Ile sorte que c'est pour la reprendre. 10. Personne ne me l^ôie ;
c'est moi qui la donne de moi* •ième ; car j'ai poavoir de la donner , et j'al
pooYoir de la ro» pf^ndre. Ccst U Tordre que j'ai reça de mon Père. 19. Il y
ent encore de la dissension entre les Jviisy à cause de Ife^Bi^fliscoiiffc » ■
jM>* Car Jilnsieam.d'entre em disaient: possédé daDé* mon » et il a perdo
le sens ; pourquoi récootes-TOos? ai. Les antres disaient : Ce n'est pas U le
langage d'an posfédé"; le DémoB pent-M oomr les jemt des areiigles? ax
Ort on célébrait k Jérusalem la fête de la Bédicace du Temple , et c^était
l'hiver. 33. Et Jésus se promenait an Temple dans le portique de Salomon.
3i4.* i^es Juifs <ionc s'assemblèrent autour de lui, et lui dirent : Jusques à
quand nous tiendrez-Tous en suspens f si tous êtes le Christ, diies-le-nous
clairement. «5^ Jéms leur répondit : Je tous le dis , et tous ne me croyes
|ias* Les œuvres que le lais au noria de mon Père, rendent témoignage de
moi. ^6: Msns Toas ne croyes pes, perce que tous n*êtes p«s de •Vtes
fcrcdsi 27. Mes brebis entendent ma roix , et je les connais « et elles me
suivent* 28. C'est moi qui leur donne la vie ëlernelle ; aussi ne périřout-
elles jamais , et personne ne les ravu a Je ma uiaUi. 2^. Ce que mon Père
m'a donné est plus grand que toutes choses i et personne ne les peut ravir de
la main de mon Père.

The text on this page is estimated to be only 25.64% accurate

■ propriété , Yoît le loup vènr , et il laisse les moutons et s^enfiiSt , et le loup les enlève et il disperse les moulODs. Le mercenaire luity ptree q«HI cBlrtnerceiiaire et qa*il ne s*iiiqaiète pas des montoiiii. Je sais le bon pasteur, et je les connais comme je sais connu d*cni. Comme nuw P^e me cODiwit, ainsi je connais mon Père « et j^xpose ma vie pour mes moutons \ et j'ai d^autres moulons qui ne sont pas de cette bergerie « il faut aussi que je les emmène , et ils entendront ma voix, et il n^y aura qu'une bergerie, un sent iierger* Cest pour cela que le Père m^aime , et je donne mia YÎe pour la reprendre de nouveau. Personne né me la ravit; mais je la donne de moi-même; j'ai le pouvoir de la donner , et j*ai le pouvoir de la reprendre. Ce commandement là , je l'ai reçu de ^ mon Père. Il y avait donc division parmi les Juifs à cause de ces dîacovrs ; alors beaucoup d*eBlre eux disaient: Il est possédé du Démon eti! est (bu, pourquoi Técoulez-vous D'autres disaient: Ces paroles là nesont pasd'un bonune en proteà un démon ; ua démojiinque peut-il ouvrir les yem à des aveugles? Or , la fête de la Dédicace arriva à Jérusalem, et c'était l'hiver; et Jésus se pro» menait dans les galeries de Salomon , et les Juifs l'entourèrent donc et lut dirent : Jusqu'à quand tiendras-tu notre ame (en suspens) ? si tu es le Qirîst , dis-le-nous publiquement. Jésus leur répondit : Je TOUS ai dit , et vous ne cro jez pas. Les actions que je fais au nom de mon Père , ces actions rendent témoignage de moi. Mais vous ne crojezpas, car vous n'êtes pas de 'mes moutons « selon que je vous ai dit : Mes montons entendent ma voix, et je les connais et ils me suivent , et je leur donne une vie étemelle ; Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.44% accurate

/ (»7û) 3o. Moi et mîbn Père nous ne fommes qu*an. 3 1* Sur cela, les Jui& prirent encore des pierres ponr le lapider. 3a* Mais Jésus iear dit : J'ai lait k tM jens beancoop de bonnes ceoms an nom de mon Père ; poar laqnelle de ces mTres me roales-vons lapider? 33. Les Jaift lui réponâiçent : GfS n*esl pas pour aucune bonne œuvre que nous voulons vous lapider, mais pour vos blasphèmes, et parce quêtant homme, vous vous failcs Dieu. 34 Jésus leur répartil : î^'esl-il pas écrit dans votre loi : J'ai dit que vous éies des dieux? 35. Si doue elle appelle dieux ceux à qui la parole de Dieu était adressée, et que rEcrîture ne puisse être détruite, 36. Pourquoi dites-vous que je blasphème , moi , que mon Père a sanctifié et envoyé dans le monde « parce que j'ai dit que je suis Fils de JDiieu? 37. Si je ne fais pas les œuvres de mon Père » no me croyea 38. Mais si je les fais, quand vous ne vondriea pas me croire « croyez à mes œuvres; afin, que vous connaissiez, et que vous croyiez que mon Père est en moi, et moi dans mon Père. 39. Les Juifs alors tâcbèrcBl de le prendre ; mais il s^échappa de leur& maiuâ , * ^o. Et s'en alla de nouveau au-dela du Jourdain ^ au même lieu où Jean avait d'abord baptisé; et il demeura la. 4.1. Plusieurs vinrent l'y trouver, et ils disaient: Jean n'a fait aucun miracle : mais tout ce que Jean a dit de celui-ci était vrai. 4.2. Et il y en eut beaucoup qui crurent en lui.

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.64% accurate

« («7») et ili ne périront jamais, et on ne Ict amdMra paf de ma maîn. Mon Père qoi ne (lea) e donnés est plus grand que tout, et nai ne peut (les) enlerer de la main de mon Père ; moi et mon Pèrey nous ne sommes qu'une seule chose. Les Juifs alors prirent de non* Tean des pierres ponr le lapider. Jdsos lear répondit : Je toqs ai montré beaucoup de belles actions (venues) de mon Pére : pour Mqneik de cet cmms m* lapides-Tona? Lea JniCs Wî rdpeodirent en lui disani -. iSous te lapidons | non pour uue belle action , mais l^nr un blasphème , et parce qa*élattt homme , tn te fais Dien toi-même. Jésus leur répondit : K'esl-il pas écrit dans votre loi: Je TOUS ai dit , vous êtes des dteox ; si elle a appelé dieux cenvU auxquels la parole de Dieu n*est point venue , et que FEcriture ne paisse être détruite , celui que le Père a sanctifié et qu'il a envoyé dans le monde \ vous , vous dîtes qu^il blasphème parce qu^il dit : je suis le Fils de Dieu.^ Si je ne fais pas les oeuvres de won PèrOt ae me croyes pas ; mais ai je (les) fais , et si pomtaïit voos ne me croyez pas , au moins croyez à mes actions , afin que vous conaaiasies ei que rem croyiez que le Père eit en moi, et moi en lui* Us cherchèrent donc de nouveau à ït saisir, et il s'échappa de leurs mains. Et il s'en alla de nonvean ao^elà du Jourdain, au lien où d'abord Jean était baptisant, et il y restait, et beaucoup vinrent vers loi, et dirent: Jean n'a fait aneon signe, mais tout ce que Jean a dit de celui-ci elail vrai, etdâu:^ ce lieu beaucoup crurent en lui. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.76% accurate

.('7») CHAPITRE XI. I, aTalinn homme malade, nommé Lazare
^ était dn Boorg de Béthaoîe^ où demeuraient Marie' et Marthe sa sœnr. a.
Cette Marie était eelle qui répandit mr le Seignenr mm haîle de parfum , et
qui lui essuya les pieds avec ses cheveux ; cl Lazare , qui était alors malade
, était son frère. 3. Ses sœurs envoyèrent dooc dire à Jésus: Seigneur, celui
tjae vous aimez est malade. 4* Ce que Jésus ayaot euteodu, il '^It : Cette
maladie ne va point h la mori , mais elle n'est que pour la gloire de Dieu^
alin que le Fils de Dieu en soit glorifié. 5. Or, Jésus aimait Marthei et Marie
sa sœur, et Laaaffa« 6. Ayant donc entendu dire qu'il était malade ^ il
demeora encore deux jours an lieu où il était ; 7« £t il dit ensuite à ses
Disciples : Relonmons en Jodée» 8. Ses Biaciples loi dirent: Maître, il n*y a
qaàhuk monaeH que les Juifs voulaient tous lapider, et vous pariez déjà de
retourner parmi eui? 9. Jésus leur répondit : ^7 a-t^l pas^douse heures
aufeër? Celui qui marche durant le jour , ne se heurte points parce qu'il voii
la lunilère de ce monde ; 10. Mais celui qui marche la i^it, se heurte, parce
qu*il n*a point de lumière. • • II. 11 leur parla de la sorte, et ensuite il leur
dits ^otrc aâiî Lazare dort ; mais je m'en vais le réveiller. la. Ses Disciples
lui répondirent : Seigneur, s*il dort , 11 sera guéri. i3. Mais Jésus entendait
parler de sa mort, an lien qu'ails crurent qu'il leur paiaail du sommeil
ordinaire. i4' Jésus leur dit donc alors clairement : Lazare est mort :

The text on this page is estimated to be only 22.62% accurate

(•?») ÉVANGILE ONZIÈME. Gependaiit il y. avait un (homme)
4e Béthanie , Lazare , qui était malade , du village de Marie et de sa sœur
Alarthe. Oélaît * Marie qm avait frotté de myrrhe le Seigneur et qui avait
essuyé ses pieds avec ses cheveux. Son frère Lazare était malade. T^es
sœurs envoyèrent donc vers lui, disant : Seigoeur, vois, celui que ta aimes
est malade. Or, Jésus ayant entendu , dtt : Cette maladie n^est point 4 mort,
mais pour la gloire de Dieu, atin que le Fils de Dieu soit glorifié par elle*
Or, Jésus aimait Marthe et sa sœur et Lazare. Quand donc il apprit qu^il
était malade , alors il resta deux jours dans le lieu où il était. Ensuite , il dit à
ses Disciples : Allons de nouveau dans la Judée. Les Disciples lui dirent ;
Maitre , tantôt les Juiçi cherchaient à te lapider, et tu te rends là de
nouveau? Jésus répondit : a-t-il pas douze heures du jour? Si quelqu'un
marche dans le jour, il ne fait point de fanx pas « parce qn*il' voit la lumière
de ce monde; mais si quelqu'un marche dans la nuit il fait de faux pas, parce
que la lamière n'est pas à lui. Toilà ce qu^il dit. Et, après cela , il leur dit :
Lazare, notre ami, dort; mais je vais afin de le réveiller. Ses Disciples dirent
donc : Seigneur, sUI dort , il sera sauvé. Jésus étant donc allé , le trouva
déjà dans le tombeau depuis quatre jours. Or, Béthanie était proche de
Jérusalem d^environ quinze âiades* Ei beaucoup d'entre les Juifs étaieat
venus près de iViactUe Digitized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 22.47% accurate

(«74) 15. Et je me réfonis potir vous de ce que je ii*étaif pas là, «fin que toiis croyiez. Mais adlons .à loi.. _ 16. Sur qnoi Thomas , appelé Bidyme , dit aux antres Disci pies : Allons aussi, nous autres, afin de mourir avec lui. 17. vJesus étant arrivé, trouva qu'il y avait déjà quatre jours que Lazare était dans le tombeau. 18. Et comme Béthaoie notait éloigné de Jérusalem que d^environ quinze stades, 19. Il y avait quantité de Juifs qui étaient venus voir Marthe et Marie , pour les consoler de la mort de leur frère* so. Marthe ayant donc appris que Jësos venait, alla aa-de^ vant de lui, et Marie demeura dans la maison. ai. Alors Marthe dif à Jësos : Seigoeur , si vous eosaiez éld icit mon frère ne serait pas mort; aa. Mais je^ sais qile présentement même Dien vons accordera tout ce que vous loi demanderez. a3. JéBos lui répondit: Votre frère ressuscitera. 94* -Marthe Ininfit: Je sais qn*!! ressuscitera en la résorrec* tion qui se fera au dernier jour. 25. Jésus lui repai lit ; Je suis la résurrection et la vie; celui qui croit en moi , quand il sera mort , vivra. 26. Et quiconque vit et croit en^moi , ne mourra point à ja^ mais. Croyez- vous cela? 27. Elle lui répondit : Oui , Seigneur , je crois que vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant , qui éles venu dans ce monde. ,a8. Lorsqu'ielle ent ainsi parlé, elle s'en alla, et appela se^ crètement Marie sa sœur , en lui disant : Le Mattre es! venu , et il vons demande. 29. Ce qa*eUe n'eut pas pins tdt entendu , qn^elle se leva , et vint le trouver. 30. Car Jésus n'était pas encore entré dans le bourg ; mais il était au même lieu bè Marthe Tâvait rencontré* '61. Cependant le» Juifs qui étaient avec Marie dans la maison , et qui la consolaient, ayant vu qu'elle s'était levée si promptement, et qu clic était sortie , la suivirent , en 4iâant : Elle s'en va au sépulcre pour y pleurer. 1 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.66% accurate

('76) et de Marie | afin de les consoler au sujet de leur frère*
Lors donc Marthe eut appris que Jisou était arrivé, elle courut à sa rencontre :
quant à Marie , elle restait assise dans la maison. Marthe dit donc à Jésus :
Seigneur, si ton frère n'était pas mort. Mais je sais à
présent que tout ce que tu demanderas à Oiea, Dieu te le donnera. Jésus lui
dit : Ton frère dort. Tout dirent ; Non, il est mort. Jésus répondit : Si
toutefois il est mort, il ressuscitera. Marthe Un dieu car Je sais qu'il ressuscitera
en la résurrection que tu nous as annoncée. Jésus lui dit : Je suis la
résurrection et la vie. Celui qui croit, serait-il mort, vivra; et quiconque vit
et croit en moi ne mourra jamais. Elle dit : Oui , Seigneur , je
crois que tu es le Christ , le Fils de Dieu qui es venu en ce monde. Et, «n
disant cela , elle alla et appela Marie sa sœur en secret, en disant: Le
Maître est là et il t'appelle. Lorsqu'elle eut entendu , elle se lève
promptement et vint vers lui. Or, Jésus n'était point arrivé dans le village ;
mais il était dans le lieu où Marthe était allée à sa rencontre. Les Juifs donc
qui étaient avec elle dans la maison et qui la consolaient , voyant que Marie
s'était levée promptement et était sortie , la suivirent en disant : Elle va au
tombeau , afin d'y pleurer. Marie donc , lorsqu'elle fut arrivée où était Jésus
, le voyant, tomba à ses pieds , en lui disant ; Seigneur, si ton frère n'était pas mort, hors donc que Jésus la vit pleurant ainsi que
les Juifs venus avec elle , il frémit dans son esprit et se uo[^]bia lui-même, et
il dit : Où l'avez-vous placé? ils lui dirent : Seigneur, vient et vois. 4[^]os
pleurai Les Juifs dirent

The text on this page is estimated to be only 20.81% accurate

3i. Lorsque Marie (ut venue m liea où éuU JësiM , rayant TU , elle se jeta h ses pîeds, et lui dit: Seigneur , si toiis enssieE éié ici , iii«fi frère ne serait pas mort. * " * 33. Jéaus de son côté voyaul. qu'elle pleiralt, aussi bien que les Juifs qui étaient venus avec elle , frémit en esprit | et se trouir l)!a lui inOnif. 34» J^i ii dit : Où l^avea-voos mis ? Seigiiear , ioi dirent-elles i venez et voyez. 35. Alors Jésus pleura. 36. Sur quoi les Juifs dirent : Voyez combien il Taimalt. . 3f • Mais ii y en cul quelqiMHuns qui dirent: Cet homme qui a ouvert les yeux à un« aveugle-né, ne pouvait-il pas laîre ^ celui -ci ne mourût point ? / dê, Jésus donc frémissant de rechef en lui-même , alla au sépuleva* Grêlait «aa gMll» i et Vcm av^ ant une ptem par^ dessus. 89. Jésus dit : Olez la pierre. Seigneur, lui dit Marthe, sœur du mort , il sent déjà , car il y a déjà quatre jours qu'il est là. 40. Jésus leur répondit : Ne vous aî-je. pas dit que si vous croyez, vous verrez la gloire de Dieu? 41. On ôta donc la pierre; et Jésus ayant levé les yeux au QMf dit :4don Père, je voua rends grâce de ce que vous m'avez exaucé. 4a* Je savais bien que vous. m'exaucez toujours; mais je dis ced pour le peuple qui m'environne , afin qu'il croie que c'est fiMH qui m'aves envoyé. 4.3. Ayant dît cela , il cria d'une voix forte: Laxare , sortes dehors. 44. Et à l'instanfle mort sortît, ayant les pieds et les mains liés de Laudes, et la tête enveloppée d'un suaite. Jësuï leur dît Déliez-le , et le laissez aller. 4.5. De sorle que plusieurs d'entre les Juifs qui étaient venus consoler Marthe et Marie, et qui avaient vu ce que Jésus avait iak I crurent en lui. 46. Mais quelques-uns d'entre eux allèrent trouver les Phari> siens ^ et leur dirent ce que 5ésus avait faîu Digitized by Googl

The text on this page is estimated to be only 26.44% accurate

(177) donc : Voyez comme U Faimaît ! Quelques-ans d'entre eux disaient : Celui qui a oarert les jem de Tareagle ne pouTait-il pas faire que celui-ci ne mounit point? Jésus ayant de nouveau frémi en lai-même , vient an monmment. Or , il y avait une grotte, et une pierre était placée derant elle. Jésus dit : Otez la pierre , Marthe. La sœur du mort lai dit : Seigneur, il sent déjà , car il est (là depuis) «fuafre jours. Jésus lui dît : Ne VH-je pas dit que si tu croyab, tu verrais la gloire de Dieu? lis enlevèrent donc la pierre du (lien) où le mort étaît étendu. Mais Jésus leva les yeux en haut et dit : Père, je te rends rends grâce de ce que. tu m'as exaucé. Je savais déjà que tu m'exauces toujours ; mais f ai parlé à cause de la foule qui aiVovIronne, afin qu'ils croient que tu m*as envoyé. En disant cela, il crie d'une- voiziorte: Lazare, sors! Aussitôt le mon remua , ayant les pieds et les mains attachées avec des bandes ; et ses yeux étaient couverts d'un suaire* Jésus leur dit : Déliez-le , et laissez-le aller. Ainsi , un grand nombre des Juifs qui étaient venus près de Marie et de Marthe, et qui « avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui ; mais quelquesuns entre eux s'en allèrent vers les Pharisiens et leur dirent ce que Jésus avait fait. Les chefs des Prêtres et des Pharisiens assemblèrent donc un conseil et disaient : Que faisons-nous , parce que cet homme-ci Ckit beaucoup de prodiges? Si nous le laissons aller ainsi , tous croiront en lui , et les Romains viendront et ruineront notre lieu et notre nation. Mais Csîîaphas, l'un d'eux, étant Pontife de Tannée, leur dit : Vous n^y entendez rien : vous ne calculez pas qu'il nous importe qu'un homme meure pour le 13 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.11% accurate

4. (>78) 47> Là-dessus les Pontifes et les Pharisiens ayant assemblé le conseil , dirent : Que faisons-nous ? Cel homme lail beaucoup de miracles. 48. Si nous le laissons continuer , tout le monde croira en lui ; et les Romains viendront, et détruiront notre pays et notre nation. 49* Mais un d'eux, nommé Caïphe, c'était le souverain Pôniîfe à» celle aonée-k, leur dit : Vous n'y entendez rien. 50. Et TOUS ne considérez pas qu'il est de notre intérêt qn'im &omme meure potir le peuple , afin que tonte la nation ne périsse pas. * . . . ^ \$1, Or, il ne disait paf cela de son propre monvement ; mais comme il était Pontife de cette année-là , il prophétisa que J^ns devait tnonrir pour la nation. 52. Et non-seulement pour la nation , mais afin de rassembler en on corps les enfaos de Dieu , qui étaient dispersés dans tout le monde. 53. Depuis ce jdur-là donc , ils consultèrent sur les moyens de le faire mourir. 54* C'est pourquoi Jésus ne marchait plus publiquement parmi les Jui& : il se relira dans une contrée proche du désert en une ville nommé Ëphrem , et il y demeurait avec ses Disciples. . ^5* Cependant la fête des Juifs était proche, et plusieurs allèrent f de tous les endroits de la Judée, à Jëmsalem avant la Pâqne , afin de se purifier. 56. Ils cherchaient donc Jésns , et ils se disaient dans le Tem* pie : Que peoses-vons: ne yiendra-tp-il point à la fête ? Sj* Ort les Pontifes et les Pharisiens avaient donné ordre que quiconque saurait où il était, edt à en donner avis , afin que Ton ààiih de lui. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.25% accurate

(«79) peuple , et qve toute la nation ne périsse pas. Or, il ne disait pas cela 4e loi-même ; mais étant-Pontife cette amiée-là, il prophétisait que Jésus devait mourir pour la nation, et non-seulement pour la nation , mais encore afin que les ènfans de Dieu dispersés fussent rassemblés en uu. Ainsi, depuis ce jour-là, ils délibéraient afin de le laire mourir. Jésns donc ne marchait plus puMique* ment au milieu des Juifs j mais il s tn alla de ce pays dans le pays proche du désert, yen une ville dite Éphraïm , et il j séîdlmia avec ses Disciples. Or, la Pâque des Juifs était proche , et beaucoup montèrent de cette ville à Jérusalem, avant Pâçiue , pour se purifier. Ils cherchaient donc Jésns , et se disaient les uns ans autres : Que vous semble-t-ii qu'il ne soit pas venu à la fête F Or, et les chefs des Prêtres et les Pharisiens avaient donné un ordre que si quelqu^un savait où il était, il le fil coimaitre, afin qu'ils s'emparassent de loi*

The text on this page is estimated to be only 23.24% accurate

(i8o^) CHAIPITRE XII. • « Six jours avant PAqne , Jésus vînt à Béthanie , où éuil mort Lazare , qa*il avait ressoscité. a. Et là on toi fit an souper , et Lazare était ua de ceux qui étaient à table avec loi. 3. .Alane donc pr it une livre d huile de parfum de vrai nard , qui elail Je grand prix, le répandit sur les pieds de Jésus , el les essuya de ses cheveux ; de sorte que la maison fut remplie de l'odeur de ce p.irfiim. Ce qui lit dire à l'un de ses Disciples, sa?oir À Judas Iscariot , qui derait le trahir : 5. Pourquoi n'avoir pas venda ce parfum trois cents deniers, et donné cet argent aux pahivres. 6» Ce quill en disait, ce n*était pas qu'il se souciât des pauvres, mais parce qu'il était larron, et qu'il avait la bourse , et . portait ce que l'on y mettait. ^ 7. Jésus lui dit donc: Laissez-la fiiîre^ il faut qu'elle réserve ce parfum pour le jour de ma sépulture* 8. Car pour des pauvres, vous en aurez toujours avec vous; mais pour moi, vous ne m'aurez pas toujours. 9. Une grande multitude de Juifs ayant su qu'il était la, y allèrent, non-seulement à cause de Jésus, mais aussi pour voir Lazarre , qu'il avait ressuscité, 10. Or, les princes des Prêtres avaient aussi résolu de faire tuer Lazare. 11. Parce qu'à son occasion plusieurs Juifs les abandonnaient, èt croyaient en Jésus* 12. Le lendemain, nne grande multitude de peuple qui était venu pour la fête , ayant appris que Jésus venait i Jérusalem , 13. Prit des branches je palmiers; et ils altèrent au-devant Digitized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 21.05% accurate

('8') ÉVANGILE DOUZIÈME, • Sn foort avant U Pâqoe » Jtea nul k Bêlhanîet <^ >l JLazare du tombeau, ils lui firent donc 4 dinçr ^ns ce lieu , et Mardie serTait. Lacare était on te coiiviTei^ Marie donc^ primant uoe livre d'huile vrai uard parfumé, de grand pi^x, oignit- les pieds de Jétm et les essaya arec ses cheveni. Or, la maison était remplie de Todeur du parfum. Un de ses Disciples, Judas l,scariue, (fils) de Simon ^ celui qui allait le «trahir^ dit donc-: Poan|iioi n*a-t-on pas vendu ce parfum trois cents deniers et n'a^t^-on pas donné (le prii) aoz panrres? Or, il disait cela, non pas qoUl s'inquiélii des pauvres, mais parce qu*ii était voleur, et quHl avait |a bourse et qu'il portait ce qu'on j mettait- Jésu^idit donc : Laissela ; elle Ta gardé pour le |onr de ma sépulture. Car vous avez toujours les pauvres avec vous, mais vous ne m^arez pas toujours. Une foule considérable de Juifs connut donc qu'il était là , et ib vint eut pour voir noti sciileineDt Jésus, mais encore Lasare» Or, les cbefs des Prêtres délibérèrent afin de faire aussi mourir Lazare, El beaucoup quitlaient les Juifs à cause de lui, et crojalenL eu Jésus. Le lendemain , une foule nombreuse venant à la iète, ayant appris que Jésus venait À Jérusalem prirent les branches des palmiers et s'en allèrent .au-devant de lui et ils criaient : Uozannal béni (soit) celui qui vient au nom du Seigneur, le rdî

The text on this page is estimated to be only 23.82% accurate

(182) de loi , et criaient : Hosanna ! béni soit celui qui vient au nom du Seigneur , le Roi d'Israël. . 14> Et Jésus ayant trouvé un ânon, s'assit dessus, accomplissant ainsi ce qui est écrit : 15. Ne crains point, fille de Sion « Voici ton Roi qui vient assis sur le poulain d'une ânesse.]6. Ses Disciples ne comprirent pas cela d'abord ; mais quand Jésus fut glorifié , ils se ressouvirent que c'était de lui qu'étaient écrites ces paroles, et que ce qu'ils en avaient fait à son égard , « en était l'accomplissement, 17. La troupe donc qui était avec lui, quand il flit à Lazare de soir du Jourdain, et qu'il le ressuscita, en était le témoignage. 18. Et c'est sur le bruit de ce miracle qu'on allait en foule au-devant de lui. 19. Les Pharisiens donc disaient entre eux: Voici le voyez, nous n'avancons rien ; voilà tout le monde qui court après lui. 20. Cependant quelques Gentils du nombre de ceux qui étaient venus à Jérusalem , pour adorer pendant la fête , ?T. S'étant adressés à Philippe , qui était de Béthsaïde de Galilée, ils le priaient» en lui disant : Seigneur, nous voudrions voir Jésus. Philippe alla le dire à André, et André et Philippe en parlèrent à Jésus. 21. Mais Jésus leur dit : L'heure est venue que le Fils de l'homme sera glorifié. 22. En vérité , en vérité, je vous le dis, si le grain de froment ne meurt pas qu'on l'a jeté en terre , 23. Il demeure seul ^ mais s'il vivifie , il porte beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie la perdra, mais celui qui hait sa vie en ce monde , la conservera pour l'éternité. 24. Quiconque est mon serviteur , qu'il me suive : et où Je serai, là sera aussi mon serviteur* Quiconque me sert, mon Père l'honorera. 25. Maintenant mon âme est troublée ; et que dirai -je Mon Père , délivrez-moi de cette heure ? mais c'est pour cela même que je suis arrivé à cette heure. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.00% accurate

('83) d*Israël. Ceux qpii étaieni avec lui rendaient doDc témoignage qu'il avait fait sortir Lazare du tombeau. Ki la iouie alla audevmt de ioif parce qn^elie avait entendu dire qn*U avait fait ce prodige. Les Pharisiens se direiii donc les uns àa\ autres: Vous Toyex que vous ne gagnes rien! Voilà , le monde le goil. Or^ il y avait quelques Grecs , de ceux qui étaient montés pour adorer an jour de la fête. Ceos-ci donc vinrent à Philippe de BéthsajCde de Galilée, et Pinterrogeaient en disant: Seigneur, noos voulons* voir Jésus. Philippe vient et parie à André , et ensuite André et Philippe parlent à Jésus. Mais Jésus leur répondit en disant: L'heure est venue que le ils de l'homme sera glorifié. En vérité^ * en vérit^y |e vous le dis» si le grain de Mé tombant sur la terre ne change pas, il demeure seul, mais si il change, il porte beaucoup de fruit. Celui qui aime sa vie, la perdra; mais celui qui |^ hatt sa vie dans ce monde, la conservera pour* une vie éternelle. Si quelqu'un me sert, fu'il me suive ; ei oà je sois* là aussi sera mon serviteur. Et si quelqu'un me sert, le Père Pbonorera» Maintenant mon ame est troublée et que dirai- je? Père, sauve-moi de cette henre-«i , mais c^est pour cela même , pour cette heureci que je suis venu. Père, glorilie Ion nom. Une voix vint donc du Ciel (disant) : Et j*ai glorifié et je glorifierai encore. La muHititde doue qui tenait là, et qui euti^ndit , disail qu il y avait ta du tonnerre, d*aates disaient : Un Ange lui a parlé. Jésus répoiidît, et dit: Ce nVst pas pour moi que la voix a eu lieu; mais pour vous. Maintenant il y a jugement de ce monde ; maintenant le Prince de ce monde va être eipulsé deliors. Et moi , si je suis

The text on this page is estimated to be only 24.03% accurate

28. Mon Père, glorifiez voire nom. Alors on entendit une Toix du Ciel, qui disait : Je l'ai déjà glorifié, et je le gioriefirai encore. 29. Lë peuple qui ëlait là , et qui avait ouï le bruit de cette voix ^ disait que c'était nn coup de tonnerre ; et d*aotres disaient : Un Ange lui a parlé. 30. Jésus prit la parole , et dit ; Ce a*est pas pour moi que' celte Tbix s'«st fait entendre, mais pour toos. 31. Cest maintenant que se va faire lè jugement da monde; c'est à cette heure que le Prince de ce monde ra être chassé* 3a, Pour moi , quand je serai élevé de la terre, je tirerai font k mou 33. Or, il disait cela pour désigner de quelle mort il devait mourir. 34* Sur quoi le peuple lui dit : Nous avons appris dans la loi que le Christ doit vivre éternellement; comment donc -dîtesvons : 11 faut que le Fils de l'homme soit élevé ? Quel est ce Fils de l'homme f 35. Jésus leur répondit: La lumière est encore avec vous pour peu de temps ; marchez tandis que voiis avez 1 1 linnii're , de penr que les te'nèbres ne vous surprennent ; car celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. 36. Tandis que vous avez la lumière, croyez en la lumière, afin que vons soyez enfans de lumière. Après avoir dit ces choses ^ Jésus- se retira , et se cacha d'eux. 37. Maïs quoiqu'il eât fait de granda mirades en leàr prér sence , Us ne croyaient point en lui ; 38. Afin que cette parole dlsaïej s'accomplît : Seigneur , qui est-ce qui a cru à noire parole, et à qui est-ce que le bras du Seigneur a été révélé? 39. Aussi ne pouvaient-ils croire, selon ce que dit encore Isaïe : 40. 11 leur a aveuglé lés yenz, et endurci le cœur afin que ne voyant point de leurs yeai , ne comprenant point de leur c«eur^ et né se convertissant point , je ne les guérisse pas non pins.

The text on this page is estimated to be only 25.28% accurate

(185) élevé hors de terre ^ j'attirerai tous (les hommes) à moi. La foule lui répondit : iNous avons appris de la loi que le Christ demeure pour rédemption et comment dis- ta : U faut que le fils de l'homme • soit élevé ? Quel est-il, ce Fils de l'homme? Jésus leur dit donc : Encore un peu de temps la lumière est avec vous ; marchez tant que vous avez la lumière, afin que les ténèbres ne vous surprennent pas ; et celui qui marche dans les ténèbres ne sait où il va. Tant que vous avez la lumière , croyez en la lumière ^ afin que vous deveniez fils de lumière. Jésus dit cela, et , s'en allant , il se cacha d'eux. Quoiqu'il eût fait devant eux autant de prodiges, ils ne croiraient pas en lui, afin que la parole d'Isaïe le Prophète fût accomplie , celle qu'il a dite : Seigneur, qui a cru à ce qu'il a dit ? Je vous , et le bras du Seigneur à qui a-t-il été révélé? C'est pour cela qu'ils ne peuvent croire , parce qu'Isaïe a dit encore : Il a aveuglé leurs yeux et a endurci leur cœur, afin qu'ils ne voient pas avec les yeux, qu'ils ne comprennent pas avec le cœur et qu'ils ne se convertissent , et que je les guérisse. Voilà ce qu'a dit Isaïe, parce qu'il a vu sa gloire, et qu'il a parlé de lui. Néanmoins, plusieurs des chefs crurent en lui; mais les pharisiens, ils n'avaient pas , de peur d'être exclus de la Synagogue. Car ils aimèrent la gloire des hommes , plus que la gloire de Dieu. Or, Jésus s'écria, et dit : Celui qui croit en moi, ne croit pas en moi, mais en celui qui m'a envoyé. Je suis venu éclairer ce monde , afin que quiconque croit en moi, ne reste pas dans les ténèbres. Et si quelqu'un entend mes paroles et ne me croit pas , je ne le jugerai pas, car je suis venu non pour juger le monde, mais

The text on this page is estimated to be only 20.71% accurate

(«86) ^i, Isaïe dit cesdies lorsqu'il vit sa ^oir« , et qu'il parla de
4a. Cependant il y en eut plusieurs même d'entre les énétons <iaï crurent en
lui ; mais Ils ne le disaient pas oortement à cause des Pharisiens de peur
d'être chassés de la Synagogue. 43. Gir ib ^aimaient plus la gloire des
hbtmes que celle de Dieu. 44- Jésus élev.i sa voix , ci dil: Celui qui croit
en moi, ce n'est pas eu moi qu'il croit, mais c'est en celui qui m'a envoyé.
4.5. Et qui me voit , voit celui qui m'a envoyé. 46. Je suis venu au monde
pour en élre la lumière, alin que quiconque croit en moi ne demeure point
dans les ténèbres. 47* Mais si qelqun écoute mes paroles, et ne les.
garde pas ^ ce n'est pas moi qui le juge ; car je ne suis pas venu pour juger
le monde, mais pour le sauver. 48. Qui me méprise, et ne reçoit pas mes
paroles, a nn juge qui les condamnera. La parole que fai amioncée , ser» son
juge an dernier jouTii 49. Car je n'ai point parlé de moi-même; mais mon
Père, qui m'a envoyé , est celui qui m'a prescrit ce que j'ai à dire ^ et
comment je le dois dire. 50. Et je sais que ce qu'il commande est la vie
éternelle. Les ciioses donc que je dis ^ je les dis comme mon Père me les a
diles* loi. Digi*^

The text on this page is estimated to be only 18.99% accurate

(««7) pour le sauver, (^iui qm me rejette et qui ne reçoit pas mes jMToles f aura (qnel^Nm) qpi le jngeia; (c^est) la parole fai 4ite. Elle le jugera dans le dernier jour. Parce que je n'ai point parlé de rooi-méine ^ maii le Père qai m'a entoyé, celai-U m'a dénué commandement de ce que je dois dire et de ce que je dots parler. Ce que j'ai dit donc y je le dis ainsi que le Père me Ta dit.

The text on this page is estimated to be only 25.31% accurate

(»a8) CHAPITRE XIII t. AvATTr la fête de Pâques, Jésus sachant qüic son heure était venue de passer de ce monde à son Père; comme il avait aimé les siens qui liaient sur la terre, il les aima jusqu'à la fin. 2. Ainsi , pendant le souper (comme le Diable avait déjà inspiré à Judas Iscariot , fils de Simon, le dessein de le trahir) ^ 3. Jésus sachant que le Père lui avait mis toutes choses entre les mains, qu'il était vena de la part de Dieu, et qu'il sVn retournait à Dieu , 4* Il se lera de tahie , quitta sa rotiê , et ayant pris on linge , il le mit autour de lui. 5. Puis il versa de l'e.Tn dans un bassin, et conuneDça à laver les pieds de ses Disciples , et à les essuyer avec le linge qu'il avait autour de lui. 6. 11 vint donc à Simon-Pierre ; et Pierre lui dit : Vous , Seigneur, TOUS me laveriez les pieds I 7* Jésus lui répondit : Vous ne comprenez pas encore ce que ' je fais ; mais tous le comprendrez dans la suite. 8b Pierre lui dit : !Non , tous ne me laverez jamais les pieds. Si je ne vous lave , répliqua Jésus, vous n'aurez point de part avec moi. 9. Seigneur, lui dit Simon-Pierre » non-seulement les pieds, mais aussi les mains et la tête. 10. Celui qui sort du bain, lui dit Jéijus, n*a plus besoin que de se laver les pieds, parce qu'il est pur t pour vous, vous êtes nets , mais ngn pas tous. 11. Car il savait qui était celui qui devait le trahir : et c'est pour cela qu'il avait dit : Vons n*éles pas tous nets. 13. Après donc qu'il cât lavé les pieds, il reprit sa robe, et

The text on this page is estimated to be only 25.13% accurate

('8») ÉVANGILE TREIZIÈME, Oh, ayanl^la fête de la Pâque, Jésus Toyant que son heure est venue qu*U aVo aille de ce monde vers le Père, après avoir aimé les «iensdans le monde, il les aime jusqu^à la fin. Kt après le dîner, le Diable étant déjà entré dans le coBor de Judas Iscario-* te, (fils) deifiimoi» afin qa^il le Irahit, Jésus sachant que Dieu lot a?«il tlwl donné dans les mains, et qu'il était sorti de Dieu et qu'il allait vers Dieu , il fie lève du dîner et dépose ses habits , et ayant pris un linge, il Ven ceignîtL £nsui(e, il versa Je Teau dans un bassin el commença à laver les pieds des Disciples et les essuyi avec le linge dont il était ceint. Lors donc qu'il eut lavé leurs, pieds et qu'il eui reprisses habits, il leur dit: Savez-vousce que ^e vous ai iaïl . Vous m'appeliez le Maître et le Seigneur, et vous dites bien; car je (le) suis. Si donc je vous ai lavé les pieds

The text on this page is estimated to be only 22.95% accurate

() s^éUoi remis à table» il leur dit : Comprenez-vous ce que je viens de voas faire ? 13. Tous m'appellez Maître et Seigneur, et vous avez raison, car je le suis. 14. > Si donc, je vous ai lavé les pieds, tout Seigneur et tout Mahre qae je snb, vous aussi, vous devez vous laver les pieds ronâTautre. f 5. Car je vous ai donné l'exemple , afin, que vous vous fassiez les uns aux autres , comme je vous ai lait. 16. En vérité, en vérité , je vous le dis , le serviteur n'est point plus que son maître , ni celui qui est envoyé plus que celui qui l'a envoyé. 17. Si vous comprenez CCS choses, vous serez heureux, pourvu que vous les pratiquiez. 18. Je ne parle pas de vous tous, car je s,iis (jui sont ceux que j'ai choisis; mais il faut que celle parole de l'Ecriture s'accomplisse : Celui qui mange mon pain à ma table, lèvera le pied contre moi. 19. Je vous le dis dès maintenant, avant que la chose arrive, afin que quand elle sera arrivée , vous me reconnai^{ez} pour es que je suis. ao. £11 vérité y en vérIM, je vous le dis, qui recevra ceint que j'aorai'envoyé, me reçoit; et qui me reçoit, reçoit celui qui m'a envoyé; 91. Jésus ayant dit ces paroles, ffit troublé en lui-même ; puis il dit tout ouvertement rEn vérité , en vérité, je vous le dis, un de vous me trahira. 22. Les Disciples se regardaient Tun Vautre, ne sachant de qui il parlait. 23. Or, rl y avait un des Disciples couché sur le sein de Jésus : c^{était} celui que Jésus aimait. 2[^]. Simon-Pierre lui fit signe de demander à Jésus de qui il parlait. a S. Ce Disciple s'éiaot donc penché sur le sein de Jésus, lui dit: Qniest-ce? 36. Jésus répondit : C'est celui i qui je donnerai ufi morceau

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 24.73% accurate

(m) (éuni) le Seigneur et le âlaître , el vous auâ&i , vous devez vous laver les pieds les uds des autres , car je vous ai donué un exemple afin que comme je vous ai fait, vous fassiez aussi. En vérité, en vérité , je vous dis , il n^est point d'esclave plus grand que son maître , ni d'envoyé plus grand que celui qui Ta envoyé. Si vous savez cela, vous êtes bien heureux, tant que vous le laites. De ce moment , je vous le dis avant qall n^arrive, afin foe lorsqu'il arrivera, voos croyez que c'est moii en vérité, en vérité, je vous dis qu'un de vous me trahira, lis se regardèrent donc les uns les autres, incertains de qui il parlait. Or, un de ses Disciples , celui que Jésus aimait , était appuyé contre le sein de, Jésus. Simon-Pierre taii signe à celui-ci dé s'informer quel pouvait éire celui dont il parlait. Or, étant appuyé contre la poitrine de Jésuâ, il iui dit : Selgni^ur, quel est il? J^ésiis répond ; C'est celui à qui je (iuiiuci ai Le morceau après l'avoir trempé. Et ayant treuipé le aK>rceau, il lejdonne à Judasiscariote (fiU) tic Simuu. I^t Judas prenait le morceau. Jésus lui dit : Ce que tu fais, fais (le) au plus m vite. Or, nul de ceux qui étaient à table ne sut pourquoi il lui avait dit cela. Car quelques-uns croyaient que comme Judas avait

The text on this page is estimated to be only 27.76% accurate

* (m) de pain trempé. Et ayant trempé du pain , il le donna à Judas Iscariot, fils de Simon. 27, Dès qu'il eut mangé ce morceau, Satan s'empara de lui. Et Jésus lui dit : Faites vite ce que vous avez à faire. 28. Or, nn] de ceux qui étaient à table ne sut ce qu'il lui voulut dire par ces paroles. 99. Car comme Judas avait la bourse 1 quelques-uns croyaient que Jésus lui avait dit : Achetez ce qui nous est nécessaire pour la fête ; ou , donnez quelque chose aux pauvres. 30. Judas donc n'eut pas pu prendre le morceau, qu'il sortit : or» il était nuit. 31. Quand il fut sorti, Jésus dit : C'est maintenant que le Fils de l'homme est glorifié, et que Dieu est glorifié en lui}* 3a. Si Dieu est glorifié en lui. Dieu le glorifiera aussi en lui-même ; et ce sera bientôt qu'il le glorifiera. 33. Mes chers enfans, je ne suis plus avec vous qin pour fort peu de temps. Vous me chercherez; mais, comme j'ai dit aux Juifs , vous ne pourrez venir où je vais. 34 . Je vous donne un commandement nouveau , c'est de vous aimer les uns les autres ; afin que comme je vous ai aimés, vous vous aimiez aussi mutuellement. 35. C'est à cette marque que tout le monde reconnaîtra que vous êtes mes Disciples, si vous avez de l'amour les uns pour les autres. 36. Simon-Pierre lui dit: Seigneur, où allez-vous? Jésus lui répondit: Vous ne sauriez maintenant me suivre où je vais; mais vous me suivrez dans la suite. 37. Pourquoi , lui dit Pierre , ne puis-je pas vous suivre dès le présent ? je donnerais ma vie pour vous. 38. Vous donneriez votre vie pour moi! lui répondit Jésus. En vérité , en vérité , je vous le dis y le coq ne chantera point, que vous ne me renchiez trois fois. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 7.87% accurate

(i»3) la liorse, Jéiiiis lai disaii d'acheter ce dont nous arons
besoin pour la féit^ oa, qu'il donoât qaelqae choie am paii?rea. Ayam dooc
pris le morceau , il sorlil proroplement ; ci il élail noil.

The text on this page is estimated to be only 25.43% accurate

• ♦ («94) I CHAPITRE XiV. 1. Que voire cœur ne se trouble point. Vous croyez en Dieu ; croyez aussi en moi. 2. En la maison de mon Père, il y a aussi plusieurs demeures , SI cela n'était ainsi, je tous l'aurais dit. Je vais tous préparer, une place. 3. Et quand je m'en serai allé^ et que je tous aurai préparé une place, je re^içadrai, et je tous prendrai avec moi : afin que vous soyez aussi où je seraL 4* ^ous savez où je vais ; et vous en savez le chemin* 5. Seigneur, lui dit Thomas, nous ignorons où vous allez : comment pourri ons-noas en savoir le chemin ? 6. Jésus lui répondit : Je suis la voie, la vérité et la vie. Personne ne va au Père que par moi. 7. Si vous nie connaissiez, vous connaîtriez aussi mon Père ; et vous le connaîtriez désormais , et même vous l'avez vu. 8. Philippe lui dit: Seigneur, montrez-nous le Père , et cela nous suffit. 9* 11 y a si long-temps , 4ui répondit Jésus , que je suis parmi vous, et vous ne me connaissez pas encore? Philippe, qui me voit, voit mon Père ; comment donc dites-vous : Montrefr-nons le Père? lo* Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père? et que mon Père est en moi? Les paroles que je vous dis , je ne vous les dia pas de moi-même ; et les œuvres que je fais, c'est mon Père qui habite en moi, qui les fait lui-même. 1 1 . Ne croyez-vous pas que je suis dans mon Père ^ et que mon Père est en moi ? i:^. Simon, croyez-moi à cause de mes œuvres. En vérité, en vérité , je vous le di{ » qui croit en moi , fera les œuvres que Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.84% accurate

I ÉVANGILE QUATORZIÈME. LoBSQUE Judas fut sorti, Jésus dit : Maintenant le Fils de l*homnie a été glorifié, et Bien a été glorifié en lui. Si Dieu a été glorifié en lui , Dieu aussi le glorifiera en lai-mémc , et Inentôt il le glorifiera. Petits enfans , |e suis encore un petit (moment) arec vous. Vous me chercherez, et comme je disais aux Jai&, tous ne pources Tenir où je yaîs, je vom dis aiuri présent. Je vous ai donné un commandement nouveau , (c'est) de TOUS aimer les uns les antres ; comme je toiu ai aimés » (laïtes) que vous vous aimiez, aussi lea um les autres. £.)» cela, lous reconnattront que voïis êtes mes Disciples , si yo«s ara àt la*charité les unspoarles autres. Judas s'en retounia où était Jésus ; mais Jéas contimniit , dit : Que votre cceurne soit pas troublé ; vous croyez en Dieu , et vous croyez en moi. Bans la maison de mon Père il y a pinsiears demeures ; sinon vons anraii-je dit : Je vais vons préparer mie place ? £t si je vais , et que je vous prépare une place , je reviens de nouveau, et vous attirerai vers moi t afin qn'oà je sois, tous soyes aussi yoo^mèmes. £t tous savez où je vais , et vous connaissez le chemin. Thomas lui dit : Seigneur, nous ne savons oà tu vas , et comment ponvons-nous connaître le chemin. Jésus lui dit : Je suis la voie , la vérité et la rie; personne ne va an Père que par moi. Si vous m*ariez s3.

The text on this page is estimated to be only 21.38% accurate

('9^) je fais ; il en fera même de plus grandes, parce qw je vais à mon Père. i3. Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom^ je le ferai ; afin que le Père soit glorifié dans le Fils. i4< Quand vous me demanderez à jnoi-même quelque chose en mon nom , je le ferai* 15. Si roQS m*aimez , gardez mes commandemens. 16. De mon etté , je prierai le Pére^ qui vous donnera un autre consolateur, pour demeurer avec vous éternellement. 17. Savoir, i'£sprit de vérins, que le monde ne peul recevoir, parce qu'il ne le voit, et qu'il ne le connaît pas; mais vous, vous le connaîtrez, parce qu'il demeurera avecvous, et sera au-dedans de vous. Je ne toqs laisserai point orphelins ; mais je Tiendrai à TOO^. ig. Encore on peu dç temps ^ et le monde ne me verra plnst mais pour Vous , vous me verrez, parce que je vivrai, et que vous vivreK aussi* ao. Alors vpas connaîtrez que je suis en mon Père , que vous êtes en moi , et que je suis en vous. 21. Celui qui a reçu mes commandemens, et qui les garde, c'est celui la cjm m'aime. Or, celui (jui m'aime, sci a aiaae de mon Père , el je Taimerai , et je me ferai voir à lui. 22. Judas, non pas riscatiut, lui dît : Selî^neur, pourquoi vous ferez-vous voir à nous , et non pas au monde? 23. Jésus lui répondit : Celui qui m'aime, gardera ma parole, et moaPère Faimera , et nous viendrons chez lui, et nons y établirons notre demeure. a4« Celui qui ne m*aime points ne garde point ma parole ; or^ la parole que vous avez entendue « n'est pas la mienne, mab celb de mion Père , qui m*a envoyé. aS. Je vous dis ces choses, tandis que je suis encore avec vous. a6. Mais le consolateur, qui est TEsprit-Saint que le Père vous enverra en mon nom , ce sera Int qui vous enseignera toutes choses, et vous fera ressouvenu de tout ce que je vous aurai dit. 3j. Je vous laisse la paix , je vous donne ma paix. Je ne vous Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 26.68% accurate

(w) coDuu , VOUS auriez connu mou Père , et de tout-à-rkeure vous lie connaissez et toos Tavet vu. Philippe lui dit t Seîgneurt monli'e' nous le Père , el il nous suffit. Jésus lui dit : (Depuis) aussi lang-lemps qne je suis avec vcmis, et tu ne m*as pas connu , Philippe i' celui qui m a va a vu le Père. Et pourquoi me dis-tu : Monire-nous le Père ? ne crois-tu pas que je suis dans le Père « et que le Père est en moi. Les paroles que j'ai dites, je oc les ai point dîtes d'après moi ; mais le Père qui demeure en moi lait Ini-même les actions. Croyez- moi , que (je suis) dans le Père , et que le Père est en moi ; sinon , croyez li moi à cause des actions elles-mêmes. En vérité, en Térité, je vous dis, celui qui croit en moi^ celui-là fera les actions que je fais, et il en fera de plus grandes encore , parce que je vais vers mon Père. Tout ce que vous demanderez à mon Père, en mon nom^ je le ferais afin que le Père soit glorifié dans le Fils. Tout ce que tous demanderez en mon nom , je le ferai ; si vous m'aimez, vous garderez mes commandemens. Et moi, je demanderai au Père,* et il vous duiinera un consolateur, afm qu il demeure avec vous pour rétemité. (C'est) Tesprit de la vérité que le monde ne peut recevoir, parcé qu'il ne le voit pas, et qu'il ne le connaît. Pour vous , TOUS le connaissez , parce qu'il demeure près de vous , et que dans peu il sera en tous. Je ne vous laisserai pas orplielins ; je viens, et le monde ne me voit plus; pour vous, vous me ▼ ojez, parce que je vis et que vous vivrec; en ce jour-là, vous connaîtrez que je (suis) en mon Père , et vous en moi, et moi en vous. Celui qui a mes commandemens, et qui les observe ^ t

The text on this page is estimated to be only 18.04% accurate

(j y 8) la donne pas comme le monde la 4^e nne» Que votre cœur ne se trouble points et qu'il ne craigne rien. 28. Vous avez oï que je vous ai dit: Je m'en vais^e et je reviens à vous : si vous m'aimiez^e vous réjouiriez sans doute de ce que je m'en retourne à mon Père^e parce que mon Père est plus grand que moi* 29. Et maintenant, je vous le dis avant que la chose arrive, afin que quand elle sera arrivée, vous la croyiez. 30. Je ne m'entretiendrai plus guère avec vous; car le Prince de ce monde vient : il n'a aucun pouvoir sur moi. 31. Mais c'est afin que le monde connaisse que j'aime mon Père, et que je fais ce qu'il m'a ordonné. Levez-vous^e et sortons, d'ici* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 29.23% accurate

ê (W) celui-là m'aime , et celui qui m'aime sera aime <ie mon Père, et je raimmi , et je m manifestltna moi-'Hième à lui. Judas (ce n'était pas Iscariote) lui dit : Seigneur, cotmiicnt se fait-il que tu doives te découvrir k nous et non au monde ? Jésus répondit , et lui dit : Si quelqn^un m'aime , il gardera ma parole , et mon Père Taimera , et nous viendrons à lui, et nous iérons en lui une demeure. Gelnî qui ne m'aime pas ne garde pas mes partner, et la parole que vous entendez n'est pas la mienne , mais (celle) du Père, qui m'a envoyé. Je vous ai dit cela en demeurant an milieu . de vous. Quant au consolateur,, rfs^it-Saint, que mon Père enverra i cause de mot , celui-là vous enseignera tbnt , et vous rappellera tout ce que je vous ai dit. Je vous envoie (la) paix, et je vous donne ma paix ; je vous la donne» non comme le monde la donne. Que voire cœur ne soit point troublé, qu'il ne craigne pas. Tous avez entendu ce que je vous ai dit : je m'en vais et - je viens vers vous ; si vous m'aimiez, vous, vous réjouiriez de ce j'ai dit : Je vais vers le Père, parce que mon Père est plus grand que moi. Et maintenant,' je vous Tai dît avant que cela n'afrîve', afin que lorsque cela arrivera vous croyiez. Je ne dirai plus beaucoup de choses avec vous, car le Pk'ince du monde vient, et il n'a rien en moi ; aliu que le monde connaisse que j'aime le Père , et soloor que le Père m'a ordonné , ainsi je ùSê* Lévez-vous , al-* lons-nous-en d'ici ; .et ib s'en allèrent. • Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.77% accurate

I (?«•) t CHAPI, TRÈ XV. 1. Je suis la vraie vigne , et mon Père le vigneron. 2. Toute brandie qui est en moi sans porter de fruit, ii la retranchera , et il énioodera celle qui porte du frvil, aûo qu'elle eu porte encore davantage/ • 3. Pow 'wn I Touft éies^jà nèis , i câae de la parole que }e TOUS ai annoncée*. 4. Demeurez en moi, et je demeurerai en vous. Comme une branche ne peut porter du fruit dVile-même, si elle ne demeure attarlif e au cep, vous n^en pouvez non plus porter, si voUs ne demeurez altachés en moi. 5. Je anis la vi^ne , et vous en élea ka branches. Celui qui demeure en moi « et en qui je demeure ^ porte beaucoup de fruit ; car sans moi, Tons ne pouFCs rien faire. ' 6. GeM ipA ne demeore pas en moi t sera feté dehors comme un sarment inutile : il séciiera, 00 le ramassera, et on le jelera au feu pour brûler. y. Si vous demeurez en moi , et que mes paroles demeurent en TOUS y vous demanderez tout ce que tous ToudreSf et rous Tobtifendrea* 8. La gloire de mon Père est que vous rappoftiez hcanconp de fruit, et que tous soyez mes Disciples. 9. Comme mon Père m^a aimé , je vous ai aimés aussi : maintenez-vous dans mon amour. 10. Si TOUS gardez mes commandemenSy vous demeurerez dans mon amour , comme j'ai moi-même gardé les commandemens de mon Père, et que je demeure dans son amour. A -Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.56% accurate

(«OI) 9 ÈVANGILLe; QUINZÌÈMÈ. lu cODliDuaicnt donc île
marcher. Jésus 8*étaDl toarné Tcn fies DLsçipies , leur dit : Vous avez
enteoda ce que je vous al Ël : |e suis la véritable vigoe^ et mou Père est le
vigneron. Tout sarmeDl en moi qui oe porte pas de fruit , il l'ôte , el tout
sar* meut qni porte fmît , il Fémonde, afin qu^l porte plus de fruit. Déjà
vous éles purifiés par Va parole que je vous ai dke : Demeurez en moi » et
mot en Tont. Comme le sarment ne peut fTorter de fruits Je lui-même , à
moins qu'il ne reste dans la vigne , il en est de même de vous, à moins que
vous ne restiez en moi; jt suis b vigne , voos êtes les brandies.' Gekn qui
demeure en moi y et moi aussi (je demeure) en lui : celui-U porte beaucoup
de fruit. Si quelqu'un ne demeure en moi , il a été fêté debors * comme le
sarment ^ et il s'est desséché , et les (branches) sont rassemblées et jetées an
feu , et elles brûlent. Si voos demeurez en moi, et (si) mes paroles
demeurent en vous, ce que voua voudrez demniderY il vous arrivera. Eu
cela ^ mon Père a été glorifié, afin que vous portiez beaucoup de fruits, el
que vous deveniez mes Disciples. Selon que le Père m*a aimé, moi aussi je
vous ai aimés ; demeurez dans mon amour. Si vous observez mes
commandemenSf ront demeurerez en- Pamonr de moi; selon que j'ai
observé les commandmcus de mon Père , aussi j^ I — ifiigHifiBd by
Google

The text on this page is estimated to be only 23.61% accurate

r (202) II. Je vous ai dii ces choses, atia que ma joie demeare en vous et que votre joie soit parfaite. 13. Cest là moD commandenient , qae yoiu tous aimies les uns les antres , comme je tous ai aimés. 1.3. Personne ne pent donner an pins 'grand témoignage d*a-' mour , que de donner sa vie pour ses amis. i4« Vous êtes mes amis ^ si vous feiles les clioses que je vous ai ordonnées. 15. Je ne vous nommerai plus serviteurs, parce que le serviteur n'a point conuaissance de ce que fait son maître : mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait connattre tout ce que j'ai appris de mon Père^ 16. Ce D^est pas vous qui m^avez choisi : c'est moi qui vous ai choisis : et je vous ai établis , afin que vous alliez , que vous fessiez do fruit , et que votre fruit soit de durée ; afin aussi que t«nt ce que vous demanderez k mon Père en mon nom, il vons l'accorde. 17. Ce <ju(' je vous recommande, c'csl que vous vous aimiex les uns les autres. 18. Si le monde vous hail , sachez qu'il m'a haï avant vous. 19. Si vous étiez du inonde , le monde aimerait ce qui serait à loi ; mais parce que vous n'êtes pas du monde , el que je vous ai séparés , c*eft pour cela que le monde vous haïi. 20. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit : Le serviteur n'est pas plus que son maître. Comme on m'a persécuté^ on vous persécutera aussi : comme on a épié mes paroles, on épiera aussi les vôttes. 21. Mais ils vous feront toutes ces choses en h?^tne de mon nom, parce qu'ils ne connaissent pasceiui qui m'a envoyé. 22. Si je n'étais pas venu , el que je ne leur eusse point parlé, ils n'auraieut point de péché ; mais maintenant leur (aute est sans excuse. f 23. Celui qui me l^aît , hait aussi mcio Père,» a4* Si je n*eusse point fait, pendant que j'ai été parini eux , des œuvres qu'aucun autre n'a faites , ils seraient innoceos ; mais Digitized by Google

(!M>3) « demeure en amour de lui. Je vous ai dit cela , afin que ma joie demeure eo vous , et que votre joie soit comblée. Voici le commandement (qui est) le mien , que vous vous aimiez les uns les autres « comme je tous ai aimés. Nui n'a an amour plus grand , que de donner sa propre vie pour se,s amis. Vous êtes mes amis , si Toos laites ce que je vous ordonne. Je ne roCis ai^pelie ^us esclaves y parcu que l'esclave ne sait pas ce que fait le maître. Je ▼ous appelle amis, parce que tout ce que j'ai appris de mon Père, je vòns l'ai fait connaître, et je vous donnerai l'EsprttSaint, qui est mon Esprh» comme il est rfsprit de mon Père. Voos ne m'aves pas choisi, mab, moi, je vous ai choisis, et je vous ai constitués afin que vous marchiez , et que vous rapportiez du fruit , et que votre fruit demeure , et que tout ce que vous demanderez au Père , en mon nom , il vous le donne. Ce que je vous ordonne , c'est de vous aimer les uns les autres. Si le monde vous haït , sachez qu'il m'a haï avant vous. Si vous étiez du monde , le monde aimerait sa propriété ; parce que vous n'êtes pas du monde, mais que je vous ai choisie (hors) du monde , c^est pour cela que le monde vous hah. Souvenéz-vous de iii parole que je vous ai dite : Qu'un esclave n'est pas plus grand que son maître. S'ils m'ont poursuivi , ils vous poursuivent aussi; s'ils ont gardé ma parole, ils garderont aussi la vôtre; mais tout ce qu'ils vous feront , à cause de mon nom , (c'est) parce qu'ils ne connaissent pas celui qui m'a envoyé. Si je n'étais pas venu, et que je ne leur eusse pas parlé, ils n'auraient point eu de péché; mais à présent , ils n'ont point d'escuse pour leur

The text on this page is estimated to be only 11.96% accurate

<■ (ÎMl4) maiotenant , ilar ne lè MHlt point, paîscfue le» ayant
Tiie«, iUtut laissent]oint de haïr el moi el mon Père. 25. Ainsi s^est
trouvée accomplie la parole qui est écrite en leur loi : Ils m'ont haï sans
sujel. a6. Mais quand le consolateur que je vous enverrai de la {>art
depiOD Père, F Esprit tic vérité qui procède de moo Père, sera venu, il
rendra témoignage de mo^. Et vons à«i ^ Todf en rendrez témoignugt,
parée qne tous avez lélé dès le commencement arec mou

The text on this page is estimated to be only 13.28% accurate

(ao5) péché: quiconque me hatt, hait aoMÎ mon Père» Si je
Bravais pas fait au milieu d'eax ce que nul autre n'a fait , ils n'auraient point
de péché ; mais â présent ils^nt tu « et ik haibsent et moi el oiOQ Père.
Mais, c'est pour accomplir la parole qui est écrite dans lem* loi : Ils m^ont
haï sans raison. Mais lorsque le l^rtelet , rĕsprit de la vérité , qui procède du
Père et du Fils ^ et que je. TOUS donnerai de la part de mon Père^ sera
Tenu eh toqs^ celui-là rendra témoignage de moi* Or, vous, vous rcudrez
aussi témoignage y parée que tous êtes avec moi dès le commenee-* menu
Alors Jésus louaLa dans une grande irisiessc

The text on this page is estimated to be only 25.29% accurate

(^) ... • ' . CHAPITRE XVI. •• . ■ t i« Jb tous û dit €«ft éhMetf
afin qBe\TO«f ne perdiez point conrage. ^ a. On vous chassera des
Synagogues : bien plus, le temps vient . que quiconque vous fera mourir ,
croira rendre un service agréable à Dieu. I. Ih vol]' ^ traiteront de la sorte,
parce <{uUis n'ont connu ni mon P«:re , ni moi. 4- Or ^ je vous ai dit ces
choses , afin que quand ce temps viendra , vous TOUS souyeDîez que je
vous les ai prédites. 5. Si je ne vous , ai point parlé dès le commencement ,
cW parce qoe fêtais encore avec tous ponr quelque temps. Mais maintenant
que je m*en vais à celui qui m*a envoyé ' , personne de vous ne me
demande : Où allez-vous ?* è. Mais parce que je vous ai dit ces choses, la
tristesse a rempli votre cœur. 7. Je vous dis pourtant la v< ^ rilé ; il vous est
avantageux que je m ^ cn aille : car si je ne m'en vai.s point , le consolateur
ne viendra point à vous ; mais si je m'en vais, je vous l'enverrai. 8. £t quand
il sera venu, il convaincra le monde de péché » de justice et de jugement. •
9. De péché , parce qu'ils n'ont point cru en moi. 10. De justice, parce que je
m'en vais à mon Père et que bientôt voua ne me verrez plus. II. Et de
jugement, parce que le Prince de ce monde est condamné. la. J'ai encore
beaucoup d'autres choses à vous dire , mais vous n'êtes pas présentement
capables de les comprendre. ^ i3. Mais quand il sera venu , l'Esprit de vérité
, il vous enseignera toutes les vérités ; car il ne parlera pas de lui-même ,
mais

The text on this page is estimated to be only 18.49% accurate

() I ÉVANGILE SEIZIÈME. Mais Jënu étantrêveim à lui « dit :
Je Vous ai dit cela^ afin que TOUS ne soyez pas scandalisés; Us vous
chasseront de la Synagogae, mais Phenre viendra où celui qui tous aura fait
mourir croira offrir un sacrifice à Dieu. Et iU tous feront cela, parce qa^iU
a'oDt connu ni le Père> ni moi. Maia }e toos ai dit cela « afin'qveioraqoe
Thenre sera venue, vmu vous sonvenies de ce que je voua ai dit. Or, je ne
voua Tai pas dit dès le commencement , parce que j'étais avec vous ; mais
maintenant je vois eefaii qnî m'a envoyé , et nui de vous ne me deinande ;
Ou vas^ ? Mais parce que je vous ai dit cela , la, douleur a rempli votre
coeur; mais je vous dis la vérilc. Il vous importe que je lu'ea aille , car si je
ne m*en vais pas, le Paradet ne viendra nlllcneut vers vous; mais lorsque je
serai parti, il viendra en vous; il convaincra le monde au sujet de péché , de
jnstiee et dç jugement. Au sujet de péché, parce qu^ils ne croient pas en moi
; au sujet de justice , parce que je m*en vâis vers mon Père , et que vous ne
me verrez plus ; au sujet de jugement , parce que le Prince de ce monde est
jugé* J'ai encore beaucoup de choses à v6ns dire , mais vous ne pouvez les
soutenir à présent ; mais lorsque sera venu l'Eiprit 4^ la vérité , il vous.
conduira vers toute, la vérité, car il ne pariera pas d'après lui-même., mai»
tout cé

The text on this page is estimated to be only 13.33% accurate

tout ce qu'il aura appris , il le dira, et il toim annoncera Jes cho*
M\$> venir. • . . . * , . . . ti. Qiti hu ^ ne' glorifier* «.fibree qa*i| racem 4e ce
ipà ' est 4 vi'i « et vus l^annoDcera. 15. Tonl'Ce qa*« m^ n Pè^e dH è moi ;
t?tÂ pourquoi je voob Ai dit: Il rerevra dé ce qui est è moi , et vous
rannoncera. 16. Dans peu de temps, vous neme verrez plus, puis encore an
peu de temps , el vous me verrez ^ après quoi je m*en vaii à mon Père. ♦ ♦ ♦
, L^rdes8ix3 quelqu(»*iii» ^ sca Disciples tf dirapt W ipa ant autres : Que
signifie ee qu'il noos dit là: Dana peu de fempï rùm lie me verre» pins «
pinis dans peu de temps ^frèk tous me • v«ma t après ^^noi je m'en vaic à
mpB Bfcre. • i9L Qm signlfict diaaieil^ls ^ ce de temps dont il nous p,irie?
nous n'entendons point ce qu'il dit. if). Mais Jésus , connaissant qu'ils
voulaiet l'interroger làde^us , leur dit : Vous vous demandez les uns aux
autres ce qœ je vonsai «onln dire par ces paroks: Dans peada tempftV-^^ ne
me Terrez plus , et peu de temps après voqa me Terrez* ao^ fn TéHtè , en
vérité y je vous la dis , vo«is pléorerei et tous Vo4s laapetiterez ^ el le
toonde ae réjouira : ' tous sères dans lu triaiesse ; maïs roire tditcsse sfe
ekan^ra «a Joia. at. Quand une femme accbuclié , elle souffre « parce qoe
fftjn ferme est verni; mais qnand elle a enfanté un -fîla, ébt ne se aou^ Tient
pins de aas tranchées, dans la joie d*aTair nria an -nuAide un homme. 22.
Yous mAme , vous èles mainteriani dans la tristesse; mais je vous verrai
encore , et alors votre cœur se réjouira , el personne ne pourra tous ravir
votre Joie ; et alors voua ne m*in<lerrogerez plus sur rien. ' , ■ . a3. fn
vérité f en vérité, je toi» le dis;,.si TOps demandez quelque chose I mon
Père en mon^ U vous raccordera. a^ . Jusqtt*icl Tons nierez rîeor
demandé en mofi nom : demandez » et. vojii recevraz , afin TOire jote
parfiuite. aSb Je TOUS ai dit cesdîoses.en iernes figurés; maia le teiîps
Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.69% accurate

É (20^) qu'il aura entendu ^ il le dira , et il Yom annoncera ce qui ani-* ▼era. Celui-là me glorifiera , parce qu'il recevra de ce qui est mien ^ et il vous (1") annoncera* Tout ce que mon Père a, est à moi, et tout ce que j'ai est à l'Esprit. Encore un moment « et vous ne me yerez pas, et encore un moment, et vous me ▼erez , parce que Je vais vers mon Père. (Quelques-uns) de ses Disciples se disaient donc les uns aux autres : Qu'est-ce qu'il nous dit ? Un moment, et vous ne me yerez pas, et encore un moment, et vous me verrez, et je m'en vais vers mon Père ? ils disaient donc : Qu'entend-il par le moment ? nous ne savons ce qu'il dit Jésus s'aperçut donc de ce qu'ils voulaient lui demander, et il leur dit : Vous cherchez à savoir les uns des autres de ce que j'ai dit : Un moment , et vous ne me verrez pas , et encore un moment , et vous me verrez. En vérité , en vérité , je vous dis , TOUS, VOUS pleurerez et vous vous lamenterez, mais le monde se réjouira ; vous serez dans l'affliction , mais votre affliction se tournera en joie. Lorsque la femme enfante, elle a de l'affliction , parce que son heure est venue ; mais lorsque l'enfant est né , elle ne se souvient plus de son affliction, à cause de la joie de ce qu'un homme est venu au monde. Et vous, maintenant, vous avez, à la vérité, de la douleur, mais je vous verrai de nouveau, et votre cœur se réjouira ; et personne ne vous enlèvera votre joie. Et en ce jour-là, vous ne me demanderez rien. En vérité, en vérité, je vous dis , tout ce que vous demanderez au Père , en mon nom, vous l'aurez, et vous le recevrez, afin que votre joie soit «onUée. Je vous ai dit cela en parabole, mais il viendra on i4 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.07% accurate

(aïo) vient ou je ne vous parlerai plus en énigmes ; mais je vous parlerai ouverlemenl de mon Père. 26. fu ce jour-là vous demanderez en mon nom, et je ne vous dis point que je prierai mou Père pour vous. 27. Car mon Père même vous aime , parce que vous m*avez aimé , et que vous avez cru que je suis venu de la part de Dieu, a8. Je suis sorti de mon Père , et je suis venu au monde , maintenant je laisse le monde , et je m'en vais à mon Père. 39. Ses Disciples lui dirent; C'est à cette heure que toos nous parlez clairement ^ et que tous ne proposez plus d'énigme. 3ow Pktentement, nous sommes conYaincos que vous savez tontes choses « e| il n^est pas besoin que personne vous interroge. Oestpour cela que nous croyons que vous êtes sorti de Dieu. 3i. Jésus leur répondit : Vous crojez maintenant ; 33. Mais le temps irient , et il est déjà Tenu , qœ vous serez touâ dispersés , chacun de son côté , et que vous me laisserez tout «eul ; mais je ne suis pas seul, car ition Père est avec moi. 33. Je vous ai dît ces choses , aïin que vous soyez tra[i<|uilies sur mon sujet. Vous aurez à souffrir dans le monde \ mais ayez hon courage , j'ai vaincu le monde. i I I

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.34% accurate

(a.1) temps où je ne tous parlerai plus en paraboles ^ mais où je Toas annoncerai ouveriemment touchant le Père. fu ce jour-ia , vous demanderes en mon nom, et |e ne vons dis pas qae je deman-* lierai au Père pour vous , car le Père lui-m«ême vous aime , parce que Toos m'avez aimé , et que toos avez cru qae je sois venn de Dien. Je sois venu do Père , et je sois venn dans le monde ; de nouveau je quitte le monde , et je vais vers le Père. Ses Disciples loi dirent : YoiU, tu parles maintenant ouvertement, et tu ne dis plus de paraboles. Maintenant , nous voyons que tu sais tout , et que ta n'as pas]>esoin qw quelqu'un l'interroge. En cela, nous croyons que tu es sorti de Dieu. Jésus leur répondit : Vous croyes k préşent ! voilà l'heure qui vient , et maintenant elle est venue que vouâ âerez cliacun dispersés de votre côté, et vous nie laisserez aller seul ; et je ne suis pas seul , parce que le Père est avec moL Je vous ai dit cela , afin que vous ayez ta paiz en moi. Vous aurez de la tribulation dans le monde; mais prenez confiance, fâi vainca le monde. i4.

The text on this page is estimated to be only 22.79% accurate

{ ?") . CHAPITRE XVII. I. Jésus parla ainsi , puis il leva les yeux au Ciel , et dit: Mon Père , l'heure est venue , gloriifiez votre Fils , afin que votre Fils vous glorifie : 9. Puisque vous lui avez assujetti tous les hommes , afin qu'il donne la vie éternelle à tous ceux que vous lui avez donnés. 3. Or, la vie éternelle , c'est 4e voiiis reconnoaltre pour le seul vrai Diea ^ et Jésus-Christ , que vous avez envoyé. 4* Je TOUS ai glorifié sur la terre , et j'ai achevé Fœuvre qae vous m'ai«K donnée à faire. 5. Maintenant donc , mon Père , ^orifieE-moi auprès de vonst -de la même gloire que j'ai ene en vous , ayant que le monde &U. ùit. 6. «Tài fait connaître votre nom aux hommes que vous m'aves donnés et séparés du monde. Ils étaient à voos^, et vous me les avez donnés: et ils ont gardé votre parole. y. Ils savent maintenant que tout ce que vous m'avez donné , vient de vous. 8. Car je leur ai communiqué les véritiis (}ur vous m'aviez confiées , et ils les ont reçues ; ils ont vraiment connu que je SUIS sorti de TOOSy et ib ont cru que vous m'aves envoyé. 9. C'est pour eux que je prie : je ne prie pas pour le monde , mais pour ceux-ci que vous m'avez donnés , parce qu'ils sont à ' vous. 10. Car tout ce qui est à moi , est à vous, comme tout ce qui est à v^ns est à moi ; et j'ai été glorifié par eux. II. Bientôt je ne serai plus an monde : mais pour eux, ils sont en c€ monde , et je vais à vous. P^ saint , gardez en votre nom ceux (^ue vous ni'avez donnés , afin qu'ils soient un euti e eux , comme nous sommes un»

The text on this page is estimated to be only 26.73% accurate

EVANGILE DIX-SEPTIEMEL JÉSUS dit cela , et il leva ses yeux vers le Ciel , et dit : Père, rheure est irenae, glorifie ton Fils, afin qn^ ton Fils te glorifie. Selon que tn m'as donné pouvoir snr tonte chair , afin i|n*il domie une vie élcræieie à tout ce que tu loi as donné ; or^ la vie elle-même consiste k vîTre en toi et en ton Fils ^ et en TEspirit , par qui nous connaissons et nous sommes connus. Je t'ai glorifié snr la terre « fai accom]»li l*mnrre que ta m*aa donné à faire; et maintenant, toi, Père, glorifie-moi eu toi-nt({ iiii de cette gloire que j'ai eue éternellement par toi. J^ai manifesté ton nom aux hommes que tu m^as donnés de ce monde : ils étaient à toi y et ta me les a donnés ; et ils ont gardé ta parole ; maintenant , ils ont reconnu que tont ce que ta m^as donné est de toi , parce que toutes les paroles que tu m^as données , je (les) leur ai données, et enz>mêmes ils les ont reçues et ont reconnu Térítahlement que je suis sorti de toi , et ils ont cm que tu m'as. envoyé. Moi, je prie ponr eux ; ce n'est pas pour le monde que je prie, ioais pour ceux que tu m'as donnés , parce quUIs sont à loi. Et tout ce qui est mien est tien, et ce qui est tien est mien , et, en cela, je suis glorifié. Et je ne mis plus en le monde , et ceux-ci sont en le monde , et je riens yers toi. Père saint, cdnsenres en ton nom ceux que tu m'as donnés, afin qu'ils soient un^coaune nous.

The text on this page is estimated to be only 25.99% accurate

(ax4) la. Pendant que f etaû avec enx, je les gardais en Totre nom : j'ai gardé çenx que toos m^aves donnés , et il n*y a en de perdn que le Fib de perdition , afin que TÊcritare &Ut accomplie* 13. Mais maintenant fe vds à vous ; et }& dis ceci étant «icore dans le monde , afin qu'ils ressentçnt déjà en eux-mêmes la joie que je leur promets. 14. Je leur ai communiqué votre parole , et le monde les a haïs y parce qu'ils ne sont point du monde , comme je n'en suis pas non plus. 15. Je ne vous prie pas de les retirer du monde , mais de les préserver da maL 16. Ils ne sont pas da monde , comme je ne sais pas non plus da monde. 17. Sanctifiez -les par votre vérité : car votre parole est la vénté. ■x8. Gomme voos m'ave« envoyé dans le monde ^ je les si aussi envoyé dans le monde* 19. Et |e me sanctifie moi-même pour eoz, «fin qu'ils soient sanctifiés par la vérité. 30. Ce ii*est pas seulement pom* eux que je prie , mab encore pour tous ceux qui croiront en moi par leur parole : 21. Afin que tous ensemble ils ne soient qu'un. Comme vous , h mon Père! vous êtes en moi , et mol en vous , qu'ils soient tous un en nous 9 et que par-là le monde croie que vous m'avez envoyé. 22. £t je leur ai donné la gloire que vous m'avez donnée , afin qu'ils soient an , comme nous sommes nn. a3. Je suis en eux , et vous êtes en moi *, afin qu'ils soient consommés en Fonité , et que le monde connaisse qne c*est vous qui m*avez envoyé ^ èt que vous les avez aimés , comme vous m'avez mm& a4> Mon Père , je désire que U où je suis 9 ceux que voos m'avez donnés y soient avec moi» afin quHk voient la gloire que vous m'avez donnée, parce que voas m'avez aimé avant la création du monde. 25. Père juste , le monde ne vous a point connu , maïs moi je

The text on this page is estimated to be only 27.45% accurate

(ai5) Lorsque j'étais avec eux dans ie inoode » je les conservais en too nom ; j'ai gardé (ceux) (}ue ta m'as donoés , et nul dVn n^a péri , ftinoo le Fils de la perdition. Or, maintenant, je vais ven toi , et je dis cela dans le monde , afin qu'Us aient à eux ma foie et quUls en soient comblés. Je leur ai donné ta parole, et le monde les a hab, parce qii*ilt ne sont pas do monde, comme je ne sois pas du monde. Je ne demande pas que lu les ôtes du monde , mais que tu les preserves du méchant; ib ne sont pas du monde, comme je ne sois pas du monde. Sanclifie-'Ies en ta vérité : ta parole est vérité. Gomme tu m'as envoyé dans le monde, moi aussi je les ai envoyés dans le monde , et pour en je me sanctifie moi-même , afin qu'eux-mêmes soient sanctifiés en vérité. Mais ce n*cst pas seulement pour eux que je prie, mais encore pour ceux qui croient en moi par leur parole , aiiii que tou^ ne Tussent qa*un, comme toi. Père, en moi, et moi en toi, afin qu*eux soient un pour que le monde croie que tu m'as envoyé. Et je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée , afin qu'ils ne soient qu'un , comme nous ne disons qu'un. Je (suis) en eux , et toi en moi , aliu qu'ils soient perfectionnés en une seule chose , et que le monde connaisse que tu m'as envoyé, et que tu les as aimés comme tu m'as aimé. Père, ceux que ta m'as donnés, je veux qa*o& je suis , ceox-là soient aussi avec moi , afin qa*ils contemplent ta gloire , celle que tu m'as donnée , parce que lu m'as aimé avant tout. Père juste , le monde ne t'a point connu ; pour moi, je t'ai connu, et ceux-ci ont connu que tu m'as envoyé , et je leur ai lait connaître ton nom, et je (le) ferai connattro afin Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 10.17% accurate

(216) vous ai coiuu , et ccax-ci ont reconnu que ^oos m'âws
enroyé. 26. Je leur ai fait connaître votre nom, et je le leur ferai encore
connaître , afin qu'ils aient part h Tamour dont TOOS m'avez aimé , et que
je sob aussi ta eai. Die

The text on this page is estimated to be only 20.46% accurate

(«^7) que l'amour dont tu m'as aimé soit en eux , el moi en eux. Cependant, Jésh ayant levé les mains , dit à ses Disciples : Voici que l'heure est venue de boire le calice que le Père m'a donné ; je ' ' m'en vais vers mon Père, qui m'a envoyé, et Je vous dis , je vous m'envoie de nouveau ; observez mes commandemens ; enseignez ce que je vous ai enseigné, afin que le monde le connaisse* C'est pourquoi recevez l'esprit-Saint, et ceux dont vous avez remis les péchés, ils leur seront remis et ceux dont vous les aurez retenus, ils leur seront retenus. Vous avez entendu ce que je vous ai dit : Je ne suis pas de ce monde. Le Paraclet est en vous , enseignez en le Paraclet. Comme mon Père m'a envoyé, ainsi je vous envoie. Il est vérité, je vous dis, je ne suis pas de ce monde; mais Jean sera votre père , jusqu'à ce qu'il vienne avec moi dans le Paradis ; et il vous enverra en le Saint-Esprit*

Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 25.82% accurate

(a.8) CHAPITRE XYIU. I. JÉSUS ayant dit ces choses , s'en alla avec ses Disciples au^e h dti torrent de Cédron , en un lieu où il y avait un jardin , dans lequel il entra , et ses Disciples avec lui. i a. Or, Judas qui le trahissait, connaissait aussi ce lieu-là[^] parce que Jésus s'y trouvait soayent avec ses Disciples. 3. Judas ayant donc pris une compagnie de soldats « et des ofBciera de la part des Pontifes et des Pharisiens « nnt à ce jar[^]n avec des lanternes , des flambeaux et des armes. 4* Biais Jésus qui savait ce qui loi derait arriver, s'avança, et lenrdit: Qui cherches-TOos? 5. Ik lui répondirent: Jésus de Nazareth. C'est moi , leur dit Jésus. Et Judas , qui le tralussait, était aussi avec enx. 6. Mais Jésus ne leur eut pas plutôt dit , c'est moi « qu'Ib tombèrent â la renverse. 7. Il leur demanda de rechef: Qui cherchez-vous 1* et ils dirent Jésus de Nazareth. 8. Jésus leur répondit : Je vous ai dit que c'est moi. Si doue c'est moi que* vous cherchez , laissez aller ceux-ci. 9. C'elaii atin que ce qu'il avait dit fût acompli: Je n'ai perdu aucun de ceux que vous m'avez donnés. 10. Cependant Simon-Pierre qui avait une épéc[^] la tira et en frappa un serviteur du Pontifie f et lui coupa Toreille droite ; . ce servit ptir sf nommait Malchus. II. Mais Jésus dit à Pierre: Remettes votre épée dans le fourreau« Ke faut-il pas que je Boive le calice que mon Père m'a donné? la. Alors la compagnie des soldats, le capitaine et les officiers des Juifs se saisirent de Jésus , le lièrent , i3. Et le menèrent premièrement chez Anne : car il était Digitized by Googt[^]

The text on this page is estimated to be only 27.34% accurate

(a»9) ÉVANGILE DIX-HUITIÈME. ÂTAurdit ceU« Jésus s'en alla avec ses Disciples au-delà da torrent de Cédron , où était un jardin , dans lequel U entra lai et ses Disciples. Mais Jodas le Toyant dans ce lieu, s'en alla de nonvean , et aérant pris arec loi la cohorte et des valets des Prêtres et des Pharisiens, il vint là avec des lanternes, des flambeau et des armes. Jàos donc voyant tout ce qui venait contre lui , leur dit en sortanl : Qui cherchez-vous, ils lui ré* pondirent ; Jésus le Nacaréen. Jésus leur dit : C'est moL Or, avec eux se tenait aussi Judas qui le trahissait. Lois donc qu'il leur eut dit : C'est moi, ils s'en allèrent en arrière et tombèrent à terre. Il les interrogea donc de nouveau : Qui clierchez-vous ? Mais ils dirent : Jésus le Nazaréen. Jésus répondit : Je vous ai dit que c'est moi. Si donc vous me cherchez , laissez aller ceuxci, afin que la parole qu'il avait dite Cût accomplie: Et ceux que tu m'as donnés,)e n'en ai pas perdu aucun. Ainsi donc la cohorte et le chiliargue, et les valets des Juifs, s'emparèrent de Jésus, et le lièrent, et ils remmenèrent chez Anne d'abord; il était heau-père de Caïapha, qui était Pontife cette année-là. Or, c'était GaYapba qui avait conseillé aux Juifil qu'il importail qu'un homme mourût pour le peuple ; mais Simon-Pierre , et un autre Disciple , suivaient Jésus. Or, ce Disciple-là était connu

The text on this page is estimated to be only 25.69% accurate

I (aao) bcaa-père de CaYphe, qui i[^]tait souverain Prêtre cette année-là. i4-. C'était ce même Caïphc qui avait Aor)né ce conseil aux Juifs, qu'il était de leur intérêt qu'un hoomie mourût pour le peuple. 15. Cependant Simon-Pierre suivait JétoB[^] et an autre Disciple avec loi ; et comme ce Disciple était connu dn Pontifie, il entra dans sa conr en même temps que Jésus[^] 16. Pendant que Pierre demeurait dehors à la porte. Biais cet antre Disciple qni était conna dn Pontife[^] sortit, et ayant parlé à la* portière , elle fit entrei* Pierre. 17* Cette servante donc qni servait de portière , dit à Pierre « Êt YonSf n*êtes-vous pas àts Disciples* de cet homme? Je n'en sois point , dit-il. 18. Les serviteurs et les officiers étaient devant le feu, parce[^] qu'il faisait froid , et ils se chauffaient : Pierre était aussi debout avec eux qui se chauffait. 19. Cependant le Pontife interrogea Jésus sur ses Disciples, et sur sa doctrine. 30. Jésus lui répondit : J'ai parlé publiquement au monde ; l'ai toujours enseigné dans la Synagogae et dans le Temple , où tous les Juifs s'assemblent, et je n'ai rien dit en cachette. ai. Pourquoi mMnterrogez-voQsf interroges ceux qui m'ont onK., de quoi je leur ai parlé : ils savent bien ce que j'ai dit. ai. A peine jFésns eât-il dit cela , qu'un des officiers qni étaitr là présent , Ini donna un soufflet, en loi disant : Est-ce ainsi que vous fépondezan Pontife? . aS. Jésus lenr répondit : Si j'ai mal parlé , faites voir ce que j*al dit de mal ; mais si j'ai bien dit , pourquoi me frappeZ' vous ? 24. Or, Anne l'avait envoyé lié à Caiphe, qui était souverain Prélre. aS. Comme donc Simon-Pierre était là à se chauffer, îk lui dirent ; Et vous, n'ôtes-vous pas aussi un de ses Disciples ? 11 le nia cl dît : Je n'en suis point. a6. Un des serviteurs du Pontife , parent de celui à qui Pierre avait coupé l'oreille ; lui dit : Ne vous ai-je pas vu dans le jardin avec lui ? Digitized by Goo[^]

The text on this page is estimated to be only 25.25% accurate

(aai) du Pontife , el il entra avec Jésus dans la cour de ce Pontife ; or, Pierre se tenait devant la porte en dehors. L^aatre Disciple, qai était connu du Pontife , sortit donc , et il parla au portier, et il introduisit Pierre. La servante portière dit à Pierre : N*es-tu pas aussi des Disciples de cet homme ? Il dit ; Je ne (le) suis pas. Or^ les esclaves et les serviteurs qui avaient allumé du feu , se tenaient debout^ parce qu'il faisait froid y et ils se chaiffaient. Or, avec eux était Pierre , se tenant debout et se chauffant. Le Pontife interrogea donc Jésus sur ses Disciples et sur sa doctrine i Jésus * lui répondit : J'ai parlé au monde publiquement \ j'ai toujours» enseigné dans la Synagogue et dans le Temple, et les Juifs se ras» semblent de toutes parts , et je n'ai rien dit en cachette. Pourquoi m'interroges-tu i* demande à ceux qui ont entendu ce que je leur ai dit : voir U , ceux-ci savent ce que j'ai dit. Mais ayant dit cela un des serviteurs qui étaient présents donna un soufflet à Jésus , en disant : Êst^-ce ainsi qu'eta réponds au Pontife ? Jésus lui ré* pondit : Si j'ai mal parlé, rends témoignage du mal, mais si (j'ai parlé) bien , pourquoi me frappes-tu i Anne le renvoya donc lié à Caïapha , le Pontife. Or, Simon-Pierre était debout et se chauffait. Ils lui dirent donc : N'es-tu pas aussi de ses Disciples ? Il dît : Je ne (le) suis pas. Un des esclaves du GrandPrêtre dit : Ne t'ai-je pas vu dans le jardin avec lui ? Pierre ni» donc de nouveau. Ils conduisirent donc Jésus de chez Caïhphai au prétoire* Or, il était matin , et eux-mêmes n^entraient point dans le prétoire , afin de ne pas se souiller, mais afin de manger la Pâque. Pilate sortit donc vers eux , et dit : Quelle accusation DigilizLG by GoOgle

The text on this page is estimated to be only 25.79% accurate

B (aaa) 37. Pierre le nia encore : et aussitôt le coq chanU. a8. Cependant ils menèrent Jésus de chez Caïphe au palais du goaremeur» Or, il était matin , mais ils n'enirèrent point dans le prétoire, de peur de se souiller et de ne pouvoir manger laPâque. 39. Pilate donc sortit dehors pour leur parier , et leur dit : De quel crime accusez-vous cet homme-là? 30. Ils lui répoïdireut : Si cet homme n'était pas un malfaiteur , nous ne vous Taurionspas livré. 31. Sur quoi Pilate leur dit : Prenez-le vous-même, et le jugez selon voire loi. Mais les Juifs lui dirent: Il ne nous est pas permis de taira mourir personne ; 3a. Afin que s'accomplît ce qu'avait dit Jésus , par où il avait marqué de quelle mort il devait mourir. 33. Pilate rentra donc dans le prétoire'^ appella Jésus , et loi dit : Êtes-Tous le roi des Juifs ? 34* Jésus lot répondit : Dites-Toos cel»de wom-mèmt^ ou si d'autres vous l'ont dit de moi ? 36* Sni»-je Juif? loi répliqua Pilate. C'est votre nation , et même les Princes des Prêtres qui vous ont mis entre mes mains. Qu'avez- vous dit? 36. Jésus répondit Mon règne n'est pas de ce monde : si mon règne était de ce monde , j'aurais des soldats qui combattraient pour emp(^cher que je ne fusse livré aux Juifs ; mais mon règne n'est pas d'ici-bas. 38. Sur cela, Pilate lui dit : Vous êtes donc roi? J(^sus lui re'pondit : Vous le dites, je suis roi : c'est pour cela que je suis né, et que je suis venu au monde ; afin de rendre témoignage à la vérité. Quiconque aime la vérité , écoute ma voix. 36« Qu'est-ce que la vérité ? hù dit Pilate. Et en disant cela, il sortit encore fpwr parler aux Juifs ^ et il leur dit : Je ne trouve aucun crime en cet homme-là. 39. Biais comme c'est la coutume que je vous relâche un prisonnier pour la fite de Pâque ^ voules-vôus donc que je vous relâche le Roi des Juifs? 40. Alors ils s'écrièrent tous de nouveau : Non , pas celui-ci , vaâ\$ Barrabas. Or, ce Barrabas était un voleur.

The text on this page is estimated to be only 25.29% accurate

I I (a»3) porles-TOOs contre cet homme^ci ? Ils répondîreDt et lui dirent : S'il n^était pas an malfaiteur, nous ne te Taurions pas livré. Pilaie leur dit donc : Ptenez-le TOns-niènies, et jagez-le selon votre loi. Les Juifs lui dirent donc : 11 ne nclkis est pas permis de mettre personne à mort. Pilate entra donc de nouveau dans le prétoire , et fit appeler Jésus , et il lui dit : Es^tu le roi des Juifs ? Jésus loi répondit : Dis-tu cela de toi-même , ou d^autres te Tont-ils dit de moi ? Pilate répondit : Ëst-ce que je suis Juif? ta nation et les principaux Prêtres t'ont livré i moi* Qu'as-tu fait ? Jésus répondît: Mon royaume n*est pas de ce monde; si mon royaume était de ce monde , mes serviteurs auraient combattu pour que je ne lusse pas livré aux Jutù; mais maintenant mon royaume n'est pas d'ici. Pilate^ lui dit donc : Tu es doue roi ? Jésus répondit: C'est toi qui dis que je suis roi ; je |ub venu pour la vérité, et pour cela, je suis entré dans le monde, afin de rendre témoignage à la vérité : <|uiconqae est de la Térité entend ma voix. Pilate lui dit: Qu'est-ce que la vérité ï Et ayant dit cela , il sortit de noareanveis les Juifs , et leur dit : Je ne trouve ancnn crime en lui. Biais une coutume pour vous est que je vous délivre en la Pâque un (homme) ; voulez-vous donc que je vous délivre le Roi des Juifs? tous de nouveau s*écrièrent, en disant : Pas celui-ci , mais Barrabas. Or, Barralias était un voleur* Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 27.39% accurate

(a»4) CHAPITRE XIX. 1. Aloba Pilate fit prendre Jéans[^] et le fit fouetter. 2. Et les soldats ayant (ait une couronne d'épines , la lui mirent sur la tête, et le revêtirent d'un manteau d'écarlate. .3. Et ils venaient à lui, et lai dbaient : Je vous salue. Roi des Juifs. Ensuite ib loi donnaient des soufflets. 4> Pilate sortit donc Micore une fois , et leur dit : Le Toici que je TOUS amène , afin que tous sachiez que je ne trouFe ancon cri' me en lui. 5. Ainsi Jésus sortit , portant la couronne d[^]épines d Iliàbit d'ccarlate , et Pilate leur dit : Voilà Thomme. 6. Mais dès qui' les Princes des Prêtres et les officiels l'eurent va, ils crièrent ; Ciiiciti([^]7 le , crucifiez-le. Pilate leur dît : PreTic/ le vous-même? et le crucifiez ; car pour moi, je ne trouve aucun crime eu lui. y. Les Juifs lui répondirent : Nous avons une loi, et selon notre loi il doit mourir , parce qu'il s'est fait Fils de Dieu. 8. Pilate ayant entendu ces paroles, craignît encore davantage. g. Il rentra donc dans le prétoire [^] et dit à Jésus : D'où êtesTOUS? Mais Jésus ne lui fit aucune réponse. 10. Snr qnoi Pilate lui dit : Vous ne dites rien ? ne sarea[^]Toos pas que j'ai le pouvoir de tous faire crucifier , et de tous relâcher. 1 1. Jésus hù répondit : Vous n'auriez aucun pouToir sur moi , s'il ne TOUS était donné d'en liaut. C'est pourquoi celui qui m'a livré à TOUS [^] est coupable d'un plus grand péché. 12. A cause de cette réponse, Pilate cherchait ii le délirrer ; mais les Juifs criaient: Si tous le reUchez, tous n'êtes pas ami de César : car quiconque se fait roi , se déclare contre César. 13. Quand Pilate eut entendu ces paroles, il amena Jésus deDigitized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.76% accurate

I * {) f ÉVANGILE DIX-NEUVIÈME. PiLATË ayant entendu ce que les Juifs demandaient , saisi dé eramte ^ prit Jésus , et 4« fii flageller», el les soUUts ayaol entrelacé une couronne d'épines, la placèreni sur sa tête, et lui îniMt itiÉ biknteât de poiirpre, et fli disaient : Salât, rof des Jnili^I et ilâ lui donnaient des souCfleb. PUaie soriii donc de noaveait, ét leur dît: Voilà, je tous l'amène aa dehors, afin ^e vous connaissiez que je ne trouve en lui aucun crime. Jésus sofUit donc dehors, portant la couronne dVpînes et le manteaii èë pourpre. Il leur dît : Voib l^homifiè. Lors donè que les Princes des Prêtres et les serviteurs l'eurent ru, ils crièrent, en diiln^t Cn«eifié/(<pi'ilsoil) cmciliC; Pilale Itor dit: PMn-le TOUS (mêmes) , et crucifiez (le) , car moi je ne trouve point en loi de crime. lies Joifs loi répondirent : Noos a^âns une loi, et selon noire loi il doit mourir, parce qu'il 6*es# lait hii-même Fils de Blfto. Loridbne'qne l^îlate eut' entendu ces paroles, îi fat plos effrayé , et il rentra encore une fois dans le prétoire , et il dit à M«»s D'où es^ ? ftaîs Jésus ne kfl dènnâ' aoconr réponse. I^late lui dit donc : Tune me parles pas ! dc sais tu pas que j'ai pouvoir de te laire crueifier, et pouïroir de te' délivrer f Jésus f * rt^jiOÉffit) Tu n'aurais aucun poàvoir sur moi sHl ne t'avait été donné d'en haut; c'est pour eelâ 4pie celui qui m*a livré À toi a i5 .1

The text on this page is estimated to be only 22.52% accurate

(6) boRS* et s*is8it sqr son trilmal aa liea appelé Lit êit pierre « et en hâ>reu , Gabatha. 14. Or, ce joar4â était la préparatioa de la Pâque , et il ^tait environ la sixième heure. Pitate dit donc aux Juifs : Yoilà yoltre roi. 15. Mais ils crièrent : Faites-le mourir, faites-le mourir : ôtezle, ôtez-le ; crucifiez-le. Pilaleleur dit : Crucifierai-je votre roi? Les Pnoces des Prêtres répondirent : Kous^ n^von» point d'anre roi qne César. ^ ' 16» Alors donc Piiate le leur livra pour être cracifié^ ainsi ils prirent Jésus , et l'enunèrent. 1 7. Et Jésus, portant sa croix , sortit pour aller an lieii appelé Galvaie « en hébreu f Gol^oiba. iBi Où ils le cmcifièrentf eiavto loi denz antres, on de cbaqtfe côté , et JÉS QS an mîUeo. tgl Et Pilate fit faire une inscription , qu'il fit mettre snr la croix ; elle était conçue en ces termes: Jéau de NazarM, Roi des Juifs» 20. Or, plusieurs d^entre les Juifs lurent cette inscription , car le lieu où Jésus fut crucifié était près de la ville, et elle était écrite en hébreu, en grec, et en latin. ai. Sur quoi les Princes de^ Prêtres des Juifs dirent à Pîlate : NMc rivez pas : i^oi des Juifs ; mais qu'il a dit^; Je saisie Roi des Juifs. ' 22. Pilate leur répondit : Ce que j'ai écpt, je Tai écrit. a3. Quand donc les soldats l'eurent crucifié , ils prirent ses vè> temens, en firent quatre parts, une pour chaque soldat : poiâr sa timiqoe , qui était sans coulure^ et d'un seul tissu depuis le hani jusqu'en bas, 34* lia dirent entre eux t Ne la coupons pas , mais tirons an sort à qui Taurja. Afin que ces paroles de TEcriture fussent aC:c<\$mplies : Ils ont partagé mes ▼ étemens, et ils ont tiré ma robe an sort. C'est ce que les soldats firent. ' . ' 25. Cependant la mère de Jésus, et la i>œur de la mère, Marie, feniue de Ciéopha^, aussi-bien que Marie Magdeleine, étaient au pied de la croix.

The text on this page is estimated to be only 17.73% accurate

(aa;) un^plus grand péché. De ce moment , Piate cherchiaU à le délier; mftb iea JvHk criaient^ «a diMm : Si lo le ééUntB^ tu n^cs pas ami de César : quiconque lait rui, contredit César. Piate donc ayant entendu cette parole « amena Jésus dehors , ^ &'a5sit sar le trihnnal dada on lien appelé Lttbostros , et en hébreu l^ahhalha. ,Or, c'était (jour) de pré^^aiatioa poor la Pâque, et environ la sixième heure, et il dit aux Jniâ ; VoïlliTOtre roi ; mais ils crièrent; Ote, dte^ cmcifie-le. Piate leur dit : CruI cificrai-je votre roi ? les Princes des Prdtres répondirent : Nous n'avons de roi que César. Alor^ donc il le leur livra pour qu'il Ibt crucifié. Us prirent donc Jésus ^ et remmenèrent; et, portant sa croix , il soi lit vers le lieu dit du Ci Aue , qui , en hébreu , est dit Goigotha , oïk ils le crucifièrent , et avte hû deux antrea , ma de chaque cAté. De plus , Piate fit austi une msenptïon , et la plaça sur la croix; or, il y avait d'écrit ; Jésus U Nasa/^éen, k Roi âea Juifs, Beaucoup de Juifs lurent donc cette inscription, parce que le lien où Jàu8« fut crucifié, était proche de la ville; et elle était écrite en hébreu, en grec et en latin. Les principaux Prêtres des Juifs disaient donc Piate : K^ria paa le Roi dci Jiitt; mais c'est lui qui a dil : Je suia Koi des Juifs. Pilalc répondit : Ce que j'ai écrit, i'ai ^lit. Loss donc que les soldat» eurent crucifié Jésus, ils prirent ses vêtemens , et en firent quatre parts^ « une part pour chaque soldat, avec la tunique. Or, la tunique était sans couture, et depuis le haut toute -entière 4'un seul tissu ; ils se, dirent donc les uns aux autres : la di^visons pas, mais i5. t.

The text on this page is estimated to be only 16.56% accurate

(aaS) al^ ^f j^ àonc ayant aperçu sa iB^t et près d^elle le Disciple qu^ii aimait ^ î] dit à sa mère : Femme , voilà voire Fils. ' «7. Puis il dit h ce Biiei^lè î Vtfiti Irbfirt méré. Et depuis ee aS. J^BsoilQ J^sus ToyaiH, ^ tpatéteit ^osommé, ^n.qme PBcritnre lèt accomplie , il dit : J'ai soif. '29. Or, il y avait là un vase plein do vinaii^rc. Les soldais y ayant trempé une éponge, la mlfent au bout d'un bâlun d'hyssope , et la lui portèrent à ia bouche* 3o. Jésus ayant pris le vinaigre , dit : Tout est consommé, et baissant U tête « a rèiidît Tesprit iuOti éé pÊM^^Hthà tsùépa ike déménrassiDit en croix le jour 4n.SaM^f» cfg c*fBél|it lsk^ préparation , et même ce Sftbbat était an |oar solennel 9 les Joifs prièrent Pilale qu'on leur rompît les |ainl>es , et qu^on (es ôlât de la croix. 32. Les soMals vinrent donc , et rompirent les jambes au premier , puis à l'autre qui étaient cruciâés avec lui. 33. Puis quand ila vinrent à Jésus , voyant ^qa'il était déjà mort, ils ne lui rompirent point les jambes. dit* Mââlfuii des soldau lui ouvrit le côté sa lance; et & rinstan 11 en jortit du sang et de l'eau. SSw Ceiiû qi^ Ta vu en a rendu témoignage ; et son témoignage est véritable , et est bien assuré de la vérité de ce qu'il tiit , afin que vous le croyez aussi vous-uiemes. ' ' ' 36. Car cela s'est fait, afin qae cette parole de TEcriture s*ac*> com plisse : Yoos ne briserez pas un de ses os. 37. Aussi bien que cet autre endroit de TEcriture: lis verront celui qu'ils ont percé» m «eb, dbsepl^ d*Atimatht« , qd^ébil Disciple ét JiéÊ»t niais Dmi^U caché , qn*il crpô^ifH les Juifs , pria PEate de lui permettre d^enlever le corps de <lésul : et Pilate le Int permit. Il Tint donc, et ènteva le corps i& Jésus. '3l|é Iÿteolièli« , qni la prewilère fois était venu trouver Jéso la nuit , y vint ao^i , portant une composition de niirrhe et d'aloëâ , do poids d'environ cent livres. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.86% accurate

tirons la au sort h qirî elle sera. Voilà donc ce que firent les soldata. Off il y avait debout , près de la croix de Jésus 9 sa mèt et 1\$ soëar de sa mère^ Marie (fille) de Clëophas, et Marie Magdeleine. Jésus Toyant donc sa mère et le Disciple qa*il aimait ^ debout, dit à sa mère : i*(e pleure pas, je remonte près de monPère et à aiie TÎe étemelle | voilà ton fils ^ eelvi-ei tieiidni hea de moi. Ensuite !1 dit au Disciple : Yoilà ta mère. Ensuite, ayant baissé la tête il rendit Tespril. Les Juifs donc» pourvue les corps ne restassent pas sur la croix le Sabbat , puisque c'était la veille , car c'était là le grand jour du Sabbat , demandèrent k Pilate qu'il leur fît briser les jambes, et qu'on les enlevât; les soldats virent et ils brisèrent les jambes du premier et du second qui avaient été crucifiés avec lui ; mab étant venus il Jésus, comme ils virent qu'il était déjà mort, ils ne brisèrent pas ses jambes j mais un des soldats lui ouvrit le flanc avec une lance» et aussitôt il sortit du sang et de l'eau. Après cela, Josepb d'Arimatbie qui , étant Disciple de Jésus « s^était caché par la «rainte des Juifs , demanda à Pilate (la permission) d'enlever le corps dè Jésus 9 et Pilate accorda* 11 vint donc et enleva le corps de Jésus ; de plus , vint aussi Nicodème , celui qui d'abord était venu à Jésus de nuit , portant une mixtion de myrrbe et d'aloës» d'environ cent livres. Ils prirent donc le corps de Jésus , et l'enveloppèrent de linceuls, avec des aromates, comme c'est une coutume aux Juifii d'ensevelir* Or, il y avait dans le lieu où il avait été crucifié, tin jardin, et dans le jardin un sépulcre neuf, dans lequel personne n'avait encore été mis. Cest donc là qu'ils

The text on this page is estimated to be only 16.30% accurate

11 (. skSb) 40. Ils prirent donc le corps de Jésus, renvêlèrent et enveloppèrent de linges , selon la manière d'envelopper parmi les Juifs. 41. Il y avait près du lieu où il avait été enterré, un jardin ; et dans ce jardin, un sépulcre tout neuf, où personne n'avait encore été mis. 4-3. Comme donc ce sépulcre se trouvait près de là , ils y mirent Jésus à cause de la préparation du sabbat des Juifs. . 4 (Voyez page 3a §t sim. la fin de. l'Evangile selon la Vulgate } • Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.48% accurate

(>3.) mifent Jésoſ , à cauſe da Tendredi det Juifs , parce que le ſépolti^{re} était proche. Jean le Diſciple que Jéſuſ aimait , rend témoignage de la réti^{té} de ctt écrit 9 afin 4|ie tous le croyiez et et quç TOUS reaseigniez. roi DES EYANGiJLÈS d'aPAÈS L^ÉGLISE PBIMITiV£. Nota, Les Épiires et Apocalypse de TApôlre Jeao, conser[^] Tées dans FÉglise Chrétienne-Primitive, étant ſemblables anx Êpitres et à l'Apocalypse de la Yulgate, noua' ne les rapporlerons pas dans ce recueil. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.98% accurate

CHAPITRE XX. ■ I. Le premier jour de la semaine, dès le grand mañ, comme il faisait encore ohscur, Marie MagdelQÎne 9tU? au sépulcre , et (Ile vit que la pierre en était ôtée. a. K!le courut donc à Simon Pierre, et à Tautre Disciple que Jésus aioiait , et leur dit : On a enlevé le Seigneur du sépulcre , et nous ne sarons od on Ta mis. 3. Aossîtôt Pierre partit et cet antre Disciple , et il» allèrent au sépnlcrc4> Ils couraient tons deux cnseoible ; mais Faotre Disciple cnnrait pins vite que Pierre « et il Tint le premier an sépulcre* 5* Et s'étant baissé , il vit les linceub qui étaient là ^ mais il n^emra point. 6. Simon-PSerre , qui lesnfrait, vint après lui, et entra dans le sépulcre où il vit aussi les linceuls. ^. Pour le suaie qn*on avait mis sur sa iéle , il n^était pas avec les linceuls , mais plié à part en un coin. 8. Alors Tautre Disciple qui était arrivé le premier au sépulcre , y entra aussi ; il vit , et il crut. 9. Car ils n^avaient pas encore bien compris ce que dit i'fcrîtnre : qn^il devait ressusciter des morts. ' 10. Après cela , ses Disciples s*en revinrent chez eux. II. Mais 'Marie resta auprès du sépulcre | fondant en larmes, et comme elle plenrait , elle se baissa pour regarder dans le sépulcréS 19. Alors elle vit deux Anges véins de blanc « assis Tun à la tête , et Pantre aux pieds dans le lien où Ton avait mis le corps de-<JésQ8. i3. Et ils lui dirent : Femme , pourquoi pleurez^-vous? C^est,

The text on this page is estimated to be only 22.41% accurate

() leur Npon4it^«i ^>i> * onltYémon MgoMff cl i« De, «aïs o4
OD r* mit. 14. Ayant teUt c^mnic, «lie H netonnMH, elle TÎt Jtee qoi ékail
là ; mais elle ne ttvAît pas qae ce fAt loi. 15. JémfilmikyVmmt^
poorfqoipleurez-TÔus? Q» dier^ics'vous ? £11^9 croyani que 4:e iùx le
jar^pier « - laî dit : Seigneur , si c'est tous qui V\$¥W eolevé , dllea«siioi oà
¥0iis Ta w mis, et je l'emporterai. ' lij. Jésus lui dit: iM<àt ie! Aussiiùl elle
se retourna el lui ilit: Mablioni, c'est-à-dire, mon Maîire. 17. Jésus lui <iii :
.Ne me toucliez point; car jo ne suis jioiat encore moiilt: à mon L^ère. Mais
allez irouver mes frères , et leur dites que je iiKinte k vBtQU Père et à voire
Père , à mom Dieu et à votre Dieu. ' 18. Marie Magdeleiae alla donc
annoncer aux Discicipks qu'elle avait vu le Seigneur « et qu'il lot avait dji
ces cliomb. 19. Sur le soir de ce jour-l& méoie , qui était le premier de
semaine» les portes du lieu où les Disciples étaient assemblés étant '
fermées pour la crainte qu'ils avaient des Juifs , Jésus vint , et parât au
milieu d'eus , et leur dit: Que la paix soit avec vous, 30. Dès qu'il leur eut
dit cela , il leur montra ses mains et son côté. Les Disciples eurent donc une
grande joie de voir le Seigneur. ' 21. Puis il leur dit encore une fois: I>a paix
soil avec vous. Conmie mon Père m'a envoyé, je vous envoie rie nuhne. 22.
Ayant dit ces paroles» il souf&a sur eux, et leur dit: Kecevez le Saint-
Esprit. 33. Ceux i qui vons remettrez les péchés, leurs péchés leur seront
ternis :^cenx 4 qui vous les retiendrez^ ils leur seront retenus. 94* Or,
Thomas l'an des donze » surnommé Dîdyroe , n'était point avec eus , quand
Jésus leur apparut* a5« Les autres Disciples lui dirent nous avons vu le
Seigneur ; mais il leur dit: Si je ne vois à ses mains le trou qu'ont fait les
clous , et si je n'y mets le doigt , et si je ne mets ma main dansi son côté , je
ne croirai point. Digitized

The text on this page is estimated to be only 16.70% accurate

(234) 26. Huit jours après , ses Disciples étaient encore dans un même lieu, et Thomas avec eux; Jésus vint, les portes étant . fermées : il parut au milieu d'eux , et leur dit: La paix soit avec)^ TOUS. 2j* Pav H dità Tlu>iiia8:Mettez-U votre doigt, et reglvdcc mes mains ; approchez aussi votre main et la mettez dans mon cAté , et ne soyez point incrédule , mab fidèle. * â& Alors Thomas s'écria : Mon Seignenif et mon Bienr ' 39. Jâns loi dit : Thomas , tous avez crit , parce qne tous aTezTo. Bîenhenreaz sont ceux qui n*ont point tq, et qui ont cru. 30. J^ns fit encore plusieurs antres miracles en .prâence de ses Disciples , qui ne sont point écrits dans ce livre. 31, Mais ceux-ci sont écrits, afin que vous croyez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu^en croyant vous ayez la vie pajr son nom. ♦ i m t biyiiizâd by Google

The text on this page is estimated to be only 25.00% accurate

(»35) CHAPITRE XXI. I. AftàS cela, Jësos se montra encore à ses Disciples sur le bord de la mer de Tibériade , et voici comme il apparut. 3. Simon-Kerre , Thomas , appelé aussi Didyme , Nathanaël, de Cana en Galilée, les fils de Zébédée, et deux autres Disciples étaient ensemble. 3. Simon-Pierre leur dit : Je vais pêcher. Us iui dirent: Nons y allons aussi avec vous. Us sortirent aussitôt et se mirent dans une barque ; mais cette nuit-là ils ne prirent rien. ^, Le matin étant venu , Jésus se trouva sur le rivagé, mai» les Disciples ne connurent point qae c'était lui. 5. Jésus leur dit : Ænfana^ n'ayez-Tons là rien k manger? Hon^ loi répondirent-ils* 6. 11 leur dît : Jetez le filet da cM droit de la Barque, et tous en trouverez. Ils le jetèrent donc et ils ne pouvaient plus le re-? tirer k cause de la multitude des poissons. 7. Le Disciple <jue Jésus aimait , dit à Pierre : C'est le Seigneur. Simon Pierre n'eut pas plutôt entendu dire : C'est le Seigneur, qu'il prit sa tunique; çar il était nu, et se [eta dans la mer. 8. Pour les autres Disciples , ils vinrent dans la barque , car ils n'étaient éloignés de terre que d'environ deiiz cents coudées; et ils tiraient le filet plein de poissons. 9« Quand ils furent descendus à terre , ils virent de la braise « avec du poisson que Ton avait mis dessus, et du pain. lo* Jésus leur dit: Apportez des poissons que vous venez de prendre. II. Simon-Pierre monta dans la nacelle, et tira à terre le filet, rempli de trois cent cinquante-trois grands poi£»;»un\$; et quoiqu'il j en eût tant, le filet ne rompit pas.

The text on this page is estimated to be only 16.51% accurate

ta. Jésus leur dit : Venez et dînez. Et aucun de ceux qui étaient là n'osa lui demander ; Qui êtes-vous ? Car ils voyaient bien que c'était le Seigneur. 13. Jésus vint, prit du pain qu'il leur distribua, et ûl la même chose du poisson. 14 > C'est la troisième fois que Jésus se manifesta à ses Disciples Y depuis la résurrection. 15. Quand Us eurent dîné, Jésus dit à Simon-Pierre# a ? Fils de Jean, ftn'aimez-Tous plus que vous n'^aimez ces-ci ? Oui, Sèt« gneur, lui dit-il, vous savez que je rw» aime, Jésus lui dit : Paissez mes agneaux. 16. Il lui dit encore : Simon, fils de Jean, m'aîmez-Toua ? Oui, Seigneur, lui dît-il, vous savez que je vous aîmt- Il lui d&l : Paissez mes agneaux ;. 17. Il lui dit pour la troisième fois : Simon, fils de Jean, m'aiMB-TOiisP Pierre fut affligé de ce que pour la troisi itic fois Jésus lui avait dit : Maimez-vousf et il lui répondit : Seigneur, ¶M»€onnai88eE toutes choses, tous sarez que je vous aime. Jésus lui dit : Paissez mes Breins. 18. En vérité, en vérité, je t'en dis, quand vous étiez jeune, vous mettiez vous-même votre edntuke et vous alliez où vous vouliez, mais quand vous serez vieux > vous étendrez vo* mains ei un autre vous ceindra, et vOus mènera où vous ne voudrez pas. 19. Or, il disait cela pour lui faire erilcntîre par quelle niorl il devait glorifier Dieu. Et après le lui avoir dit, il ajouU : Suivez-moi. « ' ao. Pierre s'étant retourné, vît derrière* lui, le Disciple 4|ue Jésus aimait, et qui lonr du souper s*èuit penché sur son M;in, et lui avait demandé : Seigneur, qui est celui qui doit vous trahir ? 21. Pierre ayant donc vu ce l)isciple, dit 4 JësQs : Seigneur» et celui-ci, que lui arrivera-l-il ? aa« Jèsua lui dit ; Si je veui qu'il demeure jusqu'à ce que je wniie, que vous importe ? Pour vous, suivez-moi. «3. U'dessus le hntit se répandit f armi s«4 frères > ^fffi ce L iyui<_L;d by Google

The text on this page is estimated to be only 19.62% accurate

('37) Disciple ne mourrait point. Jésus n'avait pourtant pas dit: Une mourra point, mais seulement : Si je yeoi qu'^ii demeure jusqu'à eeique je Tlêniie , que roui importe? a4* C'en ce même Disciple qui rend témoignage de ces dusses , ei qal les a écrites, et nous saTons que son témoignage «st véritable. 2 5. Il y a encore beaucoup d'aulres choses que Jésus a faiies , lesquelles si elles étaient écrites en détail , je ne pense pas que le monde diki contenir les livres qu'il iaudrait écrire pour cela.

The text on this page is estimated to be only 16.40% accurate

■ (a38) ♦ . •• . ■> • Plusieurs de nos Frères ayaat. exprîDië le
dtsir de voir rapporté « 1 » suite Lévitikoriy le texte de la Charte de
transmission , nous avons cru devoir consigner ici l'extrait du
procès*verj|^ai. du Convent général du i8 inai 1810* où se trouve
Htiveiitaire des objets renfermés dans les Archives de la Chevalerie du
Temple , et dans lecjuel inventaire çst transcrite une copie de la Charte (i).
ORORB DU TEHPLfi. CONVENT GÉNÉRAL. Séance du 14 Tab, 69a (18
Mai 1810). EXTRAIT JJu Procès- Verbal dressé en exécution de ia Loi du
29 Véadar 691 , pour l'inventaire des Charte, Statuts^ UrUijurs et Insignes t
composant ie Trésor Sacré {2) de f Ordre du Temple (3). Le quatorzième
jour de ia Lune de Tab, Taa de TOrdre six (1) Cet inventaire ne concerne
que les objets confiés à la garde de l'administration magistrale, ou de
l'Ordre du Temple , rt non les titres appartenant à VOrdre tèvltique ou
iVOrlent, dont la lE^arde est contiée exclusivement à la Cour ApcuioUque-
Paiiiiarchaie f titres dont l'inTentaire ne pourrait être ordonné par un
€onirent général, mais par iiQ conoUe général. ^ (a) Extérieur. (3) Le
cénotaphe} le suaie; les os des luaityrs; l epce du Martyr Jac^m; L/iyiii^ed
by Google

The text on this page is estimated to be only 16.69% accurate

4 (=39) cent quatre- vingt- tlouze ; du Magistère le sixième ; dix-huit mai de Tan mil^huit cent dix de Notre-^eigoeur Jésus-le-Chrlsif .
£i^ .exéciftioii à la loi rekidae par lé Conrent-Géaëral, âam aa séance du vingt-neof Téadar six cent qaatre-vîiigM>iize ^ dcfît soit Pextract : M Le Convent-Général , ayant entendu M. le Grand-Prieur Ch.-Ant. Gabriel de Suède, Duc de Choiseul, chargé du rapport de la Commission spéciale, et adoptant les motifs qui sont développés dans ce rapport ; Considérant quê Ions les Membres, de l'Ordre sont responsables des statuts t charte I insignes « etc. DiGBÈTB : • * I* Le Secrétaire du Convent-Général et le Seerétaire-Magî* » tral dresseront nn procès-verbal contenant la cofjte littérale de la Charte de transmission et des sutnts, ainsi que Pétat détaillé des insignes , auguste et précieuse propriété de l'Ordre, envers lequel le Magistère (i) en est rendu Vesp0nsalde.> d'après ledit procès-verbal. 2<> Ce procès-verbal , transcrit sur les registres dn Conrent^néral, sera certifié par la signature de tons les membres présents, lesqneb signeront aossî le double qni sera remis an dépôt le casque da, Martyr Guy; l'éperoo do ; la paix de Samt-Jêtni te aceaa \ du Grand-Maitre JiAir ; le sceau da GheTaliér croisé ; le sceau de Samf Jean ; ta patène ; la crosse et les mitres primatiales ; le baucéant ; le (frapean ' de {guerre; les originaux de rînvénlaire , et des manuscrits antiques; les archétypes des Statuts décrétés par les derniers (jonvens généraux ; la Charte de transmission y ainsi que les objets qui furent mutilés ou dégradés, lorsqu'on lé« tw«cha la garde da Secrétaiie-nia^itral dutiui (Louû de Èmtoei'Vff } , aont placét aajoerd'baî dma les Aiclutef , lent Me^ttreles que P«tierchalet , tout le seave^arde da Grand-Maître Seaverafai Pontife » et de ofiM Chevaliers » q«i ont ckacao me elé^dn Trésor saerè. (i) Le ifogitUte, depuis 170\$ jusqu'à l'époque de ravant-dernier Goovent général » se composait du Grand'Msître et des quatre Lieutenens-Généraux. ' * Digitized by Gopgle

The text on this page is estimated to be only 10.83% accurate

(' !140) 3* Expédition de 1 eUL des Insignes Sera ndt rssée à toutes les maisons de rOrdre* pour être déposée dans ieucs archivas. . . . ; ^ ht Convéïil-Gétiërai clëcrète un^ haoïmagè pàrlienlier k VL AA. le XyratijSrMattré et fes OeuténanwGën^raax . d* Afrique , d* A^ie et d*ëarope ; ei proclame solenneliement fear noble xouëfage et là reconnaitoàïice de I^Ordre , pour avoir conservé , au péril de leur vîe, dans des lemps malficurcux , les sla# tuis , charic et insignes, etc«, monumens sacrés de rO.rdre dul^eoipie. * ♦ ' ïgf»-Le prëMAI .décret «èra transcrit en tête da proçêâ-Terbai ordonné pârParticle if , et dès exflëditions portées en Part. 3, » Comme aussi, par suite de la sommation qua daigné nous adresser en (^onvent-Genéral , séance du lo Nisan dernier, Sb A. £. le Grand-Matire : ' ' y . ' Kbils, Charles de iTartàHe ^ .Minlstfe de TOrdre, Secrélâïfe do CodreAt - Géikëral , Gi<and -]p)r^cep<ear de Nord- ëarope , Cfànd'Prieur «Se TarUiHe«^ BailU de RoosmUoh , Conimandear àt CUsrmdai VComtle de Dienne do Pu? de Cliaylade , ..Et Augusie-Savtulen de Lorraine, Mliiii.irede TOrdre, Secrétaire-Magistral, Grand-Prieur de Lorraine, Bailli de Champagne, Commaftdeor de AoQ«n« Clie?alier le Blond de âaint-*]lofDam 9 * . . Nous sommes retirés an'Palals Magistral par-devanl LL. AA. EE. les très-grands, très-puissans et trt^s-excellens Princes, nos eéréniissimes ^eii^rirui-^ fi), IVI^ (jrand - Maître , et MMs" les Lieulenans ('fiieraax d Asie , d'Afrique, d^Eaope et d'Amérique , réunis en Conseil-âouTerrain , A rÀt èt t^tnjr de ^ coniaittiià*i||| âna Mîqoés fomUorle tréior akérédb VOtéft^ ponr d^aiîis objets ôtre fait .par nous fidèle et général inrenlaîre. Yojes U\ote de U page 4o.

The text on this page is estimated to be only 17.00% accurate

(a4i) ^LL. AA. Æ£. noQg ont remis : 1» La Charte de transmissioD, écrite en deux colonnes et demie sur une très grande feuille de parchemin, ornée, suivant le goût du temps, de dessins gothiques ardiitetturaàx, de lettres fleuronnes, coloriées, dorées et argentées, dont la première offre mi Uieiraher appuyé sur son bouclier armorié de la Croix de l'Ordre. Au haut, en tête, est peinte la Croix convciucelle, dans la forme gothique. Au bas est le sceau de la milice, suspendu par des lacs de parchemin. Les arcepiations, par les Grands-Mahres, commencent vers le milieu de la troisième colonne, se continuent à la suivante et finissent aux deux tiers inférieurs de la marge à droite. ' De laquelle Charte nous ayons transcrit la présente copie : ifto. FnUer Jàhannes^Marcus Larmenios, HUrosolymUanus Dei gratiâ et SecreUsumo Venermdî sanctissimique JMartvris, Supremi TempU MOafa Magûin (eui honos et. gloria) de.rcto, rommuni Frairum ConsUh confirmato, super unwersum Tempii Ordinem Stmuno a Suprano Maghterio msignitus, singulis has âtreiaU^ UUeros ifisuns salutem, saluam, salutem, Notum sit omnibus tam prasseniOus ^uam fittunt, auad cientes, propter extmnam mtem, iMits, nrum ang^tié ei gubemaaûi gra,^^ perpensis, ad m^arnt Dd ghriam, Ordinis Frnfntm et Statuorum àUefam et soluiem, ego, saprà dktus hu miiis Mugister MUiHœ TempU, iakt vaUdians munus Supr'emum siaiuenm deponere Magisterium, îddrcà, Deo jmanU, unoque Supremi Corwentds Etfuitum consensu, apud eminentem Commendatorem et carissimum Fnttrem Fransciscum-Thomam-Theohaldum Jle.mndn'num, Suprenmm dinis TempH Magkterium, privilégia e< auctoritate contuK, et hocpræsenti der.reto pro M conféro, cum potestate, secundum tmn porà etrerumleges, Fratralterl, imtituiwmsetm&mi nobaitatêmo^ rumque honestate pmstaiOissimo, Summm eiSupremum Ordinis TempU Maglstenum SUMMAMQue AUCTOarrATEM cimfenndi. Quod i6 _Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.50% accurate

s 242) sic, ad perpetualem Ma^histerii , successorum non
iniersêctam sen'em et Statutorum integritatem tuendas. Jubeo tamen ut non
iransmitti possit Magisterium, sine rommilifonum Templi Conoentûs
Generalis con~ sensu, ^uoties colligi vaiuenê Suprtmus tste Comtentus; et,
rébus tià sese haieniiiis, suceessor ai niifoit» Equitum eUgatUTé Ne mttem
languescM Supremi UffîcH numéro, swi nunc et permniter cjuator Supremi
Magistri Vîcarii, suprematn postestateni , eminentiam et auctoritatem ,
super unL^hersum Ordincm , salvo jure Supremi Magîstrij hahmt.es : qui
Vîcarii Magistri apud setiiores secunâtm professionis sen'rm , eligantur.
Quod Sfatutum è rommendaio mihiet Fratrihus ooto SACUOisANTr supra
dic/i Ve.ncrandi Bealisunique Magistri nostri, Martyris {cui honos etghria):
Amen, Ego denîquè, Frairum Supremi Gonpentâs ile/sreto, è supatmâ mSd
eomndssâ auetorUaie, Scotûs Templarios Ordinis desariores, amdhemate
peratssos, ffiosque et Frûtres Sancti Johannis Hierpsosfymœ, dominiorum
MiUtice spoltaUires {quitus apud Beum misencordia) exirà girum Templi,
nunc et in futurum, ifolo, dieo ei fubea. Signa, ideb , pseudo-Fratrihus
ignoia et ignosrenâa constitui, ore commilitonibus tradenda, et quo, in
Supremo Com^heitu, jâm iradere modo piacuitÇ^hi), Quœ çerà signa
tantummodd pateani post debitam pro/essionem etequettrem eonseerat^hnan
, secundism TempU commiUtonumSUh iutaf rOus et usus, suprâ dido
emûunti Conuneudatoriâ me transmiesa, sicut à Venerando et Sancussimo
Martyre Magistro (cui honos et ffiona) in meas manus habui tradita. Fiai
sieut diauL Fiat. Amen, Ego Johannes-Marcus Larmenius dedi , die decimâ
tertiâ ■ februaryi £go IfraDciscus-ThomaS'Tlieobalduft Alexandrinus , Deo
{UTante* Sapremom filagisteriuni acceptamliabeo, iSa^h. .(t) Voyes le
décret Magistral sar les nouveaux signes de recooDaivsance , preicrite par
le GoDveat-GéDénil de l'an 695. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 10.67% accurate

(^4 ' ; Ee;o Arnuli lujs iJÊ J}niifur , I>eo juvdDie ^ Supreimun
Magisteriuiiii acceplum habeo, i34.^ Ego Jobannes QaromtmUmus, Deo jii
vante, Snpremom Magisierlum acceptam habeo, i349« Ego Berlrlandus
Dn^Mcfc/m, Beo juvanle, Sapremum Magiateriuoi aceepCum bal^o, 1S57.
Ego Jokannes ArmùUaeus, Deo jurante, Sopremnm Magis* terimn
iaceptumlialieo, i38i« Ego BcTnarèas ArmhUaem , Deo juTante ,
Supremum Magi»teriam acceplum habeo, i362. Ego Joharuies Àrminiacus
,I}to j u van le ^ Supremum Magisierium acceplum habeo , i4i6. Ego
Johannes Croyus, Deo juvante, Supremam Magisteriûm acceplum habeo ,
i^Si. Ego Robertos Lenoncurtius y Deo lavante, SHpreimim Magbterium
acceplum habeo , i47S> , Ego Galeatios Be SaUtzar^ Deo juvanle,
Sapremum Magisteriom acceptam babeo, i497* « Ego, PlolipptB
Chaboihts, Deo în^aiite, Sufnwmm IMUgiateriûm acceptam h9beo, Ego
Gasparâos De SaldacOt Taràmieosb, Deo jijkraoïtei Sapremum
Magîstérinm acceplum habeo , 1 544* Ego Henricus l)e Monte Morenciaco
, Deo juvaute, Supre^ mum Magisterium accepiujii habeo , i574' Ego
Caroltis VaiesiuSf Deo jurante, Supremom Magisleriam acceplum habeo,
i6i5. Ego Jacobos Ruxeliius De Granceto, Deo javanle, Sapremom
Magisteriom acceptam habeo , i65i. Ego JacolMia-Hearicos Me Ikîro Forti,
éaoL De Doras, Deo jttTante, Sapremam Magisterium acceptam hatieo 9
1681. Ego JPhilippui, dax Aarelianensîs, Deo jayante» Sapremom
Magisteriôm àceptom lialieo , 1705.' Ego Ludovicus- Augustus Borbonms,
dux du Maine, Deo juvante , Supremum Magisterium acceplum habeo ,
1724» Ego Ludovicos-Henricus Borbonius-Condœus ^ Deo juvante,
Supremum Magisterium acceplum habeo, 17^7* 16. Digrtized by Google

The text on this page is estimated to be only 13.90% accurate

* 1 (»44) . >£go LiiãoTieitt-FrattClSCQS Borèenùts-Confy ^
Deo juvaiiie, Suprcmiini Maf[istcrium acceptunt habeo , 1^4' Ego
Ludovicus- Hercules -Tîmoleo De Cosse-Bn'ssar , Dqo juvante , Supremum
Magislcrium acceptum habeo , 1779^ Ego Claadius-Mathœus Eurapœus,
Radix De Cheoillon fTem^M senior \ricariis Magister , adstantibus
Fratribus Prospero-MariâPetro-Michaële ^5Ûi^o, Charpentier De Sâintot,
Bernardo-Raymundo Americano , Fahré-Palaprat De Spolète , Templi
YicariU Magistrû, et Johanoë-Baptâtâ-Angualo i!)e.C0iovfttfii^(i), Suprema
Prœceptore, hasce lîtteFV decretoleaà Ludovico-HerciilcTîiiiioleone De
Cossé-Bnsw , Sopremo Magistro, in temporibus infanslb niilii depositas,
Fratri Jacobo-Philippo Afrieano, Le Dru, Templi seniori Yicario Magistro
tradîdi, ut htst liiterœ, , in tempore opportune , ad perpetuam Ordinis nostri
meinoriam, /'uxlà rilum (vide Kitual. levitic). Orieniaiern (2) , vigeant :
Die decimâ junii i8o^. ■ ■ • ■ I ' r I • r - (1) Èla et sacré Lieutenant-Général
au titre d'Bitrope «q i8o4 («prêt U mort du Lieutenant-Général Claude-
Malhieu-d'Europe (Radir de Chcvillon)^ et par suite de l'avènement de
Bernard- Raymond d'Amérique {Fabrè-PiUa-' prat de Spolète) à la Grande-
Maitrise ; nommé depuia parle Grand-lialtre, Prince délégué. (a) Jusque» en
l'an »8o4, la haute initiation religieuse, conférée seulement à un petit
nombre de frères, était restée couverte d'an Toile mystérieux. Elle '&'4iait
désignée àvu les actes de l'autorité , que par des expre&sious tlonl le telear
était lenlement cooniie des adeptes. Ce n'est 90'après l'avèneoMot de
Bernard-Baymond ao SouTeraio'PoDtificat, que la Cour Apostolique a
pensé que la lamiéfe ne devait pas rester éternellement cachée «oas h
MiÊtau; et bientôt le rit d'Orient (l'JÉglise do Clirist) , a pu compter on
nombre respectable de fidèles dans les diliérentes maisons du Temple.
EnOn, dans le Con vent-Magistral, anniversaire de i83o (ai mars), le Grand-
Maître a déchiré le voile. 11 a ouvert la porte du sanctuaire À tous les •
I»epiiûl'and«ltMn SS6 jusqu'à l'an 693, le sacra des Lîeatcnans-Généraux a
eu liea de la laiai* naaière que le sacra dm 6iaad-l|filii« (saafi'cMKioa
duSoiNcrakPontificat). Le Convent-Gënàat tena, en l'sn 69 J, a rends au
Giaad'IMIMla pUattude de l'autoriié m^^isirale , el a pceicril le mode
d'asolMâm des ti«aiaHiis*6^Àa«x (Foyet Chêjf. 7 des Sutois).

The text on this page is estimated to be only 18.01% accurate

I (^45) K(|o Beroardus-ilaymundcis /a^r^', Deo juvante,
Supremnm MâgUteriôm acceptum habeo: Die quactâ ooyembris 1804. 9*
L*arcliétype des statuts de Tan de l'Ordre cinq cent quatre^ ▼ingt'scpt
(170\$), transcrits à la main sur vingt-sept folios de papier , reliés en un
Tolmne in-foUo minear , coorert en velours cramoisi sans ornemens, doublé
en satîii dç même couleur, et doré sur tranches ; étant en têteun folio Uanc
et quatre à la iio , en tout trente-deux folios, liés par le bas par un cordon de
soie rramoisie, <luquel pend un grand sceau gothique, ovale en poiuite, de
cire verte , empreint, sur une face, de refOgie de Saint- Jean , supporh'P pnr
un trait au-desseu.s duquel est l'cfcusson chargé de la Croix du Temple, et
de l'inscription Mil. TempL sigiilum^ et sur Vautre lace, de la Croix de
l'Ordre dans un écn rpnd» En tête du second folio esl le cartouche des armes
de l'Ordre , puis, pour première lettre, un P sur un ^usson écartelé des armes
deTOrdre et des armes du Grand-Mattre (d'Orléans). Au verso du Viiiigt-
septième folio sont les signatures du Gi aiulMaître Philippe , eS de ses
Lieutenans-Généraux , Jean-Hercules d'Afrique, François-Louis-Léopold
d'Europe, Henri d'Asie , Marie-Louis d'Amér-ique, et plus bas, Cf:l|e du
Secrétaire-Ma' gistrat , Pierre d'Urbio. Duquel archétype nous avons
transcrit la présente copie. AD MAJOABV HEI GLOftIAH. STATUTA
Comm^iomtm Orêhiii Ten^ , EnguUs, , in Conçmt&u» GoÊenl^ti» sancâis,
A Conoaitu Gmaendi VênaUmo IVcres, et i aiiociitiua qu'il a prononcée à
ce Mijek ft été comme od «ignal de irccoBniwinre publique du culte Unis
fait wint éoot TOidM était depuis ij lopg-tempt le foyer coi|«ervateiir.
Digitizea by <jOOgle

The text on this page is estimated to be only 21.55% accurate

(»46) Anni miUmmi septingeRie\$mi ^fumti ^ Confecia, Et in unum codicem amcta. . Phiuppus, etc, »» • ^ « . 3*> Un petit reliquaire de cuivre, en forme d'église gothique, contenant dans un suaire de îîn , broché tout autour dNinc t^'uirlande de Croix d'Orient ou du Temple, quatre fragnu iis d'os brûlés , extraits du bûcher dés iUustrissimes martyrs de l'Ordre. if* Une épée d« fèr, cracifonne, surmontée d'one boule, et présmnée avoir seirî an Grand-IUfattere t le trèsTglorieux martyr Jacques. 5® Un casque de fer, a visière, armoirié de dauphins et damasquiné en or , présumé celui du gorieux martjr Guy , Dauphin d'Auvergne. &> Un ancien éperon de cuivre doré* 7* Une patène de'brome, dans rintérlem* d| laquelle est gravée une main étendue , dont le petit doigt et rannulaire sont replié dans la paume. , B"" Une paix en bronze doré , représentant l'Apôlre Jean sous une arcade gothique. 9<* Trou sceaux gothiques dé bronze , en forme ovale poîntœ , et de grandeon différentes , désigné dans les statuts sous les noms de sceau du Grand-Moitre Jean, sceau du ChmUier croisé et sceau de Saint-Jean, * 10® Un haut de crosse rl'ivolrc et trois mitres d étoffe , l'une en or.t brodée èn soie, et deux en argent, brodées en perles, ayant «crvi aux cérémonies de TOrdre. ii« XjC baucéant, en laine blanche, à la Croix de TOrdr^ 12 Le drapeau.de guene, en laine blanche, à quatre pals noirs. De tous et chacunrdesquels monumens, trésor sacré de l'Ordre du Temple, à nous représentés par JLL. AA. E£. , nos Souverains Seigneurs, nous avons, sous levirs yeux, dressé et clos le présent Digitized by Goooolè

The text on this page is estimated to be only 16.59% accurate

(>47) Inventaire, par nous fait double i à savoir: no sur le regittredu Convint-Général, t-i le présenien soixante folios tieiqaels seront ^ avec le décret magistral , revêtus des sîgDatitr|S de tons les Chevaliers présens i la séance de clAtnre,dn ConTent-Général , monis des sceaux de l'Ordre, et iéposés 4ans la caisse i ciiiq.cle&, en perpéloel témoignage de la vénération de tous. Ainsi fut fait au Palais Magistral, h Paris , les jour et aii que dessus, en vertu des pouvoir^ qui nous ont été confiés par la loi du vingt-neuf Yéadar 691 , sus relatée. £d foi de ^oi fêk signé , * Le Grand- rneur, Secrétaire du Com^nt-Géhéral , 4^ F* Charles oe TA&TARtE. Ën foi de quoi fai signé , le Ministre de VÛràre , Sterètture-Ma^fUrd ^ « BfiftVAmD-RAYiiorfBy etc* A tous cenv qui ces présentes lettres verront , Salut, salut, salut. ' Le Convent- Général ayant déterminé, dans la séance do 36 Véadar dernier, le mode,d*inventaire et de dépôt du trésor sacré de rOrdre, dont la garde nous est confiée par les statnts, ainsi que les solennités qui doivent en accompagner la représentation , à ronvertore et à la d^ture de tonte session de Convent-Général ; \oulant remplir, dans toute leur éterniuc , des d isposiliins aussi prudentes et sages dans leur but reiit^ieux , que dans la noble confiance avec laquelle la sainte Milice se repose de leur exécution sur notre vigilance; Après avoir lait dresser, en notre présence, par nos bienaimés, fiéaux et très^kers firères, les Ministres, Secrétaire dn Coiivent*Général , et Secrétaire -Biagîstral» rinventaira dudît * trésor ; ♦ Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 22.21% accurate

(=>48) Iiiiois avons décrété et décrétons ce qui smii Aet. i**. L'inTentaire dressé ce }oar en notre présence , et transcrit en tête présent décret par les Ministres , Secrétaire dn Gonvent-Général et Secrétaire-Magistral, des monmnensprécieox composant le trésor sacré de l%>rdre , est reconnu bon et fidèle , et approuvé de nous en tout son contenu. 2. Ledit inventaire, ainsi que les monumens y relatés et dé^ crits y seront présentés an Gon vent-Général , dans la séance de ce jonr, pour y ttxe reconnus par la signature de tousl^s Ghevaliers pvésensy tant sur le registre du Gonvent-Géoéral , que sur la double expédition qni doit, aux termes de la loi du 29 Yéadar 691 y rester déposée dans la caisse à cinq cleft. 3. Sera , en exécution de ladite loi , le présent décret , pareîllemcut leiiiiis dans la caisse, comme acte solennel de dépôt, et garant perpétuel de la religieuse exactitude avec laquelle nous avons satisfait à des mesures si importantes aux saintes et longues destinées que TOrdre est appelé à remplir. Soit, à ces causes, le présent décret expédié par notre Secrétaire-Magistral, et4ranscrit ii la suite du procès-rerbal d*invenrtaire, tant sur les • registres du ConTent-Général, que sur l'expédition déposée dans la caisse , pour j recevoir les signatures de tous les Chevaliers présens audit Convnt-Général , être scelle par le Grand-Cliaiicellier, et de suite extraib en être envoyés k toutes les niaisons dç TOrdre. Donné à Paris, en notre Palais Magistral, le quatorzième jour d^la lune de Tab, Fan de l'Ordre six cent quatre-vingt-^onze; de notre Magistère le sixième; quinze mai, de Tan de NotreSeigneur Jésus-le-CbrisI , mil Innt cent dix. ^ F. B£R]MA]U>-RâYMOND, ^ F. J. F. d'Afbiqyb ; F. P« M. P. M. d'Asie 1 ^ F. J. B. A. d'£iieop£ ; ^ F. h. L. d'Amérique. De par IX. AA«' £Ë. le Ministre de l'Ordre , Secrétaire Magistral, F. Augustb-Sayinibii de Loeaeajue,. N Oigitized

The text on this page is estimated to be only 23.44% accurate

(^49) El iudit jour^ quatorzième jour de la lune de Tab , l'an de l'Ordre six cent quatre-vingt-douze; le sixième du Magistère) dix-huit mai mil huit cent dix « le présent acte a été^ en ConventGénéral , rerétu de la signatore de tous les GheTaliers présens « auxquels chacun des monumens y relatés A été présenté par le Magistère» et, séance tenante, dépiisé dans la caîwe k cinq* clefs (i) , après avoir reçu le serment de tous, conformément à la loi du 39 Véadar. Smrent ^lus de aoo signatures, parmi lesquelles on remarquci celles d'un grand nombre de hautes notabilités scientifiques, lit*^ téraires, administratives, judiciairés et militaires. De par LL. AA. ££. Xf Ministre de Ordre » SecrMre'Magital • âoAllé par nou Y ice^^andChuicelicer de l'Ordre, ^ F. Louis pz Sukdgaw. ■ Berî^akd-Raymond^ par la grâce de Dieu , et les suffrages ile DOS Frères , Grand-Maître de la Milice du Temple , S. P. et 1\ A toifs ceux qui ces présentes verront ou entendront lire , Salut , salut , salut. Vu le procès-verbal des séances du Conveot-Général , des et 5 Nisan et 6 Tab 695 , coDstatant les changemeos «t les moelU fications faits aux statuts de l'Ordre du Temple, (1) La oaliae de dépôt est an jbard'hm fermée ft doase cleft (Voy» p. 39 ^ oote).

The text on this page is estimated to be only 24.89% accurate

(250) Va le titre des Statuts généraux , par lequel les Statuts sont composés des règles sanctionnées par l'Assemblée Générale , Vu les dispositions de la règle mi&Wt prescrites on consacrées par nos pères anciens Convents-Crénéraux, etc», comprennent le Rite magistral , pontifical et patriarchal , le Rituel lénétique , le Rituel militaire , le Rituel de l'Initiation , le Rituel de la haute Milice et de la profession , le Manuel de la Chancellerie , le Formulaire du Temple, la Table d'Or, la Règle de Saint-Bernard, le livre de la Morale, les Evangiles de l'apôtre Jean, S. P. et P., la Doctrine de l'initiation , etc. , etc. ; Considérant que l'insertion de quelques articles de cette règle intime de l'Ordre dans l'archétype de la règle générale , doit y en rendant plus complète cette dernière règle , concourir à faire connaître plus particulièrement , et autant qu'il est possible , à tous les Frères , leurs droits et leurs devoirs religieux et militaires, le rang de l'Ordre dans l'une et l'autre hiérarchie et le style consacré pour la rédaction des lettres-patentes , diplômes etc., etc. , etc.; Vu y en outre, l'Art. 87 des Statuts, par lequel est accordé au Grand-Maître le droit d'interpréter les règles et lois ; Notre Conseil privé entendu, nous avons décrété et décrétons ce qui suit : Art. 1^{er}. Les Statuts généraux de l'Ordre du Temple seront rédigés conformément aux décrets rendus par le Couvent Général, dans les séances des 1^{er} et 5 Nisan et 6 Tab 6⁵. Art. 2. Seront insérées dans lesdits Statuts les dispositions de la règle à l'usage et légale, qui nous ont été indiquées par sa Très-Sainte Eminence le Primat , notre vénérable Frère Guillaume des Antilles. Art. 3. La rédaction des Statuts, en exécution et selon l'esprit de notre présent décret, sera soumise en Conseil-Magistral, à notre sanction Magistrale , Patriarchale , à la diligence des Ministres de l'Ordre, Grand - Sénéchal 9 Secrétaire- Magistral et Intendant-Général d'ambassade, que nous chargeons spécialement de la susdite rédaction.

The text on this page is estimated to be only 12.37% accurate

(aS.) Donné à Paris, en notre Palais- Magistral, le de la lune de Nisan, Tan de l'Ordre 696, dixième de notre Magistère et de notre Patriarchat ; i3 du mois d'avril , an de Notre Seigneur Jésus-le-Ghrist i8x4*
* Signé F. BEftKABD-RATIIONI». » De par S. A. S* Le Ministre de V
Ordre ^ Secrétaire- IMagistral, ' Sifflé F* ^ £IIBBNE M LA BELGIQUE.
De par S. A. M, BDregiatrié et lo^tté e> la Gittide<3hi]icelleri« , Le
Ministre de VOrdtt , Grand^Chancdiir « Signé iSf^T.^ SiGiSMOND ms
Lucayes. 4 .Dapv8.A.JB. , enregistré en la Grande-^éoéchauMée, jPoiir le
Mùnsire de VOrêre Grand-Sénéchal, Signé F. Joseph du Milanais.
Enregitfié en la Coar Primatiale. Le Ministre de i* Ordre, Primat, ^ F.
Guillaume des Amilles JSvtquc 4» Sainl-Domingu6. 9 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 9.17% accurate

(25a) STATUTA i COHMIUTONtIM ORDIIINIS TEMPLI, E
Regulis sancitîs in Conventibiis Generalibus ^ prae^ scrtim , in Conventu
Geiierali VersoLlano , anno quingentesimo octogesimo seito , et in
Conventibus Generalibus LaicUams, auno scxceiîtsimo nonagesimo tertio,
nec non» anno sexcentesimo nonagesiiiiu <j[iîinto , confecta, et in unum
cotliccm coacta, ÂD MÂJORËM DE GLORiAM. Berna rdus-Raymundus ,
Bei Gratià et Fratrum suffragiisy iMilitiae TempU Sapremus Magisler,
Sapremus Pontifes et Patriarclia, omnibus has præseiites ahuris çel auditoris
salutem , salutem , saiutem. CoirvENTUS GENER 4LI\$ commiîtODum
Templi , die prlmâ Itma» îîisan, anno Ordiiiis sexcenlesmiu lionagcsiuiio
quiiilo ; anno no no Magislerii nostri Dostriqae patriarchaiûs; prtmÂ die
luensU

The text on this page is estimated to be only 15.79% accurate

(»53 > Aprilis, aono 1). ^* J> C. millesimo ocUDgente&ioio
(lecimo tertio, Parisîls habitus , ttiUruB tempu begulas, ut sic diges> tas,
per umversmn Ordinls imperiunit statuta, exsc<{acndas DECREVIT. Voyez
{pour les StaluU êe POrdre ou de la Chevaierie du Tempie ; pour la
hiérarchie des charges hénéficiales^ Commanderies , Baillinges, Grands-
Prieurés^ Grandes- Préceptorer tes, Lteuienances-Gé-nè raies , Grande-
Maîtrise; pour le äaLieu des Llievaliers qui mmposent le goucernement ei
le corps législatif de f Ordre: pour /es Mdisons ConQeniuelles ; pour les
Maisons des Dames Clievalitres et Chanoinesses; pour les Maisons
inférieures ou Maisom à' Epreuves; pour le costume, etc.), Manuel des
Chevaliers de POrdre du 'l'erapte, édition de 707-1825; Rituel de la
Chevalerie; Rituel des Âbbaycs ; Rituel des Postolancês et des Maisons
d'initiation, etc. Ûifliti2â£!by Google

The text on this page is estimated to be only 11.70% accurate

(a54) TRADUCTION tle la série ekrmologique ées TT. SS. PP.
Souoerains-Pontifes de ia Sainie Église du Christ p ^ après la Toile d'Ctf la
traâiiUm apostoUque ei la Charte de transnUssim. il M t 2 2" « S a a »3 -a c
O o cfl NOMS. È&E Chrétienne. I >^ JÉSUS , LE Christ , Fils de Biea
notre x^ere ei ocigueur , son uiesne sur la icttc ^ et son premier Âpôtre ^
Envoyé pour j rétablir la Loi éieraeile et son coite trois lois iSiaiBK» I 9 j: •
«f ean ^ Apoire ^ v^nnst) ^ irere ^ ci premier successeur de Jésus dans la
principauté de 1* Apostolat, 33 3 ^ F. Zébédée (C). 99 4 ^ F. Simon (C).
109 5 i# F. Tîte (C). m 6 F. Joseph (C). i34 7 \$ F. Thëodecte (C). i58 8 ^ F.
Jonas (€.> 162 9 F. Zacharle (C). lO ^ F. Joseph de Césarée (C.)* aoS II %
F. Marc (G.> 219 12 F. Jérôme (C). i3 ^ F. CyrUle (C). 260 i4 ^ F. David
(G.). 272 i5 F. Adrien Antoine (C.)» 386 i6 ^ F. Agathon (C). 289 '7 # F.
Matliias (€•> 317 i8 F. Athanase (C). >9 ^ F. JeanTite(G.). 353 Diyiiizeo by
Google

The text on this page is estimated to be only 8.86% accurate

(a55) i 3- ^ M a « 1 SS n s I ^ " ÈBE Cbréfīranc. • & F. Felīx
fC.*^ . 35o ■ ^ ' 0 0 F, AsriDiiarCA 382 1 ^ & F. Malhiea d'AlezafMlrīii fC
^ ^ Jr * ■ • Marnai» u xmlCACUJVMC J» 390 1 2^ H »^ F. ChrisoslAmp
f(^. ^ 410 2\$ ^ F. Isaac (C^ 26 £ F. Diodore ^CA 45i 27 ^fei F. «InliiMi i (]
) • 483 a8 F. Prosner fC ^ * Tiff * • * • UBIFCI Jt 5oo 20 ■s Fa Justin f C\
5o8 3o F. Aueuste-rC.\ ' 519 3i ^ F. Aurélien fC 920 39 ^ F. FaasltDrCX 539
33 F. Paul de Judée ff^ ^ 540 34. ^ F. £iiAèbe rCV 567 35 36 ^JÎr' i .
iiolcrate (C.\ / i^fe F. AlaxiiDfi 014 38 â> F« AiiitoDiii RoinAm (CW 3q ^
F. Christonhe rC'L ce c 4o . ^ F. Grégoire (G.)* 677 ^ P. Léonce (C). 689 4»
F. Eugénien (C). 703 # F. Samuel d'Antioche (C). F., ThéobaM Bysantin
(C). aG 1 Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 21.40% accurate

(256)]SOMS. r.br«li 45 46 48 52 53 54 55 5fi 5z 58 59 fû 61
£2 63 64 65 66 62 6a [la F. Raphaël (C). .J, F. Michaël (C). »J. F. PriscilUen
(C.)* ► J. F. Valère (C). »J' F. Conieille (C.)F. Claude (C). F. Sylvestre (C).
F. Etienne Simon (C.)* ^ F. André Philippe (C.)* .Jj F. Cléophas d'Égypte
(C.)* ^ F. Ovide (C). ^ F. Porphyre (C.)1^ F. Jacob de Samarie (C.)« F.
Anatole (C). F. Irenée Ccphas (C.)' î". Daniase (C.)^ F. Siméon Claude (C).
^ F. Romain (C.)« F. Jean Léon (C). ^ F. Zacharie (C.)^ F. Alexandre
Dactyle (C). .Jh F. Lazare Iduméen (C). F. Cyprien (C). F. Eustate (C.)F.
Théoclet (C). 74-1 770 782 785 794806 833 849 865 888 903 9o5 916 918
945 954 977 997 1012 ioi4 1020 io38 io55 1087 1099

The text on this page is estimated to be only 7.52% accurate

{) ■À i> ta à m . U -S PC 2* ' 2 il us H — a^ ^ a: dr rOrlrr. dp
Vi r»' * 70 4^ F. Hagnes de Pajm (C)* ^ t I „♦ iiiJB 7» F. Rolmt de Croï
(C.> ii39 72 ^ F. £beHiartdesBarnîs(C.). 3 m w / m 73 # F. Beraari Ai
IVèinliliy . 4 •(Cl*/. > • # F. BertraM 4i Wawifcif t » 0 7» . 7 . 53. 1171 5 . .
■ 77 Ç r« ArnMNa oc w XOBr— Rùuge (G.). . il . a 6» »i8o 78 # F. Jean â9
T^rric (C). 9 67 ii85 /y TA 69 # A F. Rnhrrri ik ^at^n rP ^ a.û mm . 73 I IQI
ef>^ F.' (Tilberi d'Eralie (C). 78 83 ^ F. Philippe du Plessîs (C). i3 83 laoi
14 '9»' • * H ^ F. Pierre dé Montaîgu(C.). i5 100 ♦ 85 F. Arnaud de Pierre1
Grosse (C). 4b F. Hcrmana - Petragonus "9 1337 1 (C) • ^ . 0 F. (Guîihame
&e Rothe» • fon, Régcni). tia6 1344I ' 87 ■ \$ F, GoîllaQTneSonnéîusCC.).
i8 129 1247 1 88 ^ F. Kenauld Vichicrus (C). '9 ^3» taSo 1 17

The text on this page is estimated to be only 7.92% accurate

C 358) I û « * .s o g JS W -O NOMS. H S £ < S* f Ê £3 _ ?-5 ai
il n 4* rèii i « f • monuis ucmiaQi^j. 20 r _ 1207 90 ^ F. Guillaume de
Beauieu (L.). 1274 ^ IQcOIMiLO fjrâiMUil aa ia9i «fin 100 lagiJ 9^ X.
«leao — iTiarc i>Ernaïenins <le Jérusalem (C). 196 i3i4 94 ^ l\ Thomas-
Théobaid d'Alexandrie (G.}. 25 . ao6 9^ # F, AraftvlddeBraoqueCG.). ,36
aaa i34o 96 F. Jean de Clermont (C). 27 # 23 1 1349 97 ^ F. Bertrand
£)uguescIn(G.)> 28 239 i357 98 ^ F. Jean d'AnmigaÉe (G.> ! 369 99 F.
Bertrand d'Armaenac (C). • 3o 274 1392 100 ^ F. Jean d' Armagnac (G)* 3i
3oi i4«9 lOl ^ F. JeandeGroï(G^ t 3a 333 ^ F. (Bemard-Imbert^ Lien*
tenaiit-Géaéral d'AfrimBKf JnegeiiC^a 147a i 102 F. Robert de Lenoncourt
(G.). 33 36o 1478 io3 F. Galeas de Salazar (G.)« 34 ^79 1497 104. ^ F.
Philippe de Gha]M>tCCO* 3^ 396 i5i6 io5 i\$ F.
GaaparddeSanlxdcTa ▼annes (C). < 36 426 106 F. Henry de Monimoreocy
(C). ,3y 456 1S74 J

The text on this page is estimated to be only 11.03% accurate

(a59) lie. ?r f<r,.lM He r«re f hrvl i«-rtor. ^ r. Charles de Valois (C). 38 <97 i6i5 108 F. Jacques Rouxel de Grancey (C). 39 533 i65i I ^ F. Jacques Henry de Durfort, Duc de Duras (C). 40 563 i68i IIO ^ tm Fnilippe, une a Urleans (C). 41 587 i7o5 III ^ J}^ Lionis- Auguste de JSourbon , Doc du Maine 4» 606 1724 lia j*. Ijouis— ttenn ae ttonr" bon-Condé (C). 43 619 1737 ii3 ^ F. Loins-FraDçoisdeBouriMm-ConCi (G.)* 44 633 1741 "4 <^ F. Louïs-Henri-Timoléon, Duc de Cossé-JBrissac (C). 45 658 1770 A F. (C:i.Hi.le-Malhieu Radix de LheviUon , l^ieutenant - General d Jbjurope, Régent). 674 1792 ii5 ^ F. Bernard -Raymond Fabré- Palaprat de Spolète (C). 46 686 i8o4 FIN DU TABLEAU CURONOLOGIQUE DES SOUVERAUSS PONTIFES,

The text on this page is estimated to be only 17.29% accurate

■il • * lu. Digitized by GoogleX

The text on this page is estimated to be only 13.38% accurate

() i mTUEL-CÉKÉMONIAIRE DU SAINT-SACRIFICÈ
EUCHARISTIQUE, on VBSMIBB 8BRVI0B MLianVX QI7I A UEV LES
JOUBS DE FÉBIE, Sovt joun àe fèrie les dimanclues et les fites solennelles
prescrites par décision de la Cour Apostolique Patriarchale. Dans les
premiers temps du christianisme, le samedi était le jour principal de fcie, et
le premier service avait iieu le vendredi f après le coucher du soleil. Un
second service d^actions de graces était célébré le samedi avant le coacher
du soleil* Dtpwfl long-temps on est dans Tosage de fiiire le service da
Saini-Sacriice le ^mandie matin, et le service d^actiona de graces, oh-
vespéral , dans la soirée , ans heores qni conviennent au plus grand nombre.
(yoyez le diurnal léçiUque, pour le service d^uclwns de graces, êi les
serçices qwdidiens^) 1 ' If-iiLree des lévites au son d'une musique
religieuse. De jeunes lévites , ou euians de chœur, portent l'autel et ouvrent
la marche (i). (i) OsM les fions où il existe des maisoot du Temple » il est
da devoir des

The text on this page is estimated to be only 15.43% accurate

(26a) • Les lévites se placent en demi-cercle autour de l'autel après l'avoir posé sur une estrade, vers la partie antérieure du sanctuaire (i).
3** Ici ont lieu, ainsi qu'il suit, les prières et cérémonies du Saint-Sacrifice, conformément au rituel qu'on a, avec les modifications dans le service des jours fériés, prescrites par décision des supérieurs de l'Eglise* Le lévite-officiant, revêtu ou [prêtre, placé derrière l'autel, et constamment tourné vers le peuple, lève les mains au ciel, et fait la prière suivante : « Ora » d'Oies, imus. vo » s prions de daignoir répandre votre « bénédiction toute puissante sur notre patrie, notre souverain » *^ (ou bien sur le chef ou sur les chefs de l'Etat); [on - K ajoute, en France : cl sur les infortunés de la nation, sur tous les peuples de la terre, sur votre Eglise, en général, sur chacun « des frères qui la composent en particulier, et principalement « sur la personne du Très-Saint-Père, Prince des Apôtres, Souverain Pontife et Patriarche » Grand-Maitre du Temple N.... « qu'il a plu à votre sagesse de nous donner, pour transmettre à vos saints coadjuteurs. » Tous répondent : « Gloire à Dieu nos chevaliers et autres membres de la cour, de se présenter devant vous de leurs insignes, pour servir d'escorte aux lévites » et participer à toutes les cérémonies d'une religion dont la doctrine et les précieuses archives ont été placées par le Sommeil du Pape M Painaré », Thioela, sous la protection, la garde et la défense « pétales de la Milice du Temple. Le même devoir est imposé aux Dames Ckétaiim et {uBM^maun, (l) L'autel est en forme de table. On pose au milieu de la partie antérieure une croix orientale; à la droite de l'officiant une cassolette ou réchaud avec des charbons ardents, on porte-encens et une cuiller; et à gauche, un vase contenant l'eau de Taspersic et un brancard de laurier. Une lampe est placée de chaque côté de la croix. La partie postérieure (du côté de l'officiant), est destinée à recevoir le pain et le vin du sacrifice » Pour aider la mémoire de l'officiant, on peut placer un livre sur l'autel avec le livre des prières, ou diurnal.

The text on this page is estimated to be only 21.89% accurate

; * I (263) ' 5* Paii , i^en^aiU les maips sur les fidèles , il dit : (c
Que le Dieafort, fuyiaat el^iavûicibk , aooA doBoe force ^ « et |NnS8iice
pour comlMttre nos pusions ^ 1<> vuBcre , et ac« compHr, pour sa gloire y
les reMix que hom avoni iaito au « pied de «on trône 1 » Tous répoquent : »
Gloire à Dieal « Vive Dieu Saint. Amoar 1 6® Après cela, l'officiant brûle
de Fencens dans le réchaud-cas • ' solette, cl il asperge les lidèles en
s'écrlant : « Purifions nos cœurs << en présence du Saint des Saints, et qu'ils
restent à jamais « eieoptfi de toute souillure. » 7* Puis l'officiant dit , en
s^incHnant sur l^antel : «* Je me présente devant vous, A luon Dieul pour
offrir à « votre souveraine Majesté le symboie du sacrifice consacré par «
les paroles, trois fois saintes, du Christ, et prescrit par votre « Eglise , afin
de rappeler éternellement que votre Fils Jéias , « notre Père et Seigneur»
s'est offert en hoioeaeue pour le son«(lien de votre loi. « C'est en
comniémoraion dt son asiour pour nous , pour en'* M tretenir nos frères
dans l'onion et la charité qui doit régner «' entre eux, que je viens hrnir et
leur présenter le pain et le « vin par Jestjuels nous luarciierous a la vie
éiernelle , si nous <c avons le bonheur d^écouter vos paroles , d'où
^^.^Hileni l'as« prit et la vie , el de pratiquer votre foi. ff Quelle que soit
mon indignité, j'ajborde , ô Seigneur! votre « saint autel , plein de confiance
dans votre infinie miséricorde. » «0 Levant les mains vers le ciel, il dit t M
Dieu éternel, Père, Fils et Saint-Esprit! recevez nos « hommages, exaucez.
nos vœux , et donnez-nous votre lumière! M Tiioité Sainte , agréez nos
loua^iges et nos actions 4e grâces! » 9^ Il quitte Taulel , s^avance vers le
peuple , et dit : « Mes « frères , .glorifioQs le Seigneur. » * • Tous disent
ensemble : Digrtized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.55% accurate

(264) » Gloire à Dieu dans le 'ciel , et paix a«r la Itm aoz •(iMMBines de Imnae rolonté.' Grand. Die« oom voosloiiions, « nous YOOB hëaàtMm , sons wovê adoàm» , n^ns TOof glori^ « fions. Béni vom rendons giaces. » L'officiant étend la main droite sui les Hdèles , et dit : ^ « Que le Seigneur soit avec vous ! » Tons répondent t « Gloire à Dien 1 » lo» L'officiant retoome.à s* place derrière Tantel , et levant ' les mains vers le ciel , il dit : *t Que Dieu éclaire notre esprit , qu'il]p pénètre des vé" ri tés éternelles y et nous donne la grâce de marcher dans la « voie de la justice et de la charité. • R, « Gloire k Dlea ! » Pàisildit: « Seigneur , donnez-cons l'intelligence des vérités saintes « que vous avez daigné révÉUr aux hommes par vos prophètes « et par Jésus, votre Fik. Jt. (c Gloire k Dieu ! » ■II* Un diacre s'avançant vers le peuple , an cAté droit de l'autel , lit un passage des £pîtres ou des Evangiles. 12® Les lévites entonnent nn des cantiques consacrés par l'J£glise {Voyez le diurnal). Tous les fidèles prennent part aa chant, et célèbrent en chosur ie Dieu étemel. « i3« Les lévites vont se placer sur leurs sièges, «t nn prtne lit la proifession de foi , en entier on en abrégé. SYMBOLE DE LA FOI APOSTOLIQUEv ou - PKOtñSSIOV DE FOIDES CHaÉTIEIO OK L*ÉGLISfñ PRIMITIVB OU*UmVSRsBU.B. « AaT. 1*'. Je crois en Dien, Père , >Fib et Saint-£flprit. S, .Je crois qve Bien existe de toute étennté, et que, de

The text on this page is estimated to be only 23.42% accurate

méi^e fu'il WÊOfUi V^méMàHé du temps, il remplit anni riafinilé do Fcflpace« 3. Je crois que Dieu, éternel, infini, est un, immuable, souverainement grand, absolument puissant, souverainement bon, et absolument juste et parfait. 4. Je crois que tout ce qui existe n'existe que par Dieu, et en Dieu, et que toutes les parties de l'univers, créées, formées et constituées, dans le temps, par un acte de la volonté éternelle de la divine Providence, sont destinées à subir aussi, dans le temps, après leur dissolution, d'autres modes d'existences, selon ce qui est prescrit par l'intelligence » la volonté et la justice souveraines et éternelles de Dieu. Conséquemment, je crois à une autre vie de l'homme, dont il n'est point donné à l'intelligence humaine de connaître la nature. 5. Je crois que Dieu, en donnant à l'homme le libre-arbitre, lui a fait une loi de charité, et qu'il a gravé dans son cœur ce précepte, trois fois saint : « Fais aux autres, autant que tu le pourras, ce que tu voudrais qui te fût fait : ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'on te fit, » Conséquemment, je crois que lorsque son organisation n'est pas altérée l'homme a la faculté de faire le bien et d'éviter le mal. 6. Je crois que, dans la vie future, et au sein d'une nouvelle création, une émanation de nous, l'âme ; on ce qui perçoit les sensations, en dirige le résultat, et en conserve le souvenir chez tous les êtres doués du libre-arbitre ; je crois que cette émanation, ou âme, sera récompensée ou punie, selon que l'homme ou l'être duquel elle émanera aura observé ou transgressé la loi de charité : mais, attendu que la justice de Dieu est infinie, et que notre intelligence a des bornes, il ne nous est pas donné même de pressentir quelles seront la nature et la durée des récompenses et des peines. 7. Je crois que Jésus-le-Christ est Fils de Dieu ; qu'il est son Verbe et son Messie sur la terre ; qu'il est venu pour rétablir la

The text on this page is estimated to be only 19.38% accurate

(a<w) loi sainte qui doit nous conduire à la connaissance de la vérité et au bonheur, el qu'il est mort, pour sceller de son sang la loi de Dieu, affermir notre croyance , et opérer aïohti Aotre «alut Je erok qti^O n'erisle qo'anè religion mie, eelie qui a été révélée k notre raison par la volonté de Dieu , en son Prophète et Pontife MoLse , el par le Christ, n^Ure divin législateur. 9. Je crois qu'après avoir rétabli dans sa pureté primitive, et reoda à la sanctification la hifi divine , dont 'AffeS'se fiit le conservateur et le ministre , Jéshs-Ie-Ghrist a conslitoé douce Apdtres, on Evêques supérieurs, ainsi que des Evêques soumis à la jnridiction desdits Apôtres, et qu'il a aussi institué des prêtres docteurs de la loi, et autres Disciples lévites, afin que, sons l'autorité du chef des A)>o!i es i!ue . dans la personne de son Disciple hien-aimé Jean, il a qualité de Père de rKglise, ces Apôtres, JElvêques et autres , fussent les pasteurs de cete même EgUstf et les successeurs légitimes de lui, ie Christ, .pour la dispensation de la parole divine. 10. Je crois que la transmission des pouvoirs aux Apôtres et Autres Evêques, ainsi qu^aux prêtres, consiste essentiellement ei radicalement dans Tonction sainte et le prononcé des paroles : <i Reçois tEsprit-Saint; et ceux wÉoqneis tu auras rends les fautes ^ plies seront remises, et ceux auxquels tu les aurai retenues, elles \$0rauÈ retmtutà. » Paroles proférées par le Christ, lorsqo^U iastitoA k SœrêmeU de l'Ordre, on Sacerdoce , etc. , qu^il invoqua la descente de l'Esprit de Dieu sur les lévites , qu'il les oignit en le Pâi aclet , et quil les étahlil pour elre les uiiniâUcâ de âun l^lise. 11. Je crois que les Âpdtres et les Evêqnes, sous la direction desdits Apôtres , ont reçn du Christ la puissance de transmettre successivement, jusqu'4 la fin des siècles de l'homme, leurs pouvoirs a d'autres lévites; el que c'est en vertu de cete puissance que, (U!j)iiiis Saint - Jean, le Disciple le plus intime du Christ , Tauii de son cœur, TApôtre de l'amonr fraternel, et le fég^ttlaleur de l apostolat, il a emté coi^mmenl, et sans an

The text on this page is estimated to be only 17.62% accurate

9 (aÔ7) cme interrflî— aar la ttive , vm trMwIwiim McMive des mêmes poavoin fKmr assurer la pui pOaité da gouvernement lé-« gilime de l'Eglise , une et indivisible de notre divin mafire , le is. Je creàî f«e , TEglise Hâmit iomîse à dh erdre kidrar» chifne de panvoiss lenti^ei^ nefut sammes tena» d'oMr aux' dfeiiiiaat Idgalenem émenées de ces aiêoMS pouvoirs^ en tom ce qnî n'est pas contraire à la loi du Chriti , loi qui est one et inaltérable , et que l'Eglise primitive a sa converver pur£ ^ sans mélange , et toujours sainte , lelle que le Christ la lui a transmise, et que les ApAtrcs, premiers (disciples <îu Ciit ist, ei les ApAtrcs leurs successeurs , rrnni.N en as>(;niljlée ou Cour apostolique , sous le haut épiscopat (lu Prince des ApAlres, Souverain Pontife et Patriarche , Père de TËglise , oDi transmis et transmettront anx diverses générations des fidèles , par le moyen de l'Ecriture'; Sainte et de la tradition évangéliqae-apostolique; i3. Je crois que la véritable doctrine religieuse on dogmati^ue se trouvant absolument , et texliieUeaBent dans ladite Ëeri'turc et dans ladite tradition i^stolique, conservées préciouss ment dans le sain de l'Eglise prisaitive, muUe pmHsmcé mr I0 tort n'a le droU de foire miàtrà ceiU êmirme^ énumée de Dim^ mtcune madt/Uatini » et que le pouvoir dont sont investis les Apôtres et autres Evêques , ainsi que les |irétres on doctenrs de la loi, ne s'étend que sur les objets de discipline , la liturgie et le gouvernement de TEglise et de ses ûiîèles. i4* Je crois que l'Ecriture, et la tradition, éiaiu l'expression claire et formelle de la religion de Dieu ('•teriîel , ne peuvent contenir aucun sens, aucune expression qui pourraient être considérés comme ambigus, absurdes, immoraux, impies ; conséquemment que tout ce qui , dans la lettre et l'ei' prit de l'Ecriture, et l'exposé de la tradition^ poun^it awnr un caractère d'anibiguilé , qui ne serait pas clair t pcdcîs^ positif, et qui blesserait la raison que nous tenons deDian^ la pureté des in^œurs évangéliques et sociales ^ et)e saint amour. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 23.30% accurate

(268) 4« DÎM et ém fntkmm , n'est qa*M «««ttc et f»» cet pftitaget doiveiit èum reftléi. < i5. Je crois que le chrétien doit pratiquer essentiellement les trois vertus théologiques, ou de la reli^on, la foi, P espérance et la charité; mais ij/Êb la fm ai A^Mférance ne serrant de rien saut la ckarité , il ett nëcciaire qn'on vrai dkréds^ s'exiite qae p«««r k charité , et qoe la f», Veipdrnteêf H iostei »m ectim laiet firifëas par celle même chmiêé, i& Je crois qœ « pvîsqa'il ûoua eit impofë de pratiquer^ ea tôit et par tout , la charité ^ tons les hommes , sans eiception » ont des droits égaux k notre bienveillance; conséquemment^ qa"ilnenoas appartient pas de juger si on homme quî,n*aarait pas le bonheur de marcher dans la route de la vraie religion , ré vélée par le Seigneur-le-Christ , mérite les anathèmes de ses Semblabks, tjui sont tous les cûtais de Dica et égaux eo droits devant Dieu et devant les hommes, et surtout s'il mérite les anathèmes de Dieu &ou Pere. Je croîs , an contraire , que ce serait offenser Dieu , dans an jusliee et sa bonté infinies, que de poiaer que l'homme qui' ne marc^ pas dans le sentier de la vérité révélée par le Christ , ne pant'étyi sauvé, s*il est de bonne foi dans son erreur, et si, d'ailleurs , il se cotiforme i la loi étemelle émanée de l^amoar de Dieu Ne iais pas , etc., fais ; elc* » 17. Je crois qu'il existe dans la Sainte Eglise catholique prinutîve, ou universelle , des sacreîmens institués pour la plus grande édification des fidèles , sans exception , et que nous sommes - tenus de vénérer ces sacremens, et , quand il y a Ueu| de les re^ cevoir avec piété et reconnaissance. Î8* Jecrobque, lliomme étant doué du libre-arbitre, il doit ne faite profession de loi religieuse 'qn*après s'être livré à une étude attentive et approfondie de la doctrine ; qu^après l*avoir souniisè ans témoignages réunis de sa raison , de son cœur, de ses inspirations et de sa conscience ; enfin, qu après avoir invoqué avec ardeur l'assistance de Dieu, Père et Fils, et le» la*

The text on this page is estimated to be only 16.27% accurate

(•«9) lièwi èm 8iihit-Ei|^, et aToir acqait i an lein darecacUlemeiil
€i4tlanié4îitati«i, im plèbe al ealièra connetioii* 19. Je creifqoe towte acte île
foi qai ne ierait ^ê» le résaltat é*«Ba coBvictioB raiMMUiée, pletae et
entière, ne aamit être agréaUe è Dieu , parce qa'im tel acte n'awail fias fnt
sootien la fm et l'esp^rance , quMl n^aarait pas reçu IMmpulsion de la
charité , el qu ii iie âcraail appuyé i^ue sur i hypocrite et le mett' songe. 20.
Je crois que Jësas-le-Christ ayant dit : « Rendez à César ce qui appartient à
Cé.sar^ >» rFvP;lisp , d*après ce précô|)fc Je rîgoeur, doit, en général , et
ses ministres et ses fidèles doivent, eu particulier, seomîsfiôn entière am»
Fkiiêances temporelles, qneUca fn'eUef aokat; aiaie je eroia auni fne
Jéna^le-Oirist a^aat ajovK : « Jlimitf àHHM ce^âtàDm,» et ce^ni eit i Dien
étant èa domaine 4e la religion 09 ^ la AwMaacf éitmeUip et TEglise étant
étaUie par Jéia*--le-Cbri«t ponr régir et gewreracr ce qui cit ia domaine de
la religion 9 je crois awai qne nol anire que les nînjtres, saccetieîirs
légitimes des Apôtres et Disciples duQirist, n^a le droit de prendre part au
saint gouvernement de TEglise. * * II. Eninmot, je crois et professe, sans
exception aucone , tout ce que croit , professe et enseigne l Kglise
câtholique primitive, ou universelle, telle qo^elle a été établie par Jésus-le~
Christ , noire l'ère et Seigneur; telle que ledit noJre Seigneur Ta placée sons
l'autorité des Apôtres; telle enfin qu'elle \été depoiî, qa^eUe est encore et
qu^elle sera tonjciurs, sous l'autorité des saccesseurs légitimes deadtia
Apôtres , seuls dépositaires de la Traie tradition dogmatique, et seols
chargés de gouverner la sainte Eglise dn Christ « 9oi\$, par eux-mêmes , soit
par les autres évéqnesi les prêtres | les diacres et les lévites des six ordres
inférieurs, sous la directibn suprême du Prince, ou Père des Apètres, instiaé
par le Christ pour «oaltenir l*harmonie, l'unité et la charhé daus le sein des
pasteurs et du troupeau que ledit Christ leur a confié. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 14.20% accurate

[2yo) Telle esl Ja foi de TEglUe de Jto-le-CMfli , àMi^ èMm
^tÊt f aî le bonlieor de filûre faitîe^^lo»! je smm tMkm t |usqu*à la mon ,
le ^âèle semteor. ^ ^ / V • • *' * Que Dieu m'acçorde M giTAçe ! ^ ,
Bénissons le Seignêtir'. . Ainsi soit-ii. i ♦ k (fofes^ dans, h ffinmai iémîtiçtie,
ral|ftf|é de U^fWm de foi doql on donne lecture ^eadaai^ les céi^mouiwi du
«amfice quotidien. Voyez le même recueil , les prières et cérémonies yoiiii' l
adininisl ration du baplcniL', et pour les divers actes re-^ ligieux consacrés
par Pusage^ et autorisés par déci^ix>Cl^e ^ Çojt|r Aposloliaue-Patriarchaie.
) . ^ , . ^ iS"* Recueillement, méditation. ^ ' • . ' . * . * 160 I(es lévites vont
prendre Tofficiant.^ et le spnduisenl.^ t'aotel sur lequel llbrdle , de nouveau
y de l'tnçtus il 'seoit. • — Musique. ^ * t 17* Deux diacres apportent l'un le
pain , Tautrè le vin de la communion^ qu'ils placent sur l\nüel: le pain est
sur une patène, et le vin dans un l alic. \)n enfant de choetir les pn-cède eu
portant une aiguière remplie d'eau, un bassin et une serviette, s ' ^
L>DHclaBf se lave les malAs / fet dgt i ' ^ ' « l^rifiez-mo! , d 'mon Dieu!
afin que je puisse vous oCfrir« «' avec des mains pures , le sacrifice de
rřuc]iaristîe de notre « Seigneur le CLrist. » 1^0 Puis, plaçant IflL main,
droite *8)irU patène., et Taulfe^^f le calico , U dîl; : « JIiap» rôw «îfirMi,
Pieu dUraei* lftfaî« 4» U ym^ mlfm « lea paroUs de notre S^igi|eur
Jésiis^o^Cbrist » conîM. dt«Mftle « sacrifice le plus digne de vous pour
Texpiatiou 4i amfb^aiiMfi

The text on this page is estimated to be only 15.40% accurate

(a^i) *t Ifmê tes iMmimes TÎvaas etniert» , ain 4|a^U Mît fw «ox
«< cl pour nous le gage du saliH éternel >» . ■ • . . ^ . « Amen. » . . ^ ' ' 30*
Le prêtre eontintfanV (lit:* « O Jésti^! notre divin Mattre , qâi avez
consacré la loi Sainte * « en donnant voire corps , et en répandant Totre
sang , ren^ â dez-nous dignes bonheur éternel, et que TOfré nort .de«
Tienoe la vie pour ouu« . » ' • R» « Gioire à Dieu 1 » Fre^MDt k patène et le
eiliee ^ Il dit : «< Dieu infini 1 avec ce pain el ce vin nous vous offrons, par
« les paroles de Jësus-le-Christ, qui seules sont IV'sprlt et b vie , « le
sacrifice symbolique de sa chair et de son sang , qu ii vous « ofiÊrk lor-
même, et qui doivent iioarrir de la vie éternelle «eux « ^i en maÊi^eat et en
boîreat. » , 'S'adressant ans fldèleir', H dît: « Prie/., mes frères, afin que le
sacrifice que je vais offrir, el « qui est aussi le voire , soit agréable à Dieu
notre Père, et quMl « le reçoive de mes mains pour la gloire de SOD nom,
et pour «< le bien de toute son £giise. » •" ^ A. « A/auuk, » . ' ' M* 9e
mettant ii genoux '(les astistans se mettejnt anssi à genoux) ; et levant les
mains au ciel , Tofficiant dit t <' Dhmi rtHiuPuissant qui nous avez créés à
votre ima^e, « qui nous avez faits capables de vous aimer et de vous
posséder « éimcilement, nous tous adorons en tonte hamilité comme li * «
tônnerain dteignear de tomes choses; nons espérons en ^nfm » « il Mkns
Tois aiiiions de tout notre cesnr, parce qoetoos été» « aM^Mrt, t f» y^wiètl
par fWM^ et * ffm ^mn «tefeaitdet mstihe hoMéf tt voire iostm, «
palM^ftonMa» » « fifand Dieu , à qai tout est sonmis , nous reiïonnainons
que « nous n'avons rien qui ne vienne de vous ; nous ne cesseroiAS de
bigiiiized by Google

« jmMier "vos p[^]tfèclîOiftS infinies, ët[^]e vêtis réincVH*[^] tfe
ions «t vos hicnfails, surtout de ce que vous nous avez éclairés <le la *<.
vraie foi, en nous plaçant dans le sein de l'Eglise pure, ca« iholique et
apostolique de voire Fils Jésus-le-Christ , et en « nous inspirant la plus
grande tolérance pour ceux qui ont le << malheur de ne point marcher selon
la foi de celte même " Eglise. » Puis se levant , il dit : • ' ' <(Mon Dieii !
tons les homnaes sont vos enfant ! daignez les illuminer votre Esprit-Saint,
etdes faire vivre çn frères. » Ensuite il prend la croix placée sur Tautel , et
dit , en l'élevant sur le peuple ^4[^].[^], v[^] ., . . ^ « Seigneur, par la croix sainte,
symbole et témoignage de " votre bonté infinie, permettez que nous vous
adressions nos « prières pour les bienfaiteurs de celte Eglise , pour nos
parens, « nos amiSf nos ennemis, et généralement pour tous nos frères ((
présens et absens qui vivent dans la vie humaine ou dans " toute autre vie.
Bénissez-les, purifiez-les, éclairez-les[^] et con« duisez-les dans les voies du
salut éternel par les mérites de « notre Seigneur Jésus-le-Christ. ^ Puis
s'adressant au peuple , il dit : k.« y^{^^^^}. ^- , w Mes frères , Dieu , notre
Seigneur, a fait entendre ses pa« rôles par la bouche de Jésus son Fils ;
adorons le Seigneur, et « préparons-nous pour le Saint- Sacrifice de son
autel. » ^ 23° L'officiant , ou un des prélres assislans , rappelle Torigine de
la cène elle motif de sa célébration dans l'Eglise chrétienne. Il prévient que
nul ne peut y participer , si son ame n'est pure de touie atteinte à la loi
éternelle gravée dans le cœur de rbomiaie ; « Ne fais pas à autrui, etc. » , • Il
înTite ses frères à expier leurs fautes par le repentir, et la ferme volonté de
les réparer parla pratique du bien et du juste. Pour rendre encore plus sainte
la résolution des frères de marcher dans le chemin de ia vertu., il annonce
qu'il va mettre ie sceau à leur repentir, en les absolvant au nom du Seigneur
le uiyiiizuu by GoOglc

The text on this page is estimated to be only 29.57% accurate

("73) Chriil; niais il déclare que tonte alMolatioa estionltle, sans le regret le plus aîncère d'avoir failli , et sans la volonté positive de se tenir constaitiment dans les voies de la cbariïè chrétienne. Ensuite, étendant ses bras sur rassemblée, dont tous les membres sont à genoux , il prononce les paroles suivantes de l'absolution : «* Que les Juules :^aifn/. pardoiuiées à ceux qui\ par « /eur repentir, sont dignes de pardon; qu*e//es sainil nlenues à « ceux qui n'ont pas su, par un repentir sincère, se rendre dignes m de pardon, » a^** L'officiant rapproche le calice de la patène , étend ses mains dessus , et fait avec ses mains un signe de croix sur le pain et le vin , puis ii dit, d'un ton solennel : « Voici le pain et le vin qui sont descendus du Ciel.... Si « quelqu'un en mange et en boit , il vivra éternellement.... C'est « ma chair et mon sang. £n vérité, je vous le dis, si vous ne « mangez la chair du Fils de l'Homme , et ne bavez son sang, « TOUS n'aurez pas la vie en vous. Celui qui mange ma chair « et boit mon sang demeure en moi, et je demeure en lui.... tt Mais c'est l'esprit qui vivi6e , la chair ne sert de rien; mes « paroles seules sont l'esprit et la vie. » (^S&ûème Evangile de m VJpâtre Jean"), • a5* £nsuite il prend la patène de la main droite , et le calice de la main gauche. Il les présente au peuple , et entonne en même temps un cantique sur Pamonr de Dieu et du prochain* . Ce cantique est chanté par tous les assistans. 26*^ Sailiessaul au peuple, sur lequel il étend ses mâiii&, l'officiaDt dit : « Que notre ame se recueille , que nos vœux et nos prières « sMlèvent vers le grand Dieu vivant, comme, la fumée de cet « encens t (Ici le prêtre brûle de l'encens). Que l'Etemel daigne « recevoir cet holocauste sacramentel, en hommage de notre « reconnaissance, de notre vénération , et de notre amour l » Puis il dit , en levant les mains vers le Ciel : 18

The text on this page is estimated to be only 25.90% accurate

• Seigneur, priez nos frères, détruisez-en nous les «
antoavéniens de la coacopiMenc[^]* chamelle^{<^} afin que nous « soyons plus
dignes de proclamer Vos bienfaits , et de chanter « Tos losanges. . ' • . * » , «
Dieu suprême! Créateur, source du principe de tous les JJ « t'ttes, vous cfui
réunissez tout ce qui est, et le nom de toutes " « les créatures, sans que les
hommes 'aient pu exprimer vos in« finies perfections; tous, par lequel , et
dans lequel existe cet « univers suspendu sur nos têtes , et qui semble rouler
autour de « la terre ; cVst à tous seul qu'il obéit, Il marche et il observe «
en silence la loi éternelle qu'avez imposée. Être infini ! « nous
aussi, nous reconnaissons voire loi, nous vous adorons et « nous vous
adressons nos vœux et nos prières , car vous daignez « nous permettre de
vous invoquer. Vous serez , grand]>ieu l « l'universel objet de nos louanges
, et votre souveraine puis« sance sera le sujet de nos cantiques; votre empire
est *« éternel, rien n'a pu se faire , rien ne se fait , rien ne se fera " dans la
nature sans vous , qu'en vous , par vous et pour vous; «« les destinées du
monde , et celles des nations, s'accomplissent N selon les lois éternelles et
immuables de ce qui est, ou de « vous, 6 mon Dieu! Ces lois dominent à
jamais le ciel, la « terre , et toutes les parties de l'univers , et
conséquemment la « nature humaine qu'a daigné visiter votre Esprit. £0 un
mot, K elles dominent tous les êtres qui remplissent par vous l'infinité «f du
temps et de l'espace , et qui , selon les paroles remarquables(i) de
l'Apôtre Paul (dans lequel se trouve renfermé le mystère de votre
Trinité), ne vivent, ne se meuvent et n'existent qu'en vous , qui êtes notre
Dieu. « Être infini l qui êtes tout ce qui est, et en lequel nous sommes ,
nous agissons et nous possédons la vie intellectuelle, daignez nous
éclairer de plus en plus! Qu'un rayon de votre lumière se répande plus
abondamment sur notre intelligence, si (t) Act. du Ap. , ch. 17, T, aS.
Digitized

The text on this page is estimated to be only 24.90% accurate

>75) H tebisoir'tles détre's de voirc justice, pour éloigner de vos en«f fj^tts les ténèbres qui les environnent , *el dans lesquelles ils ne j< ;pourraieifi que s'égarer; donoez-leuf une portioo de cette «; sagesse avec laquelle tous -|pnveraez le monde , et roitt tous S gouvernez vous-même. Alq^s ib^turon't que le bonheur qn'iU -ic icherchent avec tant d'ardeur et^de sollicitude, ne peut se <r trouver que dans l'accompUssemènt des devoirs que voua avez a si bien assortis i leuv.ilatore ; et leur occupation la plus chère « sera de chanter, pleins de vénération et de gratitude, vos « sublimes perfections , et les bienfaits que vous répandez fourw nellement sur vos enfans , hclas ! trop souvent ingrats , et « trop souvent eux-mêmes la cause des maux qu'Uls éprouvent. » 37<* Le Pontife brûle de l'encens: puis il prononce Tinvocation suivante , en élevant les mains yers le Ciel : « Dieu éternel et Toul-Puissanl ! père de tous les hommes , « voire règuc s'élend sur ruuivers, visible et invisible; voire « miséricorde est infinie. Que voire nom soit sanctifié, que « votre volonté soit faite en tout , pour tout et partout ; donnezm nous la nourriture spirituelle et corporelle- dont nous avons be« « soin; pardonnez-nous nos offenses comme nous pardonnons « à c<;ux qui nous ont offensés ; que toute mauvaise tentation « 8*élaigne de nous , et délivrez-nous du mal. Amen, • 28*^ Puis i'oiliciant, croisant les mains sur la poitrine, et levant la lé,te vers le Gel , dit : «v Seigneur, qui avez dit à vos Apôtres : Je vous laisse la paix , « je vous donne ma paix , n^ayez point égard à nos péchés , mais « à la loi de voire Eglise , et donuez-nous la paix et Tunion ! Puis élevant les mains vers le Ciel , il dit : ff « Seigneur, Fils du Dieu vivant, qui êtes la lumière du « monde , et avez rendu la vie aux hommes ! délivrez-moi , par « le sacrement Eucharistique , de tous mes péchés et de tous « autres maux; faites que je demeure toujours attaché à vos corn«< mandemens , et ne permettez pas que je me sépare jamais de « vous. » 18.

The text on this page is estimated to be only 29.36% accurate

(39" Pais TofRiciant communie , en prenant d*abordie pain et ensuite le vin (dont il conserve une part pour en faire la distribution aux fidèles , sMl y a lien): dans ce cas, il répand sur le pain la partie du vin qu'il a réservée. Musique pendaiitla commnniod* * 3o** Après U cène , l'officiâni dit : n Recevez, d Trinité sainte I Hiommage etTaven de ma dé«r pendance , ayez pour agréable le sacrifice Eucharistique que « j'ai offert à Votre Divine Majesté; faites qu'il devienne un R sacrifice de propitiation pour moi , et pour tous ceux pour «« qui je l'ai offert. « Mes frères , que le Seigneur soit avec nous. Amen. » 3t* Après cette prière t l'afficiant brûle de Tencens, et entonne un cantique d^actions de grâces , qui est chanté en chieur par tons les assbtans. 3a<^ La diacre recommande les pauvres à la changé des fidèles. 33" Les dames hospitalières» chevalières ou chanoinesses « font la c|nâtc. 340 L'officiant iait la prière finale , et dit : « Seigneur, Dieu de bonté et de miséricorde f créateur et « conservateur de ronters ! vous connaissez les besoinii de vos « créatures ; veuillez soutenir notre existence et perfectionner « notre entendement, et daignez nous accorder la paix dn corps « et de l'ame, avec tous les Liens nécessaires pour remplir <li« gûeinent la defitinée à laquelle nous sommes appelés par vos « décrets impénétrables , et pour pouvoir obtenir dans les de« meures célestes l'éternité bienheureuse. Amen. » 35^ Après la quête, ^officiant donne la bénédiction au peuple 1 sur lequel il étend les mains, en disant : 36** «(Que rEteriicl daigne nous donner ses grâces et sa bé« nédiction l Allez en paix. » Tous répondent : « Gloire è Bieu ! « Vive Bieu^Satnt-Amour ! »

The text on this page is estimated to be only 18.32% accurate

(^77) * ^7* Sortie des lévites conformément en cérémonie.

Nota. Voyez U DumaJ lévites: pour les cantiques ; pour le Tépérali ou
Mirée d'actions de grâces; pour les diverses cérémonies relatives aux
Kaptéines,, mariages , décès, etc. , etc., et pour tous autres actes religieux,
ordonnés par la cour Apostolique-Patriarcale pour la plus grande instruction
, l'édification ou la consolation des fidèles.

The text on this page is estimated to be only 15.00% accurate

,^ Digitizeo by^

The text on this page is estimated to be only 15.65% accurate

(^19) mm* (Note A.) ABRÉGÉ ANALYTIQUE
COMMENTAIRE DE L'APOCALYPSE § K Des lois admirables régissant
le monde physique , il est impossible que le monde intellectuel soit
abandonné à lui-même. (1) Quoique ce Commentaire d'un livre vénéré dans
l'Eglise catholique primitive , et repoussé comme absurde, par quelques
esprits présomptueux , ne soit pas avoué par les autorités de cette même
Eglise « Toi à peine que les rapprochements, Traitements raisonnables, que
Ton trône «Qui» cette manière d'opérer le lit prévislonoel du Joao, et
celle dont l'Eglise a • de tout temps, considéré cette «œuvre d'inspiration
extatique, et en quelque sorte divine, on a pensé, disons-nous, que ces
rapprochements suffisaient pour en autoriser l'insertion dans un ouvrage qui
consacre l'Apocalypse comme un des livres authentiques de l'Eglise du
Christ , et qui la présente tant comme une allégorie du monde planétaire
dans lequel notre terre; est placée, que comme une exposition
prévisionnelle de ce qui devait arriver à l'Eglise primitive. Conformément
à l'opinion de l'un de nos plus savants docteurs allemands, le très-révérend
Frère V*% auquel nous devons cet abrégé analytique du Commentaire de
l'Apocalypse, opinio que nous partageons, entièrement » nous pensons
(quel que soit le rapport sous lequel on envisage cette «œuvre de l'apôtre Ji
an , et abstraction faite de toute action surnaturelle, et de toute inspiration
d'en haut) , qu'il est dans l'ordre des choses possibles et probables que Jean
3 ^té doué d'une grande puissance extatique, ou, pour parler le langage
adopté en ce moment, d'une grande puissance magnétique : et par cela
même que l'un voit assez fréquemment des somnambules donner des
marques d'une Incarnation extraordinaire , et se livrer à de» actes» fCinluUion
(st de

The text on this page is estimated to be only 22.76% accurate

(280) Nous reconnaissons des lois rigoureuses qui régissent l'humanité et la destinée des hommes réunis en familles ^ ou en nations ; il n'est pas probable que dans le cours de la vie même de l'humanité, dans son histoire « on dans la succession des âges de la famille humaine , il n'existe point certaines règles qui dirigent les grands événements. § 11. Nous apercevons bien les causes qui ont amené le bonheur ou la ruine des empires ; mais souvent nous n'y voyons que des mystérieuses destinées, c'est-à-dire, des événements, dont la cause, la liaison, le but nous échappent. Nous sentons toute la profondeur de cet Océan et la force supérieure qui l'agite ; mais le sentiment de notre faiblesse s'effraie à la vue de telles grandeurs, et recule, épouvanté d'un Dieu sérieux. § 12. Il est naturel que l'avenir nous paraisse bien plus mystérieux qu'une prévision qui frappe d'étonnement, et qui ne peuvent être révoqués en doute, pourquoi répugnerait-on à croire que (par la Volonté de Dieu , car tout dépend de l'ait par cette volonté) Jean ait reçu le don d'une immense lucidité prévisionnelle, pendant ses extases, de quelle dénomination qu'on les qualifie ; et que le langage hiéroglyphique et allégorique dont il a fait usage dans ses écrits, ne soit l'expression également , normale d'événements qu'il entrevoit dans les divers éléments de son avenir. Les hommes qui se livrent à l'étude des faits , et qui ont appris à ne pas se fier d'après de vaines théories, se garderont bien de rejeter une telle explication qui, d'après les observations positives sur l'extase magnétique qu'a déjà recueillies la médecine , a le droit de prendre place à côté de tant d'autres explications consacrées par nos plus savants physiologistes. C'est pour cela que nous avons cru devoir insérer à la suite de celle-ci, nous tenons de l'obligeance et du zèle évangélique de notre frère et collègue dans l'épiscopat, Z*** (dont nous avons eu devoir conserver religieusement toutes les phrases, toutes les expressions), et qui , nous le croyons, sera du moins considérée comme une explication infiniment ingénieuse*

The text on this page is estimated to be only 26.52% accurate

encoM. L'eif rit kaaiani ne voit pat an loin éavanl lui : à peine a-t-il quelque cerlitnde de son lendemain. Cesi que nous somnief peu par nous iiiéiiics; nos notions ne nous sont acquises que du temps passe. Quant au temps futur, t^ous n^avous que l'ardcDl dëair d'en débrouiller le mystère. §1V. Toutefois y dans le monde physique , l'homme stSt calenler Tafrenir jusqu'à un certain point; Tastronomie en a donné des preuves. Même dans le inonde intellectael , à certaines dispositions de Penfant, nous jugeons di' son état futur, de ses vertus, de ses passions , de son sort. L'humaiaté dans son ciisciTililp paraît avoir aussi ses pi-riodus et peut-être on peut par quelques iiiiices reconnaître déjà à son premier âge les actions que doit produire son état viril. Toute eiplication serait ici très-hasardée. Mais si rindividn dans Je somnambulisme voit incontestablement, quant à l'espace^et quant au temps, plus loin que dans Tétat ordinaire, il est permis de penser que le somnambulisme puisse avoir des degi^ indéfinis et que la Providence dans certains cas rares • et pour certains buts inconnus, ait doué certains hommes de la puissance de prévoir Tavcnir à une grande distance. Ce serait ce qu'on appelle ré0élaHon, Nous examinerons si dans VJpoeaiypâe une telle prévision , portée à un des points les plus élevés , a pu s'elendre jusqu'aux événemens de nos jours. § V. L'Apocal jpse , ridicule aux yeux des esprits forts, désespoir des gens sensés , existe depuis plus de 1800 ans ; les critiques les plus sévères l'ont reconnue comme authentique, l'ont reconnue comme 1 ouvrage tic Saint-Jean , i WpÔLi c chéri et privilégié de Jésus - le - Christ. Jrener qui, dans son enfance, pouvait même avoir connu cet Apôtre , parle de TApocalypse et de son auteur. §vi; Mille UTMK ont chcrdié k Ironrer la tolaiioo 4e tmut <aigm« Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 20.76% accurate

- # (aSa \ lkislori<|Qe i t(m\$ «e sont égarés dans ce labyrinthe sacré* Neifton et Haller,' qoVn ne rangera pas àa côté àeê esprits fiiibles, y ont échoué égalementt'L'abbé Bengel a été plushenreox. Quarante ans avant ia réviolution frençâtse» il en a prédit, par TApocalypse, tons les événements les plus inarquans. Après la vérification, on a commencé a y croire. M. StiUiiig ^ plusc onmi sous le nom de louage en a donné nn cominenlnirc , que nous suiv ions avec d'autant plus d'atteniiun, qu'il coiucide d une ujanière remarquaiile avec celui dont nous avons eu l'avantage d'étudier les él^mens dans ics livres précieux qui constituent le trésor de l'église primitive. Le développement successif dc^ faits finira peul-(^tre par faire croire ce 901 par^t incroyable. Dans des 'temps.tris-éloigné9, Ton aurait niéf ou ridiculisé la préri^îoi^ .dcs éclipses , des comètes. Cet état du ciel était encore dans la catégorie de^ iQystères. Ces mystères sont maintenant des faits. L'Apocal^ psc li esl qu ua U^^iii (W; mots vamH!>, lijynrés; c'est nu aaïas d hiéroglyphes fantastîf|iu> j)(Our t|al< on«[uc a ea a ^>as la clef. Il faut bien qu un protoiid luyslcre y îsoU caché , s'il y a mystère i et dans ce cas, le but de la Providence est inexplicable à rUonune, livré à son état naturel ou ordinaire. Mais Ton a décbiQ^ré de nos Jours les hiéroglyphes les plus obscurs de l'amiquilé ; et les faits sepiblent prouver qu'on a découvert aussi la clef des symboles prophétiques ou prévisionnels du livre dont nous parlons* § viu. D'abord , il faul drlinir ce que Ton doit ml cadre jiar les mois prêoisi'iiii et itrophitif. Si, dans son cl al ixuaital , un hotnnte , par suite de calculs de son ialelligence , annonce un cveaeiufiil futur, et que cet évènementl soit produit avec les conditions qu il aura indiquées, nous appellerons celte fonction întelleclueile , pnhsion» Mais si un homme a prédit une série d'événemens, s'il a présenté le tableau historique de ces événements ^ par le moyen ilesigoes, de chiffres, etc., et qOe aes événements se réalisent à

The text on this page is estimated to be only 26.35% accurate

(»83) ■ te époques indiquées par les rapports de ces signes»
ciùfires, ef^t Ih'préfisùtn ne peut plus être' considérée èomme résultant du'
calcul de rintelligeoce lunnaitte, soumise à ses lois ordinaires. Elle -est
d'une naftnre plus élevée. Cest une sorte d^iospiration ; et Jaas ce cas, noas
rappellerons prémsiun anormale ou prop}tét(fue , ou bien , selon le langage
des physioloos;isles magnétisans , nous la désignei (His sous le nom de
précision extatique. D'après le Commentaire dont nous donnons un aperçu,
SaintJean aurait, dans son Apocalypse, prévu les évèneaiens les plus
remarquables de Thistoire de nos diz';hoit cent dernières années. Il serait
donc pi*opbète y ou inspv'é pour unç précision anonnale; car il
estôncontestable que dans son- état ordinaire (et quand il ne se trouve pas
en état d'estase magnétique) « riM|pune n'est jamais susceptible d^une
perspicacité aussi profonde. § IX. Or, toutes les conditions de
préifisioni^iatique ou pmtphéHque^ • semblent se trouver dans
l'Apocalypse d'après le commentaire ^ ^Itmng* Nous allons en présenter les
traits les plus remarquables. Icung donne d'abord des notions - élémentaires
et parle des époques' prophétiques* et des cbifTreS qui les dérîgn'ent. Si
l'on prefld les chiffres apocalypiiques, par exemple: mois de la bête, t)u
1260 jours de la fciume révelue tlu aolell , ou les |, i, 3 temps daiis Icui
signification ordinaire , on n'aura que lo à ii aiis pour Tespace
al|ocalvpliqlnel Si on fait de ces mois ci de ces joùrs» des années, on ne
trouvé aucune concordance avec les évènements historiques. C'est ce que les
commentateurs avaient toujours fait; et c'est ce que TaLbé Bengel et Joung
ont su éviter. Mais leurs calculs sont trop longs pour qu'on puisse en donner
ici une idée complète. Nous ne pensons qu'effleurer leur système. \ §x. 666.
est le chiffra radijc^;.de TApçcalyjps^ Le soul point de vue (lounge le prouve
par l'Apocalypse même) est d*^wisugir.c» Diyuizeo by GoOgle

The text on this page is estimated to be only 15.60% accurate

chiffre my^{tt}^rieux coiiiiiiie étant composé de 3 parties ou temps ^
c*esl-à-clir<* (\p 600, 60 , G. Si l'on divise 666 par 3, on obtient 22a, dont
la moitié esi 1 1 1 ; le nombre 222 serait donc i temps apocalyptique, et III
un demi temps, oa, d'après le calcul rigoureux de Bengel m ^ . La
progression apocalyptique est.par conséqnenl la «aidante: m j oa la moitié
da temps de la femme révélué dn soleil* 3^2 1 on m temps entier. 333^ ou I
I: temps, époque de la domination dii paganisme sur le christianisme.
Conslantinople consacrée au christianisme k 334* 444 7 font s temps» 555 \
indiquent les 70 semaines de Daniel* 6GG ~ est la durée de la bête de la
mer. 777 I sont les 3 1 temps de la femme. 888 7 spnt le temps da dragon* 1
1 1 1 \ sont le ehrânos des ames sons Vaulei , etc* * Nota. Ce qoi est encore
bien remarquable , c'est qne Tabbé Bengel! a trouvé par le nombre radical
apocalyptique, le cycle ou le nombre radical de tous les
mouvemens^stronomiques C^) qu'on avait cherché si péniblement par des
observations même les plus minutieuses, sans pouvoir le découvrir. Ce sont
280,000 années terrestres ou 5^2 chrônos apocalyptiques. Plusieurs
astronome ont , depuis peu ^ reconnu Texaclitude de ce calcul Ansarplos,
qnaotanz nombreuses figures emblématiques de (1) Ce qui conrriierait ,
s'il en était hesoln , la dootrino <ie rEaUge-PrimitWe tar It gyatême
plaaMaître dont l'Apocalypse est déclarée être ane tà^4 Digitized by Go

The text on this page is estimated to be only 28.41% accurate

(a«5) l* Apocalypse, elle» ont betoio d*expiication pour être comprises, comme nous le verrons plus tard. - ■ §XI. Après ces préliminaires, il importe, avant tout, de caractériser les trois personnages les plus importants qui figurent dans ce drame mystique* Ce sont la hiU de la mer, la hêU de VatHme et la femme réçéiue du soleil. Les orientaux et les prophètes prévisionnaires sont accoutumés à une langue figurée, qui peut paraître en opposition avec la manière dont s'expriment les peuples occidentaux, elle doit, en quelque sorte, leur paraître choquante, ridicule; absurde; mais au fond, c'est une langue poétique tout comme une autre; et la prophétie, si jamais elle a dû ou doit être encore produite par la Providence, n'a pu et ne pourrait parler que par allégorie, et le temps de solution de cette énigme est venu, on peut parler la langue naturelle ou philosophique, afin de la faire comprendre* Les trois personnages susdits sont des êtres abstraits et représentent le bien et le mal de l'humanité. Le dragon est la figure du mal, et paraît tout d'abord sous le caractère de la bête de la mer, tout d'abord sous celui de la bête de l'abîme. La femme réçéiue du soleil est son antagoniste et représente la morale pure de Jésus-le-Christ. § XII La bête de la mer, dont l'apparition commence chap. 13, a reçu sa puissance du dragon ou principe du mal (chap. 13, v. 2). Or, le dragon ressemble, dans sa plénitude, à la monarchie universelle, ou au despotisme absolu. Par conséquent, il faut en conclure que la papauté est et doit être ce personnage; car aucune autre puissance religieuse n'a montré cette tendance à la monarchie universelle autant que la cour de Rome; aussi l'a-t-elle exercée pendant long-temps par son pouvoir sur les consciences des peuples et des rois, par ses intrigues, par un loze qui éclipsait celui des monarques, etc* Ce n'était pas l'esprit de Jésus ^ aussi a-t-elle poursuivi tous ceux qui voulaient conserver la

The text on this page is estimated to be only 17.68% accurate

() sImpUçUé des premiers chrétiens, ie a PauUcien», le[^]
Moraviens[^] les CahinLstes , \cs Lulhrrirns , etc. * La vision de Siunt-Jean
(chap. 17, v. 18) est décisive sur la signification de la bête de la mer. Il dit :
'f femme que tu as vue est la grande ville qui a le pouvoir sur tous les rois
4e U lerre. » C'était alors Rome. § XIII Une âufre Bête , dont 1*
Apocalypse fait souvent mention « est /a hêu de TMne, GVst une
abstraction d'an parti qui' ne reconnaît plus de religion , qui met à la tête de
IHntelligence la raûon « evrfusiçe , laquelle Vadore elle-même et veut
régner sans Dieu ; au lieu que la b[<]ête de la me[^] veut gouverner au nom de
Dieu. La \)K'Ac de la mer a pour élément la supersiilion ; et la bête de
r.ibfme , l'incrédulité. Celle-ciLCSt plus coupable par son orgueil, celle-là
par son hypocrisie* . , ' §XIV, ' * Une vision plus riante présentait à Saim-
Jeaon une femme réçtUut du sùkil , ia lune sous ses pieds, et une cpuroune
de douze ctoi[^]es sur sa tête (chap. 12 , v. 3); elle était enceir[\]te et souffrante
de douleurs de l'enfantenienl. Cette femme est 1 Lglise de x44fOOO
marqués les douze étoiles peuvent faire allusion à 13 X 13 sr= 14.49
comme elles font allusion aux douze Apôtres. L[^]image d[^]une- femme
enceinte Yis-jir*vis de la promilnée de Ba~ bylone, ou la hèle de la mtr> «il
u[^]e [^]ppositiim trssichiaii6> Cette femme est resplendissante dli soleilf
c*est>>à[^]ede la Fériléde Jdmth'Ckntt, qui est le soleil da mande inteUectnel.
(Notes que dans toulea ses préTisionst Saint- Jean n'avait en vne que
TÊglise dont Jésus-fC'Christ Tavalt institué le père). La lune indique la
sagesse huniaiiic éclairée par le soleil de la religion. La foi .est le feu
central , la raison son rcOel, mais l'un est le soutien de Tautre. La religion
de Jésus est carackuisce pnr Tamour de ses sembJables , la douceur, îa
modestie , Lip iilence; opjwtsiion complète à toute espèce de despoliisnte ,
et , par conséquent , contraire au V Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 16.38% accurate

(^7) naturel 4« dragon iqoral^ qui n'cêl que ▼ioletice,
^go'ilNitc el mensonge. Déjà Batgel cbm^raît la feroïne revêlue ffÀeii à
l'Église Mmwiemie, analogue à T'Église prîmilîire i religiod mère , épouse
<le l'agneau* Elle existe depuîale neuvième siècle t son siège principal est
en Morairie* et dans la Lusace. Ioung (le mcin^ y rccuunaît la religion de
44^^00; mais malgré sa prédilection pour les Moraviens ^ il dii , -a" vol. p.
i5i : « Mais (I puis et temps- là (la i^ édllion), il ni fst (Jei'crm clair (fu'une
nmnifesfation évidente de celte prophétie est encore FUTUBE. » Ioung ne
connaissait pas rÊglisc priiiiilive dont Saint -Jean était la source après
Jësua-le'Qàrisi; et Taxislence de cette Église jusiifiail parfaitement les
pressentîmens d'Ioung; car c'est d'elle qu'on peut dire que les nations
entêtaient exclues, que les marqués restent durant lea quarante>deux mois
de persécution dans la partie intérieure du temple; ou bien « quVlle a peu de
force , et qae pourtant elle a conservé ma parole et ne Ta jamais démentie.
>• (chap. 3 , T. a). § iy. m Aprêf; avoir donné des notions générale* « nous
allons pafçourir rapidement les époques les plu^ mémorables de Tiustoire
depuis Jësna^ le-Chriât. La première vision, reprcseu le seju chandeliers
d'or, qui indiqnetil sept églises , savoir : Ep h rse ^ Smyrne, Pergnme
y'Thyatire ^ tardes j Philadelphie ^ et Laudicée (chap. V. 1 1). An milieu
d'eux élail un qui ressemblait au Fils de Dieu , de la bouche duquel sortait
une épée à deux tranchans, c'esi-à-dirCf la vérité. Ces églises n'étaieni au
fond que les différentes sociétés de l'avenir religieux* L*égUse de Thyatlre,
suivant Ioung, ressemble à celle des Moraviens ^ des Albigeois; elle doit
bien garder ce qu'elle possède, la vraie religion de Jésus, jusqu'à ce que
viennle le Fils de Dieu (chap. 2 , y. 25). ' L'église de PhUaddphie parait jûuir
4'uue prédilection parti- ,

The text on this page is estimated to be only 19.13% accurate

(aa8) enlière. Nont en avoDs donné les •slgm ^ractéristiques dans la deacription de la femme révètoe da soleil. L'église de Laodicée, ce qui veut dire tribunal du peuple , est démocratique comme celle du Sardes, et ressemble assez à l'église protestante. Laodicee se fdiin î ra , siîivant l'Apocalypse , vers la fin., avec Téglise de Sardes. 11 en sera de même de ihyatire et Philadelpkie, ou des Moraviens et des Johannites on catholiques primilî&, qm ont one si grande analogie entre etfx ; leur règne sera théotrattqoe ; et ils deriendront les colonnes da temple de Dioo. § iVI. Dans le quatrième chapitre, la vision change. Les sept chaodeliers disparaissent ; et Saiat-Jean voit, dans le Ciel nième, tm irdne entouré 4^ vingt-quatre autres , sur lesquels étaient assis ▼ingt-quatre vieillards, dont les têtes étaient couronnées d'étoiles. Celui qui était assis sur le trène du milieu tenait un livre fermé par sept cachets, symboles des dîlfcultés pour Touvrir. Le cheval blanc qui sortait après le premier cachet ouvert, -annonce, dans le sens prophétique, \i victoire ; c^éiAii Jésus. Le deuxième cachet enlevé, il paraît un cheval ^ooge comme du feu, symbole de guerï ê. Le troisième cachet fait sortir un cheval noir, qui indique la iiiisere, la faim. Le qualrlcme, cheval fauve, anuouce la mort. Tous ces symboles apparlienrieu à l hisloîre des premiers siècles, et nous ne les indiquons ici que pour donner un aperça de la mimièrc d'expliquer de Tauleur. § XVil Les six premiers cachets montrent la victoire dti christianisme sur le paganisme; mais nous passons sous silence tous ces détails souvent frappans de vérjiié (§ lo). § xvm. Au chap. 7, V. 4i il est fait la première mention de x44>,ooo ' marqués, dont TApocalypse parle souvent C§ C'était- le

The text on this page is estimated to be only 24.80% accurate

(»89) noyau du vrai christianisme , et qui fui mis à l'abri de toute atteinte, c'est-à-dire , marqué, enfermé durant le combat des passions et la purification de l'humanité. Dès que les 144 000 firent motif, le septième cachet fut ouvert; Mpt Anges aTCC sept trompettes se présentèrent. La première excitait une grêle mêlée de sang (chap. 8, v. 7) , indiquant les Gèths , les Huns , qui tombèrent sur l'État romain. Les autres trompettes liaient des désastres semblables dont l'histoire fait mention. § XX. Au chap. xiv, v. 6 et 7, l'Ange annonce le temps où le grand mystère de l'humanité religieuse sera découvert c'est-à-dire , que la vérité de Jésus sera reconnue. Pour trouver le chiffre historique ^ Fabbé Bengel a fait des rapprochements ingénieux. La vision dit : qu'il ne durera plus un chrônos (chap. 10, v. 6), qui est l'An II y comme nous l'avons dit (§ 10). Or, le temps de l'Ange doit être de 774 à 725, additionné à 1111, fait 1836. Par conséquent ([uent , comme ramonce dit que cela ne durera plus un chrônos , nous sommes dans l'époque. § XXI. Chapitre 12, v. j, il paraît un dragon rouge comme du feu avec sept têtes et dix cornes, et sept couronnes sur les têtes. Une puissance à sept couronnes est à-peu-près ce que le dragon convoitait, la monarchie universelle. Le nombre de sept pourrait ^ en outre ^ indiquer les sept collines de sa capitale ; et les dix cornes, les dix royaumes de la chrétienté. Et le dragon s'arrêta devant la femme qui devait enfanter, afin que lorsqu'elle aurait enfanté, elle dévorât son fils (chap. 12 , 4)* ^ * le 9^e pape Grégoire II, ne rêvait que monarchie universelle, et pour l'Église Moravienne dès qu'elle fut instituée (au 9^e siècle). Cette persécution a été portée à outrance, et a presque exterminé l'Église Moravienne. Nous savons déjà que cette église '9

The text on this page is estimated to be only 23.25% accurate

(apo) esti d*après Bengel, la femme revêtue du soleil (§ li^).
DepoSit ce temps, la vraie religion devrait encore attendre un temps, (les temps, et la moitié d'un temps, pour être victorieuse. Or, un temps prophétique est 222 ~ : des temps veulent dire 2 temps = $2 \times 222 = 444$ mois d'un temps iii 5, par conséquent, les 3 7 temps ensemble font $444 \times 7 = 3108$). Le Pape Grégoire VII a obtenu, en 1058, que les Moines ne pourraient plus exercer aucun rit de leur religion. C'était le moment de les dévorer. Si l'on additionne ce chiffre avec 777 on obtient $3108 + 777 = 3885$, époque à laquelle l'Église chrétienne-catholique-primitive pourrait bien avoir, sinon triomphé de ses ennemis, échappé aux coups de la haine sacerdotale, du fanatisme, de l'ignorance et de la mauvaise foi, aux sarcasmes de l'impie, aux outrages des folliculaires, etc., mais s'être assise sur une base assez solide pour qu'il lui fût permis d'étendre à tous les peuples de la terre les biens inépuisables qu'elle renferme dans son sein. §.XXII. Une époque très-mémorable de l'histoire religieuse est la réformation. Elle est indiquée par une blessure mortelle de la tête de la mer qu'une de ses têtes avait reçue (chap. i3, v. 3), mais qui se guérit (le nouveau, à l'éloignement de toute la terre. § XXIII. / Pendant le trop long temps, que la superstition gouvernait le monde, l'incrédulité, à son tour, arrachait les rênes à la première. Le Jésuitisme cédait au Jacobinisme. C'est clairement désigné dans l'Apocalypse ; mais nous ne cloisonnons pas, à ce sujet, que des rapprochements, pour ainsi dire généalogiques et qui nous paraissent intéressants, (les symboles apocalyptiques, lesquels coïncident avec les époques mémorables de notre temps. D'abord (chap. i3, V. 5), le pouvoir est donné à la tête de la mer pour quarante-deux mois prophétiques ; et (chap. i3, t. 18} le nombre civil de la tête indique 666 (§ 10)• On sait, par d'autres preuves encore, que les quarante-deux mois égalent 666. Or, il est certain

The text on this page is estimated to be only 23.26% accurate

(^9*) que l'apparition de la « bête de l'Apocalypse » date du règne du Pape Grégoire VII, dont la domination universelle a été décrétée par le premier concile de l'Eglise occidentale à Rome composé de plus de mille prélats. Si vous additionnez 113 et 666, vous aurez 1789, première année de la révolution française, que l'abbé Joffroy a, par ce calcul, prédit qu'aurait eue auparavant. Mais à l'antiquité il y a 3190 ans de la bible, lui pas encore coïncidence ; ce n'est que le 1^{er} ap. Irénée II, 113. b., qu'il osa affirmer que son vassal l'empereur Clotaire II. Additionnez 113 et 666, vous aurez l'an 1779. Est-ce hasard (i) ? L'histoire de la progression de la puissance de la bête « la mer, peut être comprise dans quatre époques » dont les différents degrés correspondent avec ceux de sa destruction : sa naissance, qui date de 113, et coïncide avec 1789, commencement de sa décadence. Ajoutez 666 à 113, vous aurez 1789 ; à son élévation, bien établie en 113, correspond à 1789, époque où Napoléon a comprimé le pouvoir papal : 113 « 4-666 font 1779 ; 3 » l'élection du Pape, qui avait long-temps été partagée entre l'empereur romain et la ville de Rome, fut opérée en sa faveur le 1^{er} mai II, par les seuls cardinaux, ce qui éliminait l'invasion du pouvoir absolu de l'empereur ; mais aussi ce pouvoir fut-il en quelque sorte anéanti par le pouvoir de Napoléon, en 1809, époque correspondante à 1143 ; car 1809 est le résultat de 1143 et de 666 ; la toute-puissance des Papes fut accomplie sous l'empereur Frédéric Barberousse, en 1170, époque correspondante de 1136 ; or, ainsi qu'on l'a déjà dit, 666-1170 donnent l'an 1836 (2), où le vieux serpent devrait perdre de sa puissance, et où le bon principe marcherait au triomphe, malgré la persécution qui pourrait encore être dirigée contre lui. 1. ■ . ■ j ■ . : : . 1' (1) Cette expression n'est ici que pro forma ; le hémistiche étant impossible, et tout effet supposé nécessairement en vain. (2) Qu'elle que soient les années qui puissent former la valeur, la vérité, la poitrine, on influence des nombres, et sans nous permettre de nous ériger en prophètes 19.

[illegible]

The text on this page is estimated to be only 11.10% accurate

4 (>9 ») k la nioiiarchie imÎTcrseUe (chap. 17). D'abord , elle s'ett asaise aar la bâte de l'abtme, c*eflt>i-dire, elle a'est alliée avec Tiocrédttliié même ; mais bientôt elle sVn esi libérée et a reprii Taltitude qu'elle avait depuis des siècles. § XXV, Tous ces évèneiitjs sont <îéjà historiques pour nous; l'avenir vérlliera ce qu'il rcslt; dans tableau apocalyptique. Des grands désastres sont encore aiinonct-s. Une grande bataille doit t^lre li?rée à Armagedon (mot qui iodique ou veut dire défaite totale) , Par une quatrième décompositiôn da même nombre : i l l I I I I I M I iTi l l iT jl-l s A cal La MIMta IOUa A.(Ar«|n)»CBa.(CkriM),P. (l>rinct);M.a«|i Par une ciaquièiae décon position du même nombre (ou en indication généralê) : i Il I l I I r l l l l l l l i l l l I i I l l l iri BLU A* «.(AlMNaHiB.)BT CONSAGIB CtOrfi). VâH itoIttM iLU A* B. (AlMNaHiB.)BT CONSAGIB ClChrbt}. EN L*AN itoltMft Par nae sixième décompoiltioii do même nombfe : I I l I M I r I î l I T I î I I ! : " I I î t l I aÉTABLIAA LÉGLISB C (CbréU) D £ J £ A N, t S » M. Par nae septième décompoaitiôn du même nombre : iTiTITiiiiTiii I TTiiT XaiOMfHB OB L'ÉG. C. (Cbr.}. C^Caïk.]. j 0 U AN. (MwairiM). t 8 » ««M. iSf. Enûa, par une huUièinu dccuaipusitioa du même nombre» on trouve la devise et Ueri de guerre de l'Ordre , dont tan est grave au recto » et l'autre au vene de la eroi» apottoU^ue, iT î l l î M r I r F l l M îi PRO PBO BT FATBIA V.D.B,A.tVitipDu*<S*ui»AllD««»),d'««t|f inmlraMlfoy. Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 19.67% accurate

("94) entre tous les rois et les peuples, et perdue par les rois (chap. i6, V. i6; chap. 19). laung croît voir après cette défaite, dans les métaphores apocalyptiques, uoe liurrible anarchie. Après cette défaite et après celte anarchie, le dragon sera enchaîné : la doctrine pure de Jésus triomphera, et la paix sera générale pendant mille ans. Saint-Jean finit sa vision, comme il l'a commencée, en assurant que c'est lui-même qui l'a écrite (chap. t. -chap. aa). Cette attention, à lui-même, doit être considérée comme prophétique; car il prévoyait ce qui est, c'est-à-dire, que peu de temps encore que l'Apocalypse soit l'œuvre de cet Apôtre (i) et envoie mains qu'on puisse en donner une explication. " § XXVII Si l'auteur de l'Apocalypse était un poète romanique de notre temps, on trouverait ce livre sublimé. Il l'a fait, il l'a écrit les Évangiles, chef-d'œuvre d'un Apôtre, voire même d'un philosophe, mérite quelque confiance. On ne peut croire qu'il ait voulu laisser à sept églises un testament aussi bizarre, aussi inintelligible, et même, on ose le dire, aussi absurde, s'il n'est pas prophétique ou prévisionnel* Et, nous le demandons aux hommes de (1) Si l'Apocalypse ne renfermait quelque grand mystère» si elle n'était un livre d'initiation « dans une religion qui concorde le concours de la raison et des sciences pour marcher à la recherche de la vérité. Des philosophes chrétiens, ou des chrétiens philosophes qui ont pu conserver intact le trésor si précieux de tant de connaissances physiques et morales, lequel est lui-même la première base d'une religion toute rationnelle, ces hommes auraient-ils traité avec le même soin et le même respect, le livre qui ne serait qu'un tas d'absurdités? Cela paraît impossible. .

The text on this page is estimated to be only 27.82% accurate

(^95) L'histoire toi: qui pourrait ne voir dans ces images majestueuses, variées, déroulant avec tant d'ordre l'histoire des siècles, qui frappent si vivement tout lecteur attentif, qui pourrait n'y voir que le fruit informe et dépourvu de substance, d'une faiblesse sénile ou les extravagances d'un délire chimérique? — Il est en outre hors de toute probabilité qu'on calcul, compliqué de tant de figures emblématiques, de tant de chiffres mystiques, coïncidât avec l'histoire de 1800 ans, s'il n'était pas prévisionnel, et s'il ne provenait d'une intelligence placée dans l'état de la plus haute lucidité. Il paraît peu probable que l'humanité la plus riche et la plus heureuse eût coordonné tout cela dans un si vaste tableau. Ce qu'on appelle hasard justifiait-il jamais des événements historiques dans la prédiction singulière de 1/2, 1, 2 temps?... On dit que toutes les prévisions ou les prophéties ont été arrangées après et non avant les faits; mais ici nous avons des preuves évidentes du contraire. Bengel a écrit quarante ans avant la révolution française (^tu es, en quelque sorte, la réputation de l'empire et l'empire a écrit, en 1797). Or, il y a maintenant tant de faits accomplis qui justifient l'exactitude de leur prévision, qu'il serait presque ridicule de vouloir les expliquer par ce mot hasard, mot vide de sens, mais qui, dans tous les cas, serait aussi incompréhensible que celui de hasard, si l'on entend ordinairement. Et qu'est-ce donc, si ce n'est point, ou si ce ne peut être l'effet du hasard? — Est-ce prévision, prévision humaine selon l'ordre normal des intelligences? Non. Ce serait donc une révélation ou une prophétie, selon l'acception reçue de ces mots, ou bien une prévision selon l'ordre des lois de l'attraction magnétique ou de la révélation par l'effet des dispositions spéciales dans lesquelles nous savons que peut se trouver placée l'intelligence humaine?*. Il ne nous appartient pas de décider. Du reste, nous sommes encore placés dans l'avenir... Attendons. L'humanité. Depuis la découverte du grand cycle de 280,000 ans, faite par M. Benard, les nouvelles planètes, Tellus, Vesta, Junon, Pallas et Cérès, ont été observées par les astronomes; il

The text on this page is estimated to be only 13.31% accurate

(«96) serait très-inKrenani de cakoler à leorà rétolotioos sont comprises dans la période solî^limaîre de 4^0,000 années , qui embrasse si bien les mouveinens des planètes anciennes. Nous ne pouvons qu'engager les astronomes à vouloir bien faire cette vtiî iication (^oyez page 284» ÎHota). (Voyet pour iè développement de cette Notice «f Siegesşe chkhte » , par loang).

The text on this page is estimated to be only 19.65% accurate

(w) (NOTK B). PRIMATIE-COAJUTORIALE DBS
GAULES. 4 % Bèt A prtMBi t phidMin AnM-Clkibl panbMBI; f où noua
MToat que la demière f bpurc e»t tentie (»).i8). II? wr-t sorlit d'«T«c DOIM :
Mai» iU n'itaitnt f«* iet nùtrtt . car «ib
e«MBtélAdMiifilNt,ibicrueDldemeurétaTec nou» (t. 19). Pour »ou* , tcuex
Tous infiola]il«iiMsat ftladoo» triae que tou* ares reçue liii U
camiMiMMMiil (f. I>ANs uii moment 011 nos frères ont pris la résolution
de professer publiquement et le plus tôt qu'ils le pourront , la doctrine du
clir!sli;iiiisme primitif, et où la nécessité d'en revenir à cette doctrine se fait
sentir de toutes parts, il est de leur devoir de repousser le reproche qui leur a
été adressé d'avoir empêché le fondateur de l'église cathoUque française ei
son clergé, de coopérer à la propagaUoa de cette même doctrine* N0U6 ne
chercherons pas n découvrir l'auteur d'une aussi misérable imposture, et que
peut être on pourrait qualifier de maladroite ; mais quelle qu en puisse être
rorigine , nos frères, pour mettre fin à des manœuvres qui ne tendraient qu'à
propager de«: erreurs graves et à compromettre la dignité de l'Église
chrétienne primittTe , nos frères ont jugé que fan ne pouvait se dispenser de
placer sous les yenz des fidèles l'extrait da rapport qui a été lait aux
autorités supérieures, sur la (conduite dudit fondateur, par le très-révérend
évêqne , Bailly Jean de Jntland. 11 résulte de ce rapport et d*nne enquête
ordonnée jiar ^s autorités de l'Ëglise ,

The text on this page is estimated to be only 25.86% accurate

i<> Qae (d'après des démarches mnlliplies , faites par le fondateur de l'église catholique française admis déjà dans les rangs de la milice du Temple), pleinement conraincus que la plus grande bonne foi , et le zèle le pins ardent et le plus pur pour la propagation de la yërité avaient présidé à la conversion de cet t'cclésiasliqie a la n ligion des Chrétiens priiiiilils , le Pati iarche et la Cour aposiolit^ue , avaient autorisé son élévation aux honneurs de répisopat, pour qu'il fût ensuite placé, sur le siège de la prîmatie-coadjuloriale des Gaules, après, toutefois, qu'il aurait fait par écrit, entre les mains de qui de droil^ un acte formel d'adhésion à la croyance de l'Eglise fArimitire ; 2° Que cet acte d'adhésion ayant été rédigé et signé par ledit fondateur, ainsi qu'il suit : u /iniiné, depuis long- temps, du désir de (H)îr enfin la religion du «t Christ débarrassée des honteuses entraves que Vignorance , la mau« çaise foi, le fanatisme, V intérêt et de non moins viles passions ont « imposées à l'église chrétienne, j'ai conçu le projet de m' élever contre « un éiai de choses aussi contraire à l'esprit di»in qui éclaira de son^ « flambeau la raison humaine, « Profitant du droit de liberté religieuse consacré par V article 5 de « la Charte de iS3o, j'ai donc cru devoir émettre une profession de « foi, le plus en harmanif possible avec les vrais principes de la religion i< et les mœurs du siècle , secondé par des ecclésiastiques animés du tt même sentiment, et non moins jaloux de coopérer à l'œuvre nécesu saire de la ré/onnation, « Toutefois t ayant appris p surioui en lisant l'histoire des sectes <t nligieuses par. le vénérable épéffue de BUns , que l'Eglise catholique « primiiioe, dépositaire par transmission sucçessûfe et jamais in« terrompue , des documens, des dogmes, des rites de la morale et « des pouvoirs des apéir^ H des premiers dUciples du Christ, mntU « en ce moment son siège à Paris ^j'ai sollicité l'avantage d'obtenir des « conjercnccs avec les chefs de V Eglise-mère , qu^on m'avait dit être u aussi digne par la sainteté inaltérable de sa mission, de deoenir le tt centre et la réunion de tous les chrétiens.

(299) « Après un grand nombre de conférences , après avoir pris connaissance des précieux documents sur lesquels s'appuie « d'une manière incontestable la transmission légitime des pouvoirs « apostoliques , ainsi que la pureté, l'inaltérabilité et la sainteté de « la doctrine du Christ ; en un mot , après avoir acquis la conviction « que les croyances religieuses de cette Eglise étaient l'expression de la « doctrine de l'Eglise primitive , doctrine reproduite, en partie, dans notre profession de foi; « J'ai cru , en mon âme et conscience , qu'en faisant acte de profession de foi dans cette Eglise , qu'en faisant acte d'adhésion à tout « ce qu'elle croit et enseigne, et qu'en reconnaissant l'autorité irrégulable du Souverain Pontife et Patriarche de cette Eglise (dont le « dernier actuellement placé sur la chaire pontificale a été sacré « l'Evêque catholique par M. Mauviel , pontife romain , Evêque « de Saint-Domingue et Primat de la cour synodale) , des princes « apostoliques, des évêques , prêtres et autres lévites institués par la « volonté du Christ; enfin qu'en adoptant entièrement cette foi primitive, « c'était donner à l'Eglise catholique française soumise à l'autorité de « l'Eglise primitive, la force puissante qui en découle et les matériaux dont nous avons besoin pour travailler avec fruit au grand « œuvre du rétablissement de la religion et au triomphe de ses principes, « En conséquence ^ je déclare ^ tant en mon nom, qu'au nom des « ecclésiastiques et fidèles de l'Eglise catholique française , qu'à compter « de ce jour j'adhère , sans restrictions , « ce qui est cru , professé et « enseigné dans l'Eglise catholique primitive; que je reconnais comme <f mes supérieurs légitimes tous les supérieurs institués conformément « aux règles de cette même Eglise^ et que je me sou mets, pour le présent '< et pour l'avenir, en tout et par tout , aux décisions émanées desdits « supérieurs, rendues conformément aux lois de l'Eglise primitive, et « selon la profession de foi de ladite Eglise; «) Qu'à l'exemple {les Fénelon, Massillon , Mauviel, d'Ortosa^ " Clouet et autres vénérables princes apostoliques , lesdits supérieurs <* ayant pensé que toute réforme trop brusque peut être plus nuisible qu'utile j je pense aussi qu'il serait impolitique de changer, sans

The text on this page is estimated to be only 26.16% accurate

(300) « trmution^ ia profeuion de fin et le\$ vsage» admis dans PEgiise « romame et consacrés dans Peglise cathoUque française ; « Aussi et jusqu'à ce ip^U en ait été autrement ordonné par ies « supérieurs de l'Egiise primitive, je continuerai l'exercice du culte « selon les usages et aoec les changemens adoptes ; je maintiendrai « lu prajtssion de foi que j' ai publiée et lorsqu'il en sera temps , « diaprés ce qui sera déterminé par une dècinoa apostolique , Von ii établira dans cette profession de foi les nuances qui seront jugées « les plus comenables par un synode formé du ciergé de l'église de «< France , lequel clergé sera nécessairement composé d*é»égues , « de prêtres, et de diacres ioalilués par les-sapérieun légitimes; « Enfin ^ le Prince des Apures ayant Uen voulu me communiquer « un décret de la Cour apostolique qui me confère le titre de Primatm Coa^uteur des Gaules ; et croyant , pour le plus grand bien de la m religion , dtooir accepter une haute mission épiscopale qui peut me m fournir les plus grands moyens de iramiller au bien de l Eglise; N Je déclare qu^après que j'aurai été éleoé aux honneurs du saint« épucopat, il sera de mm devoir de préparer par tous mes moyaut^ « et turtout pâr une lettre pastorale, les prêtres et fidèles de Véglse «r française , à reHiooir les hia^aits que les chefs de P Eglise chrétienne « se proposent de leur dispenser^ et qui leur permettront de parm tidper ei^n aux précieux usages , ntes et cérémonies consacrés, et M pratiqués par les chrétiens des premiers siècles, et conservés sans ir interruption depuis notre Seigneur jusqu'à ce jour. « En foi de quoi, foi signé le présent, ce 4 rrm iSil,. L'abbé « CUATjBL, prêtre, fondateur deVéglise catholique française, ap' tt prouoantsix rendis marpnaux et trois mots rayés nuls. « Je déclare adM^ entièrement et sans réserve à récrit d^autre p part»L'aèèé ATJZOU, ^icairegénéralde Véglise catholique française » Je déclare adliérer entièrement et sans résér\?e a l'écrit d'autre u part. Vabbé BLAQHfiRfày if icaire général de l'église catholique « française, K Je déclare, etc, » (SaÎTent d*aatres adhésions.) et cet acte d*adhésioa ayant été jugé suffisant , M.Jean de Jntfand a été délégué pour procéder à la consécration épiscopale du susdit;

II (3oi) . 3 <> Que celle cérémonie a eu lieu selon la lettre et l'esprit Am formulaire inséré dans le Léoitikon; et qu'après celte cérémonie, le nouvel évêque a été installé sur le siège (\e la primatie coadjutoriale des Gaules ; Que les lettres de consécration ont été remises par M. le Bailly de Jutland au nouvel évêque , ainsi qu'il appert du duplicata desdites lettres, signé de la main même de ce dernier et de M. de Jutland, et déposé, conformément aux règles, dans les archives de la chancellerie de l'Eglise ; 5" Que le primat-coadjuteur des Gaules ne remplissant point l'engagement formel , tant écrit que verbal , qu'il avait contracté , d'annoncer en chaire , chaque dimanche , et dans ses divers mandemens et lettres pastorales, et de faire annoncer que l'église de France aurait l'avantage de participer avant peu , à tous les bienfaits de l'Eglise chrétienne primitive; et ledit coadjuteur manifestant au contraire , de plus en plus, l'intention de continuer dans son église la parodie des cérémonies religieuses romaines , et d'en faire l'objet d'une spéculation, le synode mentionné dans l'acte d'adhésion a été réuni par ordre supérieur. ^ 6" Que ce synode (composé de plusieurs évêques et docteurs de la loi , notamment des docteurs attachés à l'église coadjutoriale des Gaules) , étant chargé tant de prendre connaissance de l'état de l'administration de ladite église , que de statuer sur la réforme, a décidé que le temps était arrivé de proclamer franchement et loyalement la doctrine de l'Eglise primitive, ou du moins, de préparer par de fréquentes prédications, les fidèles à recevoir cette doctrine ; 7° Que , sur la demande formelle du trésorier de l'administration, le même synode a déclaré que Thonneur de l'église française et la responsabilité du trésorier, exigeaient que le primat-coadjuteur et son vicaire rendissent enfin et sans plus tarder compte des sommes qu'ils avaient perçues en contravention à leurs devoirs^ et malgré leurs prospectus, lettres aux maires etc., où il est dit expressément que lui, coadjuteur, a interdit à son clergé^ ei

(30a) f «i/ s^esi iaterd^ à lui- mime Umi mamemeni dès daUers de l'église , lesquels deniers devaient être versés dans la caisse de fif* le trésorier^ seul chargé de les percevoir au nom de radministration, mais dans la caisse duquel aucune somme n'a été versée; 8^ Que le coadjuteur et son vicaire (qui seuls ont été d'un avis contraire à celui des autres membres du syDode) , ont, sous divers prétextes , ajourné la prise en considération d'un double vœu dont Texécution devait assurer enfin la marche d*ane sage administration^ ramener Tordre dans Téglise catholique française, et faire participer les fidèles aux avantages d'une réforme attendue en vain pendant si long-temps ; 9'* Que dès ordres précis ayant été intimés à ce sujet , par les autorités supérieures, à M. le coadjuteur, non-seulement 11 en a éludé l'exécution, mais qu'il a témoigné en quelque sorte par .toute sa* conduite, qu'en sollicitant son aggrégation à l'Eglise primitive , il n'avait eu d'autre but que d'obtenir l'épiscopat et de secouer ensuite l'autorité de cette Eglise, de la même manière qu'il avait secoué l'autorité de l'Eglise de Rome ; 10 Que pour mieux préparer les voies de sa défection, il n'avait pas craint de publier qu'il tenait l'épiscopat d'un évêque romain (dont il taisait, disait-il, le nom, dans la crainte de lui faire perdre son diocèse) , et qu'il était évêque selon l'Eglise romaine; lorsque, par une singulière contradiction, il déclarait confidentiellement à qui voulait l'entendre, qu'il était le Patriarche ou le Vice-Patriarche de l'Eglise catholique française , par élection du peuple; 11** Que pour justifier ses assertions, et ne point laisser des doutes sur la nature de son épiscopat , il avait résolu de procéder solennellement à une ordination de prêtres, selon le pontifical et i espni de l'église romaine i ia<> Qu'ayant eu connaissance d'un tel oubli des devoirs les plus sacr^, et voulant prévenir les suites scandaleuses d'une im' posture sans exemple , et rendre hommage , en même temps , à l'esprit de tolérance que professe notre Eglise pour toutes les

The text on this page is estimated to be only 27.97% accurate

; Jo3) croyances) et k son respect pour les règles mêmes et les pouvoirs hiérarchiques établis dans l'Église de Rome, M. le BaiUy de Jutlaad, après avoir pris les ordres de l'autorité supérieure, a*était hâté de se rendre chez le primat-coadjuteur des Gaules, dans l'espérance de le faire revenir de son funeste égarement et de lui éviter le regret <1 avoir violé les promesses les plus saintes , d'avoir trompé indûment et les fidèles l'église»? française et de jeunes lévites, iloi iDimeil les sieurs l'luiaet et Lavenel, qui se livraient à lui à bonne foi (du moins nous croyons devoir le jurer ainsi), lévites qu'un homme d'honneur il ne pouvait ordonner selon l'esprit et la règle de l'Eglise de laquelle il ne tenait pas ses pouvoirs et dont le dogme «est si peu en harmonie avec celui de l'Eglise du Christ ; i3^ Qne, malgré les prières du Bailly de JuUaid, le coadjuteur, persistant dans sa coupable résolution , et se prétendant évêque de la communion romaine , fut la raison que le Sumerain Pontife actuel de l'Eglise pnmHS»e aoiûi été sacré par un évêque qui avait fait partie de l'Eglise romaine, ainsi que lui coadjuteur avait eu le soin de le noter dans son acte d'adhésion , et croyant, en outre , en sa qualité de fondateur, chef et maître de l'Eglise catholique française , avoir le droit de ne reconnaître aucun supérieur, manifestait l'incapacité d'exercer l'épiscopat, comme il l'entendrait ; i^* Qu après avoir supplié de nouveau le coadjuteur, et lui avoir ordonné , même , s'il en était besoin , de se souvenir du serment (jn il avait prononcé solennellement lorsqu'il avait été sacré évêque ; qu'après lui avoir inculqué et démontré l'immoralité et l'absurdité de ses prétentions, et lui avoir rappelé que lors même que le Patriarche qui avait été sacré, il est vrai, par un ancien évêque de l'Eglise romaine, lui eût transmis lui-même les pouvoirs épiscopaux , une telle transmission n'ayant pu avoir été faite selon l'esprit et le mode de l'Eglise romaine, mais selon l'esprit et le rituel de l'Eglise primitive et avec l'intention formelle de procéder exclusivement selon l'esprit et la règle de cette dernière Eglise, il était incontestable que dans ce cas, lui coadjuteur n'eût pu recevoir d'autres pouvoirs que ceux de l'Eglise primitive ; et que si

The text on this page is estimated to be only 29.69% accurate

■• . (•*"4) le Patriarche n'eût pas eu rinteotion de le sacrer selon l'esprit d« l'Eglise romain^) lai coadjuteur ne serait pas plus évéqae romain , ^ue ne le seraient des hommes que lePape, devenu chef des Calvinistes ou des Musulmans, aurait, en cette dernière qualité, élevé au radgde ministres ou d^ulémas; Que d'ailleurs la nature du sacre de Souverain Pontife ne pouvait pas être invoquée dans le cas présent, puisque lui coadjuteur» iravait pas été consacré par le Souverain Pontife , mais Lien par Inî Balliy. de Jutland, qui , n'ayant jamais reçu ni eu la volonté <ic K'cevoir l'épiscopat de l'Eglise de Rome, n'nviit pu transmettre que les pouvoirs qu'il avait reçus de ia seule Eglise primitive, selon le rite et la foi de laquelle il avait été consacré évôque ; Conséquemment, que lui coadjuteur n'avait ni la puissance ni le droit de transmettre aux. lévites qu^il se proposait d'ordonner prêtres, des pouvoirs qiïi ne seraient pas ceux de l'Ëglise primitive , de laquelle seule il tenait la puissance et les droits épiscopau&, etc., etc. i5o Enfin, que, vu la conduite du coadjuteur, laquelle annonçait, une résolution positive d'abjurer ses semneus^ et de passer outre à l'ordination, lui Baiiyy de Jutland avait cru qu'il était de son devoir d'honnête homme et de Pontife , de déclarer ledit coadjuteur indigne d'exercer le saint ministère et de k sonmeUre & rinierdidion ; etc. Sur le vu dudit rapport, et après une enquête légale , rantorité supérieure s'est vue dans la douloureuse nécessité de confirmer la sentence rendue par M. de Jutland. Elle a déclaré vacant ie siège de la priiialie-coatljutoriale des Gaules, et a chargé , ^or intérim, un des vénérables conseillers apostoliques, de Tadminis^ trafion de la coadjutorerie. il a été , en même temps, pris des mesures sévères d'après lesquelles il y a lieu d'espérer que l'Eglise du Christ n'aura plus à gémir sur l'admission d'hommes dont le but serait encore de faire du ^emple un bazar, et nn théâtre du Sanctuaire. FIN.

The text on this page is estimated to be only 15.27% accurate

{«o5) TABLE DES 1>HIN(:IPAI,£S MATI£R£S.

AVEKIII>S£IIEN'i',page I. Examen critique du Lévitikon et des Évangiles de l'Église primitive , par Véréque de Bloît} 7 1 et par Féréque de Zélande, r6. Statut tondaniental du gouvernement de l'Eglise, 21. Des CSoncUes et Gonvens généraux y aa (Note), Prince «les Apôtres , Souverain Pontife et Patriarche, iàid. Cour Apostolique.Patriarcliale. Princes- Apostoliques, aS. Cour Synodiale-Primatiale, a6. Cours Primatiates-Goadjutoriales , iàid. Synodies Épiscopales, 27. Synodies Guriales ou CapeUanies , a8. Insignes et Costumes des Lévites , 3o. Titres des Lévites (la plupart de ces titres ne sont plus usités en France) , 4^ . . Signes distinctifs des Lévites des divers Ordres et des Dignitaires de l*Église, 42. De l Election des Pasteurs, 2a à 29. Division territoriale de l Eglise, 43 (Note), Lettres de Constitutions lévîtiques , 44* * ao

The text on this page is estimated to be only 19.89% accurate

(3o6) Lévitikon , ou Bxposé des Principes philosophiques ou fon* damentaujL de la Doctrine Religieuse-Chrétienne-Primitive, 4g, Six premiers Ordres Lévitiques, 5o. Septième Ordre , ou Diacre, 5i. Huitième Ordre, Prêtre-Docteur de la Loi> 64» Neuvième Ordre , Éyêque ou Pontife, 84* Du Mariage des Lévites, ig iNote). Dieu (Définition de) ^ 5a. Doctrine de Moïse, sur Dieu, d*après Strabon , 52 {Noie), Comparaison de la définition de Dieu, selon l'Eglise primitive, avec les définitions données par Fénelon et le professeur Cousin , 58 (Note). Gradation infinie d'intelligences, luisant pai Lie du grand Tout ou Dieu , 53* ^ Hiérarchie enère les intelligences de même nature, Sp. De ce que l'on appelle j4me , 55. Rapports de F Ame avec le Corps, iBid, {Note), L'Ame est au Corps ce que Dieu est à l'Univers, ^j. De l'Église du Christ ; quels &o^t ses rapports avec la religion de Dieu? 5i. De la Foi Chrétienne , Sa. Il n'est qu'une seule religion vraie, celle qui est basée sur les lois éternelles de la nature, et avouée par la raison , 60. Les lois essentielles de la nature sont immuables, 61-73. Conséquences de ce principe , 72 (f^oiez le Post-Scriptum). La Religion Chrétienne est la religion révélée à la raison; elle est celle qu'o|it professée les Egyptiens et 'les Hébreux, 61 , 68 et 266. Jesus-le-Christ a reçu l'lnsliuition tliéocrat^que , dans le Digitized by Google

The text on this page is estimated to be only 15.58% accurate

(307) TttBple dñi l'Étemel 9 par lofgane de» «âges de l'Égypte ,
Princes de TÉ^Use de Dieu, 61-67. Pasî*iii(o r<*in.iiijuiil)lt' il Ainolu*, sur
les pratiques religieuses (les Egyptiens, que les IViciis accusaient Jésus-le-
Clirist d'avoir dérobées daos les lieux les plus secrets des temples d^Égypte,
Su (Note), llaug de Jésus dans l'Ordre des intelligences , 72. Sa naturel 78
et suiv. Sa miasion, 965. Jésus prêt lir 1 amour de Dieu , l'amour du
procbau et l'égalité, en droits, de tous les hommes devant leur Père
commun, 62. Droit des peuples de se donner des gouvememens, 69. Uiu; tl(
s lois chrétiennes est rohéissance <iux o()uvom<*nicns temporels j mais à
l'Eglise seule appartient le gouvernement de l'Église ou de la religion , ,60 ,
269, n** 20. Jésus institue r^oitolat, et proclame Jean père de TËgUse,
63^8-71*266. Jésus esl-il ressuscité? 72 {^i^ojez Post-Scriptum).
Transmission de l'Apostolat et du dépôt de la doctrine du Christ aux
Ijrtands^Maîtres des Templiers, 64*85. Delà Trinité f ou des trois
Puissances essentielles de Dieu, Pere, Fils et Saint^Iùprit ^ définition de ces
puissances , 65-^64. Chaque partie de ce qui compose FUnivers, ou Dieu,
participe , selon sa destination , à une partie des trois puiasancas de Dieu,
67. Syndioles Sacramentels : Baptême , Eucharistie , Sacerdoce , 69*268,
n° 17.» Les pouvoirs des Lévites, (lej)uis la vernie» du Christ, sont les
mêmes que ceux des Lévites qui exisiauût avant Jésus, 77. Digitized by
Gov.*v.i^

The text on this page is estimated to be only 17.25% accurate

(3oS) Lesquels pouvoirs doivent se transmettre jas({aa la fin des siècles de rhomme, aé^ , 1 1 et ta. Similitude de TOrdination des anciens Prêtres Égyptiens et Juifs, et des Chrétiens, 80 {Note). » De TEcnture et de Ja tradition , 88-367. Livres transmis par VApôtre Jean , seuls reconnus authenti' ques, 77-a3i {Note). Sous quel rapport doivent être ron sidérés les livres non-reconnus authentiques. Altération des écritures, etc., 78 (iVofo)et a67,n*i4. Que doit-on entendre par création? 78 (Note), Cérémonies de rOidinaf ion sacerdotale, 80. Paroles sacramentelles de la Gène, 8a. fiésumé de la Doctrine chrétienne (r jyez le Sacre des Éyéques , 83 à 93 et U-Symbole de Foi , p. 9.64 et suiv.). Les Évêques ayant reçu l Esprit-Saint dans l'Ordination sacerdotale , par l'imposition des mains , le prononcé des paroles sacramentelles et Tonction , doiven«»ils recévoir une nouvelle imposition, etc., pour k validité de leur sacré? 85 {Note). f existe-t^il une différence radicale entre les Prêtres et les ÉvêquesP 86 et Note, •Nulle puissance n'a le droit de dhanger ou modifier la doctrine qui constitue la Foi chrétienne ou évangélique, 89-267. Des trois Vertus théologiques, la Foi , TEspérance et la Charité, 5o-a68. Uhomme qui pratique la (jharité, quoique dans le sentier de l'errcnr, a-t-il droit à la participation aiuc grâces de Dieu? 8y-(^o-a68 , n° 16. Uhomme étant doué dulibi^cMirhitre, peut*il , quand son orga*

The text on this page is estimated to be only 14.78% accurate

nisation n'est pas aHMe, discerner le bien d'avec le mal? 91-265.
Vie éternelle , 7 1-265. Des récompenses (dans une autre vie), sont
destinées à la ▼ertU) et des punitions au vice, 71-90-91-265. Les
intelligences dont se composent le grand Tout, ou Dieu, peuvent faillir;
Intelligence suprême seule ne peut pas faillir , 92. Conditioniii» pour èiiv
adius u taire pruiession de foi reli'gieuse, 268 , ii**" 18 et 19. Evangiles de
T Apôtre Jean, selon TÉglise primitive et selon la Vulsrte* Vulgale. Egliiie
fkriiaUivc. CHArrrRB P^ p. 9»ëvaugilb V, P- 99If. 106. IL 107. m. IIO. DL
m. * • IV. 116. IV. 117. V. 124. V. 125. • VI. 132. VI. i33. Vil. 14^ . Vil. VIII
i5o. vm. t5i. JX. 160* IX. i6x. X. 166. X. 167. • • XI. 172. XL 173. Xli.
180. XII. j8i. XlîT. 188. XIII. 189XIV, '94* XIV. 195. XV. 200. XV. 201.
XVL 206. «VL XVII. 212. xvn. 213. XVIII. 518. XVIII ■iiy. XIX. '>.y.4.
XIXet dcrRirr225. XX. XXI «t dMnitr. 235,

The text on this page is estimated to be only 14.91% accurate

(3io) Procès-verbal de l'invieitaire des archives de la milice du Temple y en Gonvent général , Van iSio i 238. Charte de transmission, 241* Des Chevaliers et Ecuyers. Des Dames Chevalières et Chanoinesses du Temple, et de leurs devoirs, 49~3^3~A^i {Note}j a6det276,n*'33. Série chronologique des Souvenuns*Pontîfes , depuis Jésus jus(|u'à ce joui , Rituel cérémoniaire du Saint-Sacrifice, ou de la Gène, pour les jours fériés, a6i. Symbole de la Foi apostolique, 264. Rituel -Diurnal pour les autres cérémonies religieuses, 277 {Note). Abrégé analytique d'un commentaire de T Apocalypse, 279. Manière dont doivent être envisagées les prévisions de l'Apôtre Jean, 279 (Note) , 282-293. Nombre radical de l'Apocalypse, 288. Décomposition de ce nombre, 284* Kesuitat curieux de la décomposition du nomhre radical du nom du Souverain-Pontiie actuel ,291 (Note). Le grand cycle, ou nombre radical astronomique trouvé par les nombres apocalyptiques, 284. Événemeus prédits et aeronipiis par les rapports des nombres apocalyptiques , 289 et suiv* Déclaration essentielle au sujet de rex-Primat--Goadjateur des Gaules, .297. FIN DE hK TABLE. i9iphLklU uy Cuogki

The text on this page is estimated to be only 15.08% accurate

(3ii) ERRATA, Page 5i , ligne 9, supprimez : de la porte. 5a , 3 de la note , Usez : appelons. 69 1 20-a 1 , liiez: AàÇf Tn/tv/uwx oytov: av tivwv a^ç ràç a^Jtoprcaç, ofthrat auToTç ; av, eto, 80 , 6 , litez : av. 93 f ao, le lingp. 119, 3, oau-là. y^oz/^ /^.s exemplaires sont frappes (Vun timbre sec.



The text on this page is estimated to be only 20.87% accurate

(3i3) EZTBAIT DU SUPPLÉMENT. (Voyez page 72, avant la JSote), Au surplus, la résurrection, telle qu'elle est indiquée dans les. Evangiles non reconnus aulhenliques par !'E2;lisc primitive, est un acte contraire aux lois de la nature ; v\ , quoique la puissance de Dieu soit infinie , quoiqu'il ail incontestablement le pouvoir de modifier on cluuiger, non les lois essentielles et ne'cessaires sùr lesquelles reposeot sod eaitMience, son aciion et son mieUigence^ ou en d*aitlres termes , son essence âmne, mais' seulement les lois que nous appellerons à^hannonie, et p-ar lesquelles sont régies, de toute éternité, les parties qui constituent la trinité ou Tessence de Dieu ; attendu que cette puissance infinie marche de concert avec la sagesse et la justice de Dieu , qui sont aussi des puissances infinies, je ne puis croire (jue :>aiL> une nécessité absolue, Dieu use, en aucune circonstance, et pour quelque cause que ce puisse «lire, de cette souverniiie puissance, soit pour changer Tordre établi de toute éternité au sein des parties qui consliluent l'univers (ou l'essence même de Dieu) , sôit pour modifier quelques-unes des lois 'qui établissent Tharmonie entre les diverses parties constituantes de cet ensemble* D*ailleurs« les Évangiles écrits par Tapêtre Jean ne parlent fonnement d'aucun acte de Jésus, relatif à nn changement des l4>is de la nature; et s'ils contiennent les merveilles de la gbérison de Lazare, qualifiée de résurrection (Evangile 1 1) , des guérisons qualifiées de miraculeuses , d ui» paial) tique (Evangile f) , d'un aveugle (Evangile g), du (ils d'iui officier à Caphaniauin (Evangile 4)i d'une apparence tle cliangement d'eau en vin aux noces de Cana (Evangile 2), etc., etc., etc., merveilles (i) dont il est (1) Qualifiées i\r choses éfoyninnir'^- r (dv. inanirestaf ion de h édOMt dc Jétiir (f 'ify» l'Évang. 2 au sujet du cbangcmcat d'eau en vin). a

The text on this page is estimated to be only 27.51% accurate

(3i4) aisé de trouver l'expUcalton ; Jean, dont le langage figuré^ parabolique, allégorique y est toujours empreint du sceau de la vérité D*a eu pour but, eu rappoiaat ces uii^ que de rendre hommage aux connaissances extraordinaires de Jésus dans les hautes sciences enseignées dans les temples de ^initiation. Quant & d'autres actes mentionnés dans les Évangiles primitifs, et qui sont présentés comme miracles dans les Évangiles non reconnus par l'Eglise primitive , ce ne soijL que des allégories dont il est de même aisé d'expliquer le sens (surtout si l'on a reçu, la transmission des connaissances de la haute ; c'est sainte initiation). JD* Vous ne croyez donc pas à l'existence des miracles^ selon l'acception reçue de ce mot i' jR* Je ne puis croire , d'après les raisons que je viens de donner : mais s'il avait existé des miracles , Dieu encore une fois n'aurait pu les produire sans un but de nécessité absolue : or, dans aucun cas, il ne saurait y avoir de nécessité k Dieu de révéler quelques-unes de ses lois éternelles par des miracles, ou , en d'autres termes, par le bouleversement d'une partie de ces mêmes lois, puisqu'il a la puissance de recourir a des moyens lumineux plus simples de révélation et de conviction. Dans le cas dont il s'agit, les miracles n'auraient lieu qu'*, pour établir une croyance nécessaire au bonheur des hommes ; mais comme , d'après la définition de la Divinité , transmise dans VEigUse par la révélation , la raison et la vérité , il eût suffi du concours de sa volonté, de sa sagesse , de sa bonté et de sa justice , infinies n pour que chacun fût pénétré de cette croyance , et que ce moyen d'Imprimer la foi eût été le plus simple et le plus efficace, il est impossible de croire que Dieu ne l'eût pas employé de préférence à tout autre. En outre , les miracles opérés dans le but de certifier la vérité d'une doctrine religieuse et de déterminer la croyance à cette doctrine , intéressent également tous les enfants de Dieu ; car, Puisque Dieu est tout , il ne peut y avoir qu'une seule religion * vraie. Donc tous, sans distinction , doivent être les témoins de ces miracles, ou du moins tous ont le droit d'en être les témoins et de réclamer ce témoignage.

The text on this page is estimated to be only 26.25% accurate

(3i5) En effet y U serait souverainement injasle de favoriser les uns en le\$ rendaat témoins de miracles, et en privant les autres de ravantage de ce moyeu de conviction. Or ^ il est de fiiit que les miracles qu^on dît avoir été ofjérés pendant la vie, au crucifiement et après la mort de Jésus-le-Christ, et plus tard par ses Disciples et autres, il est de fait, dis- je , que ces miracles , opënés pour la conversion de Puntvers entier, n^aoraient été vos que par un très-petit nombre <le pcisoriies paniii lesquelles se seraient même Irouvcs des incrédules. Il est sui Loul élaljli que Jésus est mort publiquemeul , au milieu d'un peuple nombreux , et que nul ne Ta vu ressusciter. Au lieu de montrer sa glorieuse et triomphante résurrection au yeux àtP univers eatkr, intéressé k embrasser le culte dont elle fût venue attester la sainteté , Jésus aurait , d*après tons les écrite publiés à ce sujet , apparu (quelque temps aprèisa résurrection , et non an moment même) , d'abord à deux femmes , et puis àrqnelqes Disciples (qui ne Tauraient même pas reconnu) , dont un , entre autre Thomas, aurait eu besoin de loucher les plaies de son maître , pour croire à sa résurreclion , quoique déjà des témoins, qui devaient cire irrécusables à ses vœux , lui eussent certifie (ainsi qu'on nous le certifie à nous"* qu'il était ressuscité, qu'on l'avait vu, qu'on lui avait parle, etc. Mais si les miracles dont il s'agit ont été jugés nécessaires pour opérer , pour décider la foi d'homnies , témoins journaliers des vertus, des doctrines, de la parole toute puissante, en un mot, de tous les acies de la vie du Christ et de sa volonté divine , qui suffisaient mille fois pour établir leur foi , que devrait-ce être pour ceux qui n'ont pas en le bonheur de marcher à la suite du Seigneur , de manger avec lui , de recueillir ses paroles ? etc. Certainement , et selon les lois de la plus rigoureuse justice , ces niiracies, ou d'autres analoi^ues , auraient dà frapper également les sens de tous les Imumies , et ils devraient se renouveler pour tous, sans exception aucune, jusqu'à la fin des générations. Mais puisqu'un grand nombre de générations qui nous ont précédés, depuis l'établissement du Christianisme, ont été privées du bienfait dei miracles, et que nous en sommes priv^de même ;

The text on this page is estimated to be only 24.50% accurate

En ce que le salut de ces générations et le Dôtre est et doit être aussi cher à Dieu que le salut de nos frères qui ont vécu du temps de Jésus-Christ et de ses premiers Disciples, nous devons conclure (abstraction faite des lois de la nature, qui ne sauraient être bouleversées sans nécessité, et qui, par conséquent, ne peuvent être jamais bouleversées), nous devons conclure, d'après les seules lois de la sagesse, de la justice et de la bonté infinies de Dieu que lui, Père commun des hommes, n'a pu favoriser quelque-uns de ses enfans, plus que les autres qui ont les mêmes droits à sa justice et à sa bonté, et, par conséquent, qu'avant Jésus de son temps et depuis son avènement, il n'a pu en avoir des miracles {tels qu'on entend par ce mot}, et que la sainteté de la doctrine du Christ, qui est celle de la raison, portant en elle-même ses germes de conviction et les moyens les plus propres à l'établir, c'est dans elle seule que nous devons puiser, et que nous puisons notre foi. Quant aux témoignages pris dans les martyrologes, nous ne devons pas en citer. Tout le monde sait ce que peuvent produire l'enthousiasme et le fanatisme. Les martyrs dont on nous parle ont voulu, dit-on, certifier par les supplices auxquels ils se soumettaient, ce qu'une imagination égarée leur présentait comme une vérité; mais puisque nous savons qu'ils ne croyaient que sur paroles, et que, lorsqu'il s'agit de juger et prouver l'existence d'un fait, il faut autre chose que des paroles, il est impossible d'invoquer le témoignage de quelques hommes qui se sont fait immoler pour attester ce dont ils n'ont pas été les témoins. Et, d'ailleurs, toutes les religions connues étant appuyées sur des narrations de miracles déclarés incontestables, et ces miracles étant de même scellés du sang de nombreux martyrs, il s'en suivrait que, par le fait même de l'existence des martyrs de toutes ces religions, on devrait croire ce que chacune de ces religions enseigne: ce qui serait souverainement absurde. C'est pourquoi je maintiens mes conclusions. FIN DU SUPPLÉMENT DU LÉVITIQUE.

The text on this page is estimated to be only 3.00% accurate

6jf;sv*j s.»p .^ni] v-i situ nv.w oïljno.i «s subq sjBjy[ap uoAir^
80 * uauîÀq aîsnâne un jb j ^ 'fi9ann|9a9 jvqa aos i^ ^sioj S9\ mou pmuS
uo9 y f B| jns luatvunnop -xhi9i9BpnB |0A. uti^q ixnop!(çîî>jf>ap sai op
TJq^' | ouop ist> n î luoîMdâ. ^)iB40p&^iivsq« adoan;^,! on^ • 9|0pi 9an
SBlifvl^' ti) uhof flou 9p'^9X«qjreg * 9fqiidte3 np mè np oti^dii^ J9i{30i
iqj^ < Miouiod 9iqioiitàiif .1 J9| 9p ojiddos uoi 9q ^jiodMi9q49dn9 ddj]
un^p sp^jua <8iaj xn« flpn9jddy 5 9[qeiCoiî<Iaii 9ttiB iM» sàivinti^xnv
J9|9a^ •|aUUG|OS)^JJF U08 Jli7:iîtp|T»g JUS liOKJJ^ |91U9)3.| dp i^top
9\ pojoid)^ 9p sinui xub diuuo^ ^ 9annaiiî| jnapttiud «i 9p iub^u 9^ fiàHÈ
^^ 9019^1 «1 9p99Au*«Nl àpi9p9iqia«(diiîi^ i Mi9miipom ' «puvîi tn\ d pot
^ iblèinho sdiii94 np I9)sej sa^ suvp '«mX 89ni b luiod }ii9^o^^ ^9miei
J9»jno^ uof Ji99nB|a 8 inaA [i puFn^ 'pj tqjcq lUBjanbuoo îib jauja p
jubaj^s tiq is srpuf luojj un dpueojBuic^ suc p juBqano[]) * jaj ap aâBo es U9
* baw^ aun aunnoQ *9poon 9{)pmniop|9^9m[^ Vf Itfbp f Jii9ii)Kt «1
{nnuôfd^ stipsap sap < snuBpi * an9ieqdaïou} liasoid pion np S9JBqjBq
sd(j *99eAU9t«iJ) U09 itt s e^naasiad 'juBjjg * {idnoJ9a uos jaâiîjqiuo çn|d
aaunBj un^p %n9/^ , ' smmj^ uu j^ \$pjcâ%i s9« lumunoi^

